

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE MOULOU MAMMARI DE TIZI-OUZOU  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION  
ET DES SCIENCES COMMERCIALES**

**Thèse de doctorat en vue de l'obtention du titre  
de docteur ès sciences économiques**

**Sujet**

**Les stratégies des acteurs locaux dans la  
valorisation des ressources territoriales en  
Algérie :  
Cas de la filière apicole**

Réalisée par Mme **CHERFIOUI née BOURKACHE Ferroudja**

Préparée sous la direction de Monsieur **CHENANE Arezki, MCA, UMMTO**

Devant le jury composé de :

**Président :**

**Mr OUALIKENE Selim, Professeur, UMMTO.**

**Rapporteur :**

**Mr CHENANE Arezki, Maître de conférences A, UMMTO.**

**Examineurs :**

**Mme AIT SIDHOUM Houria, Maître de conférences A, Université de Béjaïa.**

**Mme AKNINE Rosa, Maître de conférences A, UMMTO.**

**Mr DJEMACI Brahim, Maître de conférences A, Université de Boumerdès.**

**Mr ZERAIB Salah, Maître de conférences A, Université de Batna 2.**

**Date de soutenance : 23/01/2020**

## Remerciements

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à mon encadreur Mr CHENANE pour avoir accepté de diriger ce travail. Pour ses recommandations, ses qualités humaines et ses encouragements.

Je souhaite encore remercier le professeur TESSA pour son aide et ses orientations. Qu'il trouve ici toute ma gratitude pour les fruits de ses propres expériences et ses efforts pour débloquer des situations difficiles de terrain.

Je souhaite présenter mes vifs remerciements à une autre personne qui m'a toujours soutenue, Madame Cécile PERRET, qui m'a ouvert les portes du laboratoire IREGÉ et a grandement facilité mon séjour en France. Elle était toujours présente avec ses remarques judicieuses et sa rigueur scientifique. Ma reconnaissance pour les discussions fructueuses qui ont fait avancer ce travail et surtout pour sa confiance.

Mes chaleureux remerciements vont en direction des membres du jury qui m'ont accordé l'honneur d'évaluer ce travail et exprimé le plaisir de participer à ma soutenance.

A tous mes amis enseignants qui ont accepté de relire mes écrits, SAIDANI Zahir et particulièrement Karima BENAMARA, un grand merci.

Sur le terrain à Tizi-Ouzou et Blida, je remercie toutes les personnes qui ont accepté de me recevoir, de me fournir les informations recherchées et d'avoir partagé avec moi leurs expériences et leurs connaissances. Grâce à l'aide spontanée, bénévole de toutes les personnes que j'ai rencontrées sur le terrain, chacun apportant sa contribution, progressivement, le travail a été réalisé.

Je ne peux pas citer tous les noms. Je voudrais remercier très chaleureusement Mr BOUZAHER Sofiane Djalel, Mr METNA B., Mr NEMMAR Y., Mr ROUVELLAC I. et Mr CASABIANCA F. pour leur aide précieuse.

Enfin, merci à ma famille qui a supporté, de près ou de loin, les inconvénients de la thèse, les hésitations, les doutes et, plus encore, les absences répétées. Un immense merci à Hacene, pour les petits coups de pouce de tous les jours et pour avoir supporté toutes les conséquences, trop nombreuses pour être énumérées.

**A mes parents**

## Sommaire

Sommaire.....	I
<b>Introduction générale.....</b>	<b>01</b>
<b>Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?.....</b>	<b>12</b>
Introduction du Chapitre I.....	12
<b>Section 1 : Le territoire, une combinaison de ressources territoriales et dynamiques d'acteurs.....</b>	<b>14</b>
<b>Section 2 : Les produits de terroir : une analyse dans une perspective de développement rural durable .....</b>	<b>47</b>
Conclusion du chapitre I.....	60
<b>Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques territoriales.....</b>	<b>63</b>
Introduction du chapitre II.....	63
<b>Section 1 : La coordination des acteurs et proximité .....</b>	<b>65</b>
<b>Section 2: Les dynamiques collectives au sein des territoires.....</b>	<b>80</b>
<b>Section 3 : La gouvernance territoriale, dimension essentielle de valorisation des ressources territoriales.....</b>	<b>92</b>
Conclusion du chapitre II.....	102
<b>Chapitre III : L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à l'identité bien affirmée.....</b>	<b>105</b>
Introduction du chapitre III.....	105
<b>Section 1 : Réalité des zones rurales étudiées et intérêt des produits de terroir.....</b>	<b>106</b>
<b>Section 2 : Approche méthodologique appliquée à la filière apicole.....</b>	<b>113</b>
<b>Section 3 : Environnement et terroir dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou.....</b>	<b>133</b>
Conclusion chapitre III.....	154
<b>Chapitre IV : Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions.....</b>	<b>157</b>
Introduction du chapitre IV.....	157
<b>Section 1 : Structuration et fonctionnement de la filière apicole à Blida et Tizi-Ouzou .....</b>	<b>158</b>
<b>Section 2 : Les stratégies de valorisation du miel à Blida et Tizi-Ouzou.....</b>	<b>183</b>
<b>Section 3 : Intérêt et faisabilité de la valorisation du miel algérien à travers une indication géographique.....</b>	<b>193</b>
Conclusion du chapitre IV.....	204
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>209</b>
Bibliographie .....	215
Liste des tableaux.....	226
Liste des figures.....	228
Annexes.....	230
Table des matières .....	262

# **Introduction générale**

## **Cadre général de la recherche et éléments de la problématique**

Les zones rurales et de montagnes en Algérie sont souvent caractérisées par une accumulation de facteurs limitant les possibilités d'accès au marché. Du fait des conditions défavorables d'accessibilité, des surcoûts liés aux fonctions d'approvisionnement, de la transformation et de la valorisation des produits, ont induit des handicaps à compenser les écarts de développement qui existent entre les zones de montagnes et celles urbanisées (BESSAOU, 2009). De plus, les facteurs géographiques accroissent les coûts et la vulnérabilité des systèmes de production (OUEDRAOGO et al. 2007).

Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, l'idée de développement était perçue comme étant essentiellement de nature économique, ce qui implique la modernisation de la société traditionnelle et la rupture avec toutes les formes anciennes et archaïques de production. Dans cette optique, les pouvoirs publics algériens ont misé sur la modernisation industrielle et la mécanisation dans tous les domaines.

Dans les espaces ruraux tout particulièrement, l'enjeu était porté sur l'agriculture et le phénomène s'est traduit par une poussée vers la modernisation de ce secteur dans un objectif d'accroissement de la productivité. Les zones rurales concernées étaient celles jugées favorables pour inclure les outils et méthodes de modernisation (terre de bonne qualité, eau). Les régions agricoles hors plaines (zones de montagnes) faiblement dotées en ressources naturelles étaient, de ce fait, écartées et voyaient leurs agricultures stagner suite à cette logique de différenciation.

La stratégie, déjà entamée depuis la période coloniale et poursuivie pendant plusieurs années après l'indépendance, n'a pas donné les résultats escomptés. Une concentration des activités productives dans les zones favorables (dotées en ressources de production classiques) s'est accentuée. En outre, une littoralisation des activités et des agglomérations urbaines a été observée, contre une marginalisation des espaces pauvres en facteurs de production. Ces espaces ruraux, mal lotis et défavorisés sont restés condamnés à garder une agriculture traditionnelle en raison de leur incapacité à intégrer une agriculture moderne. La question qui se pose alors : Est-ce que ces territoires sont condamnés à vivre éternellement dans le sous-développement ? La réponse à cette question est formulée par GODET et al. (2010) en affirmant qu' « *il n'y a pas de territoires condamnés, il n'y a que des territoires sans projets et sans hommes de qualité pour les porter* ».

En réalité, ces zones rurales ont été de tout temps le lieu géographique et le lieu symbolique de l'existence d'une variété de produits agricoles et agroalimentaires de grande qualité (SAHLI, 2009). Ces produits ont assuré la sécurité alimentaire d'une population souvent nombreuse et exigeante, mais ils ont également contribué à faire connaître les espaces et les représentations culturelles et patrimoniales de ces mêmes populations.

Les populations du monde rural ont en effet développé des produits assurant leur alimentation de base. Ces produits, qui étaient au départ ordinaires et utilisés pour le quotidien de ces populations rurales, ont connu des conditions de valorisation qui ont changé dans la période récente. Aujourd'hui, les produits d'origine sont souvent basés sur une antériorité et une profondeur historique.

Ces produits doivent procurer une valeur ajoutée au niveau des marchés et une considération meilleure auprès des consommateurs. La production de produits de terroir permet aux territoires « défavorisés », généralement ruraux, de sortir de leur précarité économique. L'agriculture de terroir représente un moyen privilégié d'augmentation du revenu chez l'habitant rural. Elle permet de même la diminution de l'exode rural en maintenant les populations locales sur place, ainsi que la sauvegarde des savoir-faire locaux (AKSOUR, 2009).

Le maintien d'activités agricoles viables constitue un enjeu majeur pour la plupart des zones rurales défavorisées. Or, chacun sait qu'aujourd'hui les schémas classiques de production ne permettent généralement pas en agriculture une rentabilité et un niveau de rémunération acceptables dans ces zones.

Les handicaps structurels d'un grand nombre de régions de montagne par exemple (surfaces réduites, morcellement des parcelles, pentes, éloignement des centres d'approvisionnement et de consommation) aggravent une situation déjà difficile par rapport à des régions bénéficiant de conditions nettement plus favorables. La seule voie envisageable dans beaucoup de régions rurales est d'apporter un fort coefficient de valeur ajoutée par la mobilisation et la valorisation du capital social et la gouvernance territoriale.

La forme de valorisation territoriale la plus connue est celle qui associe les caractéristiques intrinsèques d'un produit à son origine géographique. C'est le cas des « produits de terroir » et des démarches d'identification par un SIQO (Signe d'Identification de la Qualité d'Origine) : AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) et IGP (Indication Géographique

Protégée) qui s'internationalisent pour défendre les spécificités territoriales de certains produits agroalimentaires.

Les produits d'origine certifiée établissent une différence par rapport aux produits standards présents sur le même marché. La notion de différenciation proposée par l'économie industrielle rejoint un premier sens de la notion de spécificité : le produit est dit différencié s'il a des caractéristiques particulières (mesurables, au sens de substantielles ou d'intrinsèques) et s'il est perçu comme tel par les usagers.

A travers la définition de CASABIANCA (2011, 107), pour qui, « *la typicité d'un produit issu de l'agriculture est la propriété d'appartenance à un type, distingué et identifié par un groupe humain de référence possédant des savoirs distribués entre les différents acteurs : savoir établir, savoir produire, savoir évaluer et savoir apprécier* », on voit apparaître plusieurs éléments caractéristiques de la typicité.

Le fait que ces derniers soient liés au savoir-faire de l'homme, reliés de manière peu séparable aux facteurs naturels, peut conduire à avancer qu'ils ne sont pas facilement reproductibles : si le savoir peut être transmissible (dans le temps) à certaines conditions, il n'est pas aisément transférable (dans l'espace). En ce sens, la notion revêt un contenu culturel certain. Les économistes et les géographes aussi ont alors défini « le terroir » comme une zone homogène et délimitée, où les conditions de la typicité verticale sont réunies.

Pour cela, de nombreux pays se sont lancés dans la construction de « Signes Officiels de Qualité » (SOQ) pour promouvoir ces produits. Les SOQ encouragent la constitution de nouveaux marchés en favorisant la différenciation des produits : un produit doit en effet avoir une spécificité liée à l'origine qui le différencie des produits similaires, un terroir d'implantation, une réputation et des acteurs mobilisés pour le valoriser et le promouvoir.

Parmi l'ensemble des pratiques rurales s'exerçant sur un petit territoire rural, nous pouvons distinguer :

— Les pratiques liées à l'exploitation des ressources : l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche et les cueillettes, qui sont des pratiques essentiellement paysannes, exercées par les habitants du lieu, ainsi que par les individus ayant un lien étroit avec le territoire.

— Les pratiques liées à la valorisation des ressources : la commercialisation, l'industrialisation et le tourisme qui sont des pratiques faisant intervenir, en plus des résidents, de nombreux acteurs étrangers au territoire, par les systèmes de circulation et de redistribution des produits agricoles.

L'apiculture est l'une des activités répandues dans les régions rurales algériennes. Elle tend à être perçue comme une activité secondaire. Selon CHAMBERS et CONWAY (1992), cité in (BRADBEAR, 2010, 21), l'apiculture constitue *«un moyen d'existence durable qui comprend les capacités d'une personne, ses actifs (ressources matérielles et sociales) et les activités qu'elle doit nécessairement mener pour s'assurer de quoi vivre ;un moyen d'existence est durable s'il permet de faire face et de se remettre de chocs et de situations de stress, de conserver ou d'accroître ses capacités et ses actifs et d'offrir des opportunités d'existence durables à la génération suivante; et s'il apporte des avantages nets aux autres moyens d'existence aux niveaux local et mondial, à court et à long terme sans porter atteinte aux ressources naturelles de base.»*

Dans les communautés rurales où les possibilités de revenus sont limitées, la production de miel à petite échelle peut contribuer de manière significative à sécuriser les moyens d'existence.

L'apiculture est une activité qui apporte des revenus supplémentaires aux familles rurales. Bien que ces revenus soient dans des cas irréguliers suite aux aléas climatiques qui touchent cet élevage, certaines familles vivent de l'apiculture. Par ailleurs, cette activité est en interaction avec d'autres activités agricoles. En effet, les revenus tirés de l'apiculture sont généralement réinvestis dans d'autres projets de la famille. L'apiculture est intégrée en général avec d'autres activités agricoles car elle est considérée comme facile et n'est pas coûteuse en termes de temps.

L'abeille est considérée aujourd'hui comme un acteur de développement durable. Ces insectes sont sensibles à la qualité de leur environnement et contribuent à la pollinisation de 80% des espèces de plantes à fleurs et à fruits de notre planète, soit plus de 200 000. Elles jouent un rôle essentiel dans le maintien de notre biodiversité. Selon CATAYS (2016), d'après des études réalisées par l'INRA, 35% de la quantité de notre alimentation et 65% de sa diversité dépendent de la pollinisation par les abeilles.

Il faut savoir qu'il existe une relation étroite entre les abeilles et les écosystèmes dans lesquelles elles survivent. En effet, l'apiculture véhicule derrière elle l'idée de la préservation des ressources naturelles car elle en dépend.

Ce qui nous intéresse par rapport à l'apiculture n'est pas uniquement le fait qu'elle soit une activité génératrice de valeur, mais aussi la recherche d'activités alternatives qui limitent l'exploitation abusive des forêts et qui permettent la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

La vie des ménages des régions rurales et de montagne est centrée essentiellement sur la terre comme moyen d'existence. Ces derniers temps, les parcelles de terrain exploitées par les ruraux deviennent de plus en plus exiguës et n'offrent pas des rendements qui puissent répondre aux besoins fondamentaux des familles. Face aux besoins croissants en argent (frais de santé, éducation) et les risques liés à l'activité agricole, les ménages sont contraints de diversifier leur source de revenus.

L'apiculture et les activités commerciales qui y sont liées trouvent une place importante dans les programmes des politiques publiques, d'autant plus que la tendance actuelle en Algérie est la diversification de la production agricole et l'exportation hors hydrocarbures. Les enjeux auxquels est confrontée la filière apicole en Algérie sont globalement en nombre de deux : l'amélioration du rendement économique des ruches et la sauvegarde et l'amélioration d'un cheptel apicole en bonne santé.

### **1. Problématique**

L'espace rural algérien renferme des potentialités importantes en matière de développement territorial. La liste des produits algériens recensés qui peuvent faire l'objet d'indication géographique comprend 25 produits agroalimentaires (SAHLI, 2009). Vu ces capacités, nous pouvons dire que l'Algérie a accusé un énorme retard ; comparée à ses pays voisins du Maghreb (Tunisie et Maroc) qui sont globalement au même niveau de développement qu'elle.

Le développement de la filière apicole repose sur le rôle des acteurs qu'ils soient publics ou privés à côté des consommateurs qui sont souvent oubliés. Il est donc nécessaire que l'acteur occupe une place centrale dans notre réflexion. Compte tenu de ce qui précède, cette recherche reviendra sur le concept « acteur ».

A partir de ce constat, il s'avère opportun d'analyser la filière apicole à travers le cas des deux wilayas, de Blida et de Tizi-Ouzou. La juxtaposition de ces deux territoires permettra de voir le degré d'implication des acteurs de la filière apicole dans les régions analysées. Le choix de Blida et Tizi-Ouzou est justifié par les caractéristiques géographiques de ces deux territoires. La wilaya de Blida est une wilaya dominée par une plaine tandis que la wilaya de Tizi-Ouzou est caractérisée par un relief accidenté, une montagne.

Dans ce travail nous allons faire une analyse qui va porter sur les types d'acteurs présents dans ces zones, comment ils agissent vis-à-vis de leur ressource et le rôle particulier de chaque acteur. L'analyse de la manière dont les acteurs de la filière miel appréhendent et

utilisent cette ressource revient à l'analyse des stratégies de ces acteurs, aux relations qu'ils tissent entre et avec les autres acteurs de leur environnement.

Dans l'objectif de se différencier, la principale stratégie qu'un territoire doit adopter est l'identification de ce qui est spécifique dans le territoire. Ce que les autres territoires ne peuvent pas avoir. D'après la synthèse réalisée par les spécialistes de l'économie territoriale PECQUEUR (2005) et KEBIR (2006), la ressource territoriale est une construction territoriale qui répond à un processus dans une optique de développement. Elle présente quatre traits. D'abord, une ressource est localisée et positionnée sur un territoire. Ces attributs sont liés à l'histoire du lieu, aux pratiques territoriales du groupe social qui la produit. Ensuite, les attributs de constructibilité et des conflits. Ces derniers s'inscrivent dans la complexité systémique du territoire et des jeux des acteurs.

La question centrale de notre problématique est énoncée comme suit : Quelles sont les stratégies de valorisation mises en œuvre par les acteurs de la filière apicole dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou et dans quelle mesure sont-elles porteuses de dynamiques territoriales ?

Dans le cadre de cette analyse, nous nous interrogeons sur la capacité des acteurs à articuler leurs interventions autour des ressources territoriales. Nous suivrons les stratégies mises en œuvre par les acteurs afin de pouvoir déterminer les conditions dans lesquelles cette filière peut être un vecteur de développement territorial durable.

De cette problématique principale découlent des questions secondaires :

1. Les acteurs de la filière apicole ont-ils conscience de la présence d'une ressource au niveau de leurs territoires ?
2. Quels sont les acteurs impliqués dans la valorisation de la ressource apicole à Blida et Tizi-Ouzou ?
3. Quelles sont les caractéristiques des systèmes de production existants autour de la ressource apicole dans les deux régions ?
4. Quels sont les facteurs de dynamique territoriale dans les deux territoires étudiés ?
5. Quelles sont les contraintes rencontrées par les apiculteurs dans l'exercice de leur activité ?

Notre thèse s'inscrit dans un cadre général qui se caractérise par deux éléments. Le premier élément a trait au lien entre la production et son espace et à la façon avec laquelle est valorisé ce lien. Ce cadre d'analyse explore le lien entre les produits agroalimentaires, la

qualité et l'espace à travers les notions de produit de terroir et de qualité territoriale. Le second élément, quant à lui, s'intéresse à l'approche de développement par le territoire. Ce cadre nous fournit des instruments pour comprendre notre problématique et répondre à nos questionnements à travers les notions de système productif localisé, de territoire et de ressource territoriale.

## **2. Hypothèses de recherche**

L'étude de la filière miel dans les wilayas de Blida et de Tizi-Ouzou s'apparente à l'étude d'un système territorial de production qui exige la compréhension des stratégies des acteurs selon trois niveaux :

- Au niveau individuel, comprendre les motivations et les logiques qui animent chaque exploitation apicole autour de la ressource miel. Aussi, il s'agit de voir dans quelle dynamique elle évolue.
- Au niveau des groupes de producteurs, il est question de comprendre la nature des relations horizontales et de caractériser leurs formes.
- Au niveau de l'ensemble de la filière, il s'agit de comprendre la nature des relations verticales qui existent entre les différents intervenants dans la filière (acteurs privés et publics) et de voir dans quelles dynamiques ils évoluent.

L'objet central de notre recherche est l'activation de la ressource spécifique, notre propos dans ce travail est de caractériser les systèmes apicoles dans les régions étudiées. Pour ce faire, nous avons posé les hypothèses suivantes et qui sont fortement corrélées :

Au niveau individuel, nous pouvons penser et avancer l'hypothèse que la valorisation des ressources apicoles est liée aux stratégies des apiculteurs en matière de production et de commercialisation. Elle dépend aussi des valeurs des apiculteurs et de leurs expériences.

**Hypothèse 1 :** D'un côté, les stratégies et les valeurs (ressources) des apiculteurs ont un effet sur la valorisation de la ressource apicole.

Au niveau collectif, quels sont les facteurs qui favorisent l'activation des ressources apicoles ? Il nous semble que cette question s'attache aux interactions individu /groupe. Nous pouvons donc avancer l'hypothèse que la dynamique du groupe contribue au processus de valorisation des ressources territoriales. Cette dynamique est fortement liée à l'action

collective qui rejoint la question de la coordination des apiculteurs et leur participation. La volonté de mettre en œuvre de nouvelles pratiques peut impulser la réussite des démarches de valorisation.

**Hypothèse 2 :** De l'autre côté, l'efficacité de la filière apicole est tributaire de la coordination des acteurs, dans le sens où les dynamiques collectives facilitent le processus de valorisation de la ressource miel.

De ces deux hypothèses, nous voulons examiner l'impact des stratégies individuelles et collectives sur le processus d'activation des ressources territoriales. Ainsi, les dynamiques collectives peuvent contribuer à la durabilité des exploitations apicoles et celle du développement territorial.

**Hypothèse 3 :** En outre, l'efficacité des stratégies collectives de valorisation des ressources territoriales inscrit le développement territorial dans la durabilité.

L'ensemble de ces hypothèses ont été testées sur les territoires de Blida et de Tizi-Ouzou.

### **3. Objectifs de la recherche**

Les objectifs de notre recherche sont déterminés par l'actualité et la complexité du sujet. Les stratégies des acteurs de la filière apicole seront analysées dans une optique de développement territorial, rural et durable.

L'objectif principal de cette thèse est de comprendre la mise en œuvre territoriale des stratégies des acteurs de la filière miel. Notre travail propose d'analyser les dimensions territoriales des stratégies des acteurs et leurs effets sur la valorisation des ressources territoriales.

Nous pouvons donc énoncer les objectifs suivants :

Objectif 1 : Observer **les acteurs** de la filière apicole, leur typologie ainsi que leur rôle dans le développement territorial.

- Quels sont les acteurs de la filière apicole ?
- Quel est le rôle de chaque acteur ?
- A quelle catégorie appartient chaque acteur ?

Objectif 2 : Repérer **les stratégies** des différents acteurs de la filière apicole.

- Les acteurs de la filière apicole sont-ils conscients de la présence de la ressource sur leur territoire ? Est-ce que le miel représente une richesse à leurs yeux ?
- Quelle est la valeur donnée à la ressource miel ?
- Existe-t-il une démarche projet de valorisation de la ressource miel ?

Objectif 3 : Comprendre **la structuration** de la filière apicole.

- Quels sont les acteurs inscrits dans la démarche de valorisation de la ressource miel ?
- Comment se fait la coordination entre ces acteurs ?
- Quel mode de gouvernance existe-t-il ?
- Quels sont les freins des démarches de valorisation ?

#### **4. Méthodologie de travail**

L'approche méthodologique peut être déclinée en deux phases :

**Une phase de recherche bibliographique et documentaire :** grâce à une revue de la littérature, différents concepts vont être mobilisés au cours de cette recherche, à savoir le concept de ressource territoriale, celui d'acteur, de proximité et de développement territorial. Ces concepts vont être précisés par rapport à la problématique de recherche pour étudier par la suite l'articulation entre eux. Ainsi, la relation de corrélation entre la construction des ressources spécifiques et le développement des territoires sera étudiée. De même que la coordination des acteurs et son effet sur la mobilisation des ressources.

Les travaux sur les effets de la coordination des acteurs, sur l'activation des ressources territoriales ne présentent qu'une partie limitée de la littérature sur le développement territorial. Dans ce sens, il est à démontrer que l'activation des ressources spécifiques locales peut devenir l'outil principal pour l'amélioration des conditions de vie des populations dans les régions démunies. Cette réflexion sera illustrée par une étude de terrain spécifique sur les territoires d'étude, leurs ressources et leurs acteurs.

**Une phase de recherche sur le terrain :** cette seconde phase est effectuée en trois étapes :

➤ Tout d'abord nous avons étudié le cas de deux wilayas de l'Algérie (Blida et Tizi-Ouzou). Après la présentation des caractéristiques démographiques, économiques et sociales de ces deux régions, nous vérifierons l'hypothèse d'activation de ressources spécifiques par les acteurs. Pour ce faire, nous avons examiné l'existence de ressources territoriales et analysé les modes d'articulation des acteurs autour de ces ressources tant au niveau de leur production qu'au niveau de leur valorisation.

➤ Ensuite, nous avons analysé à travers une enquête socioéconomique quantitative et qualitative, les acteurs impliqués, mais aussi les événements et les moments de rencontre autour de la ressource (fêtes, festivals, foires).

➤ Enfin, en vue de collecter des données sur la filière apicole dans les régions étudiées et pour mieux appréhender l'environnement dans lequel évoluent les acteurs que nous avons interrogés, nous avons réalisé des entretiens à l'aide de questionnaires et des entretiens semi-directs avec les différents responsables au niveau des différentes organisations et institutions publiques pour comprendre le fonctionnement de la filière.

## **5. Organisation de la thèse**

Notre thèse portant sur le rôle des acteurs locaux dans la valorisation des ressources territoriales appliquées aux territoires des wilayas de Blida et de Tizi-Ouzou, vise à analyser l'importance de l'action collective dans la spécification des produits d'origine. Nous avons opté pour une structure en quatre chapitres.

Le premier chapitre se focalise sur le cadrage théorique portant sur la présentation des deux piliers de la construction des territoires, à savoir, la ressource territoriale et la coordination des acteurs territoriaux.

La revue de la littérature effectuée dans le deuxième chapitre montre la pertinence de la coordination entre les acteurs pour valoriser les ressources territoriales. L'analyse de cette coordination nous conduit à l'examen de la gouvernance territoriale.

Le troisième chapitre est consacré à la présentation des deux terrains d'étude ainsi qu'à l'exposition de l'environnement lié à la filière apicole à Blida et à Tizi-Ouzou.

Dans le quatrième et dernier chapitre, nous allons apprécier la coordination des acteurs de la filière apicole et son impact sur la valorisation de la ressource territoriale à travers l'étude des stratégies des acteurs de la filière apicole.

# **Chapitre I**

**Le développement rural durable et  
les produits de terroir : Quels liens ?**

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

## **Introduction du chapitre I**

Si l'on examine aujourd'hui la question du développement durable des territoires ruraux, nous devons, en réalité, nous interroger sur la capacité des sociétés rurales à créer de la valeur dans des territoires qui n'offrent pas les mêmes opportunités que les autres espaces. En effet, les espaces ruraux se caractérisent par une faible densité de population et un paysage à couverture végétale prépondérante (forêts, prairies, champs). Ces territoires affrontent des défis majeurs liés essentiellement aux faibles niveaux de développement humain et social et aux fortes dégradations de l'environnement naturel. De même, le problème de la durabilité du développement rural implique son inscription dans la durée, chose qui n'est pas facile avec l'épuisement des ressources naturelles et les problèmes liés à l'environnement.

Dans le débat sur le développement durable des territoires ruraux, la référence à la dimension territoriale est largement présente (BRODHAG cité in REQUIER-DESJARDINS, 2012). La recherche d'un équilibre entre les piliers du développement durable dessine des configurations multiples au niveau institutionnel, culturel et politique (HAMDOUCH, 2010). Le territoire contribue à l'appropriation et à la compréhension des problématiques liées au développement durable.

Ces problématiques se résument autour de trois dimensions : d'abord, les échelles territoriales auxquelles s'applique cette logique de développement durable sont variées. Par conséquent, l'articulation et la cohérence entre ces échelles est difficile notamment en ce qui concerne les politiques publiques. Ensuite ces dynamiques impliquent plusieurs acteurs de différentes natures : pouvoirs publics, entreprises, consommateurs, associations. Enfin, elles adoptent de nouvelles approches et des formes innovantes de développement socioéconomique.

Dans la logique du développement durable des territoires ruraux, la référence au territoire repose sur la gestion des ressources spécifiques. C'est l'idée longtemps défendue par PECQUEUR (2006) et qui se résume dans le fait qu'un développement territorial doit se baser sur des ressources ancrées dans le territoire. Loin de la logique de développement par les avantages comparatifs et la dotation en facteurs de production.

## **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

Les éléments qui peuvent constituer le moteur de développement spécifique à ces territoires ruraux, sont par exemple, un cadre de vie, une ressource naturelle, un patrimoine, un savoir-faire. En sciences économiques et sociales, les ressources sont celles qui ont un prix sur le marché et leur importance est étroitement corrélée à leur valeur (TEDDIF, 2012, 7).

Le présent chapitre sera focalisé sur l'analyse de la notion de territoire et son rapport avec celle de l'espace (section 1). Ensuite, nous allons tenter de faire une autre lecture du territoire à travers la notion de ressource territoriale (section 2). Enfin, nous approfondirons la réflexion sur le territoire en analysant le lien entre le territoire et les produits de terroir (section 3).

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

## **Section 1 : Le territoire, une combinaison de ressources territoriales et dynamiques d'acteurs**

C'est dans un article intitulé « *De l'exténuation à la sublimation : La notion de territoire est-elle encore utile ?* » que PECQUEUR (2009) s'interroge sur la portée de la notion du territoire aujourd'hui. En effet, il pense qu'au moment où les géographes ont épuisé la notion de territoire, les économistes tels que COURLET, FERGUENE et autres trouvent un intérêt à l'exploiter. Loin de ce débat sur l'utilité du territoire dans l'analyse économique, plusieurs auteurs tentent de redonner de la substance à ce terme, tels que, CHALAS (2009), PECQUEUR et ZIMMERMANN (2004), ainsi que l'équipe du GREMI<sup>1</sup> (CAMAGNI et MAILLAT, 2006).

Comme le signale Le MOINE (2006, 115), « *les territoires sont aujourd'hui sur le devant de la scène, pressés de fournir des solutions de développement socio-économique, ou une image cohérente des lieux qu'ils englobent* ». Le terme « territoire » s'est généralisé bien qu'il recouvre une réalité complexe qui reste difficile à saisir. Notre objectif dans la présente section est d'aborder la notion de territoire à travers la revue de la littérature consacrée à ce sujet.

### **1.1. Le territoire, un système complexe**

Afin de comprendre les problématiques énoncées en introduction et qui sont intimement liées au territoire, il nous semble vital de passer en revue certains concepts dans le but de préciser le contenu des mots et leurs usages. Nous allons tout au long de ce travail, faire référence à l'analyse systémique, car ce type d'analyse s'impose dans le cas du territoire. En effet, le territoire est constitué de plusieurs composantes. Celles-ci entretiennent des relations qui ne sont pas toujours explicitées. La systémique qui nous servira à rendre compte de la complexité du terme « territoire » et de sa richesse.

Le système est appréhendé comme un ensemble d'éléments homogènes en interactions (BRUNET et al. 1992). Le territoire ainsi vu, c'est-à-dire en tant que système, nous permettra de comprendre ce qui compose le territoire et comment accompagner au mieux son développement.

---

<sup>1</sup> GREMI : Groupe Européen de Recherches sur les Milieux Innovateurs

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

## **1.1.1. La notion de territoire**

C'est avec le renouveau qui s'est opéré dans l'économie régionale que le territoire a trouvé sa place comme une variable explicative du développement économique. ZIMMERMANN (2008, 106) le confirme en disant : « *À l'origine, le territoire n'a pas d'existence propre au cœur de la théorie économique* ». CLAVAL (2008) explique que dans le courant des années 1970, une rupture de l'économie régionale avec la macroéconomie a fait émerger le local qui a permis par la suite le développement du concept territoire. Souvent, la notion de territoire est utilisée comme synonyme du mot « espace ». Dans les disciplines qui emploient la notion de territoire comme la géographie et l'écologie, le territoire renvoie à une définition d'un ensemble de relations entre une population et un espace. Le système homogène constitué de l'espace et la population qui l'occupe fait que l'on ne peut pas appréhender un élément sans faire référence à l'autre. En écologie, la notion d'écosystème met en relation des espèces vivantes et un espace donné. Alors, dans ce sens, nous pouvons dire que le territoire d'une population d'individus, d'une espèce donnée est l'espace où elle trouve les ressources pour assurer sa propre reproduction. Par analogie, les géographes définissent une relation entre une population humaine et l'espace sur lequel elle vit et se développe.

Etymologiquement, le terme vient du latin « territorius » qui sert à qualifier une zone conquise par l'armée romaine et gouvernée par une autorité militaire (PESQUEUX, 2009, 3).

Pour GUY DI MEO (1998, 100), le concept de territoire réunit deux notions : la notion d'espace de vie (liée aux pratiques) et celle d'espace vécu (liée aux représentations de ces pratiques et d'espace social).

Le territoire est un produit social ayant une dimension matérielle et une autre symbolique. Chaque territoire est constitué d'éléments en interaction dynamique, fonctionnant comme un système économique et spatial ouvert sur l'extérieur. Fortement imbriqué dans son environnement, chaque fragment du territoire participe à des processus généraux se développant à d'autres échelles et en subit les effets. Les régions d'un pays enregistrent ainsi les effets du changement de manière différenciée, ce qui peut accentuer leur marginalité ou, au contraire, leur centralité.

Il n'existe pas de groupe social, ni de société qui ne fasse usage d'un territoire. Tout groupe social vise à assurer son maintien et sa reproduction au fil du temps ; à cet effet, il fait usage d'une « portion de surface terrestre » qu'il transforme, aménage et organise selon ses besoins. « *Appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de*

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

*ses besoins vitaux (...). C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier. (...) [Le territoire] contient d'une part l'idée d'autorité s'exerçant sur une surface dont les limites sont reconnues, d'autre part celle d'utilisation et d'aménagement par un groupe social. » (LE BERRE 1992 : 620-622).*

C'est FERGUENE (2004, 83) qui explique : *« En toute rigueur, on ne doit pas parler du territoire mais des territoires. Au pluriel parce qu'à la différence de la notion d'espace, celle du territoire a un contenu précis, concret [...]. Il s'agit d'une « portion déterminée de l'espace géographique qui a ses caractéristiques propres et qui, de ce fait, n'est réductible à aucune autre ».*

Dans ce qui suit nous allons rendre compte de la complexité de la notion du territoire telle qu'elle est abordée par les chercheurs à travers différentes approches de réflexion.

## **a) Le territoire institutionnalisé**

L'appropriation de l'espace est considérée comme un élément fondamental de la géographie spatiale, voire de la géographie sociale (RIPOLL et VESCHAMBRE, 2004). Lorsqu'un groupe social (ou un individu) signifie que ce groupe (ou individu) le gère et l'aménage, il devient alors un espace d'une identité. La notion d'espace comporte une dimension sociale, culturelle, juridique et même sentimentale. L'espace sur lequel se projette un groupe social conforte le sentiment d'appartenance et d'appropriation.

L'expression « appropriation de l'espace » est polysémique et lourde de sens. Si l'on se réfère à RIPOLL<sup>1</sup>, la notion d'appropriation qui signifie acquisition, prise de possession ou usage exclusif, s'inscrit dans deux registres et recouvre deux sens opposés. Le premier fait référence à la dépossession d'autrui, la confiscation. Le second va dans le sens d'exploration, d'intériorisation et de maîtrise de nouveaux espaces.

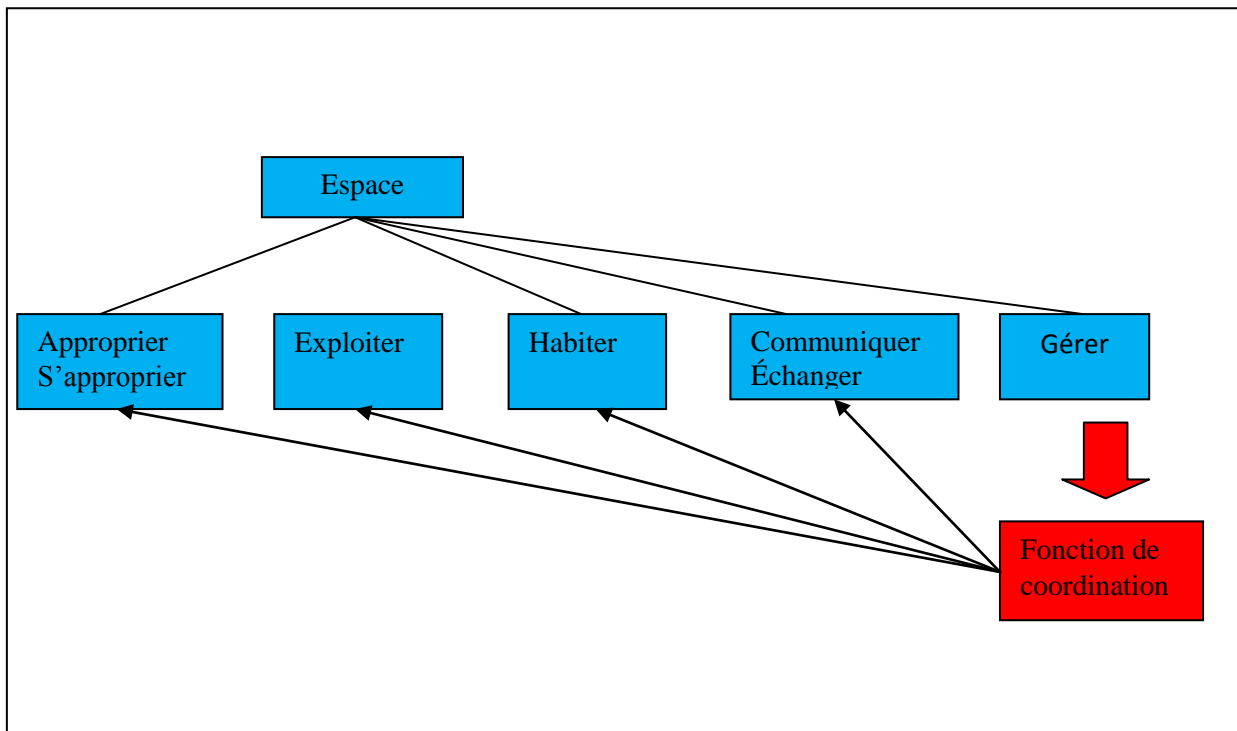
Selon BERNADETTE MERENNE-SCHOUMAKER citée in RIOU, (2011), *« faire du territoire un espace approprié n'est qu'une étape de cinq grands types d'actions majeures que peut produire une société sur l'espace. S'approprier ou approprier, exploiter, habiter (ce qui est finalement une manière particulière d'exploiter l'espace), communiquer et échanger (ce qui découle de la spécialisation des lieux) et gérer. Cette dernière action coordonne en outre toutes les autres ».*

---

<sup>1</sup> <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article602>, consulté le 24/02/2019 à 10h55.

# Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?

Figure n° 01 : Les cinq actions majeures de la société sur l'espace



Source : RIOU, 2011, 37

Il y a quatre domaines des besoins et de l'activité humaine sur la terre : habiter des lieux, se les approprier, les exploiter (mettre en valeur) et spécifier les usages des lieux. Le cinquième est celui de gérer et coordonner. Ces domaines interreliés sont à l'origine de la production de l'espace géographique.

Avant de gérer un espace, un groupe social doit se l'approprier, en faire un lieu de vie afin de pouvoir continuer de se développer.

Un territoire est un espace socialisé, approprié par ses habitants. « *C'est une portion de la surface terrestre que se réserve une collectivité humaine qui l'aménage en fonction de ses besoins* » (LE BERRE, 1992, 1). Cet auteur pense qu'à l'époque moderne, le sens juridique du mot territoire peut être associé aux trois idées suivantes : celle de domination liée au pouvoir, celle d'une aire géographique dominée et celle de limites matérialisées par des frontières. « *Un territoire est un espace socialisé, approprié, organisé, qui a un sens et qui donne du sens à ceux qui y vivent ou qui y exercent des activités, et qui pour ceux qui ne sont pas du lieu, présente une spécificité* » (LARDON, MAUREL, PIVETEAU, 2001, p 49). Les appartenances de l'individu sont multiples : familiales, professionnelles, culturelles. Parmi celles-ci figure l'appartenance spatiale. Cette appropriation marque une limite entre ceux qui sont dedans et ceux qui sont dehors. Elle peut donner au territoire une force de créativité,

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

d'innovation territoriale à travers la coordination des projets territoriaux (PERRET et GAGNON, 2015).

Dans le même ordre d'idée, LE MOINE (2006) signale que nombre de définitions relatives au territoire, ou d'emploi du terme, se fondent sur la notion de propriété et d'administration (qui assure un contrôle, une gestion d'un espace clairement délimité). La distance par rapport à la notion de propriété est alors plus grande. « *Le territoire est un espace d'appartenance des sociétés humaines qui ont tissé avec lui les liens vitaux, symboliques et affectifs* » (CAMBREZY, BONNEMAISON, QUINTY-BOURGOIS, 2000, 1).

La relation à l'espace par l'appropriation est une réponse à des besoins. L'Etat-nation en est alors un des exemples et « *l'apparence fait le paysage et l'appartenance fait le territoire* » (BENKO cité par PECQUEUR, 2009, p49). Un des premiers signes de cette construction qui met en action une dynamique des acteurs sociaux sur un espace, c'est le fait qu'un territoire pour exister, doit être nommé. Une fois identifié, un territoire sert de puissant référent dans la formation de l'identité individuelle et sociale en se posant comme l'un des piliers structurants de ces identités, les autres étant sans doute les référents familiaux et professionnels.

L'entrée par l'appropriation révèle des inégalités dans l'accès, l'occupation et l'usage de l'espace.

## **b) Le territoire espace vécu**

La notion d'espace vécu a vu le jour en géographie pour plus d'intégration de l'homme dans son espace (CHEVALIER, 1974). Elle fait référence à l'usage de l'espace dans les différentes activités de ce dernier. La portée de cette notion existe dans le fait qu'elle nous livre des critères précis pour délimiter les sous-espaces d'un espace global.

L'espace-vécu est celui des acteurs économiques (SAMSON, 2004). C'est LEFEBVRE (1974) cité in (BOUDREAU, 2004, 111) qui distingue trois types d'espaces. D'abord, l'espace vécu qui correspond à l'espace du quotidien des pratiques et des identités. En outre, l'espace conçu qui est un espace rationalisé de la planification étatique et du règne technico-organisationnel. Enfin, L'espace perçu, celui de la culture et des pratiques sociales qui sert de médiateur entre l'espace vécu et l'espace conçu.

L'espace vécu fait référence à plusieurs éléments interreliés qui s'inscrivent dans l'espace et qui constituent un tout homogène qui sont :

- Le milieu physique (climat, végétation, eaux, sols),
- Les activités économiques (agriculture, pêche, commerce),

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

- Les activités socioculturelles (organisation politique, groupes sociaux, solidarités).

A travers les éléments de cette définition, la notion d'espace vécu nous donne de multitudes de possibilités de délimitation des sous-espaces comme les régions et les aires territoriales.

## **c) Le territoire coconstruit**

Le territoire comme espace de coordination des acteurs et de lectures des dynamiques économiques. Un territoire ne doit pas être compris à travers sa dimension physique qui fait référence à l'espace dans lequel se déroule l'activité économique. Il faut intégrer sa composante sociale qui permet de saisir le territoire comme une construction à travers un ensemble de relations. Nous nous situons alors dans ce que GROSSETTI (1997, 3) décrit comme « *les espaces construits sont des transformations de l'espace physique préexistant, conservant comme fondement le cadre matériel des interactions et des échanges* ».

« *Le territoire est plus qu'un réseau, c'est la constitution d'un espace abstrait de coopération entre différents acteurs avec un ancrage géographique pour engendrer des ressources particulières et des solutions inédites* » (PECQUEUR, 2000, p 15). L'espace est un objet de mémoire composé du nom de cet espace, de ses limites physiques, de son histoire, de son patrimoine, de modes de vie, de personnes, des coordinations précédentes.

Dans ce travail, le territoire est considéré comme un construit de groupes d'acteurs utilisant les ressources territoriales d'un espace déterminé. Cet ensemble forme un système global et chaque groupe d'acteurs forme à son tour, un sous-système. Ce construit est en perpétuelle évolution et recherche de stabilité.

En résumé, comme nous l'avons constaté plus haut, le territoire est un système complexe. COURLET (2008) synthétise le concept territoire en disant : « *Il est entendu comme le lieu de relations particulières entre de nombreux acteurs ; il doit alors être appréhendé sous différentes dimensions* ». Le territoire désigne en effet, à la fois :

- Un ensemble de facteurs aussi bien matériels qu'immatériels, qui, grâce à l'élément de proximité, permet un certain nombre d'avantages. Ceux-ci s'expriment souvent dans la théorie économique par les économies externes et la diminution des coûts de transaction ;
- Un système de relations économiques et sociales qui contribue à la constitution de ce que certains appellent le capital relationnel ou social ;

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

– Un système de gouvernance local, qui rassemble une collectivité, un ensemble d'acteurs privés et un système d'administrations publiques locales.

Nous pouvons résumer de ce qui vient d'être présenté que le territoire est un ordre projeté sur un espace géographique (VULBEAU, 2013).

Après avoir vu en détail ce que cache le mot territoire comme réalités propres aux sociétés et leurs évolutions, nous allons passer aux formes connues en économie territoriale de cette variable intéressante. L'appropriation des territoires qui renvoie souvent aux domaines de décisions concernant la gestion et l'aménagement des territoires. Cette appropriation des territoires par les acteurs aboutit assez souvent à des configurations qui ne sont pas les mêmes pour tous les groupes sociaux.

## **1.1.2. Les différentes configurations territoriales**

De nouveaux territoires sont apparus en réponse aux transformations connues en économie avec le phénomène de la globalisation. Les clusters, les districts industriels, les systèmes productifs localisés, les milieux innovateurs et les technopôles, sont les aspects d'un réajustement du rapport de l'économie à l'espace entre le local et le global (PECQUEUR, 2007). L'analyse des configurations territoriales permet de saisir le lien existant entre les entreprises et le territoire et les avantages que génère la proximité. « *Elles reposent sur la notion d'externalité formalisée par Alfred Marshall, qui montre que les économies d'échelles peuvent provenir d'effets externes générés par le contexte productif (l'Histoire, la culture, etc.)* » (PERRET, 2015, 3). Le paradoxe du retour au local au moment où le monde devient global a incité de nombreux chercheurs à analyser ces nouvelles réalités complexes.

Alors, plusieurs travaux adoptant une vision active de l'espace ont vu le jour. Cette vision met le territoire au centre des décisions économiques ayant des répercussions sur les agents économiques dans le but de les attirer. C'est la problématique de la concurrence des territoires. L'espace n'est pas seulement un cadre de localisation des agents économiques, mais aussi le cadre d'émergence d'un acteur particulier, le territoire.

### **a) Le district industriel**

C'est autour du district industriel que la réflexion sur les relations entre dynamiques industrielles et territoriales s'est cristallisée. Le concept de district industriel trouve son origine dans deux sources complémentaires : l'une issue des relectures des travaux d'Alfred MARSHALL (1920) sur les faits industriels et l'autre issue des travaux sur les processus d'industrialisation en Italie. A travers la définition de FOURCADE (1993, 102), pour qui, un

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

district industriel est un ensemble de petites unités liées par des relations d'échanges productifs, spécialisées dans une activité industrielle donnée et localisées sur un territoire délimité. La notion de district industriel implique donc trois éléments.

D'abord, la concentration d'un nombre important de petites et moyennes entreprises sur un territoire donné. En outre, la spécialisation de ces firmes dans une production. Enfin, l'existence de relations de coordination entre ces entreprises qui leur permettent une production à grande échelle.

L'ensemble des réflexions menées sur les agglomérations d'entreprises font ressortir deux variables : les économies externes et l'atmosphère industrielle.

L'actualisation de la conception de Marshall du district industriel a été réalisée par des auteurs italiens comme BAGNASCO (1990) et BECATTINI (1991) à partir de l'analyse de la troisième Italie<sup>1</sup>.

## **a. 1. L'analyse de MARSHALL**

Les idées d'A. MARSHALL à partir de 1890, sont sûrement les plus inspiratrices pour les courants futurs. Ses travaux continuent de servir de base conceptuelle pour l'analyse des systèmes de petites entreprises. Marshall est le premier à examiner le concept d'économies d'agglomération. Selon lui, il existe deux possibilités d'organisation industrielle. *« D'une part, sous le commandement unique de la division technique du travail intégré au sein d'une grande entreprise. D'autre part la coordination, par le marché et par le face-à-face (la réciprocité), d'une division sociale du travail désintégré entre des firmes plus petites spécialisées dans de grands segments du processus productif »* (BENKO et al. cité in PECQUEUR, 1996, p 120). Il observe qu'un nombre de petites entreprises pouvaient être aussi concurrentielles que les grandes entreprises. Il fournit alors une explication à ces agglomérations en avançant l'hypothèse des économies d'échelle externes liées à la proximité.

Les structures économiques analysées par MARSHALL se présentent globalement comme un ensemble de firmes de petite taille qui se concentrent sur une aire géographique et fortement spécialisées dans une industrie donnée. Pour cet auteur, l'agglomération se réalise au départ grâce à l'existence d'un avantage comparatif comme les ressources naturelles et la

---

<sup>1</sup> Troisième Italie est une expression utilisée par BAGNASCO pour désigner à la fin des années 1970, la partie de l'Italie qui s'étend de la Toscane à l'Ouest aux confins de l'Autriche et de la Slovénie au Nord-est. Ce territoire constitue un modèle propice à l'étude problématisée du rapport entre territoires et entreprises. En effet, par cette expression devenue emblématique, Bagnasco désigne le foyer d'une organisation de petites entreprises spécialisées en « districts industriels » à même d'expliquer des bilans économiques positifs pour la région.

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

facilité de commination. Ensuite, installée pour une longue période dans une localité, la pérennité d'une industrie dépend des économies externes qu'elle est capable de produire.

La concentration géographique des entreprises d'un district permet de bénéficier d'un ensemble d'économies externes. Par exemple ces entreprises peuvent tirer avantage d'avoir accès à des biens intermédiaires et des services spécialisés à moindre coût, à une main-d'œuvre spécialisée et qualifiée, et à un réservoir de connaissances techniques communes reposant sur l'apprentissage collectif et le partage des informations.

## **a.2. L'analyse de BECATTINI**

Un siècle plus tard, c'est avec BECATTINI (1977) que le concept de district industriel trouve son actualisation en réintroduisant les concepts de MARSHALL dans ses analyses sur la troisième Italie vers les années 1970. Il remarque que les entreprises étudiées sont concurrentes sur les prix, mais elles restent très coopératives concernant la diffusion des techniques de production. Ce comportement lui rappelle le district décrit par Marshall.

A travers la définition de BECATTINI, pour qui le district industriel est « *une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnements, comme par exemple les villes manufacturières, il tend à y avoir osmose parfaite entre communauté locale et entreprises* » (BECATTINI cité in BENKO et LIPEITZ, 1992, p 36-37), on voit apparaître l'idée que dès qu'un groupe d'entreprises occupent un territoire donné à côté d'une communauté d'individus, il y aura inévitablement une interaction entre eux.

Dans son analyse, BECATTINI relève les traits de la configuration économique des ensembles d'entreprises et ceux qui sont liés au fonctionnement de la collectivité locale. Ce qui permet de caractériser cette communauté locale, ce n'est pas l'appartenance des individus à un ensemble d'entreprises, c'est plutôt un ensemble de valeurs partagées. « *Son trait le plus marquant est son système de valeurs et de pensée relativement homogène, expression d'une certaine éthique de travail et de l'activité, de la famille, de la réciprocité, du changement, qui conditionnent en quelque sorte les principaux aspects de la vie* (BECATTINI, ibid. p 37) ». C'est grâce à ce système que les conflits sont résolus à l'intérieur de la communauté locale.

## **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

Un autre élément de la définition du district industriel selon cet auteur est la population qui le compose. « Elle ne correspond pas à une multiplicité fortuite d'entreprises. Chacune des nombreuses entreprises qui constituent cette population a tendance à se spécialiser dans une seule, ou quelques-unes seulement, des phases des processus productifs spécifiques au district. Le terme localisation ne signifie pas la concentration accidentelle de plusieurs processus productifs attirés au même endroit par des facteurs propres à la région. Les entreprises s'enracinent au contraire dans le territoire et il n'est pas possible de conceptualiser ce phénomène sans tenir compte de son évolution historique (BECATTINI, ibid. p 39) ».

Les entreprises du district présentent des caractéristiques spécifiques. Elles appartiennent généralement à la même branche industrielle, mais celle-ci doit être entendue au sens large. Dans les études sur les districts industriels, l'expression « branche textile » englobe également les machines et les produits chimiques nécessaires à l'industrie textile, ainsi que toutes les activités de services dont elle ne peut se passer. A ce sujet, Marshall distinguait entre industrie principale et industrie auxiliaire. Pour que l'osmose totale entre les activités de production et celles de la vie quotidienne ait lieu, il faut que la branche soit suffisamment diversifiée pour offrir des emplois à toutes les catégories de la population (hommes, femmes, adultes et personnes âgées).

Outre ces éléments, bon nombre de caractères (les ressources humaines, le marché, la concurrence et solidarité entre les entreprises du district) ont permis à cet auteur de définir le district industriel. Mais le fondement de l'économie du district pour BECATTINI réside dans les économies externes d'agglomérations ancrées territorialement.

Selon GROSSETI (2004), la référence aux normes sociales dans les travaux sur les districts industriels renvoie aux réseaux sociaux ou aux relations créées entre les individus qui travaillent dans les entreprises des districts.

Le district apparaît donc comme une organisation territoriale originale dans laquelle les relations formelles ou informelles entre ses entreprises sont régies par un système socioculturel qui structure le district. Le district industriel est une approche essentiellement géographique et identitaire.

MARSHALL et BECATTINI ont en commun l'idée que la concentration d'un nombre important de petites entreprises spécialisées sur un territoire donné génère des effets

## **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

d'agglomération. Au moment où MARSHALL focalise son analyse sur le système des entreprises, BECATTINI se concentre sur son fonctionnement à travers la communauté locale. La notion d'atmosphère industrielle est au centre du glissement qui s'opère entre les deux auteurs. Chez MARSHALL, elle désigne exclusivement l'accumulation du savoir-faire à l'échelle locale ; en revanche chez BECATTINI, elle revêt un caractère social et ce dernier l'interprète comme un ensemble de conditions nécessaires à la cohésion sociale.

### **b) Le Système productif localisé et milieux innovateurs**

Le système productif localisé (SPL) est considéré comme un outil important pour appréhender la logique de développement d'un tissu local de PME. COURLET (2001) considère qu'il est un concept stabilisé et repose sur de nombreux travaux. Le SPL est un phénomène mondial, il met l'accent sur la production de valeurs.

Autrement, c'est la création des avantages comparatifs durables dans une économie mondialisée au sein du tissu local. Ces valeurs sont à rechercher dans le tissu local car elles proviennent de la concentration de compétences, de savoirs, d'institutions et de concurrents. Pour PERROUX (DATAR, 1999, p 10), il représente « *la communauté active de régulation de décisions, permettant une intervention dans la localisation, la création et la répartition des ressources* ».

La notion de SPL est empruntée à l'économie industrielle. Elle peut être définie comme « *un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, de service, centres de recherches et de formation, interfaces, etc.) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus au moins forte* » (COURLET, 2002, 31). Le SPL est identifié par la DATAR (1999, p 11) à partir de cinq éléments :

- L'existence d'une forte concentration de PME ;
- L'appartenance des PME à un secteur, à un couple produit/marché. Dans ce dernier, on est en présence d'un ensemble de produits qui vont évoluer dans le temps, où les capacités d'innovation et d'adaptation sont au maximum et les risques moindres que dans le cas d'une spécialisation sur une mono-activité ;
- L'existence de relations interentreprises fortes ;
- L'accès à un ensemble de services marchands ou non marchands afin que les entreprises acquièrent un avantage à être dans ce système ;
- L'idée d'une culture forte.

## **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

« Les SPL représentent donc des organisations productives, caractérisées par un ancrage territorial : leur analyse vise à souligner l'existence de synergies fondées sur la double proximité fonctionnelle et spatiale » (FOURCADE, 2006,184). Pour ZIMMERMANN (2002), « les grappes industrielles constituent la configuration qui attirent plus d'attention ces dernières années en tant que nouvelle forme concentration spatiale des acteurs et des entreprises ».

L'apport de cette approche est considérable mais elle présente cependant des limites. La critique adressée à cette conception émane essentiellement de la théorie régulationniste (TOUZRI, 2007). Même si cette approche tente de définir un lien entre les acteurs sociaux et le tissu productif sous forme d'une osmose entre l'entreprise et la communauté locale, elle reste fortement marchande. En outre, elle s'inscrit dans une logique productiviste et de compétitivité des territoires.

Une autre tentative de compréhension des phénomènes d'agglomération industrielle réside dans les travaux du GREMI sur les milieux innovateurs. La conception des milieux innovateurs intègre le territoire comme facteur favorisant l'appréhension des changements structurels (QUERE et LONGHI, 1993).

Contrairement aux théories relatives aux districts industriels, celles qui traitent des systèmes productifs localisés et des milieux innovateurs ne se limitent pas à un seul secteur (Diane-Gabrielle TREMBLAY, 2012, 3). En outre, les SPL soulignent l'importance des relations pour une meilleure circulation de l'information, ce qui a comme effet direct d'encourager l'innovation. Il est de même, lorsqu'il s'agit de l'innovation des milieux innovateurs.

En effet, la théorie des milieux innovateurs développée par les chercheurs du GREMI, met l'accent sur l'aspect socioculturel plutôt que sur les compétences, bien que les compétences et la main-d'œuvre apparaissent comme prépondérantes pour le développement des milieux innovateurs dans des territoires spécifiques (TREMBLAY, 2012). Ces théories suggèrent que ces régions sont des actrices dynamiques et non pas des réceptrices passives de l'activité économique, et que la proximité intensive des intervenants accroît leur capacité d'apprentissage et donc les possibilités d'innovation (VELTZ, 1996).

Cependant, la théorie des milieux innovateurs du GREMI met l'accent sur les facteurs socioculturels et elle a connu davantage de succès dans l'espace européen et francophone, alors que les *clusters* focalisent sur les dimensions technologiques et la performance, dans les

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

études anglo-saxonnes. De plus, le souci de développer une typologie de la gouvernance et de la proximité est plus présent chez les auteurs européens et francophones, alors que la gouvernance et la proximité sont généralement considérées comme les bases institutionnelles et organisationnelles des grappes industrielles (cf. GERTLER et WOLFE, 2005).

## **c) Le système agroalimentaire localisé**

L'approche par les systèmes agroalimentaires localisés vise à apporter des éléments de réponse à la question suivante : Les activités agroalimentaires sont-elles capables de susciter des dynamiques particulières fondées sur des relations entre la dimension industrielle et spatiale des systèmes productifs ?

A partir des années 1990, l'industrie agroalimentaire est apparue comme le meilleur moyen pour les régions défavorisées de faire face à la pauvreté. Par sa capacité d'améliorer les conditions de vie des petits producteurs par l'augmentation de leurs revenus et la création d'emplois.

La concentration des entreprises géographiquement et leur organisation autour des ressources territoriales communes a conduit à l'apparition des systèmes agroalimentaires localisés. C'est un modèle de développement considéré comme innovant par le fort ancrage territorial des petites entreprises, par des savoir-faire locaux, des réseaux sociaux et une capacité des acteurs à activer collectivement des ressources spécifiques.

Les auteurs MUCHNICK et De SAINTE MARIE, dans leur ouvrage intitulé « *Le temps des Syal : techniques, vivres et territoires* », expliquent que le concept système agroalimentaire localisé est apparu en 1996 et qu'il désigne « *des organisations de production et de service (unités d'exploitation agricoles, entreprises agroalimentaires, entreprises commerciales, entreprises de restauration...) associées par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique. Le milieu, les produits, les hommes, leurs institutions, leurs savoir-faire, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations se combinent dans un territoire pour produire une forme d'organisation agroalimentaire à une échelle spatiale donnée* » (p13). Cette définition est appliquée à plusieurs cas étudiés en France.

Cette configuration territoriale spécifique semble fonctionner parfaitement dans l'agro-industrie qui s'appuie sur des valeurs porteuses comme la coopération et la

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

collaboration. Il faut souligner la parenté des débats sur les systèmes productifs localisés et ceux sur les SPL (REQUIER-DESJARDINS, 2007).

Ce concept a été très rapidement approprié par la communauté scientifique et a suscité l'intérêt sur plus d'un plan. Cette appropriation est justifiée par les enjeux renouvelés auxquels les productions agricoles doivent répondre tant sur le plan environnemental et socioéconomique qu'alimentaire. Les analyses sur les systèmes productifs localisés sont au croisement des analyses territoriales et celles dites de filières.

En effet, le monde agricole est confronté à plusieurs problèmes :

- La remise en cause du paradigme productiviste qui était axé sur l'augmentation de la production et la productivité des terres et de la main-d'œuvre ;
- L'évolution des sociétés rurales qui placent la préservation de l'environnement au centre de leurs préoccupations (biodiversité, climats, paysage, ressources naturelles) ;
- La remise en cause par le mode de consommation du paradigme de standardisation. Dans un contexte où les produits se banalisent, les consommateurs s'orientent vers des produits à forte densité culturelle qui donne un sens à l'acte de consommation.

Le système productif localisé, écrit COURLET (2001), « *cherche à englober le territoire, la production agricole et l'alimentation dans le même concept. Encore, ce terme reprend la réalité du fonctionnement d'un système. Il conduit à s'intéresser aux relations qui existent entre l'identité alimentaire et les techniques productives ainsi qu'à la gestion des ressources territoriales (biodiversité, races locales, savoirs) en se basant sur la qualification des produits. Le SYAL est un objet de recherche complexe et non stabilisé* ».

Pour comprendre les systèmes agroalimentaires localisés, il faut comprendre comment s'articulent la production et la consommation ainsi que la nature des dynamiques rurales et urbaines. Plus loin encore, il faut comprendre comment se constituent les compétences productives, les traditions productives sur un territoire, la localisation des activités, l'enracinement des produits, des savoir-faire d'une société sur un milieu physique donné.

En résumé, les systèmes productifs localisés sont confrontés à une diversité de situations, depuis les produits destinés aux marchés locaux, jusqu'aux produits destinés à l'exportation, aux produits enracinés dans l'Histoire et participant à la valorisation des ressources spécifiques et la création de dynamiques territoriales.

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

Ces études ont engendré plusieurs concepts. La complexité et la variété des situations territoriales combinées aux particularités territoriales rendent la définition de ces configurations difficile. Toutefois, nous allons dans la présente section nous focaliser sur les éléments qui nous permettent de repérer ces configurations.

Pour conclure avec cette revue de littérature concernant les configurations territoriales, nous pouvons signaler en premier qu'elle n'est pas exhaustive. Nous avons présenté les configurations qui sont plutôt anciennes comme le district industriel, puis le SPL comme une suite de l'analyse et une généralisation. Il est plusieurs appellations qui renvoient aux mêmes concepts à savoir : grappes industrielles, clusters, pôles d'excellence, pôles de compétitivité et autres. Cette diversité conceptuelle est expliquée par le fait qu'il n'existe pas de modèle universel de concentration industrielle. Il existe autant de configurations territoriales qu'il y a de spécificités locales (BINKO et al. 1996).

Nous avons voulu axer notre analyse sur l'idée de la pertinence du territoire comme unité d'analyse du développement économique et qui a été défendue par plusieurs auteurs à travers de nombreuses approches. Le territoire est considéré comme une variable légitime en économie s'il apparaît comme le produit d'un processus économique (REQUIERS-DESJARDINS, 2009) à condition que ce processus soit accompagné d'une reconnaissance des identités et de leur patrimonialisation.

## **1.2. La ressource territoriale : un outil d'analyse de développement rural durable**

Le second point fort de l'approche territoriale de développement est celui de la valorisation des ressources propres au territoire. Elle a ouvert des chantiers de recherches sur les modalités de spécification et d'innovation territoriale. Sachant que les ressources couvrent des dimensions multiples naturelles, culturelles, économiques, financières et même environnementales, les tenants de cette approche mettent l'accent sur le rôle des acteurs et leur capacité à enclencher un processus de valorisation de ce qui existe sur le territoire comme ressource. Dans ce sens, il revient à penser que les ressources territoriales peuvent être à l'origine des dynamiques territoriales de développement.

Notre réflexion sur le développement rural durable nous conduit à questionner ce qui peut servir de base à une offre territoriale particulière par rapport à une offre générique. En amont de la production, la réponse à cette question se situe au niveau des facteurs de différenciation des ressources mobilisables. Dans cette section nous nous interrogeons sur la différence entre les ressources définies dans la version traditionnelle économique et les

# *Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?*

ressources territoriales construites. Quels sont les processus qui sont à l'origine de la spécification des ressources territoriales ?

## **1.2.1. La notion de ressource territoriale**

Traditionnellement, les ressources servent à la satisfaction des besoins ou à la production de biens. Toute ressource devient richesse dès lors qu'elle est intégrée dans l'activité économique (BETHEMONT, 1987). Dans le dictionnaire Larousse, il est dit que la ressource est l'ensemble de moyens et de matériels dont on a recours pour une action, une production [...] Elle est précisée en lui additionnant un adjectif : ressource naturelle, intellectuelle, humaine [...] On peut alors se demander sur ce qui fait que toute chose peut être considérée comme ressource selon un contexte donné, elle est donc relative (THERY, BRUNET et FERRAS, 1992).

La ressource territoriale telle qu'elle est formalisée par KEBIR, NAHRATH et GERBER (2014), correspond à un processus de mise en relation entre un « objet » - soit des éléments matériels ou immatériels de l'environnement naturel et/ou humain (matières premières d'origine naturelle telles que eau, sol, forêt, minéral), construit (infrastructure) ou social et culturel (savoir-faire, connaissance) et « un système de production » économique, culturel ou écologique produisant des biens et des éco (services) permettant de satisfaire des besoins plus ou moins vitaux des êtres humains, ou d'autres types d'êtres vivants (dans le cas des services éco-systémiques).

Ce sont les économistes néoclassiques qui considèrent la ressource comme donnée, un stock fini et statique (KEBIR, 2006). Il s'agit des ressources naturelles, en distinguant les ressources périssables et les ressources renouvelables. Dans cet ordre d'idées, une grande importance a été accordée aux richesses du sol et du sous-sol. Ce qui fait que plus l'espace est étendu, plus il peut recéler plus de richesses, donc plus le pays sera puissant. Basée sur les facteurs (terre, travail et capital), cette approche est aujourd'hui considérée comme insuffisante pour expliquer les dynamiques territoriales. Cette vision stipule que les ressources existent indépendamment du processus de production. Par conséquent, elles sont exogènes à l'activité économique. Le problème posé dans cette conception est celui de la meilleure allocation des ressources jugées comme données et donc rares.

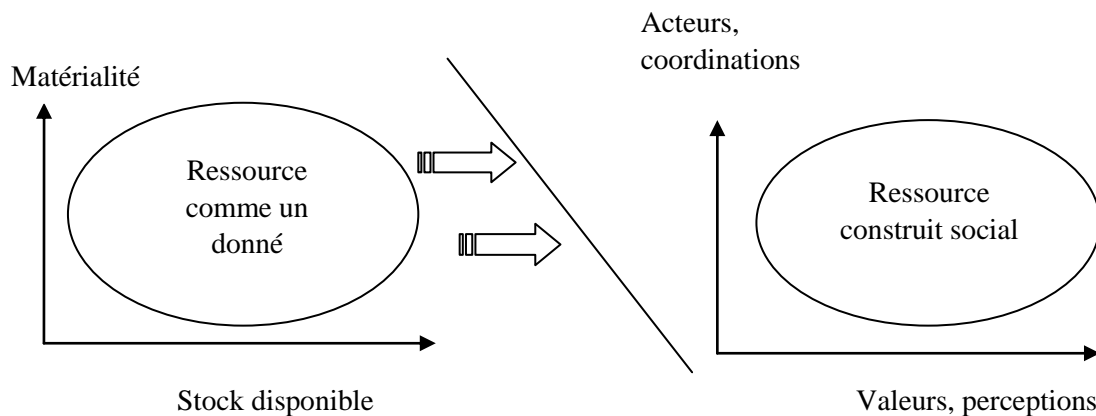
En suivant cette conception traditionnelle de la ressource, c'est-à-dire la ressource est une donnée, beaucoup de territoires se trouveront dépourvus de moyens et de capacités pour se développer. Or, ce n'est pas le cas, les expériences de certaines régions comme le Japon,

## Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?

nous apprennent qu'une dynamique économique peut être stimulée à travers la valorisation des relations entre des acteurs et des ressources propres à elles.

L'approche territoriale reconnaît le caractère individuel de chaque territoire. De là, un territoire est occupé par un groupe social qui s'approprie un certain nombre de ressources qu'il combine pour un développement territorial. Cette approche tente alors de sortir de la vision marchande de la ressource pour aller vers une vision constructive de celle-ci.

**Figure N° 02 : La conception de la ressource.**



Source : CERAMAC, 2009

Le passage de l'approche stock à l'approche relationnelle située a émergé plusieurs objets en tant que tel. Par exemple, le climat, le paysage et l'eau sont désormais considérés comme des ressources. Les raisons avancées par les auteurs et qui expliquent ce changement conceptuel de la notion de ressource sont nombreuses.

D'abord, sur le plan économique, PECQUEUR avance que c'est le modèle économique post-fordiste qui a contribué à l'émergence du fait territorial. En outre, sur le plan social, les identités locales se sont transformées en ressources spécifiques pour contourner le fait global qui entraîne une homogénéisation dans les modes de production et de consommation. Enfin, le développement aujourd'hui doit répondre à plus d'équité sociale et de préservation des ressources naturelles.

Dans ce qui suit nous allons présenter la conception de la ressource vue par les institutionnalistes (AYRES, 1943 ; ZIMMERMANN, 1951 ; HUNKER, 1964 ; DE GREGORI, 1987).

# Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?

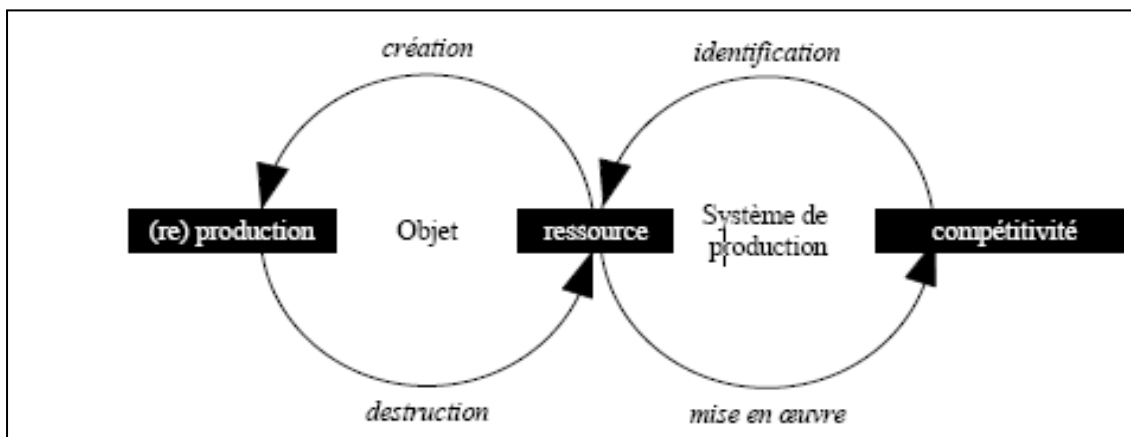
## a) La ressource territoriale : un rapport objet/système de production

Dans une approche institutionnelle et territoriale de la ressource, KEBIR (2006) nous présente la ressource comme un processus relationnel entre un objet et un système de production. Pour elle, l'objet fait référence à une chose ou à un système qui a son existence propre indépendamment de l'utilité marchande.

La relation objet/système de production se concrétise dès qu'une intention de produire est centrée sur un objet qui peut être des matières premières, des savoir-faire ou autre. Les ressources sont des construits sociaux et dépendent d'un couplage d'un objet et un système de production. La transformation de l'objet est tributaire de l'existence d'un système de production.

La ressource connaît des processus de création (aménagement, entretien) et de destruction (oubli, érosion, abandon). C'est la logique de reproduction qui prévaut dans cette conception de la ressource. C'est la manière dont interagissent l'objet et le système de production dans le temps. Soit ils se renforcent, soit ils s'affaiblissent. La figure qui suit nous présente la nature de la relation qui existe entre l'objet et le système de production.

**Figure N° 03 : La ressource et son organisation.**



Source : NAHRATH et GERBER (2014, 6).

Dans cette analyse, KEBIR et CREVOISIER (2004 a) identifient quatre situations de la ressource selon que l'une ou l'autre de ses composantes influence l'autre. Ils distinguent la dynamique de croissance renouvelable, d'érosion et /ou d'épuisement et la dynamique de mise en valeur et de pénurie.

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

## **a.1) La dynamique entraînée par le système de production**

La ressource suit une dynamique de croissance renouvelable quand le système de production entraîne l'objet vers le positif. Le système de production organise la ressource et assure sa reproduction. Les ressources utilisées par le système sont clairement définies. C'est le cas d'un investissement dans une nouvelle filière ou la rénovation d'un patrimoine.

Dans le cas inverse, le système n'arrive pas à assurer le renouvellement de la ressource, le système de production tire alors l'objet dans le négatif. Ceci est appelé dynamique d'érosion, où l'objet est épuisé ou même détruit. Les objets issus de cette dynamique peuvent avoir une valeur extra-économique à condition qu'ils s'insèrent dans le patrimoine ou l'héritage culturel. Autrement, ils seront abandonnés et oubliés.

## **a.2) La dynamique entraînée par l'objet**

Dans la dynamique de mise en valeur de l'objet, la ressource affecte positivement le système de production. Le système de production dans ce cas se fonde sur la valorisation de l'objet. Cette dynamique peut être à l'origine d'innovation. L'objet peut entraîner négativement le système de production. L'objet vient à manquer jusqu'au point de limiter ou empêcher la production. C'est la dynamique de pénurie. Elle peut être le résultat d'une phase d'érosion et d'épuisement de la ressource. Cette situation est instable car elle peut ramener l'abandon de l'activité.

## **b) La ressource territoriale : une combinaison territoire produit/territoire patrimoine**

Dans ce point nous passons à une autre manière de présenter la ressource territoriale. En effet, elle est perçue par certains auteurs comme un outil potentiel de développement durable du territoire.

Pour GROUNOUILLET (2015), la réflexion qui a conduit à la ressource territoriale est la conception du territoire à la fois comme produit de consommation et de patrimoine. Le croisement de ces deux visions constitue la ressource. Le point de vue de l'auteur est que le territoire peut être assimilé à un produit de consommation comme tous les autres produits.

Le développement actuel des sociétés fait qu'elles doivent répondre à des besoins qui grandissent par la consommation de leur espace qui lui ne grandit pas. Le territoire présente toutes les caractéristiques d'un produit. Il revêt des particularités physiques (sa géographie, sa culture, ses projets). Il est identifiable à travers un nom administratif ou usuel. En outre, le territoire présente une image et un packaging et peut faire l'objet d'un marketing. Aussi, il

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

peut garantir (garantie d'un niveau de vie par exemple) et offrir des services (financement, conseils techniques).

Cette notion de « territoire produit » appelle celle de « territoire patrimoine », c'est logique car, le produit est fabriqué par une entreprise, consommé individuellement puis jeté, par contre le patrimoine se construit dans le temps et transmis de génération en génération.

Le patrimoine est une construction sociale du territoire. La nature, le paysage peuvent ainsi devenir un patrimoine (PAYRACHE-GADEAU et al., 2010). Le terme patrimoine signifie « héritage », ce que l'on hérite, généralement de la famille. Cette définition convient au territoire étant un espace qu'on hérite de génération en génération. Le patrimoine peut être une valeur patrimoniale pour ses qualités culturelles, sociales et historiques.

A travers la fusion des visions territoire produit et territoire patrimoine, la ressource territoriale permet le développement territorial par la consolidation des savoir-faire et des modes de valorisation (GRENOUILLET, 2010, p. 207). Le territoire possédant certaines caractéristiques propres, devient ainsi la ressource de son propre développement (GUMUCHIAN, 2007). Ainsi, les caractéristiques de la ressource territoriale sont de trois ordres : les ressources matérielles ou idéelles (valeurs, potentiel, symboles), un territoire et des hommes. En final, il est clair que la ressource renferme une dimension territoriale propre à elle du moment qu'elle renvoie systématiquement à un espace temps.

## **1.2.2. Typologie de ressources territoriales**

La typologie des ressources territoriales que nous allons présenter dans ce point peuvent se regrouper dans une logique dynamique des ressources territoriales. C'est-à-dire, leur création et renouvellement dans le milieu dans lequel elles se trouvent.

### **a) La distinction ressource/actif**

C'est PECQUEUR et COLLETIS (1999) qui désignent les facteurs de concurrence spatiale en distinguant les ressources et actifs qu'ils soient génériques ou spécifiques. Ils parlent de ressources génériques (valeur indépendante de l'activité de production) et des actifs spécifiques. Les ressources peuvent être spécifiées de biens et services difficilement transférables hors territoire. Plus le transfert est difficile, plus le territoire est compétitif.

PECQUEUR (2003) opère une distinction entre actifs et ressources. Les actifs sont des facteurs en activité et les ressources sont des facteurs à révéler, à exploiter et à organiser. La compétitivité d'un territoire peut se construire sur la base d'actifs spécifiques qui

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

n'existent pas ailleurs. Le tableau qui suit nous illustre la différence qui existe entre les deux types de ressources.

**Tableau N° 01 : Typologie des facteurs de concurrence spatiale.**

	<b>Génériques</b>	<b>Spécifiques</b>
<b>Ressources</b>	Facteurs de localisation non utilisés, discriminés par le prix et le coût de transport (calcul, optimisation)	Facteurs incommensurables (inexprimables en termes de prix) et intransférables dont la valeur dépend de l'organisation qui les crée.
<b>Actifs</b>	Facteurs de localisation non utilisés, discriminés par le prix et le coût de transport (calcul, optimisation) Allocation optimale des actifs	Facteurs comparables dont la valeur est liée à un usage particulier : Coût d'irréversibilité Coût de réaffectation

**Source :** BENKO et PECQUEUR (2001)

## **b) Les ressources intentionnelles et non intentionnelles**

La typologie de ressources territoriales élaborée par SAMAGANOVA vient renforcer davantage l'analyse du rôle des acteurs dans les dynamiques territoriales. Elle fonde sa conception sur les intentions des acteurs dans la genèse des ressources. Elle distingue deux types de ressources : les ressources intentionnelles et non intentionnelles. Ces dernières, comme le note SAMAGANOVA (2007, 3), proviennent de situations structurelles ou héritées comme l'existence de réseaux locaux et l'héritage culturel favorable à l'innovation.

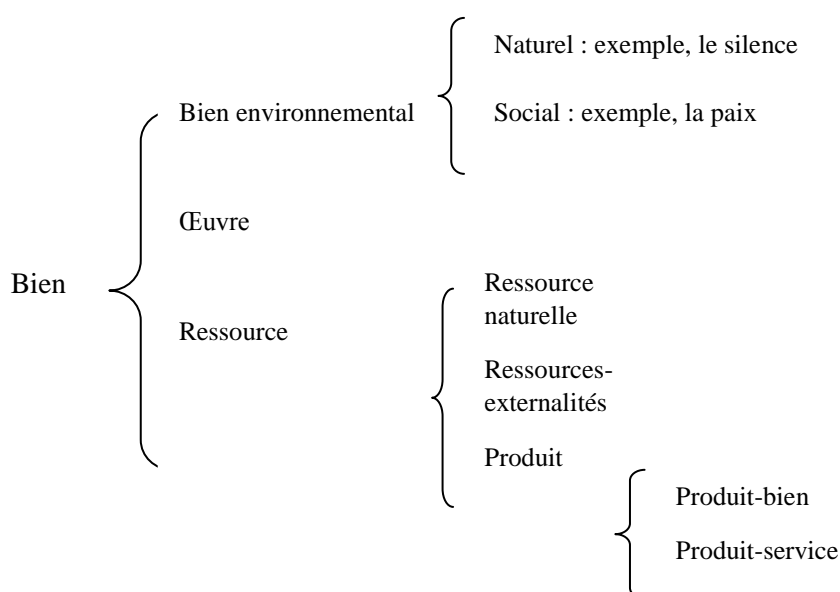
Toute ressource connaît une identification et une mise en œuvre. La ressource intentionnelle provient du résultat de l'activité humaine intentionnelle. Dans ce cas, la ressource suit un processus cohérent pour devenir un actif, en passant par l'identification et la construction. La ressource non intentionnelle, quant à elle, reste en état de latence (non identifiée) jusqu'à sa découverte et sa valorisation. Cette idée est renforcée par GUMUCHIAN et PECQUEUR (2007) en disant « Par ressource territoriale on comprend une caractéristique d'un territoire issue de l'activité humaine intentionnelle et non-

## Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?

intentionnelle qui peut servir comme intrant dans le processus de production». La ressource est qualifiée de territoriale quand elle fait l'objet de construction par les acteurs de territoires. L'objectivisation des ressources dépend non seulement d'une volonté sociale mais aussi de l'ampleur socioculturelle d'un construit dans ses réalités actuelles et ses héritages historiques.

Un autre auteur, Bernard BILLAUDOT dresse une typologie presque similaire à celle de SAMAGANOVA. Pour celui-ci, les ressources sont des biens qui se distinguent des biens environnementaux et des œuvres, ces dernières étant les effets visés des activités de création (BILLAUDOT, 2004, 5). Il retient trois types de ressources : les ressources-produits qui sont la reconversion des caractéristiques du produit en ressource ; la ressource naturelle, objet naturel reconnu comme ressource ; enfin, les ressources-externalités qui sont des externalités qui passent dans un processus de structuration qui en fait des ressources.

**Figure N° 04 : Typologie des ressources territoriales selon BILLAUDOT**



**Source :** Billaudot, 2004.

Il en ressort en substance de ce qui est dit que la ressource n'est pas la même d'un courant de recherche à un autre. Souvent le terme ressource renvoie à des objets de problématique qui ne sont pas les mêmes. Par exemple pour les analystes traditionnels, leur thèse dépend de la disponibilité des ressources ou de leurs absences, donc c'est la rareté qui explique les usages humains et sociaux de ces ressources. Pour les géographes, c'est plutôt la recherche de la diversité de l'espace et ses transformations qui les occupent. Alors, les crises économiques et la prise de conscience mondiale sur le monde limité en ressources non

## **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

renouvelables, orientent aujourd'hui les travaux sur les valeurs et les usages, ainsi que les processus de création de ressources. Alors, pour enrichir cette conception, il faudrait à notre sens un regard pluridisciplinaire.

**Tableau n° 2: Caractéristiques de la ressource selon les courants de pensée**

	<b>Eléments de définition</b>	<b>Attributs</b>	<b>Processus</b>
<b>RESSOURCE</b> <b>Approche matérialiste</b>	« <i>richesse potentielle, et dans certains cas ce qui sert à produire des richesses</i> » (BRUNET et al. 2005:433)	naturelle, humaine, financière, matérielle, immatérielle	Evaluation  Mobilisation
<b>RESSOURCE</b> <b>Approche cognitiviste</b>	« <i>trace d'activités de coordination passées (mémoire, confiance) et potentiel, latence ou virtualité de nature cognitive qui demandent à être activées ou révélées à la faveur d'un problème productif</i> » (COLLETIS et PECQUEUR, 2005: 10)	principalement immatérielle  générique / spécifique	Activation  Spécification
<b>RESSOURCE</b> <b>Approche territoriale</b>	Attributs de position, caractéristiques liées à sa constructibilité, inscription dans une complexité systémique, inscription dans des temporalités différentielles (GUMUCHIAN et PECQUEUR, 2007: 7-9)	matérielle / immatérielle  générique / spécifique	Activation  Spécification
<b>EXTERNALITÉS</b> <b>Approche économique</b>	« <i>on parle d'externalité chaque fois qu'un individu ou une entreprise entreprend une action qui affecte directement d'autres individus ou entreprise mais pour laquelle il ne paie ni ne reçoit aucune indemnisation</i> » (STIGLITZ, 2000: 130)	positives / négatives	Production Internalisation  Évaluation
<b>AMÉNITÉS</b> <b>Approche de géographie économique</b>	« <i>large gamme de structures uniques, naturelles ou construites par l'homme [...] les aménités se distinguent des caractéristiques plus ordinaires de la campagne car elles sont reconnues comme précieuses ou, en termes économiques, exploitables</i> » (OCDE, 1999)	-particularités naturelles - paysages - patrimoine culturel - savoir-faire - accueil, relations, traditions (d'après COQUART et al. 2002)	Construction  Reconnaissance  Valorisation
<b>PATRIMOINE</b> <b>Approche d'anthropologie rurale</b>	« <i>ensemble des éléments matériels ou immatériels qui témoignent des relations particulières qu'une communauté humaine a instaurées au cours de l'histoire avec un territoire</i> » (Ministère de l'Agriculture, 2001, d'après CHIVA, 1994)	patrimoine culturel rural : - immeubles et architecture, - paysages, - produits du terroir, - techniques, outils et savoir-faire (d'après CHIVA, 1994)	Invention  Sélection  Protection  Valorisation

**Source : POUZENC et OLIVIER, 2011.**

# Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?

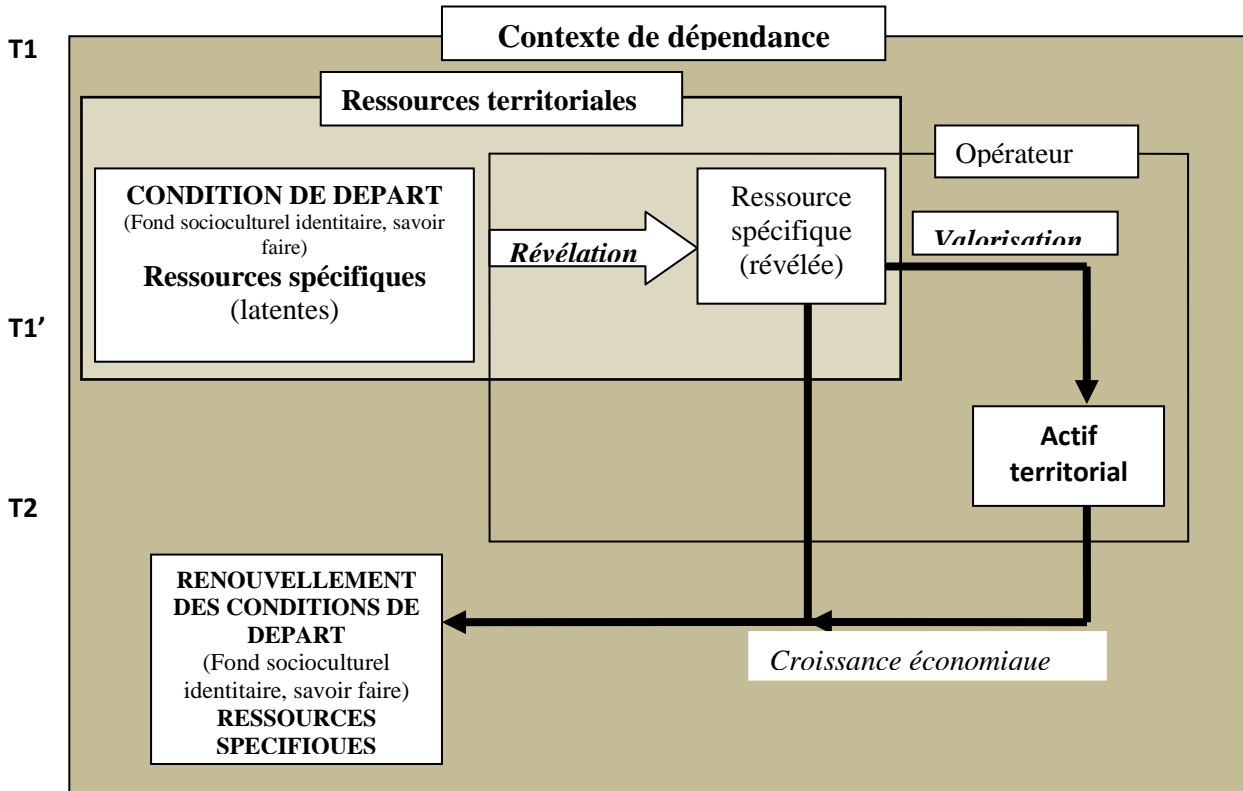
## 1.2.3. La valorisation des ressources territoriales, une démarche transversale

La ressource territoriale qui est caractérisée par une activation continue par les acteurs à travers un processus résultant de leur coopération et la coordination de leurs actions dans le but de rendre le territoire compétitif.

Cette construction est centrée sur les objets du territoire à qui les acteurs donnent une valeur, elle-même issue de la culture et la société locale. Cette ressource n'est pas forcément un objet concret, elle peut être une histoire, un mythe, une identité ou une valeur commune. De là, on peut se pencher sur le rôle des réseaux d'innovations et de l'apprentissage dans le processus de révélation.

Dans ce schéma, on distingue deux circuits qui participent au développement local, un circuit long qui comporte une phase de valorisation de la ressource, et un circuit court dont la ressource, bien qu'elle ne soit pas valorisée, participe à redéfinir et à modifier les conditions de départ, à l'exemple des ressources mobilisées dans une production.

Figure n° 5: Au cœur de la dynamique du territoire : La ressource territoriale



Source : HUGUES et al. 2005.

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

Pour comprendre le lien qui existe entre la ressource et le patrimoine, il est nécessaire de s'intéresser au territoire et au patrimoine. Tous les deux inscrivent le tissu social dans une continuité historique en constituant de solides phénomènes culturels (HUGUES et al. 2005). Ainsi, en donnant au territoire une valeur signifiante à l'individu et à la société, on ne peut se dispenser de lui donner une valeur patrimoniale (DI MEO, 1994). Ici on peut dire que l'identification au territoire repose sur des objets qui sont signifiants à la société. Donc le patrimoine et le territoire participe à l'émergence d'un espace commun dans lequel le groupe se reconnaît et dont il se revendique, et autours duquel il se construit (HUGUES et al, 2006).

Le patrimoine et la culture ne deviennent ressource que s'ils sont combinés avec d'autre biens et services (LANDEL, 2009) de telle sorte à réaliser un panier de biens et services territorialisés. « *La ressource patrimoniale induit un rapport de l'homme autant à des objets qu'à des valeurs, une conception du rôle de l'homme vivant en société et susceptible de rendre compte de ses actes comme héritier ou légataire* » (COGREL, 2010).

## **a) Phase d'émergence de la ressource territoriale**

Pour protéger le patrimoine, il faut l'occuper et lui donner une fonction au sein de la société (GRAVARI-BARBAS, 2005). Ressources et territoires sont liés et révélés par les acteurs : « *L'espace devient territoire et l'objet patrimoine, lorsqu'ils sont pris dans un rapport social de communication* » (RAFFESTIN, 1980).

C'est LANDEL (2007) qui met en avant cinq phases de patrimonialisation des ressources : la sélection, la justification, la conservation, l'exposition et la valorisation.

— **La sélection** : cette phase correspond au moment de découverte de la ressource par les acteurs.

— **La justification** : c'est la phase où on situe l'objet par rapport aux autres dans un contexte général, historique, culturel... C'est à cet instant qu'on affecte cette ressource à une nouvelle utilisation, par exemple, en mobilisant sa valeur historique pour le présent dans un but économique, pédagogique ou culturel. Lors du passage à l'étape supérieure, l'objet se construit, évolue sous l'effet des échanges et de la confrontation des représentations, ce qui modifie ainsi son statut (FAURE, 2000).

— **La conservation** : cette phase consiste à protéger l'objet de la détérioration, cela peut consister à mettre en l'état l'objet ou à le réinventer. Au cours du processus de mise en valeur, le patrimoine est soumis à trois étapes successives : la conservation, la médiation, qui

# Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?

visé à transmettre au public la connaissance du patrimoine et enfin l'interprétation, qui donne des missions économiques, touristiques et culturelles au patrimoine.

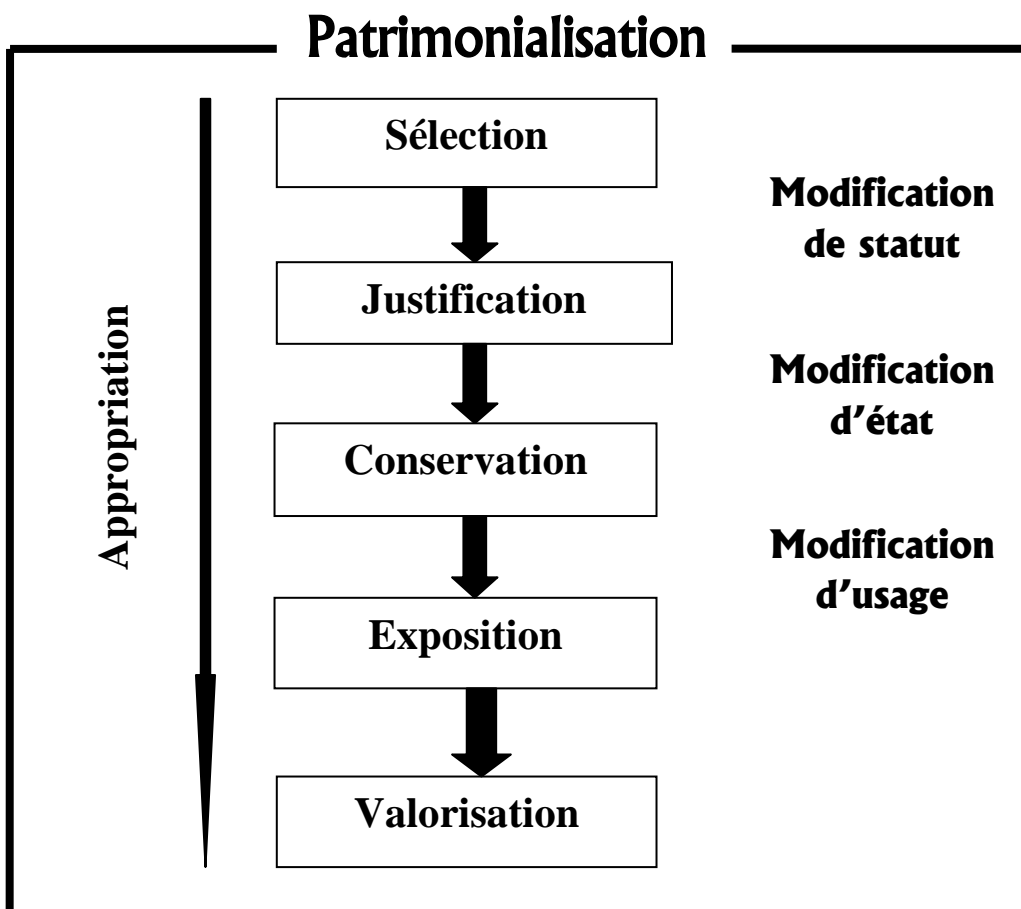
— **L'exposition** : cette étape consiste à éduquer et informer le public sur la signification des choses par l'utilisation des objets d'origine, l'expérience personnelle et des exemples. Les touristes vont alors découvrir cette ressource d'une façon nouvelle. À ce stade de l'émergence de la ressource, les visiteurs en héritent en quelque sorte, et deviennent eux-mêmes «redevables ».

— **La valorisation** : Cette phase est la dernière. Elle correspond à l'affectation d'une valeur marchande à la ressource.

## **b) Passage de la ressource à l'état d'actif territorialisé**

Elle procure à cette ressource une valeur d'usage. La ressource territoriale tout comme la ressource patrimoniale, bénéficie d'ailleurs d'une affectation à un usage complexe et pluriel. Si l'actif est donc «épuisable», car un usage peut brusquement disparaître, la ressource sur laquelle il est fondé, elle, est inépuisable, car réaffectable à l'infini à de nouveaux usages.

Figure n° 06 : Le processus de patrimonialisation en cinq phases.



Source : HIRCZAK et SENIL, 2005.

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

## **c) L'enjeu de valorisation des ressources pour les territoires**

A travers les étapes de la valorisation des ressources, on peut se pencher sur les choix des ressources à révéler susceptibles de valorisation, ainsi que les conséquences du marchandage d'objets patrimoniaux.

Pour comprendre les enjeux de la valorisation, il faut se demander quels sont les facteurs responsables de l'innovation des ressources territoriales révélées. Si l'on se réfère à la figure n°05, on peut voir le rôle important joué par l'opérateur dans le processus de valorisation. Le rôle de ce dernier est de mettre au clair le lien qui existe entre le territoire et les ressources, ce qui l'amène à favoriser les harmonies entre les différents processus de révélation et de valorisation.

Le tourisme semble jouer un grand rôle dans la révélation des ressources grâce notamment à l'originalité des territoires convoités par les touristes de tout pays, ce qui débouche sur la valorisation de ces ressources.

La durabilité du tourisme, réclamé par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), est l'élément déclencheur du développement. Le tourisme met à jour les pratiques traditionnelles, c'est-à-dire la réutilisation des ressources déjà existantes.

BERARD *et al.* (2005) évoquent l'exemple du panier de biens de Baronnie, où grâce à la forte fréquentation touristique, beaucoup de biens qui sont associés à l'image du territoire, sont vendus sur place. En plus, les compagnies touristiques permettent l'accès à ces différents biens du territoire, ce qui leur fait jouer le rôle de l'opérateur.

Le revenu que procurent ces ressources va enclencher un processus de recherche d'autres ressources à révéler, et de renouveler les stocks de ressources spécifiques, en les mettant en valeur afin de croître ce revenu (exemple des politiques de développement territorial).

Néanmoins, nous pouvons dire que cette sélection des ressources peut conduire à un appauvrissement de ces dernières. Un intérêt particulier des consommateurs sur une ressource spécifique peut déclencher une production croissante de cette dernière, ce qui tend à la banaliser. Ainsi la multiplication du nombre de labels et d'appellations d'origine conduit à une difficulté de démarcation par rapport aux autres territoires. Alors il est évident de dire que c'est un groupe de population qui va déterminer les ressources à révéler et à valoriser, ce qui enclenchera un calage sur des territoires existants, des spécificités imaginaires.

# Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?

Si la spécification des ressources ne permet pas de différencier et de distinguer les territoires, alors elles pourraient être reproduites ailleurs, et donc n'aura aucun avantage concurrentiel au développement du territoire.

## **d) La dynamique patrimoniale**

La recherche continue de profit débouche sur un conflit sur l'identité locale et à sa mise en scène pour la vente. L'exemple illustrateur de ce phénomène est celui du territoire du Vercors dit des « Quatre Montagnes » où un agriculteur a obtenu une AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) pour le territoire sans aucun soutien des autorités, tandis qu'aujourd'hui cette image est utilisée dans la promotion de la station sports d'hiver de type « tartiflette – raclette », alors que celle-ci est en décalage avec la valorisation des savoir-faire et us locaux, recherchés par l'agriculteur (HUGUES et al. 2006). Ce type de conflits nous incite à nous intéresser à l'impact que peut jouer le marchandage des ressources territoriales, la valeur que l'on donne à une ressource n'est pas forcément la même attendue ou espérée par la population locale. Quelle que soit sa valeur marchande à court terme, à long terme, on suppose sa dévaluation.

**Tableau n° 03 : Révélation de la ressource territoriale et patrimonialisation, une parenté évidente**

Patrimonialisation		Révélation de la ressource territoriale	
Opération	Statut	Opération	Statut
Invention	Patrimoine localisé	Observation révélant une qualité souhaitée	Ressource potentielle localisée
Justification	Patrimoine territorialisé	Légitimation de l'ancrage territorial	Ressource territorialisée
Conservation	Patrimoine protégé	Protection de la ressource	Ressource transmissible
Exposition	Patrimoine commun	Exposition, mise en débat de la ressource	Ressource accessible

Source : LANDEL, GAGNOL et OIRY-VARACCA, 2014, p 3.

Au-delà de la question de la mobilisation des ressources territoriales par les acteurs locaux, une autre difficulté plus complexe est posée : celle de réunir ces acteurs autour d'un projet territorial. Certains auteurs formulent cette question autour de ce qu'ils appellent « gouvernance territoriale ».

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

V. PEYRACHE-GADEAU (2004) estime que la ressource patrimoniale est une ressource « *qu'il est possible de capitaliser, de conserver ou d'exploiter à des fins d'intérêts privés ou collectifs. Sorte de notion hybride entre biens publics et biens privés, impliquant l'idée de prise en charge intergénérationnelle et de responsabilité susceptible de permettre le compromis entre la problématique économique de l'exploitation et la perspective écologique de la conservation* ».

Si on s'intéresse au patrimoine sous l'angle de la ressource territoriale, on s'aperçoit que d'une part, il est un outil de développement local et de la croissance économique, et d'autre part, il représente l'identité socioculturelle locale qui résulte de l'Histoire commune de la collectivité.

Lorsque la ressource est prise en tant que patrimoine, on a besoin d'acteurs bien spécifiques pour son entretien, et par effet d'entraînement d'autres services associés peuvent être créés. Par contre, si on considère cet objet en tant que ressource territoriale, d'autres services peuvent être créés.

On peut dire que la spécificité territoriale peut être véhiculée dans la ressource elle-même, que dans leurs combinaisons originales. Cette analyse de ressource patrimoniale ne peut pas mettre en avant la totalité des procédures de développement local.

Nous pouvons conclure de toute la présentation précédente sur la ressource que la construction de la ressource est tributaire des acteurs du territoire. GROSSETI et BOUBA-OLGA (2007, 7) le soulignent en disant : « *Dans le monde social, pratiquement tout peut être constitué en ressource par les acteurs, y compris d'autres acteurs.* » Cette référence aux acteurs nous conduit à l'analyse des systèmes d'acteurs pouvant exister sur un territoire afin de saisir les rapports entre la construction territoriale de la ressource et les dynamiques d'acteurs. Avec la notion de ressource territoriale nous passons de la logique des avantages comparatifs vers les avantages compétitifs.

### **1.3. L'acteur et son territoire**

L'observation des logiques territoriales fait apparaître une configuration d'acteurs multiples. Pour comprendre les soubassements de ces relations l'analyse des acteurs s'impose. L'acteur est le deuxième pilier constructif d'un territoire (HADJOU, 2009). Il constitue encore le second concept clé de notre travail de recherche. A ce niveau, l'analyse de l'acteur

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

permettra de montrer l'importance et l'influence des jeux des acteurs au niveau territorial. Pour y arriver, nous devons en premier lieu saisir l'importance des représentations et les aspirations des acteurs qui affectent le territoire. Ensuite, nous aborderons l'insertion de l'acteur dans les réseaux sociaux.

## **1.3.1. La notion d'acteur**

L'approche des territoires par les acteurs qui les composent, qui les animent, est très importante. Elle nous renseigne sur les acteurs et leurs stratégies et façon d'appréhender les ressources territoriales.

Schématiquement, les analyses en sociologie de la notion l'acteur s'articulent autour de deux théories : la théorie de l'acteur qui définit les caractéristiques à retenir (position de l'acteur, ses ressources) ainsi que les logiques d'action (dispositifs, rationalité). La théorie du système interroge les modes de coordination. Les conditions de réalisation des accords, l'action collective. Le territoire est composé de plusieurs groupes sociaux avec des traditions et des savoir-faire différents les uns des autres mais souvent très complémentaires.

Il faut savoir que la sociologie s'est accaparée de la notion d'acteur pendant longtemps. C'est à partir des années 1980 que cette notion a commencé à pénétrer dans la géographie avec les travaux de CROZIER et FRIEDBERG sur l'acteur stratégique et CALLON et LATOUR (1981) avec la théorie de l'acteur réseau. La notion d'acteur a permis de mieux comprendre les dynamiques territoriales à travers l'analyse des organisations d'acteurs et les interactions qui sont à l'origine de la mobilisation des ressources.

Les sociologues dans leurs analyses utilisent beaucoup les termes agent, sujet, individu ou être social pour dire acteur. L'utilisation du mot « acteur » suppose un certain positionnement théorique. WEBER utilise ce concept pour désigner un individu rationnel, doué, capable d'agir pour atteindre des objectifs.

L'acteur est défini par CROZIER et FRIEDBERG (1977) comme celui qui agit en situation. Cette définition, très simple en apparence permet de mettre en exergue une autre notion, celle d'action, qui renvoie à l'impact social de l'acteur sur son territoire. En effet, « *l'acteur n'est pas celui qui agit conformément à la place qu'il occupe dans l'organisation sociale, mais celui qui modifie l'environnement matériel et surtout social dans lequel il est placé* » (ALAIN TOURAINE, 1992, 242-243).

## **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

De là, l'idée de l'acteur est mobilisée pour dire l'agent actif, celui qui agit, au sens que l'acteur est capable de faire des choix et avoir des stratégies et des objectifs dans le temps d'une manière intentionnelle. Ainsi, les acteurs qui activent sur le territoire sont organisés et opèrent de manière à trouver des solutions aux problèmes qui se posent à eux (MOINE, 2006).

Selon MAILLARD (2000), la notion de territorialisation de l'action publique semble se traduire par le fait qu'une action ne se définit plus vis-à-vis de la population visée (handicapés, parents isolés...), mais par rapport à une zone avec des problèmes particuliers. ZARDET et NOGUERA (2006) expriment qu'un territoire est un espace géographique qui regroupe un ensemble d'acteurs quel que soit leur propre périmètre de référence (commune, intercommunalité de communes, intercommunalité de proximité) qui se retrouvent dans la formulation de problématiques communes ou complémentaires et dans la volonté d'apporter des solutions. C'est un espace vécu par des acteurs individuels et collectifs, publics, privés et associatifs caractérisés par des statuts multiples et avec des enjeux variés et des rationalités différentes. Ils présentent le territoire comme un champ transorganisationnel.

Pour EHLINGER et al. (2007), les réseaux territorialisés sont *«des ensembles coordonnés d'acteurs hétérogènes, géographiquement proches, qui coopèrent et participent collectivement à un processus de production»*.

Les acteurs, quant à eux, ne constituent pas seulement des supports ou des éléments ; ils constituent le véritable moteur d'un système social (DI MEO, 2006), les piliers par excellence du territoire. Ce sont alors les acteurs qui génèrent la complexité avec leurs jeux de pouvoir, leurs intérêts, leurs stratégies et donc leurs divergences et leurs contradictions.

Selon DE MEO (1987) il existe deux catégories d'acteurs qui s'approprient l'espace. Ces acteurs procèdent selon des modalités différentes en fonction de leurs personnalités et en fonction de leurs relations les uns par rapport aux autres. Dans la première catégorie, l'individu, loin de toute considération sociale ou un sentiment d'appartenance, se trouve confronté à un espace local, son cadre de vie, le lieu de ses stratégies socio-économiques. L'acteur social dans cette situation se contente d'envisager l'espace comme un produit, un champ d'action et un enjeu. Gue DE MEO (1987) avance l'exemple de la banque ou l'entreprise qui lancent, financent et construisent un complexe touristique en montagne ou en bord de mer, elles appréhendent l'espace exactement de cette manière.

## **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

Dans la seconde catégorie, l'acteur s'identifie à l'espace. Il y trouve la source de sa culture. Toutes les dimensions économiques, sociales et même politique de cet acteur, sont projetées dans l'espace. De là, Gue DE MEO (1987) définit les acteurs endogènes et les acteurs exogènes. En outre, il explique que la frontière entre ces deux catégories est très fine, bien qu'elles soient présentées dans une dualité tranchée, elles couvrent une partie de la réalité.

### **a) L'acteur endogène**

Dans sa conception, Gue DE MEO considère que l'acteur endogène est le protagoniste de la vie locale, profondément enraciné dans la formation socio-spatiale. Cependant, ses schèmes de perception et d'action résultent d'un processus de structuration d'informations parvenant de l'espace social de référence comme le quartier, le village ou la ville. Les formations mentales qui permettent aux individus de connaître et agir dans un espace s'inscrivent dans un parcours qui chemine entre infrastructure et superstructure. Dès lors, un acteur qui appartient à la classe dominante sublime les distances. Par contre, un acteur qui est socialement dominé, se trouve enfermé dans son espace chargé de contraintes psychologiques, sociales et matérielles. Ce n'est pas tout, les héritages génétiques familiaux contribuent à la formation d'individus aux représentations très hétérogènes.

### **b) L'acteur exogène**

Les acteurs exogènes ou transactionnels sont plus nombreux sur le territoire que les acteurs endogènes. Pour comprendre la nature et le rôle de l'acteur exogène, Gue DE MOI propose de considérer trois états de l'espace vécu : l'espace binaire, l'espace concentrique et l'espace éclaté. Dans chacune de ces situations, l'acteur occupe une position qui fait de lui soit un acteur endogène ou exogène. Dans le cas de l'espace binaire, chaque individu possède un espace centre qui est le lieu d'habitation. Le reste de l'espace et ceux qu'il contient sont considérés comme exogènes. C'est le cas par exemple du village et la brousse pour un africain ou bien le quartier et l'usine pour un ouvrier européen.

Chaque individu possède un épicycle affectif et social constitué par le lieu d'habitation. Plus cet individu s'éloigne de cet épicycle, plus l'individu se comporte en acteur exogène.

Les acteurs de la géographie sont d'abord, l'individu, la famille ou le ménage. C'est la forme sous laquelle les décisions individuelles se manifestent. Le groupe, plus au moins formel et formalisé, comme la collectivité locale, l'association ou l'Etat. Les acteurs agissent

# Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?

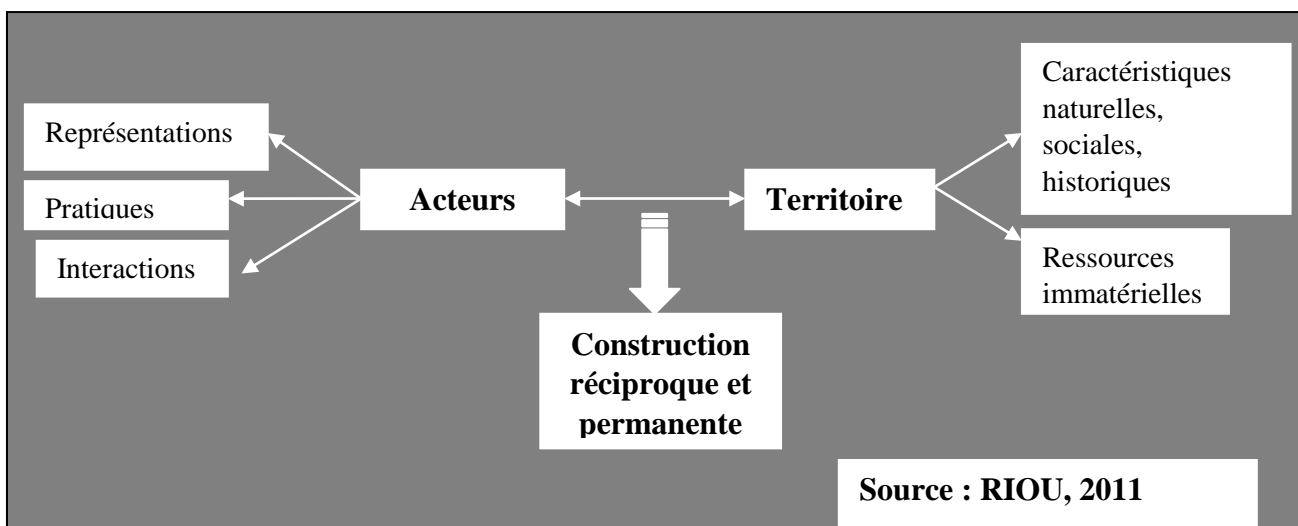
dans leur espace selon leurs moyens, leurs stratégies et leurs intérêts. Les divergences et les contradictions qui existent entre les acteurs sont les résultats des différences de leurs représentations. Cette vision de l'acteur posée dans ces termes et sous l'impulsion de CROZIER, l'accent a été mis sur le pouvoir détenu par l'acteur au sein de l'organisation et les stratégies qu'il met en œuvre dans ce contexte.

## **1.3.2. L'instrumentalisation des ressources par les acteurs du territoire**

LAJARGE et ROUX (2007) pensent que les ressources territoriales existent par le projet du territoire. Pour cela, elles nécessitent une organisation et un cadre de mise en œuvre. C'est à travers le projet que les ressources sont mobilisées et projetées dans le futur. Le territoire devient de cette manière le réceptacle de la volonté des acteurs. Le territoire émerge alors sur la base de ressources existantes, mais dès qu'elles sont épuisées, la recherche de nouvelles ressources devient alors obligatoire. Pour perdurer, le territoire rentre dans un nouveau cercle de projet. Selon GUMUCHIAN et al. (2003), il existe trois façons avec lesquelles les acteurs peuvent utiliser les ressources territoriales dans l'objectif de réaliser un projet. Ces auteurs expliquent : « *Il faut connaître les ressources pour agir, il faut les comprendre et il faut savoir les mobiliser de manière la plus efficace possible.* »

D'abord, pour connaître les ressources, les acteurs doivent connaître les dispositifs, textes et cadres référents à leurs actions. La mise en œuvre d'une action territorialisée demande aux acteurs, qu'ils soient individuels ou collectifs, de s'orienter vers la réglementation, les procédures ainsi que les mesures. Ce cadrage renvoie à l'institutionnalisation des projets des acteurs. En outre, pour agir, les acteurs doivent utiliser des ressources telles qu'elles existent ou telles qu'ils se les créent.

**Figure n° 07 : Acteurs et territoires, une construction réciproque et permanente**



# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

Les acteurs modifient le territoire mais le territoire de son côté, en tant qu'acteur influence les comportements des acteurs. TANNIER nous explique que le territoire constitue une force d'inertie pour les actions des acteurs économiques. Pour RIOU (2011, 48), « *c'est la société par son activité sur l'espace, qui contribue à créer le territoire* ». Ainsi, les acteurs ont un rôle indéniable dans la construction et l'évolution de leur territoire. RIOU qualifie les acteurs qui construisent le territoire d'« acteurs territorialisés ». Ces acteurs sont dotés de stratégies pour entrer dans des dynamiques de construction territoriale. De la même façon, le territoire participe à la construction de la société qui l'occupe.

## **Section 2 : Les produits de terroir : une analyse dans une perspective de développement rural durable**

Tout en considérant les produits de terroir comme des ressources spécifiques, nous allons tenter de comprendre l'enjeu de la durabilité de ces produits. Autrement, nous nous posons la question : Est-ce que les produits de terroir sont en cohérence avec les objectifs du développement rural durable ?

HINNEWINKEL (2007) considère que la durabilité du terroir est dépendante de la valorisation de la rente territoriale par les sociétés qui l'ont exploité et qui l'exploite.

Comme nous l'avons déjà expliqué, le développement rural vise la création de la valeur ajoutée qui passe nécessairement par la diversification des produits<sup>1</sup>.

### **2.1. Les produits de terroir, des ressources spécifiques**

Les territoires ruraux aujourd'hui se voient dotés d'un nouveau rôle dans la vie économique. Ils ne sont plus de simples territoires support de l'activité économique mais des créateurs de ressources. Avec les appellations d'origine apposées sur les produits agroalimentaires, ces espaces sont devenus de véritables lieux de construction des ressources spécifiques appelées produits de terroir. Ces produits qui sont caractérisés par une forte valeur ajoutée attirent l'attention de plusieurs chercheurs ainsi que bon nombre de consommateurs. Justement, cet engouement pour les produits de terroir est désigné comme « *une marche vers la mondialisation de la différence* » (RASTION, 2004).

---

<sup>1</sup> D'autres possibilités d'emploi sont offertes par d'autres secteurs : artisanat, activités autres qu'agricoles, industrie manufacturière rurale légère, transformation de produits fermiers, agro-industrie, loisirs et tourisme.

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

Dans les sections précédentes nous avons expliqué la notion de territoire ainsi que celle de la ressource territoriale. Le terroir est considéré comme la complexité écologique, géographique et culturelle d'un territoire. Ainsi, nous supposons qu'il est judicieux d'élargir l'analyse pour toucher une composante très importante qui représente le lien entre l'homme et la nature, *le terroir*.

La présente section nous permettra de mettre en évidence la complexité du lien qui existe entre un terroir et le développement rural durable.

## **2.1.1. Le terroir, origine de la spécificité**

L'essor des produits de terroir est le résultat d'un certain nombre d'événements. L'histoire des faits économiques nous renseigne que ces produits étaient gommés pendant les Trente Glorieuses. C'était l'ère de la production de masse. Suite à la crise de la vache folle en 1996, une rupture avec les habitudes alimentaires s'est opérée. Le besoin de sûreté agroalimentaire a conduit les consommateurs au retour vers la source et les racines qui répondaient plus à leurs aspirations.

Aujourd'hui la notion de terroir est au centre des débats entre les hommes de sciences tels que les agronomes, les géographes et les économistes. Les avis autour du terroir sont divergents. Entre les auteurs qui considèrent que les produits de terroir n'existent plus et qu'ils sont les produits de la frustration des citadins et soutiennent la communication avec le monde rural considéré comme révolu. La notion de produits de terroir est généralement assimilée aux produits fermiers qui présentent certaines caractéristiques. Ils sont les produits d'exploitations agricoles basés sur des matières premières spécifiques. En outre, il existe un vif engouement pour ces produits au niveau local. Dans ce qui suit, nous allons revenir sur la notion de terroir pour voir que finalement cette notion dépasse largement le sens agronomique qu'elle a toujours porté.

### **a) La notion de terroir**

La notion de terroir à la base des AOC et AOP est ancienne et purement française (HIRCZAK, 2007). Le terme « terroir » est polysémique. Les géographes lui ont donné le sens d'« *un espace défini par ses qualités physiques particulières de pentes, d'expositions, de nature de sols* » (BRUNET, 1993). Il est donc question de plaine, de terroir sableux ou argileux, par exemple.

## **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

PREVOST et al. (2014, p 2) nous donnent la définition à laquelle un travail collectif de INRA -INAO-UNESCO<sup>1</sup> a abouti : « *Un terroir est un espace géographique délimité défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques, fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition* ».

De cette définition nous pouvons dégager deux dimensions essentielles au concept terroir. La première dimension est liée à l'espace géographique dans lequel un produit donné trouve sa spécificité. La seconde dimension porte sur la dimension sociale liée à un système de production mis en place par l'homme.

De là, nous rapprochons cette définition avec celle avancée par CASABIANCA et al. (2006) qui consiste à dire que « *le terroir est une construction sociale qui s'appuie d'abord sur une spécificité de produits, qui possèdent une valeur matérielle et immatérielle, concourant à leur typicité* ». Cette définition est pertinente car elle englobe les différentes dimensions géographiques, humaines et patrimoniales du terroir.

Le terroir est proche de certaines notions telles que territoire et Syal. La différence entre terroir et territoire réside dans le fait que le terroir trouve son existence dans un ou plusieurs produits. Par contre le territoire peut se passer du produit. Le terroir peut être vu comme le territoire du produit.

Le terme de terroir est proche de celui de système productif localisé mais ils ne peuvent être confondus. Ils se focalisent sur les produits agroalimentaires qui présentent des spécificités locales et qui renvoient aux produits de terroirs. Aussi le cadre d'analyse des Syal s'est élargi pour atteindre les organisations socioéconomiques qui sont à l'origine des produits de terroir. Les chercheurs au niveau de ces systèmes tentent de comprendre les processus de qualification territoriale des produits.

---

<sup>1</sup>INRA : Institut National de la Recherche Agronomique, INAO : Institut National de l'Origine et de la Qualité, UNESCO : United nations educational, scientific and cultural organization.

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

## **b) Le terroir, une dimension physique et humaine**

La première impression que nous pouvons avoir lorsque nous évoquons le terroir est l'« effet terroir ». Il se matérialise par le lien du produit au terroir naturel. C'est un ensemble de caractéristiques physiques et agronomiques provenant d'un support pédoclimatique. On dit par exemple que la viande d'une race animale donnée doit son goût à un herbage spécifique dans une région. Encore, une pomme est juteuse car l'arbre pousse sur un type de sol et dans un climat particulier. Cette interprétation est très facile à faire quand il s'agit de produits végétaux car ils sont exposés aux influences du sol et du climat.

Ce lien au terroir naturel reste revendiqué par tous mais très difficile à démontrer. Le terroir physique et pédoclimatique n'est pas le seul facteur à intervenir pour obtenir un produit. Le potentiel agronomique d'un terroir doit être révélé par des techniques de production.

Le lien au terroir ne peut être expliqué par l'effet terroir seulement. Il regroupe une somme de caractéristiques propres au produit. Ce lien doit être raisonné en fonction des produits. Le lien au terroir est une relation dynamique. C'est une combinaison des caractéristiques du produit et un milieu géographique. Tous ce qui est particulier au produit comme le goût, la texture, les techniques de production et les spécificités symboliques doivent révéler les particularités d'un territoire.

Le rapport au terroir comporte divers enjeux. Le consommateur cherche à avoir la garantie que le produit qu'il consomme est typique. Il cherche les qualités qu'il a autrefois connues et savourées dans le produit comme le goût, la texture. De son côté, le producteur doit s'assurer que son savoir-faire ne sera pas délocalisé ailleurs.

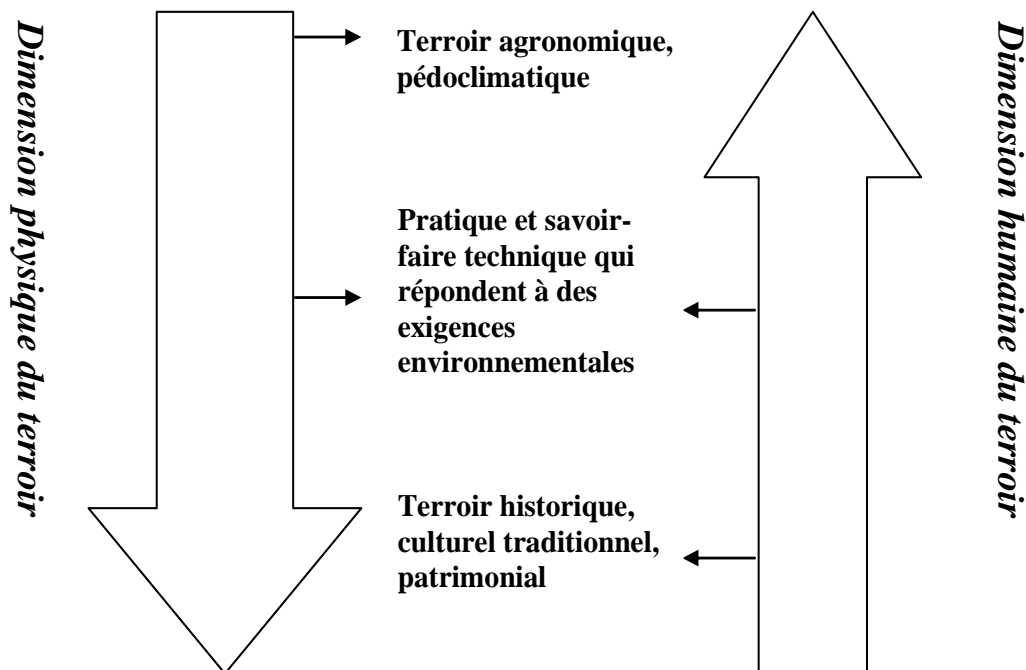
Le terroir est une entité qui combine deux conceptions. La première est physique et la deuxième est humaine. La conception physique renvoie aux caractéristiques physiques du terroir. Selon MORLAT (cité in CADOT, 2010, 8), « *chaque milieu représente trois composantes majeures. Un faciès pétrographique, une séquence pédologique et un paysage associé* ». Cette façon limitée de définir le terroir ne peut expliquer les spécificités des

# Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?

produits de terroir, d'où le recours à une autre conception complémentaire. En outre, même si le terroir est doté d'un potentiel de spécificités physiques, elles peuvent être immobilisées. Il faut bien que ce potentiel soit révélé et transformé avec des techniques très pointues.

La conception humaine du terroir intègre la dimension humaine et collective. Elle est l'ensemble des activités humaines qui sont à l'origine de la mobilisation de ces ressources de terroir. Elle se matérialise dans les savoir-faire que la collectivité a acquis à travers le temps et les interactions entre les individus et l'espace géographique.

Figure N° 08 : Le terroir entre les composantes physiques et humaines.



Source : BERARD L. et MARCHENAY P., 2004.

BERARD et MARCHENAY se focalisent sur la dimension collective des savoirs et leur partage dans le groupe. C'est un ensemble de pratiques qui réunissent les membres d'une collectivité autour d'un produit. Ce dernier est une traduction de l'organisation de la société, sa culture, ses goûts et ses valeurs. Ces pratiques sont transmises de génération en génération. Elles caractérisent le produit d'une profondeur particulière et lui donnent une dimension patrimoniale.

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

## **2.1.2. Le problème de la qualité et les produits de terroir**

Le développement rural qui est rattaché à l'agriculture ne plus se construire sur une simple politique de développement agricole. La conception du développement doit être globale et intégrée. La tendance dans grand nombre de pays aujourd'hui est de différencier les produits agricoles à travers la qualité afin d'intervenir sur des segments de marché qui ne sont pas encore concurrentiels suite à la saturation des marchés des produits agroalimentaires standards.

Cependant, cette différenciation ne peut se faire sans une intégration de ces produits dans la transformation. Cela nécessite qu'un ensemble d'acteurs d'une zone rurale définissent la typicité de ces produits et l'apposition d'un qualificatif. Ainsi, la notion de qualité dans le domaine de développement rural devient le pivot d'un changement économique et culturel à mettre en œuvre (HERVIEU, 1993, 97).

### **a) Qu'est-ce que la qualité ?**

La qualité est « *ce qui est propre à un objet, à un espace, à un être, pris comme genre ou individuellement, et qui le fait tel, qui contribue à le définir, absolument ou par rapport à un usage, une stratégie donnée* » (BRUNET, FERRAS et THERY, 1992, p.409).

Selon la définition de l'International Standardization Organization (ISO 9000, 2005), « *la qualité est l'ensemble des propriétés et caractéristiques d'un produit ou service qui lui confèrent l'aptitude à satisfaire des exigences (besoins exprimés ou implicites)* ». Lorsqu'on parle de qualité, nous évoquons forcément les propriétés tangibles et intangibles d'un produit. Les caractéristiques tangibles font référence aux attributs généralement mesurables que l'on peut trouver sur un cahier des charges. En ce qui concerne les caractéristiques intangibles, le produit qui porte une référence à une origine porte un nom qui inspire une valeur et une confiance. Il existe une forme d'opposition entre les caractéristiques tangibles et intangibles des produits de terroir.

Elle est liée aux techniques de production et toutes les étapes de la chaîne de valeur de ce dernier. Elle met en exergue les ressources spécifiques qui donnent au produit ses attributs et ses valeurs intrinsèques.

### **b) La qualité spécifique des produits de terroir**

Selon VANDECANDELAERE (2009), « *la qualité spécifique correspond à un niveau supplémentaire de qualité et se distingue de la qualité générique par son caractère volontaire. Un produit de qualité spécifique possède des caractéristiques qui peuvent être liées à sa composition, ses méthodes de production ou de transformation ou sa*

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

*commercialisation permettant de le différencier. Ces caractéristiques renvoient souvent à des attentes sociales croissantes telles que la préservation de l'environnement, des échanges plus justes, la valorisation d'un patrimoine, etc. mais peuvent correspondre aussi à un certain attachement à des pratiques traditionnelles ou un territoire de production possédant des ressources particulières* ». De cette définition ressort que la spécificité des produits de terroir est un ensemble de caractéristiques permettant la différenciation du produit. Pour ALLAIRE et SYLVENDER (1997), la spécificité des produits de terroir fait référence aux conditions de productions. A des produits spécifiques correspond des ressources spécifiques. Autrement dit, des facteurs de production qui ne sont pas imitables ou transférables pour des raisons techniques ou sociales ou réglementaires.

La valorisation et la reconnaissance de ces produits de qualité passe par l'apposition de signes officiels de qualité qui permettent de les identifier. Ces signes sont multiples, nous trouvons le label rouge, la certification de conformité, l'agriculture biologique, etc. Ces signes sont des garanties de certaines caractéristiques liées aux produits et véhiculent une justification de la différence du prix.

### **2.1.3. Les démarches de valorisation des produits de terroir**

Les exigences de qualité et d'origine dépassent le cadre des politiques de valorisation par des signes de qualité. Le souci de rentabilité conduit les différents acteurs territoriaux à adopter différentes démarches pour valoriser leurs différences. Il se trouve alors que les produits de terroir sont des outils privilégiés pour consacrer ces logiques de vendre à l'autre ce qu'il ne peut produire.

#### **a) La création de la marque territoriale**

Dans la course à laquelle se livrent les territoires aujourd'hui pour attirer du capital et créer des richesses, la mobilisation des ressources territoriales spécifiques sont sur le registre des responsables locaux. Ces ressources constituent des composantes identitaires de ces territoires. Elles peuvent être des caractéristiques physiques, géographiques liées au relief, mais aussi symboliques et sensorielles. Les politiques d'attractivité territoriales se basent dans la plupart des cas sur la construction d'une image de marque territoriale. Elle est considérée comme un instrument de marketing territorial.

Dans le tableau qui suit, nous pouvons reprendre la différence qui existe entre la marque territoriale et celle d'un produit ordinaire.

# *Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?*

**Tableau n° 04: Les principales spécificités des marques « territoire » par rapport aux marques « produit »**

Marque « produit »	Marque « territoire »
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction d'identification</li> <li>• Fonction de garantie</li> <li>• Fonction de valorisation du produit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction politique de valorisation des actions des élus</li> <li>• Rendre visible (et lisible ?) un territoire</li> <li>• Fonction de mise en cohérence des « offres »</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une identité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation d'une identité</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre concernée homogène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre concernée hétérogène</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cibles restreintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cibles très larges</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marque excluante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marque englobante</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut être vendue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne peut être vendue ou cédée</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le produit un facteur aux caractéristiques adaptables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le « produit » aux caractéristiques fixées ou figées</li> </ul>

**Source :** Corinne Rochette, 2012, 8.

La création d'une marque territoriale peut être attribuée à une entreprise ou à des autorités territoriales.

## **b) L'offre d'un panier de biens**

La notion de panier de biens est apparue suite aux recherches de PECQUEUR et MOLLARD (2012, 17) en étudiant l'huile d'olive AOC de Nyons, dans la Drôme, qui est commercialisée à un prix supérieur à celui des autres huiles d'olive de qualité similaire, appartenant à d'autres espaces géographiques. La différenciation du prix est liée à l'image du territoire, lorsqu'un touriste achète l'huile d'olive AOC de Nyons, le touriste achète également « l'image des Baronnies provençales » : terre d'oliviers, espace naturel, senteurs de Provence, paysage ensoleillé, habitants accueillants, etc. »

Cette étude a révélé que lorsqu'il y a dans le territoire un produit de renommée, d'autres produits appartenant à cette localisation, vont tirer profit du succès du premier, ce qu'on appelle la rente de qualité territoriale.

## **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

En prenant l'exemple de la Baronnie analysé par ROUX et al. (2006), le panier de biens s'est construit aux alentours de l'huile d'olive AOC de Nyons, qui a rassemblé au fur et à mesure d'autres produits locaux. La renommée de cette huile d'olive et son ancrage territorial lui à valu un prix supérieur aux autres produits de la même qualité, qui s'est accru suite à l'obtention de l'AOC en 1994. L'étude de PECQUEUR et MOLLARD a montré la tendance qu'a l'huile d'olive AOC de Nyons à produire un effet d'entraînement sur d'autres produits du terroir, non seulement les dérivés de cette huile mais d'autres produits à l'exemple des vins de pays de cépage et la lavande AOC. Ces nouveaux produits introduits, avaient pour habitude de faire référence sur leurs étiquettes à l'huile d'olive de Nyons, ce que MOALLA a appelé « mariage des produits » (MOALLA *et al.* 2005).

Ce « mariage des produits » a été le sujet d'une enquête réalisée en 2003 sur le comportement de 383 étrangers passants des vacances en Baronnie. Cette enquête a montré que le prix de location au niveau de cette localité est nettement plus élevé que ceux appliqués dans les territoires environnants, ces touristes sont prêts à dépenser des sommes supplémentaires pour avoir des produits de qualité véhiculant l'image du territoire, mise en avance par l'huile d'olive, et participent alors à la création d'un panier de biens et de services, qui relie le produit au territoire. On peut dire que le modèle de panier de biens et services est le résultat de la rencontre entre la demande et l'offre de produits et services spécifiques liés au territoire (MOLLARD, PECQUEUR, 1999).

Le modèle de panier de biens et services est le résultat de l'existence de deux concepts, la rente de qualité territoriale et l'effet panier.

### **c) La Rente de qualité territoriale (RQT)**

Selon PECQUEUR (2007), « la rente c'est toujours un surplus de produit sans coût ou un excédent de bénéfice par rapport à ce qui est nécessaire pour rémunérer le travail et le capital jusqu'à leur rendement marginal pour lequel la rente est nulle ». Elle peut résulter d'une part, de l'exploitation d'une ressource matérielle ou immatérielle rare et non reproductible, comme les ressources naturelles ou les savoir-faire locaux. Et d'autre part, d'une demande spécifique à certains produits dont les caractéristiques sont demandées et convoitées. A partir de là on peut isoler deux types de rentes :

La rente qualité qui est engendrée par la quête des produits de qualité rare et spécifique. La rente territoriale est liée à la renommée que procure le territoire dans la

## **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

production d'un produit donné, dont le prix est plus élevé que d'autres produits de qualités égales issues d'un espace géographique différent.

La combinaison de ces deux types de rentes conduit à l'émergence d'une nouvelle rente qui est la rente de qualité territoriale, qui est représentée par la demande de produits de qualité spécifique et non reproductible de ce territoire.

### **d) L'effet panier**

Selon PECQUEUR (2007), le panier de biens et services est un amalgame de biens et services de qualité, caractérisés par une culture, une histoire ou un savoir-faire spécifique à un territoire donné. *« A partir de là, « l'effet-panier » cet effet symbiotique qui part de l'attraction pour un produit initial (le produit leader) issu d'un territoire donné et qui fait découvrir la spécificité des produits et services complémentaires issus de ce même territoire. Il renforce la perception de qualité perçue pour les autres produits locaux, et donc celle du territoire auquel ils sont rattachés »* (HIRCZAK, 2005, p 6).

L'émergence du modèle de panier de biens et services repose sur l'existence de trois conditions majeures :

- « Un ensemble de produits et services complémentaires qui interagissent sur des marchés locaux,
- Une combinaison de biens privés et de biens publics qui renforce l'image et la réputation de qualité du territoire,
- Une demande inélastique pour les produits et services de qualité ancrés dans un territoire spécifique ».

Cette stratégie consiste à enclencher un processus capable de transformer la volonté des consommateurs à bénéficier de l'environnement naturel ou construit du produit, en une rente de qualité territoriale. Cette stratégie est le résultat d'une coopération et de coordination de tous les acteurs locaux, les producteurs, les transformateurs, les coopératives, les institutions, les pouvoirs publics, et les consommateurs.

A travers l'étude de l'exemple de Baronnie, nous constatons que les produits de cette région ne font pas tous partie du panier de biens et services, malgré l'ancrage territoriale de ces produits. Ces produits ne bénéficient alors d'aucune rente de qualité territoriale.

L'afflux des importations tend à baisser les prix, alors que les prix de production des produits locaux restent élevés, à cause des modes de productions sélectifs, en contradiction avec la production de masse. Le manque de coordination entre certaines entreprises a fait que

## **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

certaines d'entre elles s'éloignent des spécificités locales, ajoutant à cela les conflits d'intérêts qui prônent la cause individuelle, au détriment du collectif.

Si les prix de location dans la Baronnie ont augmenté durant des années suite à l'utilisation de l'image que procure le territoire, les enquêtes menées en 2004 par l'Institut National de la Recherche Agronomique de l'Université Pierre-Mendès-France, ont montré que les prix élevés exagérés ont causé la fuite des touristes en quête d'autres destinations plus favorables (HIRCZAK et al. 2005).

### **e) L'agrotourisme**

De plus en plus, le terme agritourisme rentre dans les écrits scientifiques de manière concomitante que celle du concept terroir. Il correspond à un nouvel objet d'étude en sciences économiques et sociales (PREVOST, 2014). Le terroir fait référence à un système de production territoriale locale. Le terroir consolide donc des avantages comparatifs fondés sur les spécificités géographiques.

Plusieurs notions désignent cet ensemble d'activités qui font apparition dans l'espace rural de nos jours comme le tourisme agricole, tourisme vert et tourisme à la ferme.

Selon FROMAGEOT et al. (2007), le tourisme rural est souvent confondu avec l'agritourisme. Le premier renvoie aux activités touristiques localisées en espace rural. Les activités de l'agrotourisme se résument en fait dans des voyages réalisés par des personnes qui découvrent une région à travers les habitudes de ces habitants, leur mode de vie ainsi que leur culture. DURRANDE-MOREAU et al. (2017) croient que les travaux concernant l'agritourisme traitent spécialement de certains thèmes comme le tourisme culinaire, le tourisme œnologique ainsi que le tourisme équestre.

L'offre agritouristique est repérable à travers les visites mises en place à la ferme comme l'hébergement, la restauration et la mise en valeur des produits de la ferme. Les spécificités des produits et la nature de l'accueil distinguent l'agritourisme avec les autres formes de tourisme. Ainsi, dans les zones rurales, l'agritourisme peut jouer un rôle important sur plus d'un front. D'abord, sur le plan économique, l'agritourisme permet de diversifier les revenus des agriculteurs et la mise en marché des produits de la ferme. En outre, sur le plan social et environnemental, l'agritourisme attire l'attention vers l'agriculture

La qualité liée à l'indication géographique peut être un vecteur de développement rural dans le sens où elle permet aux producteurs d'accéder aux marchés et d'améliorer leurs revenus à travers les primes de qualité. Sur le plan social, les produits de terroir permettent le maintien des activités des populations rurales et la préservation de la culture locale.

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

Ces produits sont aussi liés à l'Histoire de la communauté qui les produit. Ils traduisent ses traditions et ses savoir-faire ainsi que ses usages. Concernant l'aspect environnemental, les produits de terroir sont dotés d'une valeur écologique dans la mesure où ils permettent le renouvellement des ressources naturelles et la préservation des écosystèmes.

Nous allons dans ce qui suit mettre en relation les produits de terroir et les activités de l'agritourisme afin d'expliquer les enjeux qui s'y rattachent. Le concept terroir demeure malgré tout les travaux réalisés, un concept flou. Dans une dimension de marketing agritouristique, l'origine des produits est considérée comme une variable déterminante du succès des stratégies de différenciation créatrices de valeur.

**Tableau n°05 : Les définitions des appellations réservées et des produits de terroir**

Le terme	Description
Produit de terroir	Produit qui provient-ou dont les principales composantes proviennent d'un territoire délimité et homogène et dont les caractéristiques qui le distinguent de façon significative des produits de même nature repose sur la spécificité de ce territoire
Produit fermier	Produit cultivé, élevé et transformé dans une exploitation agricole, à partir des matières premières qui en proviennent, par son ou ses exploitants, qui gardent le contrôle de sa mise en marché
Produit artisanal	Produit résultant d'un mode de production non industrialisé, fabriqué par une personne de métier qui travaille à son compte, aidée ou non par une équipe restreinte, et qui transforme des matières premières qu'elles soient végétales, animales ou minérales.

Source : Rapport DUJARDINS, 2003.

Après avoir exposé ces éléments qui concernent la qualité territoriale et les produits de terroir, nous allons aborder dans le point qui va suivre la nature de la relation entre les produits de terroir et le développement durable. Cette question n'est pas vraiment développée par les auteurs, nous allons exposer la synthèse des écrits que nous avons trouvés sur cette relation.

## **2.2. La relation produit de terroir et développement rural durable**

Valoriser un produit de terroir tout en préservant ses caractéristiques permet de rémunérer et reproduire les ressources locales utilisées, ce qui contribue non seulement à soutenir le système de production, mais aussi à dynamiser le développement rural et préserver des ressources naturelles souvent fragiles.

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

La reconnaissance des liens entre les acteurs locaux, leur territoire, et les produits agricoles et alimentaires, est un pas important vers le développement rural durable. Ces relations reposent sur les capacités locales à créer de la valeur au sein d'un marché mondial, tout en restant ancrées dans un territoire donné. Les produits de terroir présentent des attributs de qualité spécifique indissociables des lieux où ils sont produits et, à terme, se construisent une réputation associée à une Indication Géographique (IG) qui les identifie. Ces produits différenciés peuvent ainsi répondre à une demande spécifique et rémunératrice.

## **a) Le pilier économique**

La valorisation du produit et avantages liés à l'organisation de la filière.

Les produits de terroir peuvent être une source de valeur ajoutée au travers de leur reconnaissance sur les marchés, soit en permettant aux produits différenciés d'accéder à de nouveaux marchés de niche, soit en empêchant leur disparition sur des marchés où ils sont menacés par des produits plus compétitifs. Ceci peut contribuer à assurer des revenus décents aux producteurs locaux dans la mesure où la valeur ajoutée est redistribuée de façon équitable.

La création de valeur est aussi associée à la confiance renforcée du consommateur grâce aux garanties fournies sur l'origine et la qualité spécifique des produits, mais aussi en termes de qualité générique, via des dispositifs d'assurance qualité et de traçabilité tout au long de la filière. L'accès à des canaux de commercialisation générant suffisamment de profits est d'une importance capitale pour assurer la pérennité des ressources locales. Ainsi, les activités rurales peuvent ainsi être maintenues, et même diversifiées, afin de promouvoir les secteurs d'activité associés, comme le tourisme, contribuant à empêcher l'exode rural. En effet, des ressources locales impliquées dans le système de production – par exemple les variétés végétales ou races animales, les paysages traditionnels, les traditions culinaires et les cultures, etc. – constituent autant de richesses pour les secteurs du tourisme et de la gastronomie.

## **b) Le pilier environnemental**

Pour une utilisation durable des ressources naturelles et de la biodiversité.

La promotion des produits de terroir peut générer deux types d'impact positif :

- Une utilisation durable des ressources naturelles : l'identification du lien entre le produit et son terroir permet de sensibiliser les acteurs locaux sur l'importance d'une utilisation durable des ressources locales. Par ailleurs, les produits de terroir sont

# **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

généralement liés à des systèmes de production traditionnels et à leurs pratiques extensives qui ont souvent un moindre impact sur l'environnement que des techniques plus modernes.

- La préservation de la biodiversité: les produits de terroir sont souvent liés à des variétés, races ou micro-organismes traditionnels, endémiques ou adaptés au milieu local. Préserver de tels produits peut donc contribuer à limiter l'impact de la spécialisation et la rationalisation économiques, et empêcher ainsi la disparition d'habitats, de paysages typiques ou de ressources génétiques uniques.

## **c) Le pilier social**

Du fait que les produits de terroir sont élaborés depuis des générations dans un même environnement social et culturel, ils incorporent une forte composante liée à des savoirs locaux validés par l'expérience des producteurs depuis longtemps, à la fois pour la gestion du système de production particulier et l'atteinte d'une qualité spécifique. De plus, le lien entre le produit, les acteurs locaux et leur territoire fait souvent du produit IG un emblème culturel.

## **Conclusion du chapitre I**

Avec ses diverses dimensions, le territoire prend une place importante dans les différentes stratégies de développement. Les réflexions sur le développement et la répartition inégale des ressources sont renouvelées en intégrant la notion de ressource territoriale. Le contenu de cette notion est aujourd'hui très clair. Le problème est ainsi posé : comment orienter la force du territoire pour atteindre une performance économique sachant qu'il est constitué de plusieurs acteurs ?

Construit sur le temps long, le territoire constitue une forme d'accumulation, le résultat de l'action des acteurs au fil de leur histoire. Les savoir-faire sont une illustration parlante qui se concrétise dans les produits de terroir, dans la construction d'un système de valeurs partagées qui sont à l'origine des échanges formels et informels entre ces acteurs. La régulation de leurs comportements au niveau territorial est l'enjeu majeur du développement viable.

Notre propos dans cette revue de littérature est de conclure que le territoire en tant que système complexe peut se définir selon ses principales composantes qui sont : les ressources et les acteurs qui font usage des dernières. La spécificité des produits de terroir peut induire une spécificité territoriale. Les produits de terroir constituent à notre avis des ressources

## **Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quels liens ?**

spécifiques qui peuvent être à l'origine de dynamiques territoriales de certains territoires ruraux défavorisés.

PECQUEUR et COLLETIS (2005) proposent ainsi de considérer la forme de coordination des acteurs d'un territoire comme une ressource de qualité spécifique capable d'amorcer une dynamique de développement territorial. La coordination des acteurs selon ces auteurs peut constituer un élément de différenciation des espaces.

Les bouleversements que connaissent les territoires de nos jours sont nombreux. Les politiques publiques se territorialisent, les acteurs se constituent en réseaux et les projets de territoires émergent.

L'analyse de la coordination fera l'objet du chapitre suivant. Nous proposons d'étudier les différentes modalités de mobilisation des acteurs du territoire et leurs répercussions sur la dynamique territoriale. Ces changements appellent à de nouvelles modalités de management territorial afin d'amorcer des dynamiques de développement territoriales, d'où la nécessité de la réflexion autour de la durabilité des systèmes ruraux.

L'application des principes de développement durable sur les espaces ruraux est intéressante notamment dans le contexte actuel. Les objectifs du développement durable vont dans le même sens que ceux développés dans la théorie, notamment dans l'approche territoriale avec PH. AYDALOT qui préconise que le développement doit être un choix pris par les acteurs à l'échelle du territoire. Le développement rural durable se veut comme une approche territoriale intégrée du développement qui assure la vitalité sociale tout en veillant sur les objectifs économiques et la préservation des écosystèmes.

# **Chapitre II**

**La coordination des acteurs au cœur  
des dynamiques de valorisation des  
ressources territoriales**

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

### **Introduction du chapitre II**

Notre réflexion sur le développement rural durable nous conduit à nous focaliser sur la question de la coordination entre les acteurs du territoire. Une dynamique de développement territorial se crée par la potentialisation des dynamiques sociales et économiques se réalisant sur le territoire. Ainsi, la compréhension des jeux des acteurs et les relations qu'ils entretiennent et les réseaux qu'ils mobilisent dans la réalisation de leurs stratégies ont un grand poids dans la création d'une dynamique d'action collective et la construction de la gouvernance territoriale. A partir de cette observation, nous pouvons dire que le territoire apparaît comme le résultat du jeu des acteurs qui agissent dans son cadre.

La coordination est une préoccupation importante lorsqu'il est question d'analyser un système territorial. Elle correspond à un mode d'organisation, de coopération qui permet aux acteurs du territoire de mettre en œuvre des stratégies. Selon SAVALL et al. (2006), « *la particularité d'un territoire, contrairement aux autres formes d'organisation, est que l'animation et le management portent sur des acteurs qui n'ont pas de relations hiérarchiques entre eux : partenaires publics, associations, entreprises, chambres consulaires... Ils sont juridiquement indépendants* ». La coordination des acteurs est l'enjeu pour le développement. Le territoire est composé d'un nombre important d'acteurs qui sont dotés de rationalités différentes et difficiles à saisir. En outre, l'absence de hiérarchie entre ces acteurs et l'enchevêtrement entre les institutions territoriales. Enfin, sur un territoire se réalisent plusieurs thématiques, à savoir, la production, la distribution et un grand nombre d'activité de services. Nous considérons alors que mettre en cohérence cet ensemble de produits et services obtenus à travers des projets qui sont à la fois individuels et collectifs, la coordination doit être de mise.

La création de dynamique territoriale repose sur les pratiques des réseaux sociaux qui démolissent les frontières du territoire et permettent le développement d'activités de subsistance et un commerce de proximité. Ces stratégies reposent sur la mobilisation de la réciprocité et des ressources sociales et territoriales.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

Il est supposé que la proximité des acteurs territoriaux conduit sans doute à une convergence vers la prise de décisions relatives à la conduite des actions communes. L'association de la proximité géographique à une autre forme de proximité (institutionnelle ou organisée) permet de définir un autre concept, la gouvernance territoriale (TALBOT, 2006). Dans ce propos, nous tenterons de montrer comment la proximité et le capital social des acteurs se combinent pour construire des actifs nécessaires au développement territorial. Afin d'appréhender la nature des liens entre toutes ces composantes, nous allons analyser leurs contributions aux dynamiques territoriales.

Les différents éléments d'un système territorial, identité territoriale, statut institutionnel, organisation des réseaux sociaux et territoriaux, participent de la dynamique innovatrice, en tant qu'ils offrent un contexte favorable à son apparition. Ainsi, ce que nous avons appelé détermination et/ou indétermination territoriales constituent un moteur idéologique et pratique pour l'innovation, exigeant et permettant son apparition. L'organisation très concrète de certains territoires, en facilitant l'accès à autrui, aux institutions, aux structures économiques, encourage également l'émergence et la diffusion de pratiques innovantes. Cette définition de la relation territoires/innovations est cependant incomplète, au regard des différentes hypothèses guidant cette recherche.

Les questions que nous pouvons nous poser sur la seconde composante du territoire « les acteurs » sont : Quelles sont les représentations que font les acteurs de leur territoire ? Quelles sont les intentions qu'ils développent à l'égard de la ressource ? Comment des stratégies d'acteurs, différenciées voire antagonistes, s'articulent-elles et contribuent-elles à produire et à recomposer des territoires, aux échelles micro-locales, locales, régionales et nationales ?

Dans ce chapitre, nous allons mettre en lumière le rôle des acteurs dans la construction du territoire. Ce sont les pratiques des acteurs qui créent les dynamiques spatiales. L'analyse des systèmes territoriaux nécessite une analyse des relations des acteurs dans les espaces qu'ils habitent, pratiquent et produisent.

En articulation avec l'analyse territoriale, la première section sera consacrée à l'analyse de la proximité et ses effets sur le territoire et l'action collective. La seconde section portera sur la gouvernance territoriale.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

### **Section 1 : La coordination des acteurs et la proximité**

Pour comprendre comment s'opère la coordination entre les acteurs d'un territoire afin de réaliser leurs objectifs, nous nous sommes référé à un ensemble d'auteurs et d'approches, à savoir l'approche par la proximité et la théorie du capital social. L'approche par l'économie de la proximité est devenue une référence lorsqu'il s'agit de l'analyse des dynamiques territoriales. Elle cherche à rendre compte de la nécessité de la coordination des agents économiques. Elle repose sur l'idée que « *l'espace n'est pas neutre et qu'il ne doit pas rester le parent pauvre de l'analyse économique* » (GILLY et LANG, 2005, 5).

Selon ces auteurs, l'espace est un construit, issu des pratiques et des représentations des acteurs économiques et institutionnels, articulé à un contexte en évolution. L'utilisation de l'approche de la proximité permet de poser autrement le problème de la coordination territoriale des acteurs. En effet, dans l'analyse standard, analysée à travers les phénomènes d'agglomération et de dispersion, c'est-à-dire, la coordination est expliquée par la proximité géographique uniquement. Ainsi, pour dépasser cette vision, la proximité organisationnelle est introduite. Elle développe l'appartenance de plusieurs acteurs à un groupe qui vise des objectifs communs.

Ainsi, vu sous l'angle de la proximité, l'espace devient une ressource pour les acteurs du territoire qu'il convient de mobiliser. La seconde notion désignée pour la compréhension de la coordination territoriale est celle du capital social. Cette notion est étudiée par plusieurs auteurs. Tous s'accordent à dire que le capital social contribue à la structuration des réseaux sociaux et des comportements des groupes. A notre sens, la notion de proximité et celle du capital social sont complémentaires et constituent ensemble, les deux piliers de l'action collective.

Notre problématique traite en partie de cette question, c'est-à-dire, comprendre dans quelle mesure, les acteurs d'un territoire prennent conscience de l'intérêt d'unir leurs efforts pour rentabiliser leurs actions autour de la même ressource. Pour tenter d'apporter un éclairage sur cette question, nous allons d'abord voir quels sont les effets de la proximité sur les comportements des agents économiques et l'émergence de dynamiques d'action collectives territoriales.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

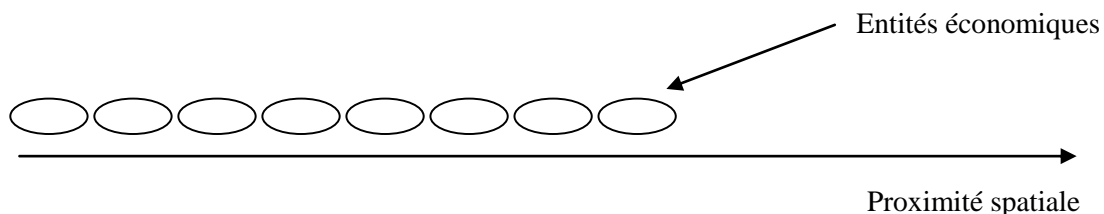
### **1.1. L'approche par la proximité**

L'analyse des effets de la proximité révèle que la capacité de développement endogène d'un territoire augmente avec l'augmentation de l'intensité des relations de proximité entre les agents économiques. Plusieurs auteurs notamment ceux de l'approche de l'économie de la proximité (GILLY et TORRE 2000 ; RALLET, TORRE, 2004 ; PECQUEUR, ZIMMERMANN, 2004) le montrent. Ils mettent en évidence l'existence d'effets positifs et négatifs de la proximité notamment en ce qui concerne les relations entre entreprises et organisations. Les échanges de technologie et la construction par interaction des savoir-faire sont mis en avant quand il s'agit de proximité (TORRE, 2001).

#### **1.1.1. Les formes de proximité**

En économie de la proximité, les auteurs distinguent en général deux formes de proximité, l'une est spatiale et l'autre est non spatiale. La première forme de proximité est qualifiée de géographique. Elle traduit la distance kilométrique entre deux entités (individus, organisations, villes). Elle peut être évaluée en termes de temps, coûts de transport et coût de communication. Nous pouvons représenter les entités territoriales et la proximité spatiale dans un schéma comme suit :

**Figure n°09 : La proximité spatiale**



**Source :** GROSSETI et BOUBA-OLGA (2006)

La proximité revêt deux propriétés essentielles. La première propriété est liée aux paramètres objectifs qui caractérisent la distance qui sépare les agents comme les coûts de transport, le temps et la distance en kilomètre. La seconde propriété est liée à la perception des individus. Cette distance peut varier selon l'âge, le sexe et la profession. Selon RALLET (2002), cette proximité géographique peut favoriser les interactions entre les agents économiques mais ne peut les transformer en véritables relations de coordination qu'à travers une proximité organisationnelle ou institutionnelle.

Les auteurs qui réfléchissent autour des questions territoriales s'interrogent sur la capacité de la proximité géographique à produire un lien social. Encore, ils avancent dans leur

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

interrogation sur son importance dans un monde caractérisé par l'action à distance grâce à l'avancée que nous procurent les technologies modernes.

Enfin, quelles que soient les réponses à ces questionnements, la proximité géographique est une question cruciale lorsqu'il s'agit des inégalités entre individus et groupes sociaux en matière d'accès aux ressources territoriales.

Le concept de proximité spatiale ne suffit pas pour rendre compte des liens qui unissent les agents. La distance peut ne pas être physique (elle peut être de nature psychologique, culturelle ou sociale) ; alors pour approfondir l'analyse sur la proximité, les auteurs ont introduit un autre type de proximité, celle dite organisée. Elle n'est pas géographique mais relationnelle. TORRE et ZINDEAU (2009, 350) la définissent comme suit : « *Par proximité organisée, on entend la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres.* » Le mot « organisation » utilisé dans cette définition renvoie, selon ces auteurs, à un ensemble de relations structurées telles qu'une entreprise, un réseau social ou une communauté.

La proximité organisée traite des liens en termes d'organisation de la production. Elle concerne les interactions entre les acteurs (individuel ou collectif) et la dimension collective à l'intérieur (ou entre) des organisations reposant sur un cadre cognitif commun (COLLETIS et al. 1993 ; GILLY et TORRE, 2000). Dans cette logique, sont proches les acteurs qui appartiennent à un même espace de rapport (firmes, réseaux d'acteurs, un groupe et ses filiales, l'Etat et ses collectivités territoriales) et participent à la même activité. Cette forme de proximité constitue un ensemble de ressources complémentaires détenues par les acteurs au sein d'une organisation ou d'un réseau (GILLY et LUNG, 2004).

Pour TORRE (2009, 69), « *la proximité organisée concerne les différentes manières qu'ont les acteurs d'être proches, en dehors de la relation géographique* ». L'auteur ajoute aussi que le qualificatif « organisée » ne fait pas référence à une organisation mais plutôt à un ensemble agencé d'activités humaines. La proximité organisée répond à deux logiques : l'appartenance et la similitude. TORRE explique l'appartenance par la densité des relations entre les individus appartenant à une grappe de relations. La similitude est appréhendée par l'adhésion mentale à une catégorie. Il faut noter pour ces deux formes de proximité que :

- Elles constituent un potentiel activable par les acteurs économiques. La proximité géographique peut exister mais reste non mobilisée, par exemple, deux individus qui habitent le même bâtiment et qui ne se connaissent pas. C'est le cas aussi de la proximité organisée, elle peut exister mais les individus qui la subissent ne l'activent pas. Par exemple, les jeunes

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

issus d'un même village qui ont la même mentalité et la même culture qui ne se rencontrent et ne se connaissent pas.

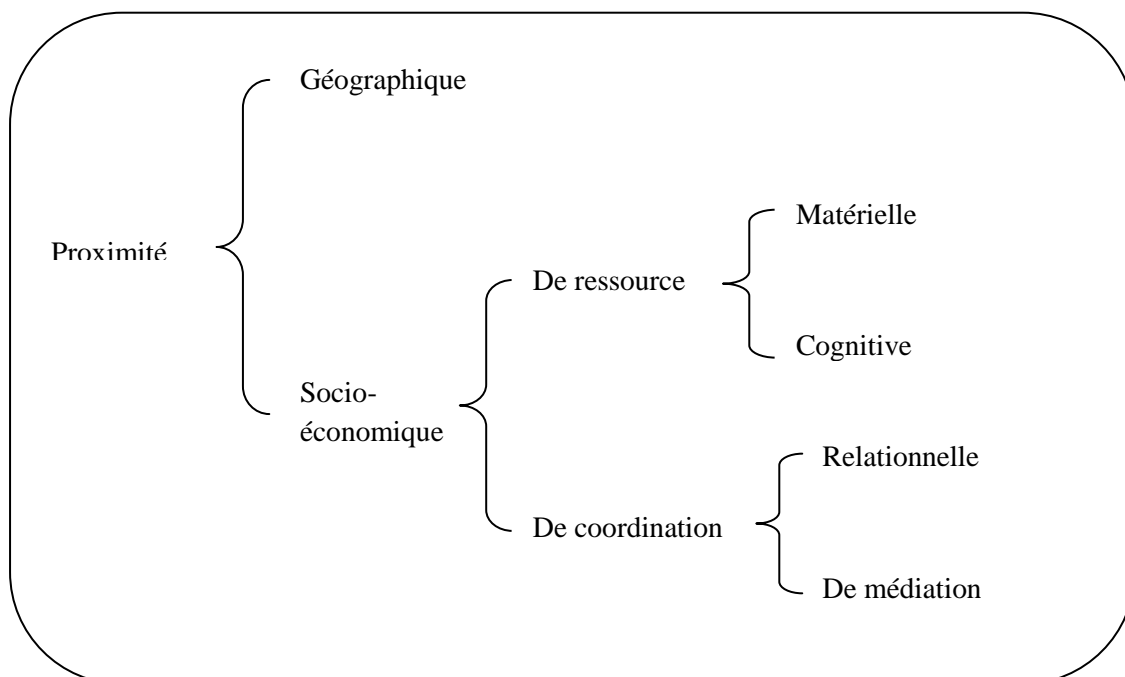
- Elles peuvent être modifiées par l'activité humaine à tout moment ;
- La combinaison des deux formes de proximité donne lieu à une coordination localisée.

L'analyse de ces formes de proximité contribue à la compréhension des relations qui se construisent entre les acteurs économiques et sociaux.

Les associations de développement et les différentes organisations villageoises constituent des groupements qui mettent en relief la proximité organisationnelle des acteurs du territoire.

Quel que soit le type de proximité, tous les auteurs s'accordent à dire que la proximité a des effets sur les dynamiques de construction territoriales des ressources. GROSSETI (2000) a investi ce champ d'analyse. Il nous livre une explication des effets de la proximité qu'il résume en la relation entre les individus et les organisations.

**Figure n°10 : Typologie par segmentation des formes de proximité**



Source : BOUBA-OLGA et GROSSETI, 2008.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

Les proximités partagées évoquées par la littérature académique renvoient généralement aux proximités géographique (lieu, espace vécu), institutionnelle (codes, règles, valeurs, construits et partagés) et organisée (principe de coordination des actions territoriales, organisation du territoire) (ANGEON et BERTRAND, 2007, ZIMMERMAN et al. 2008).

### **1.1.2. La proximité et les dynamiques collectives de développement**

Les différentes relations qui naissent de la proximité des agents d'un territoire peuvent les conduire à une convergence des intérêts. La base de cette convergence est la confiance. Sans la confiance, les acteurs ne peuvent pas se projeter dans le futur au sein d'un même système territorial. Cet ingrédient indispensable à toute coordination peut émerger de la proximité organisationnelle et institutionnelle.

C'est ZAOUAL (2005) qui évoque que la proximité spatiale favorise les contacts propices à la réalisation de dynamiques collectives, sans qu'elles soient nécessairement impliquées. Pour établir l'idée que le territoire était un lieu d'expression des interactions et de coordination, les auteurs ont d'abord mis en évidence les effets d'entraînement positifs liés à la proximité des acteurs. Il nous semble cependant important de relever les facteurs limitant de ces formes de proximité, *les externalités induites par la proximité des acteurs n'étant pas toujours positives* (OLIVIER et WALLET, 2005).

Le développement théorique que nous venons de présenter autour de la proximité affirme clairement que la proximité constitue un élément qui favorise les interactions entre les individus. Dans le second point de cette section, nous allons voir l'articulation entre la proximité et les dynamiques collectives de développement.

Pour bénéficier des effets de la proximité au sein d'un système productif local, il ne suffit pas d'en respirer l'air plus ou moins pollué, il faut rencontrer des gens, nouer des relations, construire des réseaux. Cela prend du temps et ne s'effectue pas par la simple présence dans les lieux.

### **1.1.3. L'Économie de la Proximité et les réseaux territoriaux d'organisation**

L'Économie de la Proximité est faiblement présente dans la littérature en management sur les réseaux territoriaux d'organisations. Néanmoins, pour GOSSE et PRIMONT (2010), une telle approche est une clé d'entrée pertinente pour saisir les mécanismes générateurs d'innovation, d'externalités, d'agglomération, de rentes ou encore d'économie pour les organisations présentes au sein d'un même réseau territorial. Elle permet également de saisir les limites des effets de la proximité. Dans ce sens, BRUNET (2001, 41) écrit : « *L'espace ne*

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

*serait que simple étendue sans ses créateurs, qui sont en même temps ses usagers. Les producteurs de l'espace sont tous les « acteurs sociaux » ; mais leurs pouvoirs sont fort inégaux. Les uns marquent lourdement l'espace, d'autres l'effleurent. Tous sont solidaires et concurrents. »*

Ces limites se situent notamment dans la création d'externalités négatives et de mécanismes d'enfermement, qui vont bloquer l'émergence de nouvelles idées, nuisant à la performance de l'organisation (BOSCHMA, 2005). Ainsi l'Économie de la Proximité permet de comprendre le lien entre la proximité et la performance. Ces deux dimensions entretiennent une relation en « U inversé » (BOSCHMA, 2005), c'est-à-dire que la proximité influe positivement la performance des organisations jusqu'à un certain seuil ; passé ce seuil, elle a un effet néfaste. Cette approche, en mettant la focale sur les liens inter-organisationnels, donne alors à voir la manière dont le collectif interagit pour créer des éléments que les organisations devront prendre en compte.

DEFELIX et al. (2013) considèrent que l'approche par les proximités permet de comprendre comment des pratiques de gestion des ressources humaines renforcent les proximités au sein d'un réseau territorial d'organisations. Ainsi pour ces auteurs, la proximité géographique se trouve confortée par des pratiques visant à rendre compte des ressources présentes sur le territoire, comme des cartographies de compétences ; la proximité organisationnelle est renforcée par l'établissement de méthodes, de règles, d'outils... nécessaires à la mise en place de pratiques de gestion des ressources humaines partagées, comme pour le recrutement de salariés au sein d'un groupement d'employeurs ; et la proximité institutionnelle se voit consolidée par le partage de valeurs. Les travaux de BORIES-AZEAU et LOUBES (2013) arrivent aux mêmes résultats. Pour ces auteurs, la mise en place d'une gestion territoriale des emplois et des compétences renforce les dynamiques collectives d'apprentissage de la coordination à travers le développement des proximités.

L'apport de l'Économie de la Proximité réside dans sa capacité à endogénéiser la dimension spatiale dans la construction de ressources entre des acteurs qui se coordonnent. Cette coordination est favorisée et renforcée si des proximités existent entre les acteurs. Ainsi, la coordination s'entend dans une relation proximité-distance où elle assure un équilibre permettant de créer des ressources. Cependant, la difficulté de cette théorie est de pouvoir expliquer la création, ou la destruction, des proximités. La prise en compte des proximités dans une perspective dynamique est aujourd'hui au mieux embryonnaire (TORRE, 2010). Si

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

l'Économie de la Proximité permet de déterminer les proximités existantes entre des acteurs à un instant « t » et à un instant « t+1 », elle ne permet pas d'expliquer comment s'est effectuée l'évolution des proximités entre les deux périodes. C'est pourquoi, nous avons décidé d'avoir recours à la théorie de la Sociologie de la Traduction qui, elle, permet de comprendre un processus en train de se faire.

### **1.2. Les réseaux d'acteurs**

Sur le plan étymologique, le mot « réseau » vient du latin « *retis* » qui signifie « filet », et dont le sens correspond plus précisément à la notion de maillage. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'apparition de la notion de réseau fait suite aux découvertes de topographes. Ces ingénieurs-géographes ont mis en évidence un moyen d'observer l'économie spatiale (les routes, les voies navigables, les villes) grâce au concept de réseau. Le découpage des territoires correspond alors au principe de triangulation de l'espace entre 3 points distants. Le réseau représente à cette époque une structure en forme de triangle dans laquelle 3 points (villes, gares, etc.) sont reliés ; de façon plus étendue, on peut élargir le concept dans d'autres disciplines scientifiques par l'image d'un ensemble de triangles ou d'alvéoles reliés entre eux (ASSENS, 2013). Qu'ils soient matériels ou non, les réseaux éliminent toute distance.

L'établissement d'un rapport entre le réseau et le territoire n'est pas une tâche facile. La difficulté réside dans les frontières. Il est vrai que le réseau est indifférent à cette notion contrairement au territoire. Le territoire possède plusieurs dimensions qui font qu'il renferme un espace singulier dans un autre global.

Selon GOMEZ (2009), un réseau territorial d'organisations s'apparente à une organisation collaborative décentralisée ou encore à une méta-organisation. Plusieurs auteurs traitent de ce sujet sans pour autant le définir en tant que tel. COLEMAN (1990) perçoit le réseau comme un mode de coordination, porteur de normes, apportant des bénéfices et des contraintes évitant les déviances et les comportements d'opportunisme.

*« Le réseau peut être défini par la mise en relation physique et/ou sociale d'éléments dispersés (MARTINAUD cité par NEGRIER, 1989). »*

Quelles que soient les origines d'un réseau, technique ou social, il sert à décrire un mode d'organisation basé sur l'échange de relations entre des entités autonomes mais qui sont reliées entre elles. Ainsi, selon ASSENS (2013), le réseau repose sur des principes qui affectent les comportements de ses membres et offre un modèle à sa structure.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

Le premier principe est l'autonomie. Les membres d'un réseau gardent leur indépendance, c'est-à-dire qu'ils sont libres dans leurs comportements. Ils peuvent être à l'origine d'initiatives dans le réseau ou en dehors de lui. Cette caractéristique confère au réseau une certaine plasticité. Cette configuration du réseau lui permet de faire face aux contraintes de l'environnement. Autonomie signifie aussi que les membres ou les entités formant le réseau suffisent à elles-mêmes. Dans ce sens, il ne faut pas mélanger autonomie et isolement. L'autonomie est un besoin qu'il est important de satisfaire mais pas au détriment du groupe.

Le second principe est l'interdépendance. Ceci veut dire qu'un membre d'un réseau adhère à un partage de valeurs communes avec les autres membres du groupe. Donc, il existe dans un réseau un dénominateur commun à tous ses membres qui permet de pérenniser les relations et de stabiliser la structure. La mise en relation de ces membres permet aussi de valoriser leurs compétences et de compléter leurs ressources.

ALLEE (2000) met en évidence trois sources d'interdépendances procurant collectivement de la richesse. En effet, le réseau structure les transactions marchandes au sein d'une chaîne de valeur où chaque membre forme un maillon de cette chaîne dans laquelle il peut concevoir, produire ou distribuer un bien. En outre, le réseau est à l'origine d'échange d'information et de connaissances entre ses membres, il est donc une source d'innovation et un lieu d'apprentissage. Enfin, le réseau structure un tissu de relations sociales qui offrent des bénéfices intangibles aux membres.

### **1.2.1. Le réseau, un espace de solidarité**

Dans le réseau, les membres peuvent valoriser leurs compétences et leurs ressources avec d'autres membres à travers une ramification des relations et l'interaction perpétuelle. Ce processus est alimenté par la fréquence et la récurrence des échanges entre les membres du groupe. Alors, les relations d'échanges qui étaient au départ caractérisées par une méfiance, se transforment avec le temps et la répétition en relations de confiance.

Les échanges perdurent ensuite, parce que des mécanismes de socialisation prennent le relais afin d'encastrent (*embeddedness*) la connivence des membres dans des représentations partagées, dans des rites de socialisation comme le parrainage et dans l'harmonisation de comportements collaboratifs visant la solidarité (GRANOVETTER, 1985).

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

De nombreuses conceptualisations (BORIES AZEAU et al. 2007, MARTINE DUPERRE, 2010, YANN FOURNIS, 2012) proposent le concept de l'acteur collectif pour faire référence aux nombreux acteurs qui peuvent être impliqués dans la démarche de développement d'un territoire. Le mot collectif dans cette expression renvoie à deux significations. La première signifie que cet acteur est composé de plusieurs parties qui sont reliées entre elles par une certaine cohésion. Cette cohésion crée l'identité de l'ensemble constituant ce collectif. En outre, l'idée de collectif renvoie à l'action collective. Dans ce sens nous pouvons définir l'acteur collectif comme celui qui s'engage dans la réalisation d'une action qui en profite à l'ensemble des composantes du groupe. Dans ce cas, c'est la notion de solidarité qui est mobilisée pour qualifier le comportement des membres du groupe. Selon Martine DUPERRE (2004, 18), « *l'acteur collectif est un sujet engagé dans un rapport social situé* ».

Pour GRANOVETTER (1973) et BURT (1992), l'intérêt des réseaux pour l'entreprise est de rencontrer des acteurs avec qui elle a un lien faible et d'obtenir par ce biais de nouvelles opportunités ou informations et ainsi de développer des avantages concurrentiels. Pour BARET et al. (2006), « *le réseau social permet d'obtenir de l'information, de l'influence et du pouvoir, voire augmente la productivité et la rentabilité* ».

Les actions collectives permettent d'obtenir des performances supérieures à celles obtenues par un simple agglomérat d'actions individuelles non synchronisées. La capacité de coordination et de synchronisation des actions stratégiques de différentes organisations devient le facteur clé de succès.

Pour COLEMAN (1990), le réseau est perçu comme un mode de coordination, porteur de normes, apportant des bénéfices et des contraintes évitant les déviations et les comportements d'opportunisme. Selon QUIGNON (2006), la concurrence internationale entre les territoires se fait de plus en plus ressentir, et le principal facteur clé de succès paraît être la capacité à coordonner les acteurs du territoire.

Une cohésion doit permettre aux acteurs locaux (élus locaux, acteurs privés, publics ou associatifs) de développer des coopérations multipartenaires et de créer des synergies visant à mettre en œuvre des projets de développement de territoire (SAVALL et al. 2006). Face à une somme d'actions individuelles, une démarche territoriale semble avoir pour rôle d'obtenir des gains collectifs supérieurs. Il s'agit ainsi d'obtenir la valeur ajoutée d'une coopération entre les acteurs (PIERRE, 2006 ; ZARDET, PIERRE, 2007).

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

Il faut signaler que la notion d'acteur collectif a été critiquée pour son caractère vague et flou (LOURIMI, TORRE, 2006). SAVALL et ZARDET ont préféré la notion de filière territoire à la notion réseau jugée trop floue. Pour eux, la filière territoire est représentée comme un ensemble organisationnel opérant sur un territoire. Ainsi la production de biens et services se fait par un ensemble de tâches successives réalisées par différents acteurs situés sur un territoire.

### **1.2.2. Importance de la coordination des acteurs dans les dynamiques territoriales**

Les organisations sont principalement constituées d'individus qui s'échangent une multitude de relations entre eux. Il faut savoir que lorsqu'une organisation s'engage dans des actions, réellement ce sont les individus qui la forment qui s'engagent eux aussi dans des relations individuelles avec d'autres individus. Pour comprendre les logiques qui sous-tendent la construction de l'action collective, il est important de prêter attention aux caractéristiques individuelles et structurelles des acteurs (propres aux individus et l'organisation à laquelle ils appartiennent). Ces acteurs sont porteurs de visions de développement à la fois convergentes et divergentes en fonction de leurs connaissances et leurs intérêts (FONTAN et KLEIN, 2004, 139).

*«L'hypothèse est qu'il existe dans l'espace un potentiel de relations qui, selon qu'elles sont ou non activées par des réseaux, conduisent à l'émergence de ces nouveaux territoires (OFFNER et PUMAIN, 1994). »* Dans le cas du territoire, il faut repérer les acteurs qui sont capables de par leurs intérêts, leurs potentiels et compétences de diriger des actions en équipes.

*« Les acteurs chez PERROUX (1991) et HIRSCHMAN (1995) sont des agents économiques différents les uns des autres, dotés de pouvoirs inégaux, capables de modifier leur environnement matériel et humain par l'énergie de changement qu'ils développent à travers leurs décisions (macro, méso, micro) et qui se traduisent par des luttes /concours et par des conflits/coopération (HUGON, 2003). »* Il n'existe pas d'acteurs qui puissent exercer une autorité absolue sur d'autres acteurs. De là, pour déclencher une dynamique de développement territorial, il faut procéder avec concertation et coopération entre les différents acteurs du territoire. En parlant des réseaux territorialisés d'organisation tels que les districts industriels et les clusters, *« ces réseaux peuvent alors se définir comme des ensembles coordonnés d'acteurs hétérogènes, géographiquement proches, qui coopèrent et participent collectivement à un processus de production (EHLINGER et al. 2007) ».*

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

C'est ASSENS (2003) qui propose une classification qui retient deux dimensions : les formes et les modalités d'exercice du pouvoir et de régulation.

- Une dimension « architecture » qui distingue les réseaux 'stars' marqués par une forte asymétrie de pouvoir et un pilotage centralisé, et les réseaux communautaires marqués par une symétrie de pouvoir entre les acteurs et un pilotage décentralisé.

- Une dimension « régulation » qui distingue les réseaux régulés par les mécanismes de nature économique (contrats, négociation par les prix, arbitrage de coûts) des réseaux au mode de régulation socio-politique (convention, confiance et logique de clan).

### **1.3. Le capital social, une ressource existante dans un réseau social**

L'analyse des incidences spatiales des relations sociales revient à nous intéresser à l'ensemble des normes et des valeurs qui régissent l'action collective tout en intégrant le cadre où celle-ci se déroule. Cette analyse nous conduit forcément à parler du capital social.

Aujourd'hui la notion de capital social est répandue dans les recherches en sciences sociales notamment dans le management des connaissances en gestion. Sont retenus dans ce domaine les noms de BOURDIEU, BURT et COLEMAN pour les différents résultats obtenus des recherches qu'ils ont effectuées. L'idée qui guide notre réflexion est que les acteurs du territoire utilisent une ressource qui se trouve dans les réseaux qu'ils constituent. Cette ressource est le capital social. Pour que ce capital favorise un développement territorial, il faut que ce dernier soit générateur d'externalités positives sur le territoire. Avant d'aborder la notion de capital social dans sa complexité, il faut d'abord le définir.

#### **1.3.1. Qu'est-ce que le capital social ?**

Par capital social, on entend l'ensemble des éléments de la structure sociale, réseaux et organisations, mais aussi normes et valeurs qui affectent les relations entre personnes, et grâce auxquelles ils expriment leur décision ou exercent leur pouvoir. Autrement dit, il s'agit de l'ensemble des relations, verticales comme horizontales, qui intègrent toute personne dans un réseau social en fonction de valeurs spécifiques reconnues par tous (ABDALLAH et al. 2003).

FIELD (2003, 2) avance la définition suivante du capital social : « *La théorie du capital social est, en son centre, parfaitement simple ; sa thèse centrale peut être résumée en deux mots : les relations comptent.* » De cette définition nous comprenons que la personne possède des ressources qu'elle utilise pour se connecter avec des réseaux.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

L'idée est que le capital social est un ensemble de relations mobilisables par l'agent économique. Il constitue un actif spécifique dans le jeu de compétition sociale (BOURDIEU, 1980). Il peut servir de base à la distinction qui s'opère entre les individus à côté du capital économique (richesse, argent) et culturel (niveau d'instruction). COLEMAN (1990) nous propose une conception similaire ou proche de celle de BOURDIEU (1980). Le capital social dans sa logique permet à l'individu de constituer un capital relationnel favorable à l'échange.

Il existe une différence dans l'analyse de ce concept entre BOURDIEU et PUTNAM, ce dernier, un politologue américain reconnu comme le promoteur de ce concept. A la différence de BOURDIEU qui place le capital social comme une ressource au niveau des individus ou agents économiques, PUTNAM lui confère un aspect collectif, au sein d'un groupe fortement irrigué par des réseaux relationnels. En outre, contrairement au capital social de BOURDIEU utilisé comme une source de compétition sociale, PUTNAM le voit comme un moyen de coopération et d'action collective. Dans ces réseaux, des relations de confiance et de coopération s'établissent entre les membres de ces groupes afin de faciliter et de réaliser des objectifs communs. PUTNAM (1993, 170) écrit : « *Un trait caractéristique du capital social [...] est qu'il est normalement un bien public, à l'inverse du capital conventionnel, qui est normalement un bien privé.* »

Cet auteur nous livre deux formes de capital social (NASSER, 2011) : le capital social type *bonding* qui fait référence aux relations informelles fortes. Par exemple celles qui peuvent exister entre les membres de la famille et les amis proches. Le second type de capital social est appelé *bridging*. Ce sont des relations formelles entre des gens plus éloignés.

Suite à son étude réalisée en 1990 autour des effets des communautés civiques sur le soutien des réformes de la décentralisation dans le nord de l'Italie, PUTNAM conclut que les écarts de développement entre l'Italie du Sud et celle du Nord sont dus au capital social. Il explique que les régions de l'Italie du Nord connaissent une forte coopération productive et un niveau de confiance très élevé. Par contre les régions du Sud italien souffrent de la présence de groupes mafieux qui sèment le désordre et imposent la hiérarchie.

En 2003, PUTNAM a analysé la dégradation du capital social dans la société américaine. En se basant sur une suite d'indicateurs, il explique que l'évolution technologique, les difficultés économiques et l'urbanisation sont autant des facteurs déterminants du capital social aux Etats-Unis. Ainsi, il démontre que le capital social peut affecter positivement la vie sociale et économique d'une nation. Néanmoins, il possède aussi

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

des effets négatifs, car il peut être un obstacle aux libertés et un frein à la tolérance entre les individus.

D'autres contributions ont tenté de donner un sens au concept de capital social. GODECHOT et MARIO (2004) jugent que le capital social n'a pas de contenu, difficile à mesurer et il trouve son existence avec les autres capitaux culturels et économiques. Ils ajoutent aussi que les capitaux économiques et culturels peuvent être démultipliés avec le capital social.

LIN (1995) aborde le capital social sous les deux aspects en même temps, c'est-à-dire le capital social en tant que ressource personnelle et sociale. Cette distinction donne lieu à deux types d'actions individuelles. Premièrement, les actions expressives qui concourent à la préservation des ressources personnelles déjà existantes. Deuxièmement, les actions instrumentales qui permettent à l'individu d'accéder à de nouvelles ressources sociales.

La conception de BURT (1995) repose sur la structure sociale des organisations. Pour lui, chaque acteur dispose d'une position dans une organisation donnée. Aussi, la position hiérarchique de l'acteur dépend de la structure de ses relations contrairement à la thèse de LIN qui fait le lien avec les bénéfices que l'acteur peut tirer de sa position.

Un grand nombre d'acteurs considèrent le capital social comme un facilitateur de l'action sociale, cela pour l'individu et pour la collectivité (GAGNON, 2008). Les recherches sur le capital social tentent de répondre essentiellement à deux problématiques : la première s'intéresse aux structures sociales capables de créer et d'engendrer le capital social. La seconde se focalise plutôt sur la forme et la nature des liens entre les individus et les dynamiques d'interaction entre eux.

D'autres chercheurs ont enrichi l'analyse de ce concept. Nous nous intéressons aux travaux qui nous permettent de saisir le capital comme un capital intellectuel. DONSIMONI et PERRET (2008), à partir des travaux de COLLIER (1998) et UPHOFF (2000), nous proposent de l'appréhender selon une double distinction. La première distinction s'intéresse à sa forme. Le capital social gouvernemental (institutions mises en place par l'Etat ou le secteur public) et le capital social civil (organisations qui émanent de la société). La seconde distinction se focalise sur la nature du capital social. Alors nous avons le capital social structurel (structures dans lesquelles agissent les agents) et le capital social cognitif (processus mentaux des individus, valeurs, normes, croyances, etc., qui prédisposent les agents à la coopération.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

Tableau n° 06 : Nature du capital social

Nature du capital social	Capital social structurel	Capital social cognitif
Capital social civil	Association, ONG, etc.	Normes, valeurs et croyances
Capital social gouvernemental	Etat, collectivités territoriales, etc.	Lois, régime politique, etc.

Source : DONSIMONI et PERRET (2008).

Ainsi, le capital social, cette ressource que procure le réseau, peut prendre la forme d'un bien public s'il est partagé par les membres de l'organisation et celle d'un bien privé s'il est détenu par un individu.

Sur la lumière de cet ensemble de définitions, nous allons faire le lien entre le capital social et la proximité. En effet, plusieurs auteurs soutiennent que la proximité est créatrice d'un jeu relationnel sur un territoire.

### **1.3.2. Capital social et proximité**

Les études montrent que le capital social est capable d'évoluer dans le temps (ANGEON et al. 2006). Il dépend de ce que les agents peuvent tirer de leurs réseaux d'appartenance. L'accumulation du capital social est tributaire des relations mobilisées. La productivité du réseau vue en termes de relations sociales ne dépend pas de la densité des liens mais de leur activation par les agents. L'analyse de la mobilisation des liens nous conduit à la proximité qui permet de spécifier les règles.

Le capital social représente les relations formelles et informelles entre les acteurs d'un territoire et avec l'extérieur. Il comprend les aptitudes des individus à coopérer et la confiance qu'ils éprouvent pour les autres.

Ces relations sont visibles à travers les réseaux qui influencent la vie économique d'un territoire. « *L'importance du capital social sur le développement économique local est expliquée non seulement par sa capacité à faciliter la distribution des informations entre les différents groupes et acteurs d'un territoire, mais aussi par sa propension à encourager l'action collective dans la planification et la mise en œuvre des projets de développement* (NASSER, 2011, 33). »

Nous ne pouvons pas avancer que le capital social constitue à lui seul un facteur de développement territorial. Il est considéré comme l'amélioration des acteurs de leurs conditions (ANGION et al. 2014). Le capital social est un ensemble d'interactions entre les

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

acteurs du territoire. En effet, il faut distinguer deux formes d'interactions : territoriales et spatiales.

Les interactions spatiales traitent des relations entre deux espaces distincts. C'est la dimension de position qui est mobilisée dans cette acception. De là, la proximité géographique intervient dans ses effets sur les rapports entre les acteurs. Les interactions territoriales portent sur les relations qui peuvent se créer au niveau de la même maille territoriale. C'est la dimension situation qui est alors mobilisée.

Une première dimension du lien social s'exprime bien évidemment en termes de confiance des individus entre eux, particulièrement dans des échanges de services relevant du type relationnel. La confiance est aussi perçue chez certains comme le point de départ de l'amitié ou des activités qui permettent le regroupement collectif.

Une deuxième dimension importante pour comprendre comment l'échange des services qui se fait au sein d'un groupe est la participation active. Elle est considérée comme l'élément clé pour maintenir le lien social. De manière également instrumentale, la participation est aussi un moyen commode de s'associer à la dynamique de groupe.

### **1.3.3. Le capital social et le développement territorial**

L'idée qui sera développée à ce niveau est de savoir si le capital social constitue réellement un capital mobilisable dans le développement économique des territoires.

L'impact du capital social sur le développement territorial se mesure par les effets positifs de ce dernier. Les études démontrent que ces externalités concernent essentiellement la circulation de l'information et l'action collective.

D'abord, l'information est la matière première de la décision. Les agents économiques ont besoin d'informations qui soient fiables pour prendre les bonnes décisions. L'exemple phare est celui du marché de travail. Les agents entretiennent des liens qui facilitent l'application des règles dans l'organisation. Les règles favorisent une meilleure connaissance des individus et l'accès direct à l'information.

Aussi, au niveau du progrès technique et de l'innovation, la coordination a une grande importance en termes de diffusion de l'information. Les modalités de coordination locales améliorent la prise de décision et conduisent aux meilleurs choix, ce qui produit des effets positifs sur le bien-être.

Le second type d'effets positifs engendrés par ce capital social est l'action collective. Agir ensemble nécessite une habileté des agents à mobiliser des ressources afin d'atteindre les

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

objectifs. Ainsi, nous pouvons affirmer que l'action collective repose sur les dynamiques de coopération entre les agents.

Le capital social peut être mesuré par le nombre d'actions menées ensemble. Comme le fait PUTNAM, on peut mesurer le capital social par la participation politique, ou par la participation à des associations. Des sondages peuvent nous informer par rapport aux connexions sociales (conversations avec les voisins, fréquences des dîners entre amis).

Néanmoins, un certain nombre d'auteurs ont exprimé un doute à propos de l'apport du capital social (BAUDASSE et MONTALIEU, 2006, 4). En effet, ARROW (2000) considère que l'utilisation du terme « capital » suppose la durée dans le temps, le sacrifice de ce capital au présent pour bénéficier dans le futur enfin, le capital doit être transmissible. Pour lui, le second élément manque au capital social, car les agents construisent des relations pour d'autres motifs que la valeur économique.

SOLOW adopte la même position que celle d'ARROW. Il définit le capital social comme étant « *un ensemble d'éléments comme la confiance, la volonté et la capacité de se coordonner* ». Il reconnaît que ces éléments ont un effet positif sur la productivité mais il s'agit juste d'un cumul de flux d'investissement anciens.

Le jeu des proximités géographiques et organisées participe à la fragmentation et la recomposition des territoires selon les enjeux des situations et les stratégies des acteurs. Dans cet ordre d'idées, la gouvernance territoriale peut constituer un modèle capable de créer des coopérations territoriales bénéfiques, et d'apporter des solutions productives sur le territoire (TORRE et BEURET, 2012).

### **Section 2: Les dynamiques collectives au sein des territoires**

Considérant le développement territorial comme un processus collectif, ce n'est ni l'Etat en tant qu'acteur qui peut à lui seul conduire ce développement, ni les autres acteurs. Il faut être plusieurs, c'est une collectivité qui décide et s'organise pour construire son destin. Puisque le développement est territorial, le processus qui l'induit s'enracine forcément dans un territoire pertinent. Ces questions renvoient alors à des mutualisations entre les individus et les institutions qui apparaissent afin de créer une nouvelle organisation des affaires territoriales.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

C'est cette image que donnent ces nouvelles valeurs de développement territorial. Dans cette section, nous nous focalisons sur la nature de la relation entre l'action collective et les dynamiques territoriales.

La littérature en économie néo-institutionnelle fournit des clés de lecture de l'action des organisations dans le champ politique. Nous choisissons de mobiliser plus particulièrement les travaux de Douglass NORTH portant sur le changement institutionnel pour deux raisons principales : d'abord parce qu'ils sont notamment fondés sur un schéma d'interactions permanentes entre organisations et institutions ; ensuite parce qu'ils interrogent le passé de ces interactions.

De façon très schématique, les institutions sont définies comme les « *règles du jeu d'une société* », et les organisations comme « *les joueurs* » (NORTH, 1990). En proposant une théorie générale de l'action collective, OLSON (1978) insiste sur les critères de taille de l'organisation et d'homogénéité des membres comme déterminants de l'efficacité des organisations. Pour l'analyse spécifique des groupes de pression, il propose également deux sous-théories liées :

- Celle du sous-produit qui explique qu'un grand groupe puisse être actif s'il propose à ses membres des biens privés, en plus de la fonction de négociation de politique qui a une nature de bien collectif ;
- Celle des intérêts spéciaux qui montrent que les intérêts particuliers d'un groupe restreint tendent à triompher de ceux de l'ensemble des membres, souvent inactifs et peu organisés.

Ce point vise à définir en quoi consiste une action collective territoriale, quels acteurs elle concerne, quels types d'actions elle supporte, ou quelles organisations en bénéficient. Pour mettre en lumière cette notion d'action collective, il y a lieu d'en revenir à la définition même, ainsi qu'à ses caractéristiques.

L'innovation sociale est un concept pertinent pour rendre compte de la dynamique des sociétés et des espaces. En effet, l'innovation sociale est considérée comme une dynamique de changement portée par les acteurs du territoire. Dans ce qui suit, nous allons analyser les modalités de coordination entre les acteurs du territoire qui sont animés de différentes stratégies.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

### **2.1. Analyse des systèmes d'acteurs et leurs stratégies**

L'idée de base dans notre propos est que la coordination est plutôt un phénomène étranger à l'organisation. Nous nous posons alors la question sur les stratégies des acteurs et leurs motivations pour coopérer. Nous allons nous baser sur les apports de la sociologie des organisations et les éclairages qu'elle apporte dans ce sens, ensuite nous tenterons de comprendre les jeux des acteurs au sein des démarches de développement territorial.

#### **2.1.1. L'apport de la sociologie des organisations**

Dans les sciences sociales, le débat méthodologique est celui qui oppose l'individualisme méthodologique et l'holisme méthodologique. C'est un débat qui tente d'expliquer les phénomènes sociaux, en réponse à la question de quoi doit-on partir ? Afin de comprendre la nature des faits sociaux. Selon CROZIER, l'organisation est un problème en soi. La question sur les comportements individuels naturels ne se pose pas. Ce qui pose problème ce sont les objets collectifs, par exemple les normes, les règles et les arrangements organisationnels. Autrement dit, les institutions. Ces dernières constituent un cadre dans lequel les individus agissent et dont ils sont les supports. C'est ce qui est appelé par COLMAN (1990) les effets sociétaux.

Ce sont les sociologues qui utilisent les systèmes d'acteurs pour diagnostiquer les territoires à travers les concepts « *système d'action concret* » (CROZIER et FRIEDBERG, 1977) et « *système d'action collective organisée* » (FRIEDBERG, 1993).

Pour CROZIER, les frontières entre l'organisation et son environnement n'existent pas. Pour lui, les limites sont souvent impossibles à tracer. C'est pour cela que FRIEDBERG préfère parler de *système d'action collective organisée*. Cette expression renferme des jeux d'acteurs dans les limites de l'organisation. L'environnement d'une organisation est constitué des autres organisations nous explique-t-il. Alors, pour réaliser des politiques de développement d'un territoire, il est nécessaire de concevoir des partenariats entre les nombreux acteurs ou organisations.

Pour comprendre les comportements des acteurs dans le territoire, nous allons revenir sur les éclairages apportés par deux courants connus en sociologie. Le premier est représenté par DURKHEIM selon lequel la sociologie étudie les règles que se donne toute société à l'aide de méthodes rigoureuses. C'est pour cela que cette démarche est nommée positive. Le deuxième courant est celui représenté par Max WEBER qui cherche le sens que donnent ceux qui agissent à leurs propres actions. Cette démarche est appelée sociologie compréhensive.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

Dans la sociologie positive, la nature irréductible des phénomènes sociaux se reconnaît par les contraintes exercées sur les individus. Pour les tenants de ce courant, il existe un pouvoir coercitif qui impose les manières de penser et d'agir aux individus. Donc, il est important d'observer les règles que se donne toute société afin de comprendre la nature des faits sociaux.

Il existe deux types de règles, formelles et informelles. Les règles formelles qui constituent les lois et les constitutions qui régissent les vies des individus en société. Les règles informelles quant à elles, caractérisent les rites et les manières qui sont à observer dans la société. D'où viennent ces règles ? Sont-elles transmises par la tradition ou bien, sont elles inculquées dans la culture de la société ?

La réponse à cette question est souvent avancée par les culturalistes. Mais cette éclaire juste une partie de la question, car elle n'avance pas grand-chose sur le pouvoir de coercition dont s'interroge DURKHEIM. Est-ce que ce pouvoir de coercition est infligé au groupe social par les structures extérieures ou bien le contraire ?

La réponse à cette question renvoie au débat sur la domination et l'autonomie. C'est la question du poids des règles imposées et des règles construites par le groupe. Dans l'approche par les règles, le comportement des individus est expliqué par la prise en considération de l'environnement qui lui impose des choix. Ainsi, pour comprendre les choix des individus, il faut comprendre l'environnement social auquel il est lié.

Dans cette approche, la division du travail occupe une place importante. DURKHEIM l'explique par la croissance et la densité sociale peut modifier l'environnement par la capacité à multiplier les choix individuels. Pour lui, La densification sociale est donc la cause principale du processus qui conduit à la formation d'un marché de compétences. Les raisons de la division du travail pour DURKHEIM ne sont pas toujours économiques. Le rôle principal qu'il lui attribut est la création de la solidarité. Le lien social ne se crée pas par similitude, mais par complémentarité. La division du travail est la source du lien social.

Si l'on s'appuie sur l'approche de Max WEBER, pour qui l'acteur donne un sens à son action par l'intention qu'il confère à ses actes. Il s'agit dans cette approche de comprendre les raisons subjectives de l'action. Dans ce cas, les raisons des comportements des individus

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

peuvent paraître plus que multiples. La difficulté d'appréhender ces comportements réside dans le fait qu'il est très difficile de trouver des explications aux préjugés des individus.

Pour cela, pour comprendre les comportements des individus, la seule méthode possible est de recenser les possibilités concrètes offertes à chacun des acteurs et de tenter de reconstituer son propre environnement. Ainsi, des hypothèses peuvent être émises une fois que les choix sont répertoriés.

Enfin, bien que ces deux approches apparaissent contradictoires, elles sont dans le fond complémentaires. Les règles se combinent avec les sens, l'une n'exclue pas l'autre. Pour comprendre davantage l'apport de la sociologie des organisations nous présentons trois approches fondamentales qui permettent de comprendre les comportements des acteurs.

### **a) Rationalité et bureaucratie**

C'est WEBER (1922) qui examine l'entreprise du point de vue sociologique et nous fournit une description dans les termes de bureaucratie rationnelle. WEBER dans cette expression fait un rapprochement entre les sociologues et les économistes. Ce principe consiste à expliquer un phénomène social comme *"la conséquence du comportement des individus appartenant au système social dans lequel le phénomène est observé"*.

L'analyse sociologique de l'entreprise converge avec celle des économistes dans sa prise en considération du modèle rationnel. Les premiers sociologues, appliquant ce modèle à l'entreprise, réduisent celle-ci à une organisation sous son aspect le plus formel et leurs premières analyses ne s'intéressent quasi exclusivement qu'à cet aspect. L'entreprise devient un objet structuré par un système de règles posées à priori.

L'entreprise capitaliste rationnelle est la forme d'organisation de l'activité économique qui a une signification et une valeur universelle. Elle a permis le triomphe de la civilisation européenne. La rationalité fait la différence avec tout ce qui a existé auparavant. La description de la bureaucratie trouve place dans le chapitre d'Economie et Société consacré à la domination et à la légitimité. Max Weber l'introduit à cet endroit, car son objectif est d'analyser non pas d'abord les formes de l'organisation sociale, mais le sens que l'individu donne à son action. Les formes découlent du sens, non l'inverse. Selon WEBER (1922, p.219) *« la bureaucratie est une des manières de résoudre, dans une société donnée, le problème de la domination définie "comme la chance, pour des ordres spécifiques[...] de trouver obéissance de la part d'un groupe déterminé"*». Cet auteur avance une typologie de domination traditionnelle, charismatique et rationnelle.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

Ce modèle de rationalité bureaucratique a été critiqué. C'est l'analyse de CROZIER et FRIEDBERG (1977) qui est mise en avant pour un courant appelé les néo-rationalistes.

### **b) L'analyse stratégique**

Ces auteurs critiquent la vision classique de l'organisation (bureaucratique, taylorisme, structures formelles). Ils pensent que la question de la coordination a été mal posée auparavant. L'analyse stratégique telle qu'elle est présentée par ces deux auteurs est fondée sur quatre postulats :

- L'organisation est une construction : elle n'est en aucun cas une réponse à une contrainte. Pour CROZIER et FRIEDBERG (1977), ce sont les acteurs qui décident de trouver une réponse, ensemble, à une contrainte.
- Les hommes n'acceptent pas d'être traités comme des moyens au service des buts des organisations. Chaque individu poursuit ses propres objectifs.
- L'accent est mis sur la liberté de l'acteur et son autonomie.
- Les stratégies des acteurs : l'acteur rationnel mais d'une rationalité limitée et contingente.

Dans cette analyse, le concept de stratégie est central. La stratégie d'un acteur peut appréhender à travers la régularité du comportement. L'analyse stratégique introduit la notion d'acteur. L'analyse ne peut pas aussi s'emparer de l'organisation et de son environnement.

### **c) L'approche par les conventions**

L'intérêt de cette réside dans le fait qu'elle conçoit l'entreprise comme une construction par les acteurs. Ce sont les acteurs qui font les règles, agissent et évoluent ensemble. Dans cette approche, l'organisation est un système de conventions et d'accords. Les chercheurs de l'économie des conventions cherchent les modalités de réalisation une construction sociale dans le cadre de choix des règles. Le concept d'accord est utilisé pour répondre à la question comment accorder des individus différents dans un groupe ?

La convention occupe une grande place dans cette théorie. Selon FAVEREAU (1984) « Une convention, c'est un ensemble d'éléments qui, à tout instant, pour les participants à la convention, vont ensemble et sur lesquels, par conséquent, ils partagent un commun accord [...] Une convention est un système d'attentes réciproques sur les compétences et les comportements, conçus comme allant de soi et pour aller de soi. C'est par là même qu'une convention est efficace ». Dans le même ordre d'idées Salais (1989, p.213) rajoute « les

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

*comportements attendus n'ont pas besoin d'être conçus à l'avance, écrits, puis ordonnés pour être obtenus ».*

### **2.1.2. Analyse des jeux des acteurs dans les démarches territoriales**

Selon LARDON (2013) le jeu dans le territoire vise à construire une vision d'avenir pour ce dernier. Elle est stratégique et partagée entre les acteurs qui réalisent le projet. Il facilite la participation des différents acteurs, l'appropriation collective des dynamiques et enjeux de leur territoire. Le jeu comporte trois étapes distinctes, chacune correspond à un objectif. La première étape correspond à une représentation du territoire par les acteurs qui détiennent des informations. C'est l'étape du diagnostic territorial. La deuxième étape est un scénario proposé sur l'évolution possible basé sur les connaissances précédentes des joueurs et de leurs attentes. Enfin, la troisième étape, c'est la présentation du scénario imaginaire et l'explication des actions en rendant compte des stratégies possibles pour le territoire.

### **2.2. Le ressort de l'action collective : la mobilisation des ressources**

En économie territoriale, les dynamiques d'acteurs sont globalement analysées de deux manières. La première avenue, le territoire est le produit de l'action collective. La plupart des auteurs consultés (RAFFESTIN, 1980 ; CALAME, 1994 ; JEAN, 1996 ; RATTI, 1997 ; SOUMAYA *et al.* 2003 ; SAUCIER, 2004) s'entendent à l'effet que le territoire apparaît comme le produit de l'action collective, qui fait référence à la dynamique des acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile sur un territoire (RAFFESTIN, 1980 ; CALAME, 1994).

En effet, depuis le début des années 1990, on accorde aux acteurs et aux processus locaux une importance primordiale dans la dynamique de la construction sociale des localités. Entre autres, pour JEAN (1996), la région sous le regard sociologique est d'abord une production sociale, c'est-à-dire une construction sociale. JEAN (1996) mentionne que « *ces constructions sociales ne peuvent se comprendre que par une analyse en profondeur de la dynamique des acteurs territoriaux en présence* » (Jean, 1996 : 156). En ce sens, le territoire est considéré comme construit social par les acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile. Selon RAFFESTIN (1980), territoire et construit social sont indissociables.

Le système territorial est produit et moyen de production (RAFFESTIN, 1980 : 143). La dynamique des acteurs est également soulignée par RATTI : « *Au total, l'espace régional actif est le fruit d'un champ de forces dont le degré d' « output » dépend de la capacité de*

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

*produire une réponse adéquate et complexe à la dynamique des systèmes [...] (RATTI, 1997: 528). »*

Pour SOUMAYA *et al.* (2003), sur tout territoire, il existe des acteurs multiples dont la capacité d'action est variable, des êtres humains, seuls ou en groupes, qui font le développement. Comme nous le rappellent CROZIER et FRIEDBERG (1977), l'être humain a une rationalité limitée. Il n'est pas seulement rationnel, il est aussi affectif et social. L'être humain prend la décision qui satisfait son seuil minimal d'acceptation. Un espace autonome institue structure des arrangements spécifiques entre les individus et les acteurs collectifs. En ce sens, selon SAUCIER (2004), le territoire ne fait pas que se reproduire, mais il est également produit par l'action transformatrice des acteurs collectifs. L'intérêt de considérer le territoire comme institution relativement autonome permet de concevoir les arrangements d'acteurs qui le sous-tendent comme pouvant se manifester tout autant dans la sphère de la société civile que celle du secteur public (politique) (SAUCIER, 2004 : 2). Nos sociétés sont composées non seulement de citoyens qui peuvent s'exprimer individuellement dans la boîte de scrutin, mais aussi, de collectivités et d'associations qui constituent autant de lieux d'exercice de la citoyenneté où leurs participants prennent des décisions qui les concernent directement. Pour LECLERC et BELAND (2003), il est impossible de renouveler la démocratie sans prendre en considération la société civile. Dans le même sens, pour LEVESQUE (2004), la participation de la société civile contribue au développement régional et local, mais aussi à celui de l'ensemble de la société.

La deuxième avenue est à l'effet que le territoire est une création étatique. Ici, on refuse de donner au territoire un statut qui en fasse une institution relativement autonome. Dans cette perspective, SAUCIER (2004, 3) souligne : « *L'Etat demeure l'acteur essentiel de la création, voire de la transformation des territoires.* » Le territoire est le produit de l'Etat. Ce dernier devient conséquemment et essentiellement une création étatique ou de la société politique.

Dans le contexte du développement régional et local, nous constatons une nouvelle approche, qui repose sur trois grandes catégories d'acteurs. Pour LEVESQUE (2001, 14) : « *Une approche qui ne repose plus sur le couple Etat-Marché mais sur un ménage à trois État-Marché-Société civile, une approche qui ne mise plus sur la hiérarchie et la centralisation mais sur le partenariat, la décentralisation, les réseaux* ». Cette nouvelle approche fait appel à l'engagement des personnes et des communautés et cela suppose des relations plus horizontales. L'emphase est mise sur les associations, les alliances, les réseaux et le

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

partenariat afin que prennent forme ces nouvelles modalités que sont l'engagement et l'horizontalité (LEVESQUE, 2001).

Pour ce faire, le développement régional et local doit tenir compte d'une plus grande diversité d'acteurs qu'auparavant, soit les entrepreneurs, les syndicats, les groupes sociaux et communautaires, les élus, etc. HAMEL et KLEIN (1996, 298) mentionnent : « *Le rapprochement entre diverses catégories d'acteurs s'inscrit à l'intérieur d'un « espace post-moderne » marqué par la perte du pouvoir unificateur de l'État-Nation et par la crise du couple citoyenneté-nationalité* ». Une conceptualisation dynamique des transformations des localités permet de constater qu'elles impliquent la présence et l'intervention d'acteurs multiples (SOUMAYA *et al.* 2003 ; ERNE, 2004 ; LEFORT, 2000).

Dans le contexte de la gouvernance rurale, nous retrouvons trois grandes catégories d'acteurs : le monde municipal (secteur public), les acteurs économiques (secteur privé), et les organismes communautaires (société civile) (JEAN, 2004). Tandis que pour d'autres auteurs, on préfère parler du secteur privé, du secteur public et du tiers-secteur (secteur communautaire) (LEVESQUE, 2001 et ERNE, 2004). Au Québec, quand nous analysons la trajectoire historique des trente dernières années, nous constatons que nous avons eu tendance à privilégier, pour des raisons idéologiques, tantôt le secteur public, tantôt le secteur privé. Depuis quelques années, il est de plus en plus question du rôle du tiers secteur.

Le succès est peut-être dans la recherche d'un équilibre entre le rôle et les interventions des catégories d'acteurs. Dans le modèle partenarial (LEVESQUE, 2001 b) et la nouvelle gouvernance rurale (JEAN, 2004), la reconnaissance de la société civile s'impose (LEVESQUE, 2001b et 2004 ; JEAN, 2004). Dans le même sens, LEVESQUE (2001, 30) indique que « [...] *les nouvelles gouvernances font de plus en plus appel aux divers acteurs de la société civile* (HYDEN, 1998) ».

Comme le met en évidence le concept de la société civile, une société comprend non seulement des individus mais aussi des acteurs collectifs (LEVESQUE, 2004). Les acteurs collectifs qui sont des groupements non volontaires (familles, collectivités locales, communautés culturelles) et des groupements volontaires (des associations, des groupes de femmes, des groupes écologiques, des syndicats, des entreprises collectives, etc.), qui portent des intérêts collectifs, soit ceux de leurs membres (LAVILLE, 1997 ; WALZER, 1999).

Dans la mesure où les associations volontaires constituent des espaces de délibération, elles peuvent construire des intérêts collectifs et développer des formes de solidarité basées

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

sur la proximité (la communauté) ou sur d'autres bases communes (LAVILLE et SAINSAULIEU, 1997).

Ces relations d'acteurs sont représentées sous la forme de collectifs. Le rôle de pivot est endossé par le porteur de projet et le système intervenant, ce qui permet de garantir le lien entre les entreprises et les autres partenaires de l'action collective, de faire connaître les attentes et le point de vue des entreprises et enfin de mettre en œuvre les orientations et méthodes retenues par le comité de pilotage.

Cette partie vise à définir en quoi consiste une action collective territoriale, quels acteurs elle concerne, quels types d'actions elle supporte, ou quelles organisations en bénéficient. Pour apporter un éclairage sur la notion d'action collective territoriale, il faut en revenir à la définition même et à ses caractéristiques.

### **2.2.1. Qu'est-ce que l'action collective ?**

L'action collective est un terme qui a été introduit dans les sciences sociales vers les années 1960 (ORKIBI, 2015). Ce terme fait référence à un phénomène très répandu dans les sociétés, celui des individus qui collaborent, les uns avec les autres et qui agissent de façon plus au moins coordonnée, dans le but de défendre un intérêt commun. C'est pour cela que l'action collective revêt un grand intérêt dans les sciences sociales, dans la mesure où la collaboration des différents acteurs est porteuse de gros enjeux pour les sociétés.

C'est l'économiste américain OLSON, dans ses études sur les mouvements sociaux, qui nous présente des résultats surprenants sur les motivations des individus à intégrer des actions de groupes d'intérêts. Il avance qu' *« en réalité, le cas des très petits groupes mis à part, à moins de mesures coercitives ou de quelque autre disposition particulière les incitant à agir dans leur intérêt commun, des individus raisonnables et intéressés ne s'emploieront pas volontairement à défendre les intérêts du groupe »* (OLSON in ORKIBI, 2014, p. 03).

Il semble que la rationalité de l'acteur le conduit à ne pas partager son énergie et ses ressources avec les autres et à éviter toute participation à l'action, en raison des coûts engendrés par l'engagement et la possibilité de bénéficier des résultats de l'action sans y prendre part. Malgré l'importance du calcul coût/bénéfice qui se fait avant d'entreprendre une action de groupe, il ne faut pas comprendre que l'action collective est le résultat direct de ce

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

calcul. L'analyse des dynamiques de mobilisation permet de définir des motivations subjectives à l'action collective. Elles peuvent être d'ordre culturel, social et psychologique.

Il faut noter que l'action collective comporte deux dimensions. La première est empirique et renvoie au groupe qui mobilise ses ressources afin de modifier la réalité et résister au changement promu par les autres. Les actions du groupe peuvent être ponctuelles (par exemple, lutte contre une loi votée par le parlement) ou peuvent prendre la forme d'un mouvement social qui se répand dans l'espace et le temps (exemple le Printemps arabe).

### **2.2.2. Les caractéristiques de l'action collective territoriale**

La réflexion sur l'avenir d'un territoire conduit à son engagement dans des actions de développement. « *L'exercice du projet comme traduction d'un futur désiré* » (BOUTINET, 1993). C'est une recherche d'une compétitivité globale qui entraîne le territoire dans un processus de changement et de recherche perpétuelle de spécification. Pour BOULLIER (2002), ce processus renvoie à la capacité d'adoption par des acteurs locaux très différents d'un objectif et d'une démarche.

Il est clair, suite à ces définitions, que le territoire possède une capacité d'action, autrement dit, c'est la capacité de l'acteur collectif à agir dans un but déterminé. La mobilisation de compétences existantes dans le territoire est synonyme d'ancrage territorial. C'est la participation des acteurs individuels ou collectifs dans les projets de territoire. Pour assurer cette mobilisation, BERTACCHINI et LEBRETON (2002) mettent en place deux types de conditions. La première condition est d'ordre physique. Elle renvoie à l'existence de relations (même hétérogènes) entre les différents acteurs du territoire. La deuxième condition est d'ordre dynamique et fait référence à la matérialisation de ces relations en des actions concrètes.

Le modèle d'action collective breton repose d'abord sur un certain nombre de représentations collectives. Ces représentations vont porter assez classiquement sur l'identité régionale, sur les contours de l'espace breton. Mais elles vont aussi permettre de sélectionner certains problèmes de développement et donc certaines solutions en termes d'action publique. Dans la production et la circulation de ces représentations, la réalisation d'études, la conduite de démarche de prospective territoriale et de planification régionale vont jouer un rôle clef. Le plan reste le moyen de produire une vision commune de l'avenir régional et de faire converger

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

les autres niveaux d'administration et les groupes d'intérêts régionaux autour d'objectifs communs.

Le modèle d'action collective breton repose ensuite sur deux principales normes d'action. L'apolitisme va permettre d'élargir la mobilisation politique en faveur de ce modèle mais aussi de se protéger des effets de cycles dans la coopération avec les gouvernements successifs. La seconde norme d'action a trait au rapport à l'État que l'auteur qualifie à la fois de coopératif et d'antagoniste. Coopératif au travers du soutien des parlementaires bretons mais aussi des négociations répétées avec les élites étatiques au sujet des programmes de modernisation. Antagoniste avec le soutien apporté aux syndicats agricoles dans leur lutte avec le niveau central.

Une fois structuré, le modèle d'action collective breton a été transmis, diffusé au-delà du cercle de ses promoteurs pendant les Trente Glorieuses. De nouveau, la production d'études et de plans a joué un rôle clef dans cette diffusion. Elle a permis par exemple de socialiser plus largement les élites bretonnes aux problèmes de développement et à la priorité que devait constituer la défense des intérêts bretons. Ces démarches ont aidé aussi à sensibiliser les représentants des intérêts agricoles aux interdépendances entre leur secteur d'activité et les autres secteurs de développement.

En premier lieu, tout au long de la période 1950/1980, la transmission de ce modèle d'action collective a permis de structurer une coalition d'acteurs au niveau régional pour défendre les intérêts de la région bretonne au niveau national et européen. Négociation et lobbying couronnés de succès puisque la région bretonne a bénéficié de décisions de l'État concernant notamment des délocalisations industrielles (l'usine de Citroën à Rennes), de centres d'études et de recherche (le Centre National d'Études des Télécommunications à Lannion), d'établissements d'enseignement supérieur (École Nationale de Santé Publique à Rennes), mais aussi de la réalisation d'infrastructures routières non concédées, de l'électrification de plusieurs voies ferrées, et enfin la réalisation d'un port en eau profonde à Roscoff pour désenclaver la Bretagne par rapport à la Grande Bretagne (et en particulier permettre aux agriculteurs bretons d'accéder au marché anglais) complétait le dispositif.

L'existence de ce modèle d'action collective breton a eu une influence par la suite lors de la mise en œuvre des lois de décentralisation au début des années 80 et de la montée en puissance des instances communautaires. Le leadership politique de la nouvelle institution régionale a été beaucoup moins discuté en Bretagne que dans d'autres régions. La Région Bretagne s'est positionnée comme un méso-gouvernement c'est-à-dire comme l'institution

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

politique à laquelle il était reconnu la légitimité politique pour assurer l'essentiel de la médiation avec l'extérieur. Au niveau des outils de gouvernement, on peut noter que le travail constant de prospective régionale a été un élément facilitateur pour la mise en place des premiers contrats de plan entre l'État et la région Bretagne. Les normes, les valeurs partagées au sein de la coalition régionale ont été aussi une ressource utilisée dans le dialogue avec les instances communautaires. La Région Bretagne s'est affirmée comme un interlocuteur direct de l'Union Européenne, témoignant ainsi de la structuration d'une capacité politique d'action à l'échelle régionale.

L'influence du modèle d'action collective s'observe aussi dans le contenu des politiques locales. L'attention accordée en permanence dans les politiques régionales à l'équilibre dans le développement du territoire régional découle directement des travaux du CELIB (Comité d'études et de liaison des intérêts bretons) qui avaient produit un découpage fin de territoires infrarégionaux (pays et bassins) avec pour chacun l'identification de problèmes de développement.

La cohérence du développement se traduit par la mise en place d'une organisation qui se fonde sur la proximité institutionnelle et organisationnelle. Sa pérennité dépend de la nature des relations qui animent ce système. Elle est assurée par la gouvernance territoriale. Nous présenterons dans la section suivante la notion de gouvernance appréhendée par l'économie territoriale.

### **Section 3 : La gouvernance territoriale, dimension essentielle de valorisation des ressources territoriales**

Dans cette section, nous allons analyser la notion de la gouvernance territoriale. Il est jusqu'à présent clair que le développement territorial dépend de la qualité des relations existant entre des acteurs qui détiennent des ressources, des informations ou autre, alors il est question de gouvernance dès qu'il s'agit de coordination de ces acteurs, de projet collectif mené sur un territoire. Le concept de gouvernance dépasse cette simple conception. Ce qui nous intéresse par rapport à la gouvernance est comment mobiliser des acteurs avec différentes logiques autour d'un projet territorial de développement.

#### **3.1. Le concept de gouvernance territoriale**

Le terme « gouvernance » est un thème caractérisé par un succès auprès des chercheurs, des élus et des fonctionnaires (SIMOULIN, 2003), à côté d'une grande production scientifique, depuis 1990 (FIGUIÈRE et ROCA, 2012). De plus, la revue

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

théorique de ce mot atteste d'une polysémie qui rend sa stabilité et sa définition difficile (BARON, 2003). Selon NEJJAR (2016), la gouvernance est un terme utilisé dans le sens de « la *corporate governance* » et ce n'est qu'à la fin des années 1980 que ce concept est importé vers les sciences politiques pour caractériser les modalités régissant le territoire.

### **3.1.1. Définition de la gouvernance territoriale**

Du point de vue étymologique, selon BARON (2003, 330), le mot gouvernance vient du latin du terme « *gubernare* » qui signifie gouverner ou piloter un navire. Ce terme fait alors référence au mode de gestion d'une organisation constituée d'un ensemble d'acteurs (entreprise, collectivité territoriale, etc.) qui disposent d'un pouvoir de décision.

Le mot « gouverner » connote toutes les activités des agents et des groupes sociaux, politiques, économiques, administratifs, qui contribuent par des efforts ciblés à influencer, orienter, guider et contrôler certains aspects ou certaines dimensions particulières d'un système ou d'une socio-économie. Il s'agit d'une réalité justiciable de ce que Karl POPPER nomme Le monde 2, le monde subjectif des valeurs, de la conscience, des plans et des activités enclenchées par ces plans dans des efforts pour contrôler Le monde 1, celui des choses matérielles (POPPER, 1972) cité in (CARDINAL et ANREW, 2001, p9).

L'action de gouverner (au sens de piloter un navire) suppose donc que l'on s'interroge sur la direction que cette organisation pilotée devrait prendre. Nous tenons à préciser que dans notre réflexion s'inscrit dans la lignée des travaux réalisés sur la « gouvernance territoriale » qui s'est développée concomitamment avec le concept de développement territorial durable et non pas la « gouvernance de l'entreprise ».

La définition retenue par BARON (2003, pour qui la gouvernance est « *l'art ou la manière de gouverner, en favorisant un mode de gestion des affaires original dans un environnement marqué par une pluralité d'acteurs qui disposent, chacun à des degrés divers et de façon plus ou moins formelle, d'un pouvoir de décision* », permet de raisonner en termes de rapports de pouvoir entre les acteurs constituant une organisation.

D'autres visions se justifient : piloter une organisation renvoie à coordonner les acteurs qui sont détenteurs de ressources, d'information et qui sont encore des centres de décision. Dans ce sens, la gouvernance pour NEJJAR (2016) « *demeure, la condition sine qua non pour résoudre ces conflits territorialisés et parvenir, par le biais de la participation et de la négociation des différents acteurs, chacun avec son rayon d'action, à la cohésion territoriale* ».

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

Dans cette optique, la gouvernance apparaît comme la construction d'un cadre conceptuel de coordination des acteurs. Pour COUDEL (2009), « *la notion de gouvernance consacre l'extension des procédures de décision collective au-delà du cadre gouvernemental* ». Selon cet auteur, la gouvernance est une problématique de coordination et d'efficacité des politiques publiques, voire de l'action publique. Alors, elle recouvre le passage d'approches sectorielles et descendantes, vers des approches territoriales et interactives entre acteurs et institutions diverses. Selon GAUDIN (1998), « *il s'agit d'un dispositif intégrateur, multi-acteurs, à la fois horizontal et vertical, c'est un processus de coordination multi-niveaux et multipolaires.* »

C'est l'idée de renouvellement du rôle de l'Etat qui est évoqué dans cette vision de la gouvernance. L'Histoire nous enseigne que la période du fordisme est caractérisée par une gouvernance faible dans la mesure où c'est l'Etat qui définit les règles et les compromis socio-économiques. Actuellement, la gouvernance est présentée comme une solution aux difficultés, notamment, la prise en charge de la question sociale avec la crise de l'Etat providence.

A présent, il est clair que la gouvernance est une notion très explorée et qui interfère avec plusieurs notions. De même, elle alimente beaucoup de débats sur de nombreuses questions (i) celle du pouvoir dans les négociations économiques, (ii) celle de l'Etat et ses relations avec le marché et la société civile, enfin (iii) la question de coordination à travers les interactions entre la dimension locale et globale. La gouvernance se présente un construit social permanent puisque elle concerne la recherche perpétuelle de solutions aux problèmes de développement posés au niveau territorial.

### **3.1.2. De la gouvernance à la gouvernance territoriale**

Pour aborder la notion de gouvernance territoriale, il est important de revenir sur la notion de gouvernance et ce qu'elle signifie d'une manière générale. C'est au début du XXe siècle que le terme gouvernance retrouve une place dans un écrit de Ronald H. COASE intitulé « *The Nature of The Firm* » paru en 1937. Cet article jette les bases d'une gouvernance économique en analysant les moyens de coordination au sein de l'entreprise.

Selon COASE, pour arriver à la performance, les entreprises doivent développer une démarche verticale dans la gestion qui associe les employés. Vers la fin des années 1960 et le

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

début des années 1970, la vision de gestion des entreprises privées a été transposée dans les affaires publiques suite à la crise de l'Etat providence (QUINTAL, 2010).

Vers la fin des années 1980, la doctrine de la gouvernance est utilisée dans les articles et les thèses qui traitent de développement socio-économique par les organisations internationales. Ainsi, elle renvoie aux mécanismes capables de maintenir le système, en responsabilisant les populations de manière à ce qu'elles s'approprient les processus de développement (Programme des Nations Unies pour le Développement, 1996). Pour la Banque Mondiale, la gouvernance représente « *la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays* » (Banque Mondiale, 1994).

De nos jours, la gouvernance tend à s'imposer comme un mode de régulation des éléments qui composent le système quelle que soit sa nature. Selon LELOUP et al. (2005), les travaux qui sont consacrés à la question de la gouvernance territoriale se trouvent en gestion territoriale, dans lesquels elle est présentée en tant que nouvelle démarche de gestion des affaires territoriales.

Selon FERGUENE et COURLET (2004), « *le territoire est l'expression d'une communauté et des formes d'organisation que mettent en place les acteurs qui en font parti* ». Le territoire est structurant à partir des ressources, des cultures et des identités qui l'aménagent.

Il est clair que l'apparition de la gouvernance est due, d'un côté, aux différentes transformations des modes de gestion des affaires économiques et politiques au niveau mondial, et d'un autre côté, à la pluralité des acteurs qui interviennent dans cette gestion. Ces transformations ont touché la logique hiérarchique et verticale des rapports entre l'Etat-nation et le territoire. Cette logique tend aujourd'hui à devenir horizontale. Selon BEURAIN (2003), cette rupture laisse place à plusieurs territorialités qui organisent le développement autour de nouvelles variables. C'est Le GALES (1998) qui note que « *la régression du pouvoir politique prend plusieurs formes* ». En effet, avec la mondialisation, une nouvelle échelle « le local » est devenue la référence des politiques et stratégies de développement à la place de l'échelle nationale (KLEIN, 2008). Dans ce changement, il y a une volonté d'intégrer de nouveaux acteurs du développement.

REY-VALETTE et al. (2011) insistent sur le fait qu'il faut dépasser l'approche participative de la gouvernance pour aller vers une approche plutôt intégrée qui permet de concilier les objectifs et de mutualiser les services et les énergies tout en favorisant la

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

transversalité. Ce renouveau dans la conception de la gouvernance doit se focaliser, selon ces auteurs, sur deux grands axes :

- Le changement dans l’animation des processus participatifs. Pour cela, le changement doit être axé sur les partenariats entre les acteurs publics et privés ;
- L’intégrité dans les démarches. Ce changement doit porter sur le pilotage, c’est-à-dire, mettre en correspondance les moyens avec les besoins recensés aux différentes échelles. Cette nouvelle conception renvoie à la nécessité de créer des conditions d’apprentissage collectif entre les acteurs, voire renforcer la proximité organisée.

Dans ce qui suit, nous allons mettre l’accent sur la relation entre la gouvernance territoriale et le développement territorial.

### **3.1.3. Le développement territorial : une problématique de gouvernance territoriale**

Le développement territorial implique les acteurs publics, associatifs et privés (CAMPAGNE et PECQUEUR, 2014) et sa gouvernance articule leurs implications respectives (BERTRAND et MOQUAY, 2004). La perspective d’un projet commun qui s’inscrit dans le territoire ou comme construction du territoire lui-même, fait de ceux-ci des partenaires et de leur coordination des partenariats (REY-VALETTE, 2014). Si le partenariat est au cœur des processus de développement territorial, son champ est plus vaste et peut se penser en termes de dynamiques interorganisationnelles, notamment de stratégies collectives, de réseaux, d’alliances ou de compétences (LE ROY et SANOU, 2014). Ses formes sont multiples, mais reposent sur un principe de partage de ressources et d’objectifs, par des acteurs aux cultures, pratiques et finalités différentes, sachant que l’ambition des objectifs requiert des ressources et compétences dont un acteur ne peut disposer seul, ou présentant des risques qu’il ne souhaite pas assumer seul.

Selon le degré d’engagement des partenaires, se distinguent plusieurs formes d’association :

- La coordination (articulation des actions) ;
- La coopération (partage de tâches d’une action collective à réaliser, ou réalisation de certaines tâches en commun) ;
- La collaboration (co-conception et coproduction de l’action) ;
- L’intégration (l’engagement collaboratif se traduit par une modification de la structure des organisations partenaires).

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

Selon LANCIANO (2008), l'existence de différentes configurations territoriales conduit à l'apparition de plusieurs mécanismes de gouvernance territoriale. Des auteurs comme LELOUP, MOYART et PECQUEUR (2005) font une différenciation de la gouvernance selon les acteurs qui dominent dans la coordination. Ils parlent alors de gouvernance privée, publique ou mixte. CROUCH et ALOI contribuent à l'enrichissement de ces analyses sur la gouvernance territoriale en se focalisant sur la nature des biens publics qui résultent de la coordination entre les acteurs du territoire. Ils définissent trois dimensions qui peuvent caractériser la gouvernance territoriale.

- La dimension endogène de la gouvernance territoriale. Plus elle est construite sur des forces de coordination interne au territoire, plus cette gouvernance sera pérenne et ancrée dans les logiques des acteurs.
- La seconde dimension a trait à la formalisation de la gouvernance. Pour ces auteurs, plus les règles sont écrites, plus il y a respect et confiance entre les acteurs.
- La troisième dimension fait référence à la nature des biens collectifs locaux produits à travers cette gouvernance territoriale. Dans ce cas les règles d'accès à ces biens peuvent être dictées par les mécanismes du marché ou les acteurs locaux peuvent recourir à des règles substantielles ou procédurales.

Les acteurs concernés par la gouvernance territoriale se trouvent sur le même territoire. Ils sont donc en interaction permanente. Les acteurs territoriaux sont liés par des relations de proximité géographique qui peuvent conduire à créer des espaces de concertation. La proximité organisée offre à ces acteurs l'appartenance à un même réseau et donc de partager des valeurs communes.

Parmi ces acteurs, nous dénombrons les pouvoirs publics et les différents services déconcentrés de l'Etat. La question importante posée par rapport à la gouvernance est celle de l'implication de nombreux acteurs locaux dans le processus de prise de décision détenu par l'Etat.

Au niveau de la sphère de production, les entreprises sont des acteurs qui tissent des relations de nature très dense au niveau local. Il s'agit des différentes organisations autour des productions agroalimentaires par exemple, ou d'innovation et de transfert de technologie qui interviennent dans les systèmes territoriaux de production.

A côté de l'acteur public et privé, nous trouvons les organisations de l'économie sociale et solidaire dont le rôle au niveau territorial s'affirme de plus en plus ces dernières

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

années. Elles sont devenues des partenaires réels qui accompagnent la réalisation des projets territoriaux en participant aux protocoles de négociations.

Cette configuration territoriale des acteurs locaux appelle à un renforcement des dispositifs de la concertation et de la démocratie locale. Les acteurs sont rapprochés par les différentes proximités mais ils doivent mobiliser toutes les ressources pour travailler ensemble. Lorsqu'il est question d'analyse de la gouvernance territoriale, il ne faut pas perdre de vue le fait que les acteurs du territoire activent dans un cadre organisé de lois et de règlements. Les échelles de la gouvernance territoriale se dégradent selon les différents niveaux de l'application des politiques publiques. Elles sont d'ordre national, régional et territorial. En outre, elles peuvent porter sur plusieurs domaines, par exemple, le social à travers les politiques d'insertion des jeunes, de santé et d'éducation. Ces politiques mobilisent des instruments divers tels que les aides, les transferts et les cotisations.

Ainsi, la gouvernance se fait sur plusieurs niveaux, à travers des mécanismes multiples et descendants pour des financements au niveau national et captation des programmes pour le niveau local.

Bien que la participation des acteurs locaux dans la prise de décision suscite encore beaucoup de débats, tous les auteurs s'accordent à dire que ces mécanismes de faire participer l'autre, font accélérer les processus qui deviennent plus démocratiques.

### **3.2. Les approches théoriques de la gouvernance territoriale**

La gouvernance territoriale est une notion très utilisée de nos jours dans tous les discours qui évoquent le développement. Plusieurs disciplines se sont appropriées ce terme, l'économie, la sociologie, la géographie et la science politique. Dans notre propos, nous allons nous focaliser sur les apports théoriques des théoriciens qui ont ramené la gouvernance au territoire.

#### **3.2.1. L'école de la proximité et la gouvernance territoriale**

Selon les auteurs de l'approche de la proximité que nous avons mobilisée dans ce travail, le développement territorial relève essentiellement de la question de la gouvernance et de la gestion des territoires. « *Le territoire se construit grâce aux relations durables de proximité géographique développées entre une pluralité d'acteurs, qui mènent des actions concrètes. Le territoire apparaît alors comme étant « emboîté dans un ensemble d'autres espaces qu'il influence et qui l'influencent réciproquement »* (LELOUP et al. 2005).

Cette question de gouvernance fait référence à l'instauration d'un dialogue entre les acteurs à travers des modes de régulation qui ont pour objectif de coordonner leurs actions.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

Dès lors, la régulation devient le moteur de la coordination des acteurs. Ainsi, la question primordiale liée à la gouvernance territoriale s'attache à celle du cadre institutionnel du développement territorial. Nous pouvons penser, selon l'approche régulationniste, que la gouvernance territoriale concerne plutôt la coordination territoriale des acteurs et le processus décisionnel qui régissent les rapports entre les acteurs qui structurent une action collective au sein d'un projet territorial.

Cette approche basée sur une mise en commun des ressources par les acteurs, reposant encore sur le capital social existant entre eux, laisse penser que les rapports de forces entre ces derniers sont effacés d'une manière systématique. Le développement territorial dans ce cas est le résultat de l'imbrication des ressources territoriales dans les structures sociales (ANGEON et CALLOIS, 2004).

Cette conception construit le développement territorial sur la base des rapports entre les acteurs économiques et sociaux. C'est un développement qui repose sur les dynamiques entrepreneuriales. Cette approche n'offre pas de réponse à des questions très importantes relatives aux groupes sociaux, les modes de construction territoriale ainsi que les inégalités territoriales. Pour répondre à ces questions plusieurs auteurs proposent d'autres voies de développement territorial. Selon TREMBLEY et FONTAN, nous pouvons catégoriser les politiques et théories de développement en deux grandes tendances : progressiste et libérale.

La tendance progressiste préconise de donner plus d'importance aux changements sociaux qui peuvent changer les règles des jeux afin de pallier aux insuffisances du marché. L'autre tendance dite libérale, consiste à se focaliser plutôt sur la stimulation des initiatives locales et la création de l'emploi à travers les ressources territoriales. Ces deux visions s'opposent dans la mesure où l'une privilégie le développement de l'entreprise et l'autre stipule qu'il donne plus de pouvoir aux collectivités territoriales.

La gouvernance territoriale sera définie comme un processus de mise en compatibilité de plusieurs proximités institutionnelles unissant des acteurs (économiques, institutionnels, sociaux) géographiquement proches en vue de la résolution d'un problème productif ou de la réalisation d'un projet local de développement.

Une telle définition insiste fondamentalement sur l'idée de processus, c'est-à-dire de dynamique institutionnelle collective qui articule de manière toujours singulière différentes

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

logiques d'acteurs se confrontant et/ou coopérant sur un territoire. Ce processus n'est pas nécessairement vertueux. Il existe des processus de déconstruction institutionnelle (crise industrielle) qui correspondent à des situations de gouvernance faible.

La gouvernance locale se concrétise par la construction de compromis locaux entre acteurs (aussi bien privés que publics) et se caractérise par le degré d'articulation et de cohésion des différentes proximités institutionnelles qui spécifient le territoire, qu'il s'agisse du rapport salarial, de l'affrontement des capitaux individuels, des relations acteurs privés/acteurs publics.

La gouvernance locale combine ainsi toujours des éléments de stabilité et d'instabilité dont l'importance relative évolue dans la durée définissant des inflexions de la trajectoire de développement de territoire. Mais, pour que l'on puisse parler de gouvernance locale, il faut que les acteurs soient suffisamment stables et cohérents afin de lever pour un temps, l'incertitude inhérente à l'action collective et ainsi de réduire rivalité et conflits. Alors peuvent se mettre en place des systèmes d'interdépendance sociale et un système de règles voire de représentations communes générant des régularités productives localisées (on parlera alors de structures de gouvernance).

A l'inverse, lorsque les éléments d'instabilité, c'est-à-dire les rivalités et les conflits mettent en cause les compromis jusqu'à l'ordre existant, on entre dans une phase de crise de la gouvernance locale pouvant conduire à une déstructuration territoriale. Parmi les acteurs qui participent aux dynamiques territoriales, il existe des acteurs clés, privées et/ou publics qui jouent un rôle moteur en ce sens qu'ils constituent des repères institutionnels pour l'ensemble des acteurs et qu'ils structurent les mécanismes de coordination de ces derniers. Dans cette conception, ces acteurs qui participent à l'émergence ou à la stabilisation d'une gouvernance locale peuvent être aussi bien des acteurs économiques (établissements de groupes, association d'entreprises).

La gouvernance territoriale repose à la fois sur le réseau et sur les flux : un réseau c'est-à-dire une configuration de connexion entre les différents acteurs avec des flux circulant dans le réseau. Ces réseaux sont des informations induites par les stratégies communes dues à l'existence de la proximité et d'une délimitation spatiale, constitué par l'exercice d'une proximité géographique. Ce qui établit la dimension du réseau, se sont deux processus : d'une part et préalablement, l'identification d'un problème partagé et la visée de la recherche d'une

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

solution par une coordination coopérative, d'autre part en processus de transformation de ressources cachées en actifs spécifiques. Contrat de mettre que chaque territoire construit représente un cas particulier d'un nombre important de combinaisons possibles des variables qui s'y jouent, appelant par conséquent un mode de gouvernance.

Parmi les acteurs qui participent aux dynamiques territoriales, il existe des acteurs clés, qui jouent un rôle moteur en ce sens qu'ils constituent des repères institutionnels pour l'ensemble des acteurs et qu'ils structurent des mécanismes de coordination de ces derniers, ils peuvent être des acteurs économiques (établissement de groupe, association d'entreprises) ou des acteurs institutionnels (collectivités territoriales, Etat, chambre de commerce) ou bien sociaux (syndicats, associations).

La gouvernance n'est donc pas une configuration des coordinations strictement sociopolitiques : elle est une combinaison de ces dimensions, caractérisées par une densité variable des interactions entre les trois catégories d'acteurs.

### **3.2.2. L'école de l'administration publique et la gouvernance territoriale**

Le terme gouvernance utilisé dans ce champ d'analyse, c'est-à-dire, celui de l'administration publique est conçu comme un nouveau mode de gouvernement qui vient pour remédier au déficit de légitimité et de l'efficacité de l'action publique suite à la crise de l'Etat providence (SIMOULIN, 2015). C'est une mise en scène d'un nouveau centre de décision qui est le territoire. L'émergence des territoires est une caractéristique de la modernisation de l'action publique.

La globalisation qui s'accompagne de la montée des dynamiques territoriales crée un espace ouvert entre l'Etat et les autres acteurs. A travers la dévolution du pouvoir, la gouvernance encourage une prise en charge communautaire du développement sur la base des réseaux existant à l'échelle locale.

La gouvernance renvoie à l'exercice de l'autorité politique, administrative, sociale et économique qui tente d'assurer un développement participatif et durable sur le plan économique, social, éducatif, culturel et environnemental, et ce, afin de répondre aux besoins des populations en services de base (emploi, logement, santé, éducation, culture, etc.), sans distinction de genre, d'origine ou autres. L'action publique au niveau du territoire doit être conçue comme une façon de créer des richesses pour le territoire lui-même et non pas une

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

simple redistribution des ressources d'un niveau hiérarchique supérieur à un autre niveau inférieur.

Pour CASTEIGTS (2003), la territorialisation de l'action publique vise à prendre en compte les spécificités de chaque territoire contrairement à la politique nationale qui concoure à une grande homogénéisation des territoires. Cette territorialisation s'opère à travers deux processus : la déconcentration et la décentralisation. La déconcentration est un déplacement du pouvoir de décision des ministères vers les services territoriaux de l'Etat.

Cependant, la décentralisation est un transfert de compétences de l'appareil de l'Etat vers les collectivités territoriales. Ces deux modes de gestion des affaires publiques présentent des limites. Selon LELOUP, MOYART et PECQUEUR (2004), la gouvernance territoriale constitue une alternative à ces démarches territoriales descendantes classiques. Le territoire a un rôle majeur dans le développement économique, la diffusion de l'innovation et la compétitivité régionale (CALME et CHABAULT, 2006). Le principe de territorialisation implique une plus grande volonté de déléguer aux acteurs du territoire plus d'implication dans la prise de décision.

A partir de ces éléments, il est important d'utiliser le concept de gouvernance avec plus de prudence, car sa polysémie la renvoie à des champs d'analyse très vastes.

### **Conclusion du chapitre II**

Comme nous venons de le voir, le territoire est un concept polysémique. Il se renforce davantage avec l'analyse systémique qui le conçoit comme une construction d'acteurs autour d'un projet territorial. Cette construction est basée sur deux piliers identifiés par HADJOU (2009) : la ressource territoriale et les acteurs du territoire.

En effet, c'est la dimension matérielle du territoire qui est importante pour l'action collective. C'est cette dimension qui se caractérise par la proximité et la ressource territoriale. Le territoire est alors la réalisation d'une somme d'intentions. C'est un système de valeur qui assure la régulation et l'intégration des comportements individuels qui se maintient et se renouvelle. C'est au travers d'une dynamique collective d'appropriation par les acteurs, que des ressources spécifiques à un territoire deviennent un outil de différenciation et d'identité territoriale.

## **Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales**

Afin d'analyser comment ces deux conditions territoriales sont mises en jeu, il est nécessaire de faire référence à la dimension idéale du territoire puisqu'elle correspond aux perceptions et représentations que se font les acteurs de leur territoire.

Ce sont les sentiments d'appartenance et d'appropriation que se font les individus et les groupes d'individus du territoire qui produisent la dimension symbolique du territoire. Les représentations qui fondent la territorialité et l'identité territoriale influencent les modes de prise de décision des acteurs du territoire et leur organisation.

Ainsi, l'action collective nécessite trois conditions territoriales pour se réaliser : les réseaux d'acteurs, la gouvernance territoriale et la proximité organisationnelle. En effet, les acteurs sont en interaction. Les démarches entretenues par ces acteurs quand ils agissent en groupe dépendent de la nature des liens et leur fréquence. Au-delà des relations entre les individus, il existe des relations qui les coordonnent, ce sont les relations de gouvernance. C'est l'ensemble des processus et dispositifs qui pilotent les décisions et structurent les projets.

# **Chapitre III**

**L'apiculture dans les wilayas de  
Blida et Tizi-Ouzou: une filière  
territorialisée à identité bien affirmée**

# *Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée*

## **Introduction du chapitre III**

Nous avons vu dans les chapitres précédents, la place centrale de la présence des acteurs et leur mobilisation autour d'une ressource territoriale en milieu rural. Rappelons que nous nous sommes interrogés sur le fonctionnement de la filière apicole et sur la capacité de ses acteurs à mobiliser et valoriser des ressources et des actifs spécifiques. En outre, nous nous sommes intéressés aux différentes stratégies élaborées par ces derniers afin de relever le défi et de s'organiser en vue d'une croissance durable dans leur environnement.

Nous avons posé deux hypothèses. La première teste l'existence au niveau territorial de ressources susceptibles d'être valorisées. La seconde hypothèse est intimement liée à la première, dans la mesure où elle vérifie le rôle des acteurs du territoire dans le processus de la valorisation des ressources repérées. La révision de la théorie a permis d'apporter des éclairages sur le phénomène de la coordination des acteurs liés à l'action collective. Nous avons aussi pu comprendre l'importance du territoire dans le processus de la valorisation des ressources à travers les effets territoriaux de la proximité.

Nous allons rendre plus opérationnel notre cadre d'analyse dans les chapitres qui viennent et nous présenterons les résultats auxquels nous sommes parvenus suite à notre enquête de terrain. Il s'agit de traduire chacune des conditions territoriales mises en évidence plus haut. Notre étude qui se focalise sur la recherche des conditions de mobilisation des acteurs dans des actions collectives autour de la production du miel. Nous avons tenté d'apporter des éléments de réponse, plus ou moins convaincants, à la question posée au départ, c'est-à-dire, repérer le rôle joué par chaque acteur de la filière apicole dans les régions étudiées.

Nous avons choisi pour notre problématique deux wilayas, Tizi-Ouzou et Blida. Nous considérons que ces deux circonscriptions constituent deux échelles qui présentent des niveaux d'information pertinents concernant la filière apicole et qui se distinguent par leur niveau appréciable d'organisation de cette activité économique. Nous avons constaté qu'au niveau de ces territoires, il existe un engouement de la population pour l'apiculture. Les spécificités des deux régions sont présentées dans le présent chapitre.

Nous présenterons dans un premier temps l'état des lieux de la filière apicole dans la wilaya de Blida et de Tizi-Ouzou, ensuite nous nous intéresserons à identifier les différents acteurs locaux qui œuvrent pour la promotion et la valorisation de l'activité apicole dans la wilaya, et au final nous examinerons comment ces pratiques se manifestent et ce qui en découle sur l'apiculture, et sur la dynamique territoriale.

# **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

## **Section 1 : Réalités des zones rurales étudiées et intérêt des produits de terroir**

Fortement lié à l'agriculture, l'espace rural en Algérie accuse de nos jours un retard énorme en matière de développement. En effet, sur le plan économique, les territoires ruraux, faute de compétitivité, se trouvent confrontés à une grande marginalisation. En outre, le renchérissement des matières premières influence la sécurité alimentaire dont les revenus de base proviennent de la petite agriculture. Combinée à ces éléments, s'ajoute la crise de l'environnement qui accentue la dégradation des ressources naturelles comme l'eau et la désertification<sup>1</sup>.

Les différentes politiques mises en œuvre en Algérie depuis l'indépendance pour réaliser un développement rural ont montré leurs limites, voire leurs échecs. L'analyse de ces politiques montre bien l'intérêt porté sur le développement de l'espace rural. En effet, le monde rural souffre de plusieurs problèmes, certains sont le produit d'un héritage historique.

Les populations rurales en Algérie vivent dans des villages qui souffrent d'un exode rural qui les vident de leurs habitants. A cela s'ajoute le transfert des rentes agricoles vers les villes et le manque d'équipement et des services qui sont mal articulés entre territoires (commune, chef-lieu et autres localités).

Notre propos dans cette section est de répondre à cette question : Quelles sont les conditions réelles de survie des habitants des régions rurales, souvent isolées? Quelles sont les possibilités offertes par la valorisation des produits de terroir à travers les politiques agricoles initiées par l'Etat ?

Afin d'apporter au moins certains éléments de réponse à notre question, nous nous proposons, d'analyser les principales caractéristiques du monde rural algérien et son intérêt pour les produits de terroir.

### **1.1. Les caractéristiques du monde rural algérien**

Il est connu que la définition des zones marginales repose avant tout sur les caractéristiques physiques et géomorphologiques de l'espace qui font obstacles au maintien d'une activité agricole productive. A ces caractéristiques s'ajoute un autre élément très important, celui de la densité de la population, dans le sens où l'élément démographique se

---

<sup>1</sup> Selon BESSAOUD, suite à la désertification, les régions qui étaient classées en climat semi-aride sont reclassées en zones arides et celles qui étaient sous le climat humide, se voient attribuer un climat semi-aride.

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

traduit rapidement par un manque en capital humain capable de suivre les évolutions de l'espace et des activités.

L'Algérie est située sur la rive sud de la Méditerranée entre 18° et 38° de latitude Nord et entre 9° de longitude Ouest et 12° de longitude Est. Elle est bordée à l'est par la Tunisie et la Libye, au sud par le Niger et le Mali, au sud-ouest par la Mauritanie et le Sahara occidental et à l'ouest par le Maroc. Avec une superficie de 2 381 741 km<sup>2</sup>, l'Algérie est caractérisée par un contraste physique et climatique bien marqué entre les régions Nord et Sud. Au Nord, le relief est souvent accidenté ; au Sud, le Sahara occupe 85 % de cette étendue.

La configuration géographique et les caractéristiques physiques et naturelles du territoire, conditionnent fortement les aptitudes au développement des différentes régions. La géographie physique du pays est fortement contrastée. Au Nord, se trouvent les zones telliennes et steppiques sur environ 38 000 km<sup>2</sup>. Les zones désertiques et parsemées de grands ergs, au sud de l'Atlas saharien, occupent 2 millions de km<sup>2</sup>.

### **1.1.1. Les conséquences de l'évolution démographique**

Le comportement démographique des espaces explique amplement les disparités enregistrées en matière de besoins ressentis au niveau de plusieurs wilayas. L'urbanisation des villes et des grandes agglomérations par les populations rurales s'explique par l'accroissement des revenus et la possibilité d'accès aux différents services offerts par ces milieux urbains (BESSAOUD, 2006).

### **1.1.2. La grande disparité en matière d'occupation du sol**

Les 1541 communes d'Algérie s'étendent sur 2,4 millions de km<sup>2</sup>, l'essentiel d'entre elles, près de 65 %, se situent au Nord et regroupent une population de 19 millions de personnes, sur 4,3 % du territoire. Les régions désertiques, peuplées de près de 9 % de la population nationale, couvrent, quant à elles, près de 83 % de la superficie du territoire. Cette répartition de la population, reflète, en réalité, les conditions socio-économiques et géographiques des différentes régions du pays :

### **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

- **Le Nord de l'Algérie**, recouvre les plaines littorales et les bassins intérieurs insérés entre deux chaînes telliennes internes (Dahra-Zaccar, Atlas blidéen) et externes (Beni Chougrane, Ouarsenis, Titteri et les Bibans), et présente les meilleures conditions naturelles, climatiques, le dotant des terres agricoles les plus riches, de ressources en eau, d'un potentiel forestier et d'un potentiel littoral.

Cette région offre également les meilleures conditions de localisations d'activités et d'établissements humains (bon maillage infrastructurel, réseaux de ville, équipements de formation, bon encadrement, etc.). Cependant, cet ensemble territorial est loin d'être homogène. Le littoral regroupe à lui seul près de 44 % de la population du Nord et près de la moitié de la population urbaine de la région dont l'essentiel est localisé dans les métropoles d'Alger, Oran et Annaba. En dehors des grandes agglomérations littorales ou bien celles situées en plaine, le reste de la région souffre d'enclavement et de sous-développement chronique.

- **Les Hauts Plateaux**, insérés entre deux grandes chaînes montagneuses, l'Atlas tellien au Nord, et l'Atlas saharien au Sud. Cette région est caractérisée par un climat aride et une faible pluviométrie (200 à 300 mm de pluie par an en moyenne). En 1998, on estimait la population des Hauts Plateaux à 7,7 millions d'habitants. L'activité agro-pastorale y est dominante.

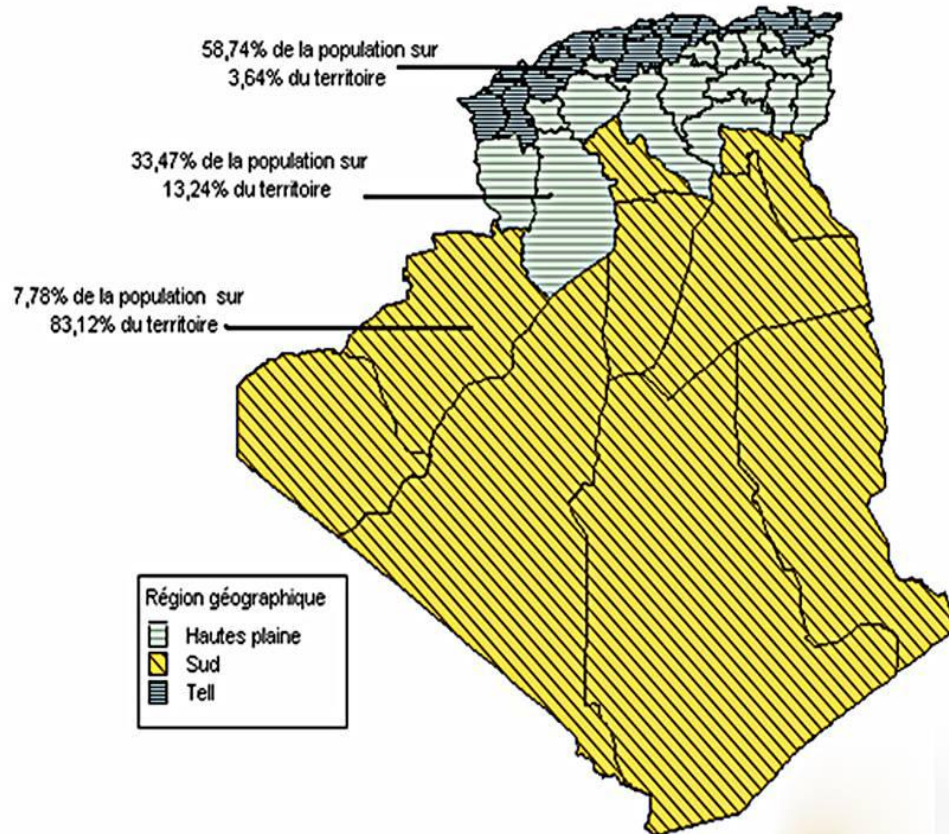
Cette région est particulièrement menacée par la désertification, causée essentiellement par le surpâturage qu'impose un troupeau de 8.700.000 têtes d'ovins sur les 20 millions d'hectares de parcours, entraînant, de ce fait, la disparition totale de la végétation, et rendant les sols sensibles à l'érosion.

- **Le Sud** : au sud de l'Atlas saharien, s'étend un vaste territoire de 1.975.744 km<sup>2</sup> constitué de bas plateaux, d'ergs et de reliefs montagneux très élevés. L'aridité du climat et la faiblesse des précipitations (10 à 100 mm/an) constituent une contrainte majeure pour le développement des activités et des établissements humains.

L'apparente uniformité du Sud, cache en fait une grande diversité au plan tant physique que fonctionnel : le mode de peuplement y est complètement façonné par les conditions naturelles (disponibilité de l'eau, relief, climat).

## Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

Carte 1: Répartition spatiale de la population par région géographique en Algérie



Source : Rapport INSP, 2004

Les espaces ruraux souffrent de réels handicaps. En plus du relief qui est essentiellement accidenté pour les communes qui se trouvent dans les montagnes, les autres zones s'étalent sur de vastes superficies, se trouvant dans la bande de climat aride et semi-aride. Ces régions ne sont pas alimentées en eau potable, ni électrifiées. Ces régions occupent une position dite défavorisée essentiellement à cause de difficultés structurelles liées à la rentabilité limitée des activités agricoles et des élevages. Ces activités sont considérées comme la composante principale du tissu économique de ces dernières. « *Il est admis que les obstacles naturels (altitude et pentes) sont les premières conditions responsables du manque de communication et de déplacement des populations, par conséquent l'incapacité de ces zones à créer de nouvelles activités économiques en dehors de l'agriculture* (CERAMAC, 2003) ». L'engagement des populations rurales dans la diversification des activités peut être une solution pour la survie des espaces ruraux.

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

Ces ensembles territoriaux ont connu des évolutions différentes en matière de développement, d'où la nécessité d'un développement rural intégré. En plus de l'accent mis sur l'accroissement de la production agricole, il faut régler les autres problèmes qui y sont intimement liés comme l'éducation, la santé et les services.

### **1.2. Le monde rural appréhendé à travers les politiques de développement**

Le monde rural algérien a fait l'objet de stratégies de développement qui se sont inspirées des modèles européens et conçues selon les orientations des organisations internationales.

C'est à partir de l'an 2000 que l'Algérie a lancé un grand plan national de développement agricole (PNDA). Ce grand programme se caractérise par un très gros effort de financement et d'investissements à travers le Fonds national de régulation et de développement agricole (FNRDA). Les objectifs du PNDA ne sont pas tout à fait nouveaux, ils s'inscrivent dans la même logique de développement. Il s'agit de moderniser le secteur agricole afin d'augmenter les rendements et de limiter la dépendance alimentaire, d'améliorer les conditions de vie des ménages ruraux en luttant contre le chômage et en améliorant leurs revenus, notamment dans les zones les moins favorisées (OMARI et al. 2012).

En Algérie, l'élaboration de la stratégie a été progressive et le développement rural a d'abord été conçu comme un élargissement (PNDA). La Politique de Renouveau Rural (PRR) adoptée en juillet 2006 s'est définie clairement comme une politique territoriale. Elle cible les ménages ruraux avec une attention particulière pour les habitants des zones enclavées ou isolées. Elle se structure autour de grands programmes (l'amélioration des conditions de vie des ruraux, la diversification des activités économiques, la protection et la valorisation des ressources naturelles et des patrimoines ruraux, matériels et immatériels).

### **1.3. L'intérêt de l'approche territoriale pour le développement rural en Algérie**

Face à ces grands enjeux, le monde rural aujourd'hui doit s'engager dans une nouvelle dynamique de développement. Ces territoires ruraux ne peuvent pas attendre l'arrivée de ressources extérieures, celles qui émanent de l'Etat dans le cadre des grands projets de développement. La création des ressources territoriales doit se faire au niveau territorial, à travers la prise de conscience et la concertation des différents acteurs qui les composent. Il est vrai que dans les espaces ruraux, l'agriculture ne peut pas offrir des emplois à tous, d'autant plus qu'elle est souvent pratiquée sur des sols ingrats, mais il est possible de créer de la valeur dans d'autres secteurs d'activités comme la petite industrie, la transformation de l'agroalimentaire et l'artisanat.

### *Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée*

Les spécificités du monde rural en Algérie et les enseignements tirés des études de cas concernant la problématique du développement rural de certains espaces nous montrent les enjeux et les défis auxquels sont confrontées les communes rurales algériennes. En plus, ces éléments nous indiquent aussi les orientations des futures politiques qui vont cibler ces territoires.

Dans les années passées, l'agriculture et l'élevage ont constitué la composante principale des activités économiques pratiquées en zones rurales. En effet, plus de 39 % de la population rurale occupée ont travaillé dans ce secteur (en 2003). Ceci est dû à l'importance relative de l'agriculture dans l'économie nationale en général, notamment en matière de création d'emplois, avec une part de 20 % du total d'emplois créés en 2003 (Rapport de l'OCDE, 2004/2005), ceci est d'une part. D'autre part, les autres secteurs d'activités, notamment l'industrie et le commerce, se concentrent globalement au niveau des villes et des pôles urbains, et leur existence en milieu rural demeure faible.

Il y a lieu de signaler que l'évolution des activités en zones rurales a connu, depuis l'indépendance du pays, beaucoup de changements. En effet, la population rurale, synonyme de « paysanne » et d' « agraire » durant les années 60 et 70 –vu le lien très fort entre le mode de vie des ruraux et les activités agricoles– voit, de plus en plus, la diminution du nombre d'habitants vivant uniquement de l'agriculture. La tendance est vers la diversification des activités économiques, notamment vers le secteur tertiaire (services, commerce, etc.).

A la fin de l'année 2014, le secteur des services vient en première position et celui du Bâtiment et des Travaux Publics se retrouve en troisième position après l'agriculture. Ils embauchent, de manière respective, plus de 47 % et 20,77 % du total de la population rurale occupée. Quant au secteur industriel, il occupe la dernière position dans la structure des emplois en milieu rural, avec uniquement 10 % du total des emplois créés.

Les données statistiques générales et actualisées sur les différents aspects caractérisant le niveau de vie en zones rurales, notamment en matière de taux de scolarisation, d'accès aux soins et aux différents services socioculturels, font énormément défaut.

Globalement, la majorité des indicateurs du développement humain favorisent plus les zones urbaines que les zones rurales, on fait apparaître que le taux de scolarisation moyen pour la tranche d'âge 6 à 15 ans est de l'ordre de 87 % pour les populations agglomérées (assimilées aux populations urbaines), contre uniquement 67,6% pour les populations éparses

### **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

(assimilées aux populations rurales). La différence du taux de scolarisation des filles par rapport aux garçons est plus significative en milieu rural (60,5% contre 74,3 %), qu'en milieu urbain (86,1 % contre 88,3%) (SOUDJ et BESSAOUD, 2011). Pour ce qui est du taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus, il est plus élevé en zones rurales (51,2 % du total de la population) qu'en zones urbaines (27,4 % du total de la population).

Par ailleurs, les commodités du logement sont bien inférieures dans les zones rurales par rapport aux zones urbaines, du fait de l'importance relative et de la persistance des maisons traditionnelles et de constructions précaires en milieu rural. Quant au branchement des maisons au réseau électrique, au réseau de l'eau potable et à celui d'assainissement, il est aussi meilleur dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Ce branchement est respectivement de 87 % pour les zones urbaines contre 71 % en milieu rural en matière d'électricité, de 78 % pour les zones urbaines contre 21 % en milieu rural en termes de l'eau potable, et enfin, il est de 73 % pour les zones urbaines contre 11 % en milieu rural pour ce qui concerne l'assainissement (BENTERKI et FERROUKHI, 2006).

Ces indicateurs montrent parfaitement les disparités et le déséquilibre de développement qui existent entre les espaces ruraux et les centres urbains, malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics algériens pour faire réduire ces inégalités. Les efforts déployés en matière d'électrification rurale sont éloquentes dans ce sens. Les indicateurs relatifs au domaine de la santé (nombre de médecins et de spécialistes, de dentistes, de pharmaciens, de lits d'hôpital), rapportés au nombre d'habitants dans chaque type de zones rurales, favorisent, toutefois, les populations des zones à ruralité profonde et à ruralité moyenne que celles à ruralité faible et ce, bien que les médecins et les infrastructures sanitaires soient majoritairement installés au niveau de ce dernier type de zones rurales.

L'explication est, bien entendu, due à l'importance relative des populations des agglomérations rurales sur celles des zones éparses. Pour ce qui est des indicateurs se rapportant aux infrastructures de base, au transport et aux moyens de communication, ils favorisent autant les zones à ruralité faible que les deux autres types de zones rurales. En résumé, les ruraux rencontrent beaucoup de problèmes pour accéder à certains services socioculturels et éducatifs. Les communes rurales, notamment des zones éparses, enregistrent d'énormes insuffisances en matière d'infrastructures de base et en équipements socioéconomiques collectifs. Face à ces problèmes, les autorités locales, qui ne disposent que

# **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

de peu de moyens et de ressources financières locales, se trouvent dans l'incapacité de répondre aux besoins des populations locales.

## **Section 2 : Approche méthodologique appliquée à la filière apicole**

Après avoir explicité le contexte et les objectifs de notre questionnement, nous présentons ici quel dispositif nous avons mis en place et comment nous l'avons ajusté au fur et à mesure de sa mise en œuvre (ces éléments sont résumés dans la figure n°11). L'analyse s'opère alors sur trois niveaux. Au niveau individuel, la question qui est posée est : Est-ce que les apiculteurs qui travaillent dans cette filière sont conscients qu'ils possèdent une ressource précieuse qu'il faut valoriser et pérenniser ?

Au niveau supérieur de l'analyse, celui de la filière, nous souhaitons voir quel est le degré de la structuration de cette filière au niveau des deux territoires. A un niveau inférieur celui des acteurs, la question est posée autour de la prise de conscience collective autour de la ressource miel. Il s'agit alors de comprendre quelles sont les stratégies déployées par ces derniers dans le sens de la valorisation de la ressource miel.

La collecte des données s'est déroulée en trois étapes : la première étape concerne la collecte d'informations sur la filière apicole d'une manière générale. La deuxième étape de notre démarche de terrain était de réaliser des enquêtes auprès des apiculteurs des deux wilayas. Durant la même période, nous avons approché les autres acteurs de la filière à l'aide d'entretien. La troisième et dernière étape de notre démarche était le retour sur le terrain pour un complément de données et d'informations auprès des acteurs de la filière apicole.

### **2.1. Choix du terrain d'étude**

Notre choix des deux wilayas de Blida et Tizi-Ouzou comme terrain d'étude est conforté par deux éléments. Premièrement, les caractéristiques du milieu physique. En second lieu, la spécialisation territoriale agricole.

#### **2.1.1. Les caractéristiques du milieu physique**

Le diagnostic territorial réalisé par le BNEDER (Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural) autour du schéma d'aménagement de l'espace de programmation territoriale (EPT) pour les wilayas du nord-centre du pays de 2015 fait ressortir que la wilaya de Tizi-Ouzou est caractérisée par une agriculture de montagne tandis que la wilaya de Blida est marquée par une agriculture de plaine.

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

Au niveau de la wilaya de Blida, le territoire est constitué de deux ensembles physiques orientés légèrement d'Est en Ouest : la plaine de la Mitidja, cernée par un ensemble de collines et de coteaux agricoles et forestiers, qui occupe plus de la moitié de la superficie de la wilaya avec une altitude moyenne de 100 mètres et la montagne de l'Atlas blidéen, à une vocation forestière, avec une altitude moyenne de 1 400 mètres. Concernant la wilaya de Tizi-Ouzou et vu son relief montagneux, elle dispose d'un potentiel foncier agricole très limité avec une surface agricole utile (SAU) de 33,42% de la superficie totale de la wilaya (ANDI, 2013). Cette surface se caractérise par un morcellement des exploitations.

### **2.1.2. La spécialisation territoriale agricole**

A Blida, la superficie agricole totale s'élève à 67 700 ha. La superficie agricole utile (SAU) est de 56 474 ha, soit 83,42%. L'arboriculture représente 55% de la SAU et constitue l'activité agricole dominante avec une superficie de 31 065 ha. A eux seuls, les agrumes occupent 17 449 ha, soit plus de 56,1% de la superficie utilisée par l'arboriculture. Tous produits confondus, l'arboriculture a atteint une production de 3 110 215 Qx dont 2 273 641 Qx d'agrumes (ANDI<sup>1</sup>, 2013). L'agrumiculture est très présente dans les communes de plaines situées dans la Mitidja centrale (BOUFARIK, CHEBLI, GUERROUAOU, OUED EL ALLEUG, CHIFFA).

En termes de superficie cultivée, les cultures fourragères viennent en deuxième position. La superficie consacrée à ce type de culture porte sur 6 168 ha, alors que la production réalisée est légèrement supérieure à 485 110 Qx.

Dans le cas de Tizi-Ouzou, la répartition de la SAU par commune fait ressortir que sa grande partie est située en zone montagneuses où généralement les terres présentent une pente de 12%. En raison de ces particularités, certaines cultures sont presque impossibles sauf en fonds de vallées comme la céréaliculture. La SAU est alors dominée par une arboriculture rustique (olivier et figuier) avec environ 45 432 ha, soit 47,6% de son espace total, le reste de la surface est occupé par les cultures fourragères (31%), maraîchères (6%), légumes secs (1%) et viticulture (1,5%).

Compte tenu de ces spécificités, une stratégie dite « dossier agriculture de montagne » a été lancée dans le cadre du Programme national de développement agricole (PNDA). Les actions initiées et engagées à travers les différents programmes sectoriels décentralisés et les programmes financiers sur les différents fonds à savoir :

- La mise à niveau des exploitations agricoles dans le cadre du FNDRA ;

---

<sup>1</sup> ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement.

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

- La mise en valeur des terres par la concession (une grande partie des terres à mettre en valeur soit 1.100 ha est situé sur des pentes dépassant 50% ou présentant des affleurements rocheux) ;
- Le soutien du développement rural (PPDRI).

Ces actions visent principalement :

- L'augmentation du potentiel foncier agricole par les travaux de mise en valeur des terres de parcours et improductives occupées par les broussailles (défrichement, routage et épierrage) ;
- Reconversion des cultures annuelles (céréales) sur terrains en pente en arboriculture fruitière rustique ;
- Le développement des petits élevages en zone de montagne (apiculture, cuniculture, aviculture, caprins et ovins) permettant l'amélioration des revenus des exploitants, l'occupation de la cellule familiale et la création d'autres emplois.

Au vu de toutes ces caractéristiques, il sera intéressant à notre sens de faire l'évolution de la filière apicole exercée au niveau d'une région agricole de plaine (Blida) et une autre de montagne (Tizi-Ouzou). En outre, un autre élément qui vient renforcer le choix de Blida et Tizi-Ouzou comme terrain d'étude est le fait que l'apiculture soit une activité très ancienne et connaît une histoire riche dans les deux régions.

### **2.2. Déroulement général de l'enquête**

Dans le sillage de cette présentation globale, il est question dans ce point d'exposer de façon précise et concrète, comment nous avons procédé pour récolter les données dont nous avons besoin.

L'objectif de notre recherche est d'apporter une description de la filière apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou et Blida dans un premier temps. Ensuite, comprendre le lien entre le territoire et une filière apicole à travers l'analyse des dynamiques des acteurs de cette filière. En outre, évaluer l'intérêt et la faisabilité d'une indication géographique du miel de Djurdjura et de Blida dans une stratégie globale de terroir. Il s'agit à notre connaissance de la toute première étude réalisée dans ce sens.

Le premier contact que nous avons eu avec le terrain de notre étude, est une enquête de prospection préliminaire qui portait sur la filière apicole. Nous avons utilisé dans cette

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

enquête les rapports réalisés par les instituts de recherche comme l'ITELV et les articles universitaires, ainsi que d'autres sources d'informations comme les journaux quotidiens et autres médias. Conjugées avec les éléments dont nous disposons au niveau théorique, les données recueillies à travers cette première enquête nous ont permis de bien cerner les objectifs de notre étude.

Il s'agit à cette étape du travail de collecter des statistiques et des données socio-économiques auprès des institutions publiques en relation directe avec le domaine de l'apiculture. En réalité, ces données sont d'ordre général et spécifique.

Les données générales portent sur :

- Le climat ;
- La population et l'emploi ;
- Les infrastructures (unité d'extraction et de transformation de miel) ;
- Les centres de formation.

Les données spécifiques portent sur :

- Le rendement et production apicole ;
- La répartition géographique des apiculteurs ;
- La législation régissant l'activité apicole ;
- Les différentes techniques d'élevage d'abeille et d'entretien du rucher ;
- Les structures d'encadrement de la filière apicole (centres de formation et organisations professionnelles).

Le développement de la filière apicole est une question qui fait intervenir plusieurs acteurs. Lors de notre enquête nous avons contacté :

- Le Ministère de l'Agriculture et le Développement Rural ;
- Les Directions des Services Agricoles (DSA) au niveau des wilayas de Tizi-Ouzou et de Blida ;
- L'institut technique des élevages (ITELV) ;
- L'institut de technologies moyennes agricoles spécialisées (ITMAS) ;
- Les coopératives apicoles opérant à Blida et Tizi-Ouzou ;
- Les associations ;
- Les agents communaux de vulgarisation (ACV).

Durant notre enquête nous avons essayé d'avoir le maximum d'informations anciennes afin de réaliser des comparaisons et des lectures sur l'évolution de la filière.

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

### **2.3. Méthode de collecte et d'analyse de données**

L'enquête est menée à l'aide d'un questionnaire (cf. annexe n°01) portant sur plusieurs aspects de l'activité apicole. Les questionnaires ont été administrés durant la période qui va du mois de janvier jusqu'au mois d'août 2014. C'est durant la campagne apicole de l'année 2014 que cette enquête a été effectuée. Autrement dit, c'est la période idéale pour rencontrer les apiculteurs qui sont en pleine période de récolte de miel ou d'essaims et de transhumance. Nous avons pu observer ce qui se passe concrètement sur le terrain par rapport à l'approvisionnement des apiculteurs en matière première ainsi que les opérations d'achat et de vente. Nous avons de même assisté aux dispositifs de préparation des ruches.

Le mode direct d'administration du questionnaire était préférable compte tenu des dispositions des apiculteurs interrogés. C'était nous-mêmes qui avons pris le soin de poser les questions et de noter les réponses en tête-à-tête avec les apiculteurs.

Le questionnaire est donc constitué d'un ensemble de questions qui sont posées à un sujet désigné par l'échantillonnage. Le questionnaire a été élaboré soigneusement avant le lancement de l'enquête afin de cerner tous les aspects traités dans la problématique de recherche.

Nous utilisons deux sources complémentaires :

- La première source d'information : Il s'agit de regrouper des données quantitatives (statistiques en général) afin de donner une première idée de la situation et de l'évolution récente de l'économie locale. L'intérêt de ces statistiques est leur vision rigoureuse de l'économie. Elles sont tirées généralement de sources extérieures et objectives. Elles offrent une approche élargie en raison des thèmes renseignés. En plus, elles permettent un suivi dans le temps grâce à leur régularité. Cependant, signalons que l'utilisation de ces données statistiques comporte un inconvénient. En fait, la production de données statistiques suit une logique de gestion macroéconomique. Le local dans cette vision est réduit à une portion comprise dans un ensemble et répond à la logique d'agrégation des chiffres.
- La seconde source d'information : les enquêtes auprès des acteurs. Contrairement à la première méthode qui mobilise des données statistiques existantes, la deuxième réside dans la création d'informations spécifiques au territoire, qui n'existent pas ailleurs. Les informations produites véhiculent une connaissance riche, fine et transversale du territoire.

### **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

L'idée est de rendre lisibles les informations qui existent dans le territoire de façon dispersée et disparate.

Les apiculteurs enquêtés ont été sélectionnés à partir de données obtenues suite à nos enquêtes auprès des agents communaux de vulgarisation. Ces agents se sont avérés la meilleure source d'informations fiable concernant la filière apicole car ils sont les meilleurs connaisseurs des apiculteurs des communes qu'ils avaient en charge. Il faut signaler à ce niveau, les écarts entre les statistiques fournies par les Directions des Services Agricoles et celles fournies par le Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural. Ce manque d'informations fiables et actualisées rend la recherche de données quantitatives dans ce domaine, très compliquée.

Le questionnaire traite des questions thèmes suivantes :

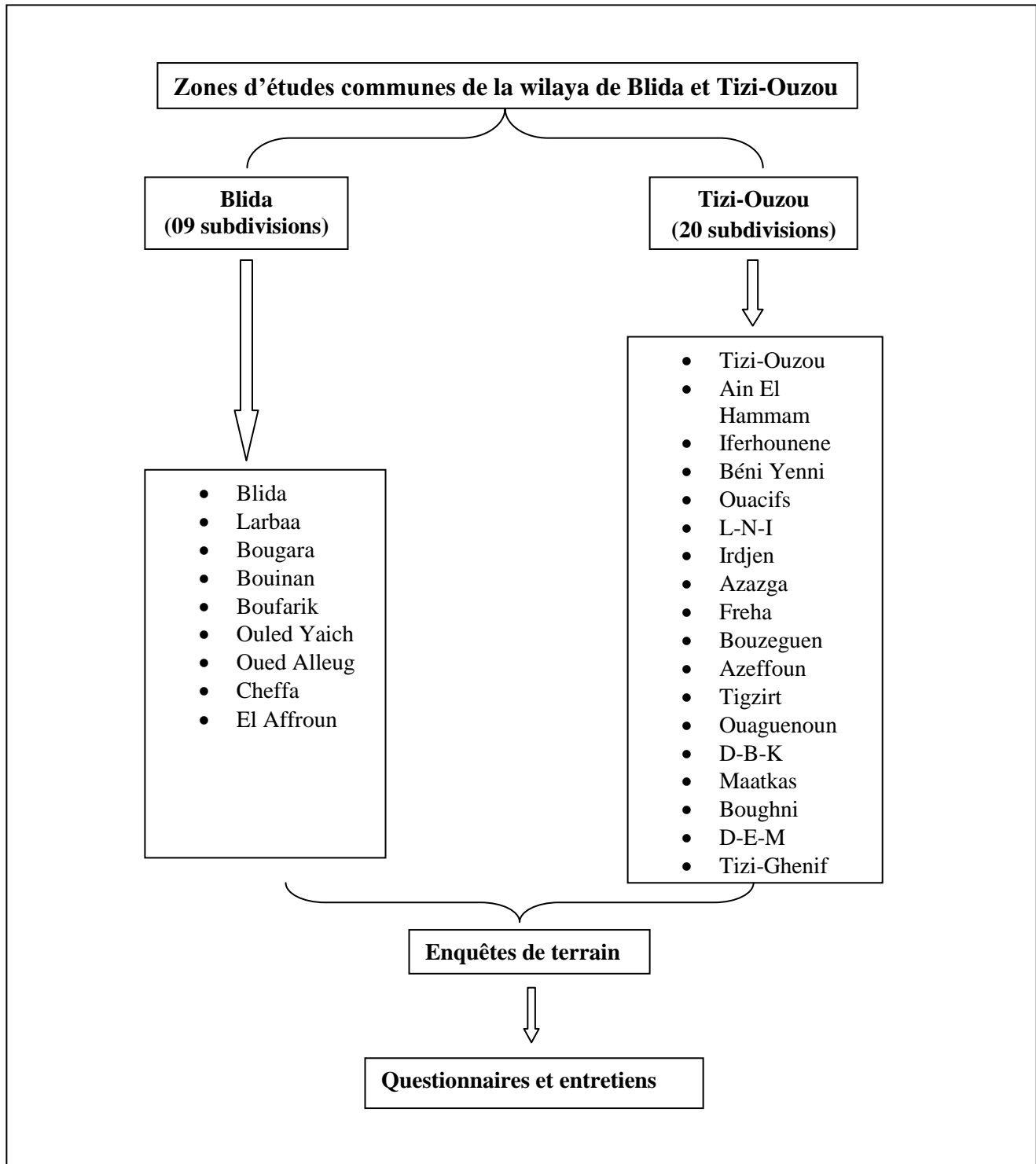
- a. Portrait de l'apiculteur ;
- b. Caractéristiques de l'exploitation apicole ;
- c. Le système de production ;
- d. Situation sanitaire du rucher ;
- e. Les attentes vis-à-vis de l'environnement technique et institutionnel et perspectives de l'apiculture.

Les difficultés que nous avons rencontrées lors de la réalisation de nos entretiens sont des difficultés que nous pouvons qualifier d'habituelles à ce genre d'exercice. La première difficulté est d'éviter que l'apiculteur se contente de répondre aux questions et d'animer une discussion en le faisant parler au maximum. La seconde difficulté est de ramener l'apiculteur à être objectif dans ses réponses et l'écarter le plus possible des jugements de valeur et des appréciations subjectives sauf si nécessaire.

L'échantillonnage de commodité a été choisi comme technique d'échantillonnage où les sujets sont sélectionnés en raison de leur accessibilité et de leur proximité du chercheur. Beaucoup de chercheurs préfèrent cette technique parce qu'elle est rapide, peu coûteuse et simple et parce que les sujets sont facilement disponibles. Les données recueillies sont à la fois de nature quantitatives et qualitatives. L'enquête par questionnaire a été complétée par des observations des comportements des apiculteurs lors des achats et des ventes.

# Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

Figure n° 11 : Déroulement de l'enquête de terrain



**Source :** Elaboré par nous-mêmes

Les acteurs qui jouent un rôle très important dans la démarche d'action dans le territoire, sont une source privilégiée d'information sur leur territoire. La phase d'enquête donne lieu à des contacts directs avec les acteurs autour d'entretiens semi-directifs. Les

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

acteurs interrogés, les entreprises, les agriculteurs et les associations expriment un point de vue inédit sur l'économie locale et le territoire.

La seconde étape de notre démarche a consisté en l'élaboration d'une enquête auprès des autres acteurs des wilayas de Blida et de Tizi-Ouzou à savoir, les personnes qui interviennent au niveau des différentes institutions publiques comme les directions agricoles, les instituts de recherche ainsi que les responsables au niveau des coopératives et les associations.

### **2.4. Délimitation de l'apiculture de Blida et Tizi-Ouzou : Chiffres clés, pratiques et typologie**

L'étude détaillée de l'apiculture dans ces deux régions passe nécessairement par l'identification des apiculteurs représentatifs de l'étude et des conditions dans lesquelles ils exercent leur activité. En outre, il est important de se pencher sur les relations de ces apiculteurs avec leur environnement direct ainsi que leur appréhension de l'avenir de cette filière. Rappelons que l'enquête a touché 205 apiculteurs dans les deux régions, dont 126 à Blida et 79 à Tizi-Ouzou.

Le traitement des données a été réalisé à l'aide du logiciel SPSS.

#### **2.4.1. Analyse des conditions sociales de l'apiculteur**

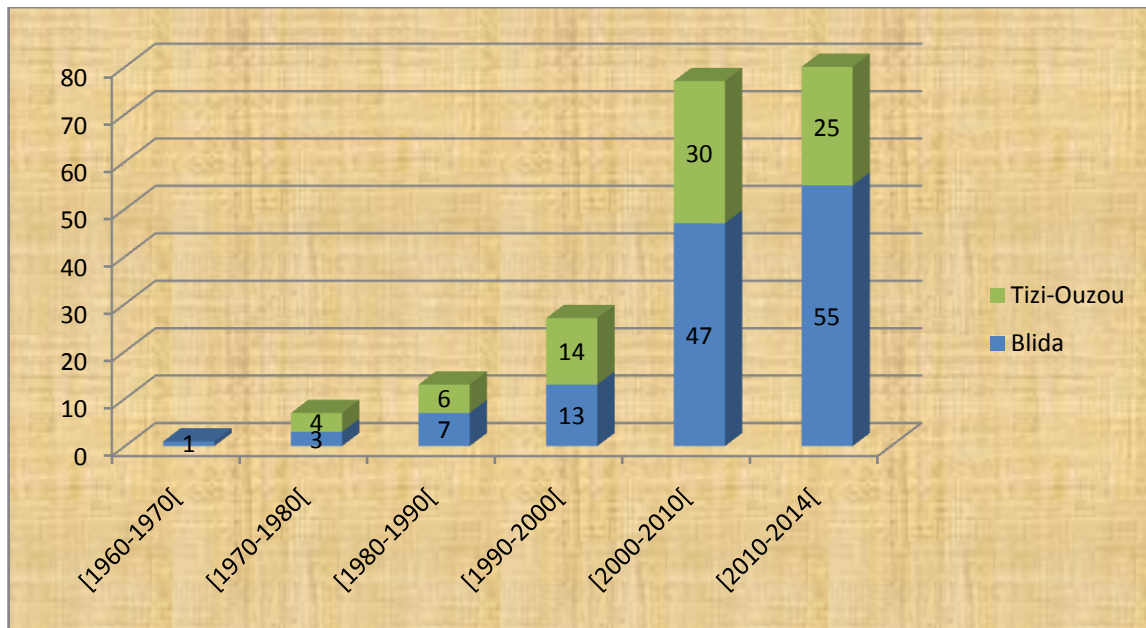
Les caractéristiques techniques et socio-économiques de l'apiculture à Blida et Tizi-Ouzou sont présentées dans ce qui suit.

##### **a) Date d'entrée en activité**

En tout, 205 apiculteurs ont été interrogés (9 apicultrices dans l'ensemble dont 8 à Blida) : 126 à Blida et 79 à Tizi-Ouzou. Les apiculteurs interrogés ont en grande majorité (157 sur 205, soit plus de 75% des cas) débuté leur activité après l'an 2000.

## Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

Figure n°12 : Date d'entrée en activité selon la région.



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Nous pouvons expliquer le fait que la majorité des apiculteurs ont commencé leur activité à partir de l'année (2000) par l'instabilité que l'Algérie a connue pendant la « décennie noire » caractérisée par l'abandon des exploitations par les agriculteurs et l'exode rural.

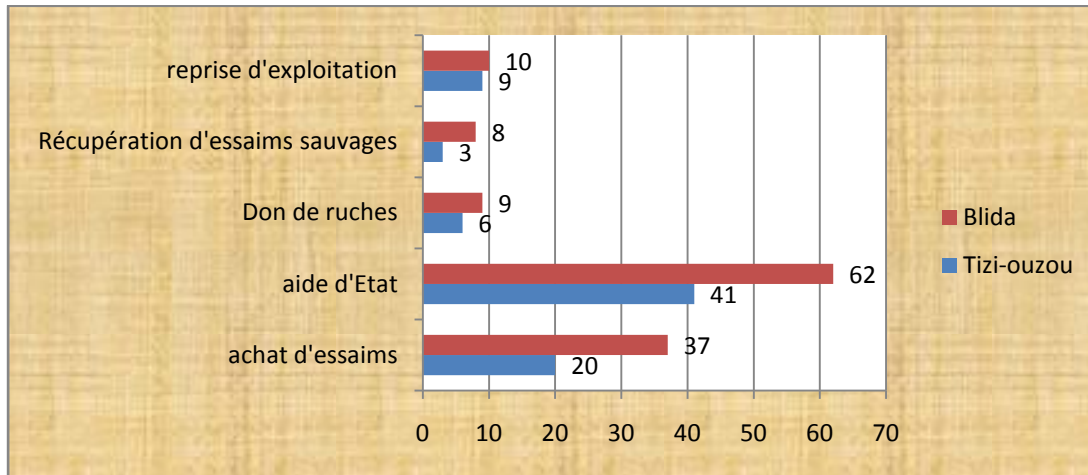
En outre, il faudrait signaler que le regain d'intérêt de la montagne en tant que territoire riche en potentialités de développement coïncide avec cette période. Le diagnostic socio-économique du monde rural réalisé par BENBAKHTI (2002) met l'accent sur l'impact limité de la montagne en matière de développement. Selon BESSAOUD (2006), pour effacer l'échec des projets agricoles réalisés dans le passé, de nouveaux projets ont vu le jour dans le cadre de la nouvelles politiques PNDAR qui visait essentiellement l'introduction de la dimension sociale dans les projets de développement rural et qui suppose le recours aux méthodes participatives.

### **b) Procédé de création du cheptel initial**

Comment ces apiculteurs ont-ils démarré leur activité ? Seulement 19 personnes sur l'ensemble des apiculteurs ont repris une exploitation existante (à peine 10%). Faut-il souligner que 103 d'entre eux, soit sensiblement la moitié des cas, ont reçu des aides étatiques pour lancer leur activité apicole.

### Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

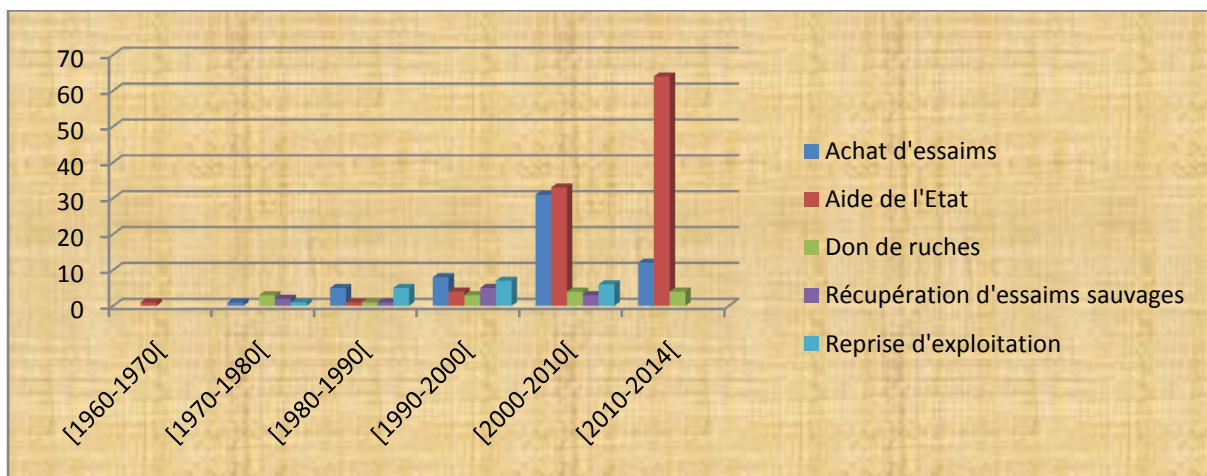
Figure n° 13 : Procédé de création du cheptel initial



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Si l'on se réfère au lieu d'installation du rucher par les apiculteurs, le constat qui se dégage de notre enquête est que les apiculteurs possèdent deux lieux d'installation pour les ruchers. Le premier est administratif, il correspond généralement au lieu de résidence de l'apiculteur et sa commune. Le second est relatif au lieu concret du dépôt des ruches. Ce sont les vergers et les forêts. Cette démarche est certainement liée à la recherche de plantes mellifères par l'apiculteur. Un fonctionnaire de la Direction des services agricoles nous a expliqué que cette attitude de déplacer les ruchers est préjudiciable, dans la mesure où un apiculteur qui possède un cheptel contaminé peut facilement propager une maladie par le contact avec d'autres cheptel.

Figure n° 14 : Entrée en activité / mode de création du cheptel initial



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

## Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

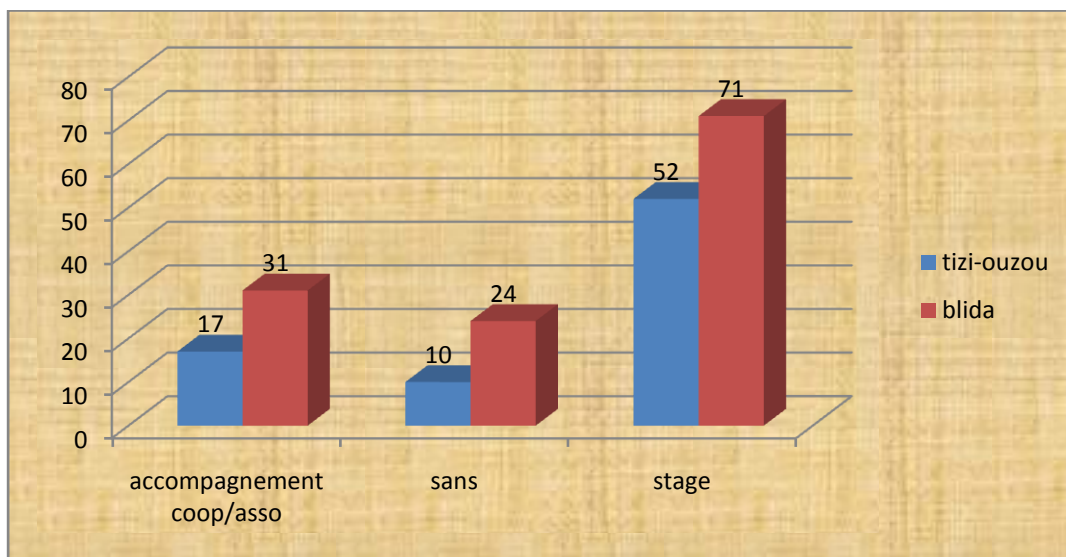
Plus de la moitié des apiculteurs possèdent des exploitations de taille modeste (111 ont un rucher d'une taille inférieure à 50 ruches) et pour la majorité de ces derniers (88 sur 111), leur activité apicole est leur source unique de revenus. Seules deux exploitations détiennent un rucher de plus de 1000 ruches.

Si l'on se réfère à la moyenne du nombre de ruche détenu par apiculteur, nous allons constater que ce nombre n'est pas impressionnant. En revanche, il y a lieu de reconnaître qu'au niveau zones d'étude, une dynamique est observée sur le terrain dans plusieurs villages. Ceci soulève de gros espoirs quant à la filière miel qui est généralement considérée comme une activité d'appoint.

### c) Formation des exploitants

Quel est le niveau de formation de ces apiculteurs ? 107 d'entre eux ont un niveau bac ou plus et 11 se sont arrêtés à l'enseignement secondaire. Sur l'ensemble, 123 ont effectué des stages de formation en apiculture et 48 ont bénéficié d'un accompagnement par une coopérative ou une association. Le niveau d'instruction des apiculteurs enquêtés est très variable.

**Figure n°15 : Niveau de formation en apiculture**



**Source :** Elaboré à partir des données de l'enquête

Une grande partie (66%) des apiculteurs que nous avons rencontrés nous déclare que les formations réalisées en vue de l'obtention d'une attestation afin de pratiquer l'élevage apicole ne sont pas solides et restent insuffisantes. En vue de savoir encore plus sur cette

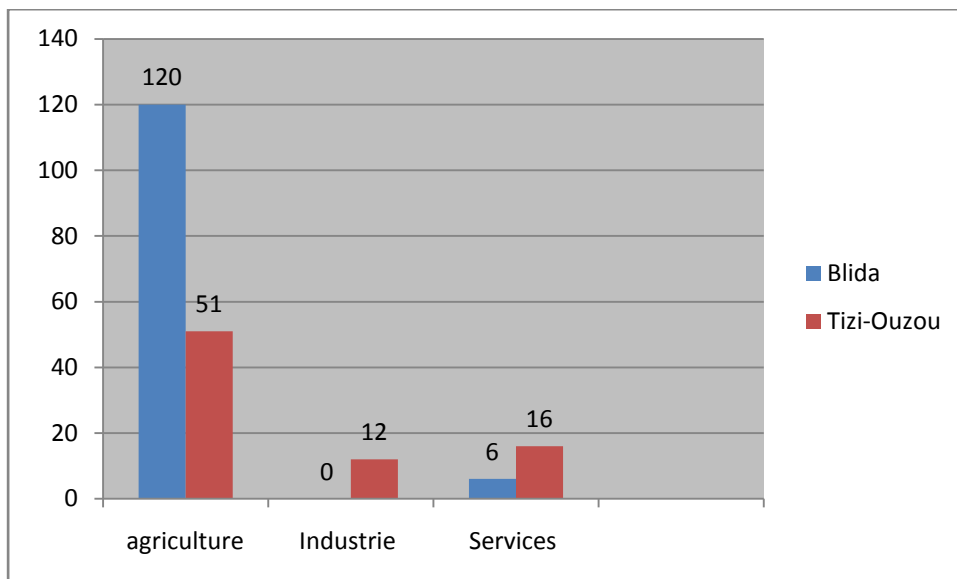
## Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

question, nous nous sommes rapprochés d'un formateur au niveau de l'ITMAS de Tizi-Ouzou. Ce dernier nous a dressé le canevas de ces formations qui s'est avéré effectivement maigre, notamment pour le jeune qui découvre le domaine. Les problèmes que rencontrent ces jeunes sont généralement liés aux maladies des abeilles ainsi que les soucis de nourrissage des cheptels. L'absence d'un enseignement apicole digne de ce nom ne facilite pas le travail des apiculteurs qui reste livrés au hasard.

### c) Les sources de revenu de l'apiculteur

171 sur 205 apiculteurs interrogés ont une seconde activité dans l'agriculture. En outre, 69 sur les 205 déclarent avoir une activité secondaire autre qu'agricole. L'élevage apicole s'intègre parfaitement avec l'agriculture. L'apiculture se fait toute l'année mais la récolte se fait davantage pendant la saison sèche, car c'est à ce moment que les abeilles finissent de produire le miel. La seconde activité des apiculteurs peut être expliquée par le temps libre offert pendant l'hiver et l'été.

Figure n° 16: Autres activités à côté de l'apiculture



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

### 2.4.2. Caractéristiques de l'exploitation apicole

#### a) Le travail à l'exploitation

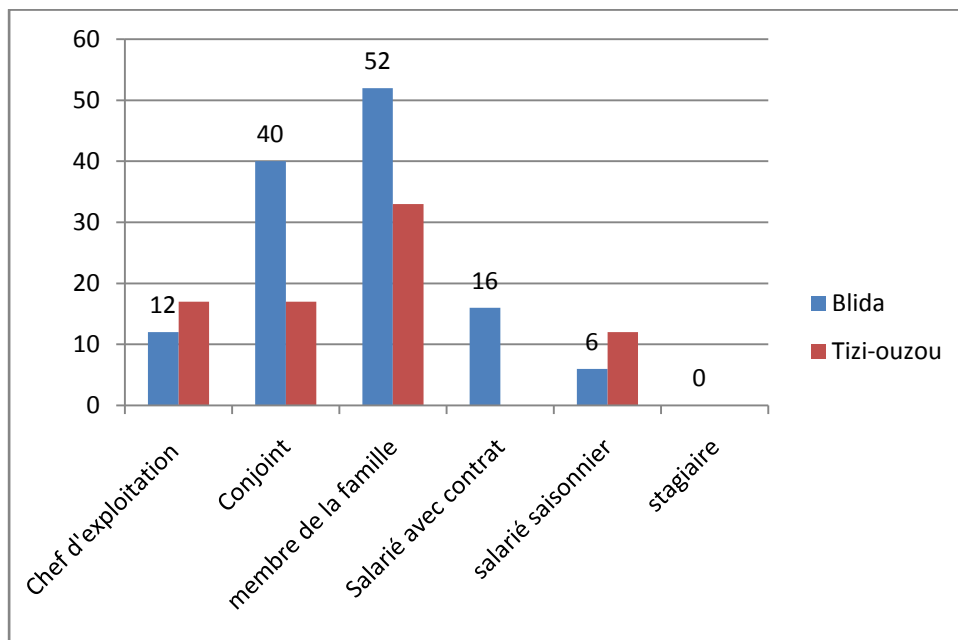
Une grande majorité des apiculteurs déclarent qu'ils sont aidés par leur conjoint ou des membres de la famille dans le travail à l'exploitation. Un ancien apiculteur de Tizi-Ouzou nous a confié : « Sans ma femme et mes deux filles, je ne pourrais pas gérer ce rucher. Ma

### Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

femme m'aide dans le nettoyage du matériel apicole et mes deux filles sont toujours présentes dans les champs. En outre, les réponses à la question : « Embauchent-ils des salariés saisonniers ou permanents dans l'exploitation ? », étaient hétérogènes et dépendaient de la taille de l'exploitation.

En effet, une exploitation de plus de cent ruches ne peut être menée sans l'aide d'un ouvrier. Il existe des exploitations qui font travailler jusqu'à 05 ouvriers permanents. Lors de notre enquête, des chefs d'exploitations apicoles, notamment ceux de Blida, ont soulevé le problème de la qualification de la main-d'œuvre. « Je voudrais me spécialiser dans la production de la gelée royale mais je ne trouve personne avec qui travailler. En vérité, les ouvriers que je recrute ne connaissent pas grand-chose sur les abeilles et seul, je ne peux pas tout faire », nous signale un apiculteur et chef d'entreprise apicole à Cheffa.

**Figure n° 17: Le statut des personnes qui travaillent dans l'exploitation**



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

#### **b) L'état sanitaire du cheptel apicole**

Le cheptel apicole en Algérie est indemne de maladies car les apiculteurs veillent sur le traitement des ruches contre les différentes maladies qui peuvent atteindre les abeilles.

#### **c) La transhumance**

C'est une technique qui permet aux apiculteurs d'atteindre des zones qui peuvent fournir des miellées régulières et de longue durée. La transhumance est pratiquée souvent afin d'éviter les longues périodes de disette. La transhumance est une activité difficile pour

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

l'apiculteur. Elle consiste à transporter des ruches lourdes (une ruche peut peser jusqu'à 30 kg) sur des distances longues. En Algérie, la transhumance se fait vers les wilayas de GHARDAIA et d'EL BEYEDH. La région qui accueille ces ruches est généralement mono florale. Le rucher d'un professionnel est en permanent mouvement.

La transhumance se fait sur la base d'une autorisation délivrée par les services de la wilaya. Cette autorisation n'est pas complètement opérationnelle, car le déplacement d'une partie d'un rucher comporte un double risque. Le premier risque est celui de pouvoir contaminer les abeilles de la région d'accueil en cas de maladies. Le second problème, est celui de l'ignorance des périodes d'application des pesticides en agriculture dans la zone d'accueil. L'autorisation de déplacement des ruches doit donc être accompagnée d'une déclaration sanitaire des abeilles et d'une déclaration exacte des emplacements qui accueilleront les ruches. De cette façon, les abeilles seront protégées des traitements des cultivateurs qui peuvent présenter un sérieux danger.

C'est grâce à une intervention de l'association ADAM de Blida que des centaines de ruches ont été sauvées d'une application de pesticides à Ghardaïa en 2015. L'association a présenté la situation en urgence au Ministère. Ce dernier a répondu par le report du traitement des cultures maraîchères à une date ultérieure.

### **2.4.3. Production et commercialisation**

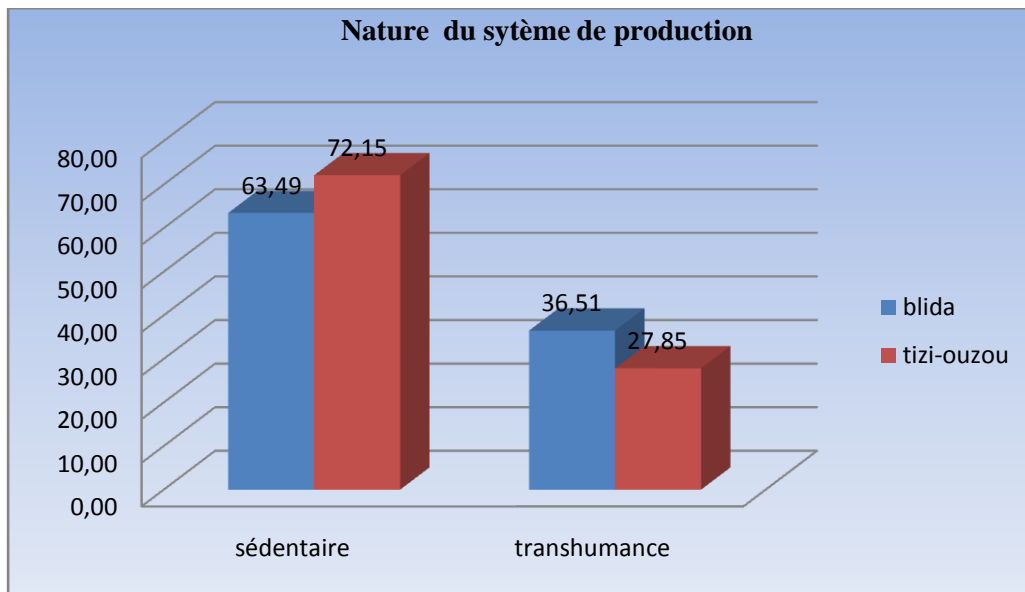
#### **a) Système de production / qualité**

Le système de production est sédentaire pour 137 d'entre eux. Il est important de signaler que la transhumance est coûteuse malgré la qualité des produits offerts par cette technique (miel du jujubier réputé pour ses valeurs). En plus de l'utilisation de l'argent qui revient de la vente des produits de la ruche, le miel est connu pour ses vertus diététiques et thérapeutiques (AMROUCHE et KESSI, 2003). Le miel est un antianémique et un antiseptique. Il est aussi réputé sa propriété apéritive. En outre, pour les maux de la gorge, le miel est considéré comme un excellent béchique.

Pour ses propriétés diététiques, le miel est un aliment naturel riche en sucres simple directement assimilables. En plus, le miel favorise l'assimilation du calcium et la rétention du magnésium par l'organisme. Grâce à ses nombreux enzymes, il facilite également l'assimilation des autres aliments en général, d'où une meilleure digestion et un meilleur transit intestinal.

### Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

Figure n° 18 : Nature du système de production



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

À noter que la qualité de leurs productions n'est contrôlée par un organisme certificateur que pour 27 d'entre eux tandis que 137 apiculteurs déclarent n'effectuer aucun contrôle de la qualité de leur production.

Selon le test du khi-deux, il existe une relation entre l'âge de l'exploitant et la nature du système d'exploitation.

Le pollen peut être vendu comme produit diététique. Sa récolte peut s'effectuer à l'aide de trappes placées à l'entrée de la ruche. Une partie des abeilles butineuses perdent leurs pelotes de pollen en franchissant une grille. Le pollen récupéré est séché pour sa conservation. Notre enquête a révélé que la plupart des apiculteurs produisent le pollen. Sa production n'est pas du tout coûteuse.

Cependant, elle reste faible, elle n'est que de 1 à 3 kg par ruche et par an. La gelée royale est la sécrétion des glandes hypopharyngiennes des ouvrières âgées généralement de 5 à 14 jours, lorsqu'elles disposent de pollen, d'eau, de miel dans la ruche, et d'une température convenable. Elle constitue la nourriture exclusive des futures reines. La production de la gelée royale est très spécialisée, elle n'est donc pas à la portée des novices ou amateurs. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées. Le rendement de la ruche en gelée royale varie entre 50 et 500 g par an.

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

La cire est un produit important de la ruche. C'est la substance grasse sécrétée par les glandes cirières des jeunes ouvrières. Pour sécréter 1 kg de cire, les ouvrières consomment de 6 à 12 kg de miel. Au niveau des zones étudiées, tous les apiculteurs déclarent avoir récupéré la cire. Certains apiculteurs cèdent leur cire brute à la coopérative à 200 Da le kg et achètent la cire gaufrée (dans 1 kg de cire gaufrée, d'épaisseur moyenne, il y a 13 feuilles de format Langstroth) à 220 Da. La vente de la cire permet la couverture d'une partie des achats en cire gaufrée.

### **b) Matériel d'exploitation et d'extraction**

Le matériel d'exploitation comprend généralement les gants, la voile, un couteau, un enfumoir et une combinaison. C'est le matériel nécessaire pour la visite d'un rucher. La voile est une tenue très importante car elle permet de protéger le visage lors de la manipulation des abeilles. Au niveau des zones d'études, tous les apiculteurs déclarent posséder tout le matériel indispensable pour cet élevage, aussi plus de 50% sont équipés d'un extracteur pour le miel. Par contre, la majorité des apiculteurs affirment ne pas avoir des maturateurs.

Par conséquent, il est clair que le miel est vendu limpide avec des taux d'humidité variés. Pourtant, c'est le maturateur qui permet d'évaluer le taux d'humidité du miel et permet de le maintenir en stabilité. Dans les zones étudiées, la transformation du miel demeure encore très faible, hormis quelques produits qui commencent à se vendre par des entreprises qui font de bonnes récoltes. C'est une fabrication artisanale qui se limite à un mélange du miel et autres produits de la ruche.

### **c) La commercialisation des produits de la ruche**

La commercialisation est une phase importante qui lie le producteur avec le consommateur. Elle joue un rôle très important dans le développement de la filière apicole. La commercialisation du miel en Algérie se fait en circuit court, c'est-à-dire qu'il n'existe pas d'intermédiaire entre l'apiculteur et le consommateur.

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

**Tableau n°07 : Contrôle de la qualité**

<b>Nature du contrôle</b>	<b>Région</b>	<b>Sédentaire</b>	<b>transhumance</b>	<b>Total</b>
<b>Acheteur</b>	Blida		6	6
	Tizi-Ouzou	1	4	5
Total acheteur		1	10	11
<b>Aucun contrôle</b>	Blida	61	20	81
	Tizi-Ouzou	45	10	55
Total aucun contrôle		106	30	136
<b>Organisme certifiant</b>	Blida	9	13	22
	Tizi-Ouzou	2	3	5
Total organisme certifiant		11	16	27
<b>Vous-même</b>	Blida	10	7	17
	Tizi-Ouzou	9	5	14
Total vous-même		19	12	31
<b>Total</b>		137	68	205

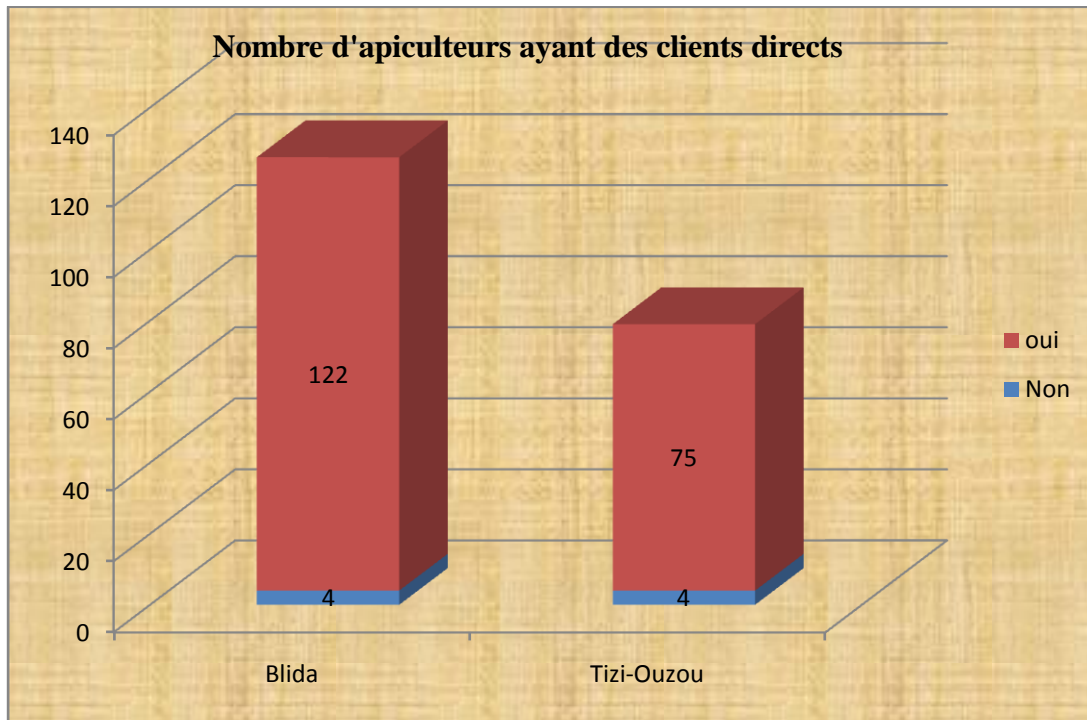
**Source** : Elaboré à partir des données de l'enquête

Que produisent ces apiculteurs ? 204 produisent du miel, 30 de la gelée royale (dont 18 à Blida), 87 de la cire (dont 46 à Blida), 32 de la propolis (dont 16 à Blida) et 84 produisent des essaims (dont 46 à Blida).

Nous avons constaté que l'extraction de ces produits de la ruche dépend de la maîtrise d'un certain nombre de techniques : comme c'est le cas de la gelée royale qui n'est pas produite par tous les apiculteurs. Les jeunes qui se sont installés récemment dans cette activité ne produisent que du miel. En outre, les apiculteurs qui ont choisi de se spécialiser dans la vente d'essaims, ne produisent pas de miel.

### Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

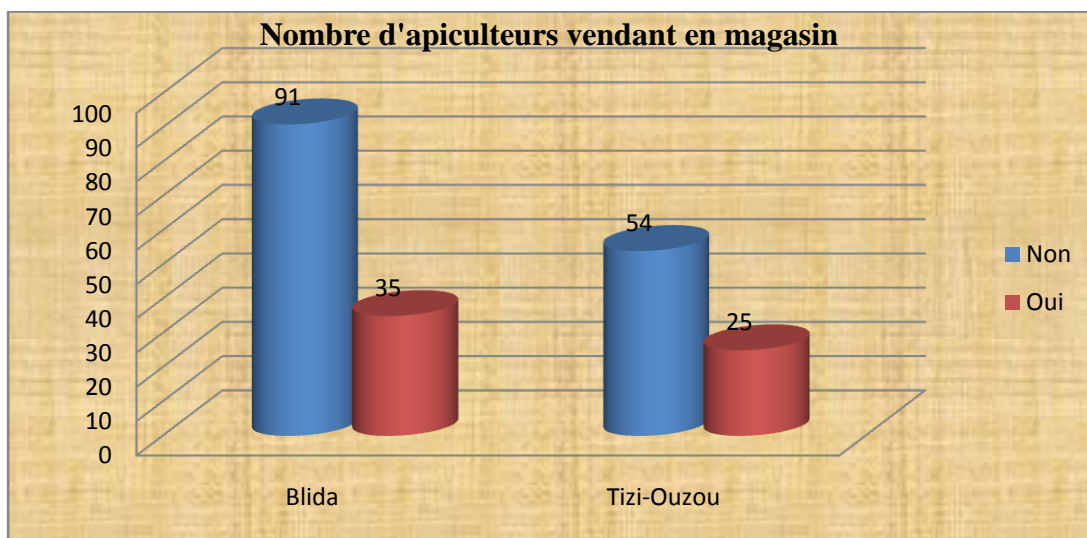
Figure n° 19: Nombre d'apiculteurs qui ont des clients directs



Source : Notre enquête

Par quels circuits de distribution passent-ils pour écouler leurs produits de la ruche ? La grande majorité privilégie le commerce direct (197 sur les 205). Une petite minorité commercialise également ses produits *via* une coopérative (11 pour Tizi-Ouzou et 21 pour Blida). Sur l'ensemble, seuls 60 d'entre eux commercialisent leurs produits *via* un magasin.

Figure n°20 : Commercialisation en magasin



Source : Notre enquête

## Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

Ont-ils du mal à répondre à la demande de leurs clients ? Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, un peu plus de 43% des apiculteurs répondent par l'affirmative, tandis que, dans la Wilaya de Blida, presque 24% déclarent avoir du mal à répondre à la demande de la clientèle (cf. tableau n° 08).

Il faut signaler que bon nombre d'apiculteurs commercialisent leurs produits pour des fins industrielles. Nous avons rencontré des entreprises apicoles à Blida qui vendent leurs produits pour des entreprises qui fabriquent des produits de beauté comme les crèmes, les champings et les savons ou des confiseries. L'utilisation industrielle du miel et autres produits de la ruche est en constante augmentation.

**Tableau n°08: Difficulté à répondre aux clients**

Difficultés	Blida	%	Tizi-Ouzou	%
Non	96	76,19%	45	56,96%
Oui	30	23,81%	34	43,04%
Total	126	100,00%	79	100,00%

Source : Notre enquête

A quoi attribuent-ils ces difficultés ? 56 soulignent la difficulté à fournir des quantités suffisantes à leurs clients tandis que 25 (11 + 14) précisent que la difficulté provient d'un problème du prix de vente (cf. tableau n°09).

**Tableau n°09 : Origine des difficultés**

Quantité	Prix	Blida	Tizi-Ouzou	Total
Non	Non	95	43	138
	Oui	3	8	11
<b>Total non</b>		<b>98</b>	<b>51</b>	<b>149</b>
Oui	Non	20	22	42
	Oui	8	6	14
<b>Total oui</b>		<b>28</b>	<b>28</b>	<b>56</b>
Total		126	79	205

Source : Notre enquête

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

Dans l'ensemble, les zones étudiées enregistrent une faible couverture en matière de santé animale surtout pour l'abeille puisqu'on ne compte aucune compétence spécialisée dans les pathologies de l'abeille. La majorité des apiculteurs appliquent eux-mêmes des traitements pour lutter contre les prédateurs. Lors de nos discussions avec les apiculteurs de Blida, ces derniers ont signalé qu'ils n'ont bénéficié qu'une fois d'une campagne de lutte contre le varroa organisée par l'inspection vétérinaire de la wilaya.

### **2.4.4. Environnement technique et institutionnel**

#### **a) La participation aux activités d'une association**

La grande majorité des apiculteurs que nous avons enquêtés, déclarent avoir participé aux activités d'une association apicole. D'ailleurs, 60% d'entre eux, soit 124 sur 205, sont membres actifs d'une association professionnelle.

### **2.5. Enquête auprès des institutions publiques et privées**

Une enquête auprès des autres acteurs de la filière apicole a été jumelée à celle qui concerne les apiculteurs durant la même période. L'objectif était double : (i) chez les apiculteurs, comprendre les conditions de production et les stratégies individuelles et collectives choisies. (ii) Au niveau des institutions publiques et privées, il s'agit plutôt de repérer les acteurs qui sont réellement impliqués dans la logique de développement de la filière apicole.

**Tableau n°10 : Transmission de l'exploitation aux enfants**

<b>Succession</b>	<b>Blida</b>	<b>Tizi-Ouzou</b>	<b>Total</b>
Non	62	28	90
Oui	64	51	115
Total	126	79	205

**Source** : Notre enquête

Le problème de la transmission des exploitations apicoles au sien des familles, des parents aux enfants est à souligner, car 90 apiculteurs sur 205 enquêtés, soit la petite moitié des cas, estiment que leur exploitation ne sera pas reprise par leur descendance à l'arrêt de leur activité.

## Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

**Tableau n°11 : Tableau croisé perspectives de l'apiculteur \* appréciation de l'avenir de la filière**

Perspectives	Région	Augmentation	Consolidation	Diversification	Total
<b>Moyenne</b>	Blida	2	2	2	6
	Tizi-Ouzou	3	5		8
Total moyenne		5	7	2	14
<b>Optimiste</b>	Blida	44	40	9	93
	Tizi-Ouzou	16	38	1	55
Total optimiste		60	78	10	148
<b>Très optimiste</b>	Blida	15	10	2	27
	Tizi-Ouzou	3	8		11
Total très optimiste		18	18	2	38
<b>Pessimiste</b>	Tizi-Ouzou	4	1		5
Total pessimiste		4	1		5
Total		87	104	14	205

Source : Notre enquête

### **Section 3 : Environnement et terroirs dans les régions de Tizi-Ouzou et Blida**

La connaissance de l'environnement et le terroir d'une activité donnera plus de clarté à sa vision d'avenir. La conservation des conditions d'un terroir d'origine permet aux acteurs du territoire de travailler dans une confiance totale. Aussi, la traçabilité est assurée afin de produire dans des terroirs de qualité.

#### **3.1. Etat de la filière apicole en Algérie**

Avant d'aller dans les détails en ce qui concerne la filière apicole dans les régions de Blida et de Tizi-Ouzou, il nous paraît important d'apporter quelques éléments introductifs sur l'apiculture en Algérie.

## Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

### 3.1.1. Historique et évolution de l'activité apicole en Algérie

L'activité apicole est connue en Algérie depuis des siècles comme en témoignent de nombreux écrits qui décrivent des aspects de la vie de la population algérienne, liés à cette activité. Les produits apicoles étaient la base des relations qui existaient entre l'Algérie et les autres nations.

A ce propos, HANOTEAU A. et LETOURNEUX A. (1893, p 516) nous rapportent une multitude d'informations sur cet élevage en Kabylie. Ils dressent un état des lieux de cette activité à cette époque (19<sup>ème</sup> siècle) ainsi que la relation qu'entretenaient les Kabyles avec les abeilles. Nous pouvons lire alors : *« Il existe en Kabylie des associations de chasseurs d'abeilles. Ils frottent de mélisse (feuilles des abeilles) des ruches vides, et les placent dans des lieux que fréquentent les essaims. Les abeilles recueillies sont soignées par l'association, et les bénéfices sont partagés par tête. Ce contrat n'a pas de durée déterminée et chacun des associés peut se retirer à son gré. »*

Nous pouvons lire aussi dans l'ouvrage de MAKILAM (1996) la description d'une pratique que nous avons retrouvée chez les apiculteurs de Tizi-Ouzou : *« On peut parler d'apiculture au sujet des rares ruches en liège de la Kabylie. Les femmes se chargent de les récolter avec des branches fleuries. Pour attirer les essaims égarés, elles utilisent une baratte et un pot de lait et parlent aux abeilles. Dans certaines familles, plusieurs membres possèdent une ruche, mais, la consommation est familiale. »*

En outre, un colon français établi à Bougie, depuis les premiers jours d'octobre 1833, écrit : *« Son territoire est très fertile et produit beaucoup de céréales, d'huile d'olive, de légumes et fruits divers, elle a de beaux pâturages et beaucoup de bestiaux, elle fait beaucoup de miel et de cire »* (COLON ; 1846 , 23). La même observation est faite par Hamdane Khodja, notable turc qui possédait dans ses fermes de la Mitidja 10 000 moutons et brebis, 600 vaches à lait, 200 paires de bœufs, 60 chameaux et 200 étalons.

#### a) Historique de l'activité apicole

La présence de l'abeille chez les populations agricoles et pastorales de l'Antiquité est mise en évidence par des dessins peints ou gravés sur les tombeaux égyptiens, dans les églises, les couvents de diverses confessions religieuses (BERKANI, 2008). ROUSSY (1973) et ADAM (1978) évoquent une peinture rupestre, qui représente la récolte de miel à l'époque mésolithique (20 000 à 5 000 avant Jésus-Christ), trouvées dans les grottes de l'Arama en

### *Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée*

Espagne. Ces auteurs nous informent de la présence, dans le tombeau du pharaon Mènes, des dessins représentant la conduite et les travaux apicoles datant depuis 5000 avant J-C.

Aussi, la pratique de l'apiculture par l'homme primitif consiste en l'extraction de miel des creux d'arbres, de la construction de ruches à base d'argile et de paille. Plusieurs travaux datant de l'Antiquité, évoquent la vie des abeilles. Parmi ces derniers, figurent ceux de PLINIUS, d'ARISTOTE et de VIRGILE auxquels il faut ajouter certains livres bibliques (ROUSSY, 1973). Dans le Coran, l'abeille a fait l'objet d'amples commentaires sur l'existence de la communauté animale (Sourate n°16 : Ennahal).

En ce qui concerne la biologie de l'insecte, les connaissances ne commencent à être approfondies que dans le XVIIe siècle, avec SWAMMERDAM qui établit le sexe de la reine. A cette époque, REAUMUR, cité par ARNOLD et CADY(1997), a posé les fondements de la biologie de l'abeille. Au XIXe siècle, d'énormes progrès ont été réalisés dans le perfectionnement du matériel apicole surtout en ce qui concerne les modèles de ruches : Langstroth, Dadant, Layen, etc.

L'apiculture algérienne pendant la colonisation était généralement de type traditionnel et il existait en parallèle le type de conduite moderne détenu par les colons sans aucun transfert de savoir-faire auprès des populations autochtones (BERKANI, op.cit, p.18). Avant la guerre de libération nationale, les autorités françaises estimaient à 150 000 le nombre de ruches traditionnelles. En 1954, la guerre a contribué à la destruction d'une grande partie du cheptel apicole dont la situation fut critique à l'indépendance.

Après l'indépendance, l'Etat s'est penché sur le problème apicole tout en le résolvant par l'élaboration de divers programmes de développement. Il a axé ses efforts sur la multiplication du cheptel et le peuplement des ruches vidées pendant la guerre de libération.

Dans le cadre des programmes spéciaux de développement de wilayas, d'importants crédits ont été alloués en vue de la modernisation de l'apiculture. Durant cette période, l'histoire de l'agriculture en Algérie a connu la création des coopératives apicoles intégrant les trois secteurs de l'agriculture (secteur de la révolution agraire, le secteur autogéré et le secteur privé).

## Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

### b) Evolution de l'activité apicole en Algérie

L'histoire de l'activité apicole en Algérie, de 1962 à nos jours, a connu plusieurs périodes. Le tableau ci-après retrace cette évolution après l'indépendance.

**Tableau n° 012 : L'apiculture en Algérie**

Période	Caractéristiques de l'activité apicole
<b>1962-1982</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>— 350 000 ruches</li><li>— 70 000 apiculteurs</li><li>— Rendement faible allant de 2 à 2.5 kg/ruche/an</li><li>— Absence de transhumance</li></ul>
<b>1982-1992</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>— 700 000 ruches</li><li>— 140 000 apiculteurs</li><li>— Rendement de 5 kg/ruche/an</li><li>— Création de la première association apicole en Algérie</li></ul>
<b>1992-2000</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>— Plus de transhumance</li><li>— Destruction de nombreuses colonies d'abeilles</li><li>— Abandon de plusieurs apiculteurs</li><li>— 70 000 ruches</li><li>— Rendement 3 kg/ruche/an</li></ul>
<b>2000-2006</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>— Aides de l'Etat (FNDA)</li><li>— Reprise de l'activité apicole</li><li>— Structuration des apiculteurs en associations</li><li>— Repeuplement des ruches vides</li><li>— 1 000 000 ruches</li><li>— 500 000 apiculteurs dont 10% professionnels</li></ul>
<b>2006-2016</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>— Remplacement de toutes les ruches traditionnelles par des ruches modernes</li><li>— Diversification de la production</li><li>— Transhumance et diversification des récoltes</li><li>— Maîtrise des traitements contre le varroa</li><li>— Rendement 6 kg /ruche/an</li></ul>

**Source :** BOUCHOUAREB A. « La valorisation des produits apicoles en Algérie », 1<sup>er</sup> séminaire sur la filière apicole, recherche et développement, Université de Béjaïa, 18/02/2016.

La pratique de l'activité apicole en Algérie remonte à très loin dans l'Histoire. SKENDER (1972, cité in BERKANI, 2008) rapporte que pendant la colonisation deux conduites ont été adoptées pour l'élevage des abeilles. L'apiculture traditionnelle était pratiquée par environ 26 000 autochtones. En parallèle, 1000 apiculteurs français pratiquaient l'apiculture moderne dans des ruches Langstroth.

Après l'indépendance, les agriculteurs ont tenté de récupérer le cheptel qui a été détruit pendant la guerre. Alors, l'activité apicole a repris mais avec un rythme faible. Les ruches étaient traditionnelles et les rendements n'étaient pas importants. L'Algérie possède

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

une grande superficie et un patrimoine floristique extraordinaire, mais pendant toute cette période, les apiculteurs se contentaient d'exploiter la flore existant dans la bande du littoral par méconnaissance de la richesse des autres régions du pays. Ainsi, ce n'est qu'au début des années 2000 que les apiculteurs commencent à exploiter l'euphorbe et le jujubier qui sont des plantes qui poussent dans les Hauts Plateaux et les zones arides (BOUCHOUAREB, 2016).

L'apiculture a connu une autre période de perte de cheptel, celle de la « décennie noire » qui s'étale des années 1990 à 2000. Durant cette phase de l'Histoire de l'Algérie, des habitants des zones rurales ont déserté les villages laissant derrière eux tout ce qu'ils possèdent.

Compte tenu de l'importance que revêt l'activité apicole, l'Etat algérien a consenti beaucoup d'efforts afin de la moderniser. Cette modernisation passe par la sédentarisation des populations rurales dans leurs villages. Ainsi, beaucoup de programmes d'aides aux agriculteurs ont été lancés pour dynamiser les communes rurales et lutter contre l'exode rural.

### **c) Situation actuelle de l'apiculture en Algérie**

L'estimation de la production de miel en Algérie s'avère difficile du fait que les sources bibliographiques se contredisent (les chiffres officiels et les statistiques enregistrées au niveau de certains organismes).

#### **c.1. Les importations**

Malgré la présence d'un climat doux et une flore mellifère à la fois dense et variée, la production nationale en miel reste toujours faible. Pour satisfaire les besoins des masses populaires, l'Algérie fait recours aux importations qui ne cessent d'augmenter d'année en année. En 2016, l'Algérie a introduit l'équivalent de 699 879 561 dinars de miel de Chine, d'Inde et d'Arabie Saoudite.

En 2017, les importations algériennes du miel ont enregistré une valeur de 3 343 764 dollars, soit une croissance de 17% par rapport à 2014. En termes de volume, les importations algériennes du miel ont réalisé une quantité de 540 270 kg. Ces importations ont connu une tendance oscillatoire entre 2012 et 2017.

Selon les données de l'ALGEX<sup>1</sup>, l'analyse des importations algériennes du miel montre que 60% de ces importations sont en provenance de l'Espagne, 30% de l'Allemagne, 7% de la Bulgarie, 2% de la France et 0,2% de la Chine.

---

<sup>1</sup> ALGEX : Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur.

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

### **c.2. Les exportations**

Selon l'ALGEX, cité in (ARIBI et al. 2015, p 48), les exportations algériennes du miel ont connu une tendance oscillatoire entre 2012 et 2017. Le pic a été enregistré en 2011, avec une valeur de 0,4 millions USD et une quantité de 0,3 milliers de tonnes. En 2014, l'Algérie n'a pas exporté de miel. Selon l'ALGEX, les exportateurs de ce produit sont essentiellement les entreprises suivantes : MEZATI et DZIRI Apiculture et l'OR de l'Oasis Agri. En 2013, le premier client de l'Algérie à savoir les Emirats Arabes Unis détient plus de 93% de la part du marché en matière du miel avec une valeur de 0,023 millions USD, suivi par l'Arabie Saoudite avec 6,4%.

Le tableau ci-dessous nous illustre les importations et les exportations du miel en Algérie sur la période qui s'étale de 2012 à 2017.

**Tableau n° 13: Les importations et les exportations du miel en Algérie**

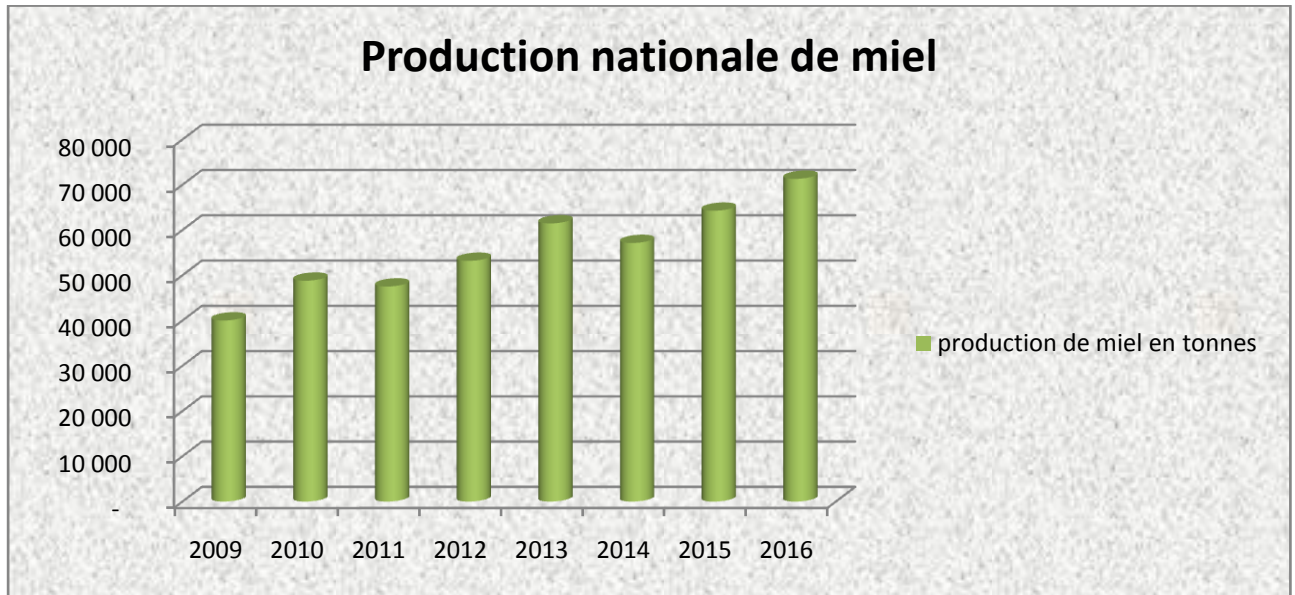
Année	Importations		Exportations	
	Poids en kg	Valeur en DA	Poids en kg	Valeur en DA
<b>2012</b>	785 916	118 282 785	50	130560
<b>2013</b>	548 620	114 401 257	684	2 026 746
<b>2014</b>	566 095	152 469 276	235	61100
<b>2015</b>	681 982	279 970 053	29	62652
<b>2016</b>	1 157 448	699 879 561	4	4431
<b>2017</b>	540 270	371 065 530	872	156 7970

**Source :** Ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, 2018

En Algérie, le miel est produit presque sur toute l'année. Il existe des pics de production qui sont enregistrés en mois de mai et juin. Comme nous pouvons le constater en observant la figure ci-dessus, la production de miel a triplé ces dernières années : elle passe de 10.5 00 Qx en 2000 à 33.000 Qx en 2008. La production nationale en miel est estimée en moyenne à 33 000 Qx pour l'année 2011 avec un rendement de 4 à 8 kg/ruche, ce qui est très faible par rapport aux potentialités mellifères qu'offre l'Algérie. La gamme des miels est élargie grâce à la pratique de la transhumance. En plus, la modernisation du cheptel apicole via le remplacement d'un grand nombre de ruches traditionnelles (sources de contamination de maladies) par des ruches modernes (25.000 en 2008 contre 95.000 en 2000).

### Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

Figure n° 21: La production de miel au niveau national

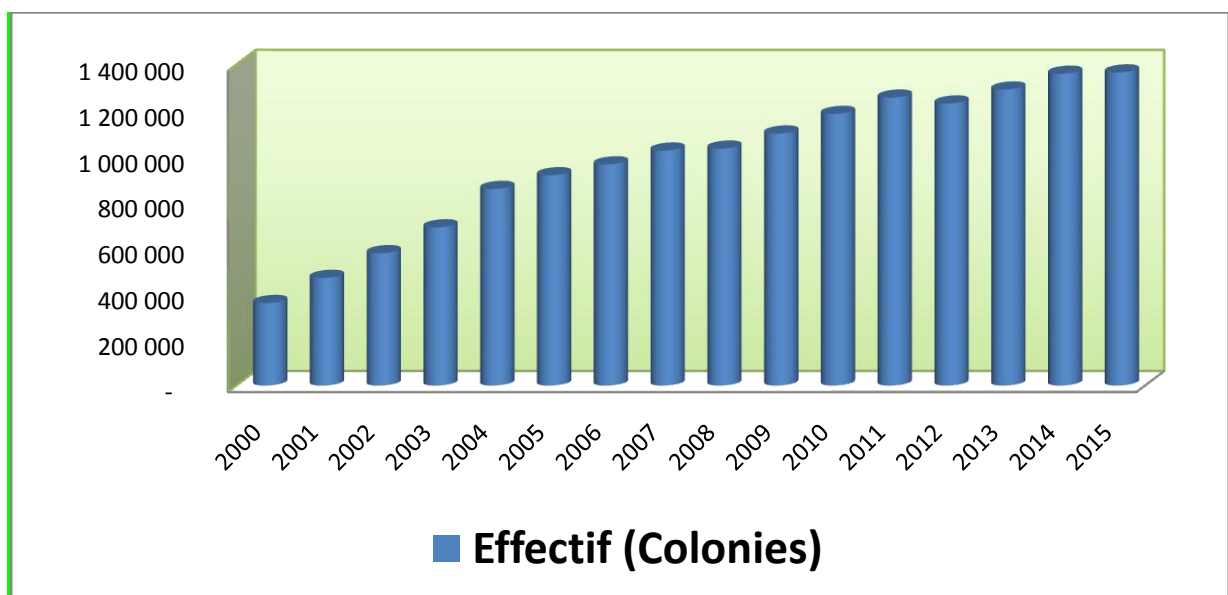


Source : MADR (2017)

Il est important de signaler les fluctuations que connaît la production du miel en Algérie qui est essentiellement causée par les variations des conditions climatiques.

Il est clair que la productivité de la filière apicole dépend de l'animal (abeille), du végétal et des conditions climatiques, les pouvoirs publics doivent réfléchir sur les meilleures démarches à adopter afin de promouvoir cette production.

Figure n° 22: Les effectifs apicoles au niveau national



Source : MADR, 2015

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

Nous pouvons remarquer sur la figure un accroissement du cheptel apicole qui était de 360.000 en 2000 à près d'un million de colonies en 2008. Le rythme de la production d'essaims est de l'ordre de 250.000 essaims/an notamment avec la création de 276 pépinières apicoles, pourvoyeuses d'essaims et de reines.

### **3.1.2. Caractérisation du système d'élevage apicole**

#### **a) Le système d'exploitation**

D'après les informations recueillies au cours de notre enquête de terrain et de notre passage au niveau des directions de l'agriculture des deux wilayas, nous avons constaté l'apiculture d'une manière générale souffre de problèmes. En effet, l'exploitation apicole moyenne en Algérie est à base familiale. Elle comporte globalement un rucher de 50 ruches. Sa production annuelle de miel, très variable peut atteindre 5 tonnes mais elle peut, hélas être nulle.

Dans l'ensemble, à l'exception des apiculteurs professionnels, nous pouvons avancer que les techniques de conduite des ruches mises en œuvre sont de type intensif. L'apiculture dite intensive relève du domaine des apiculteurs que nous classons dans ce travail dans la catégorie d'apiculteur en cours d'amélioration. Ces apiculteurs utilisent des ruches à cadres de type Langstroth. C'est la première ruche à cadres mobiles, dont le corps contient 10 cadres. Elle a été mise au point par le révérend Langstroth en 1851. C'est une ruche dite divisible car le corps et la hausse sont identiques (même hauteur) et sont par conséquent interchangeables (AYME, 2014, p 47). Cette ruche permet d'utiliser de la cire gaufrée et d'autres matériels apicoles comme l'attrape-pollen et l'extracteur moderne de miel. Les apiculteurs maîtrisent toutes les techniques modernes liées à l'élevage apicole comme l'élevage de reines, l'essaimage artificiel qui permet de récupérer les effectifs perdus à cause des mortalités hivernales.

Nous avons tenté de réaliser une étude approfondie sur la rentabilité économique de la production du miel des exploitations apicoles nous nous avons recensé mais la tentative n'a pas aboutit. Nous pouvons attribuer cet échec au fait que le tenue d'une comptabilité rigoureuse est très rare chez les apiculteurs. En outre, les gains des producteurs proviennent d'origines très diversifiées en l'absence de tout contrôle des autorités. En effet, en plus de la production du miel, les apiculteurs vendent les autres produits de la ruche. Le métier de l'apiculteur n'est pas encore cadré et la spécialisation n'existe pas.

**b) Les travaux apicoles :** l'année apicole commence à la fin du mois de juin ou au mois d'août ou bien au début de septembre lorsque le miel a été récolté et que les ruches ont été

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

mises en conditions pour l'hiver. L'enquête révèle qu'en conduite moderne, des visites des ruches sont effectuées en automne dans le but d'apprécier la valeur de la colonie et de déterminer les opérations éventuelles à effectuer (traitement des maladies, élimination des colonies malades). On pratique le nourrissage massif après avoir contrôlé les provisions.

En hiver les apiculteurs surveillent le rucher régulièrement pour observer si rien d'anormal ne s'est produit, et aussi pour procéder au nettoyage extérieur de la ruche. Au printemps, une visite est effectuée pour quantifier l'importance de la population actuelle, l'étendue du couvain, l'état des provisions et l'état sanitaire des abeilles.

Les apiculteurs stimulent la ponte de la reine par un nourrissage au sirop léger, rajoutent des cadres de cire gaufrée pour permettre à la reine d'étendre son couvain, posent les hausses pour agrandir la capacité de la ruche et enfin surveillent l'essaimage naturel.

Dans les régions de montagne qui sont accidentées, l'apiculteur ne peut pas utiliser des moyens de transport pour déplacer ses ruches. Il est parfois contraint de marcher pendant des heures pour arriver aux lieux d'installation des abeilles.

### **c) Une grande diversité en produits de la ruche**

Les abeilles sont à l'origine de la production d'une grande diversité de produits. Le miel est le principal produit de la ruche. Il est apprécié pour ses vertus thérapeutiques et ses qualités physiques. En Algérie, grâce au patrimoine floristique très riche, les apiculteurs peuvent offrir une gamme très large de miels. Nous trouvons selon l'origine pollinique le miel d'oranger, de romarin, de bruyère, de lavande, d'eucalyptus et autres.

A la production du miel, s'ajoute souvent celle du pollen, de la gelée royale, des essaims et parfois les reines. L'aspect régulier de ces productions que nous pouvons qualifier d'annexes, vient reconforter l'extrême variabilité que connaît la production du miel. Malheureusement, le manque d'organisation de la filière nuit à la possibilité de bénéficier de meilleurs rendements en écoulant ces produits à des prix intéressants.

### **3.1.3. L'ancrage territorial du miel algérien**

Nombreux sont les travaux qui ont essayé d'expliquer le lien entre le produit et les producteurs. Nous pouvons citer par exemple BERARD et MARCHENAY, 2004 ; BARJOLLE et SYLVENDER, 2005 ; CASABIANCA et al. 2005. Pour tous ces auteurs, le secret du lien entre le produit et le lieu de production ne se limite pas à l'influence de l'espace physique et bioclimatique. Ce lien est le résultat d'une interaction entre l'espace physique et la culture du groupe social qui le produit. Il est une construction historique qui combine une identité culturelle et un savoir-faire qui se transmet d'une génération à une autre. Cette

## Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

relation avec le lieu de production se révèle à travers des caractéristiques spécifiques au produit et des techniques de production propres.

Les miels qui sont produits dans les différentes régions étudiées sont considérés comme très spécifiques à leurs zones agro-écologiques<sup>1</sup>. Plusieurs types de miels sont ainsi produits et sont identifiés sous le nom de l'essence végétale qui a principalement servi aux abeilles (miel de toutes fleurs, miel de montagne, miel de l'oranger, miel du jujubier).

Tous ces types de miels sont assez discernables par les consommateurs de par leur goût, leur couleur et leur texture. Par ailleurs, la diversité et les particularités agro-écologiques de la région offrent aux acteurs la possibilité de développer une palette de miels assez spécifiques et très peu connus des consommateurs.

Au niveau national et local, il n'existe pas encore de cahiers des charges définissant le produit.

Cela est principalement dû aux facteurs suivants :

- ✓ Le défaut d'organisation de la filière ; la plupart des acteurs ne sont pas encore à un tel niveau de professionnalisme.
- ✓ L'inexistence d'un cadre réglementaire officiel pour la définition du produit.
- ✓ Le niveau d'exigence faible des consommateurs en matière de qualité du produit. En effet, le faible pouvoir d'achat fait que le premier critère de choix se trouve être le prix.

### **a) La réputation du miel et des produits de la ruche**

Comme pour la majeure partie des produits agroalimentaires originaires des zones rurales algériennes, le miel bénéficie d'une forte réputation auprès des consommateurs (consommateurs locaux ou ceux qui vivent à l'Étranger). Cette réputation très liée au potentiel agro-écologique de la région, est très ancrée autant dans l'esprit du consommateur que dans celui des apiculteurs. En effet, le miel et ses dérivés sont très sollicités pour des utilisations diverses : nutritionnelles, thérapeutiques (maux de gorge, maux d'estomac, etc.), religieuses et culturelles.

Le miel algérien est réputé par ses qualités organoleptiques et sa typicité sur le marché local. L'achat d'un miel d'une région donnée compte pour le consommateur. Il constitue

---

<sup>1</sup> Une zone agro-écologique est une unité cartographique définie par le climat, les sols et le modèle de terres et /ou végétal et ayant des contraintes et des capacités spécifiques relatives à l'utilisation des terres, y compris les zones pédologiques.

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

même le premier critère à prendre en considération. Il suffit de savoir que tel miel est d'origine de telle région pour que toute l'information sur ses qualités soit acquise.

### **b) La typicité du miel en Algérie**

La typicité renvoie à l'analyse des caractéristiques propres aux aliments locaux. Elle est devenue une priorité des études qui se réalisent sur les systèmes productifs localisés. Cette typicité n'est pas uniquement le résultat de facteurs naturels liés au climat et au sol, mais intègre les éléments liés au savoir-faire du groupe qui produit ces aliments.

La typicité du miel algérien fait l'unanimité chez les consommateurs. Ils le considèrent comme un bon produit pour toutes les maladies. Cette typicité est le résultat de plusieurs éléments : le milieu naturel, l'espèce d'abeille et les analyses réalisées sur le miel.

Une étude réalisée par ADJELANE et al. sur la composition physicochimique et la qualité microbiologique de notre miel local révèle que tous les échantillons analysés enregistrent des teneurs en pH et en eau conformes aux normes de Codex alimentaires.

### **c) Les qualités intrinsèques du miel algérien**

Ces produits présentent de meilleures qualités sur le plan sanitaire et de meilleurs goûts que les autres produits industriels. Ces produits sont liés à leur territoire d'origine. Ils sont le fruit de la diversité des espaces naturels en Algérie et les techniques de production utilisées par les apiculteurs. Les miels produits dans ces régions sont typiques et variés. Ils disposent de caractéristiques aromatiques marquées par une couleur foncée. Les caractéristiques organoleptiques liées aux spécificités florales locales. La structure : selon la composition florale et le temps écoulé depuis la période de récolte, le miel peut se vendre liquide, cristallisé ou crémeux.

Reposant sur une connaissance fine du milieu. En effet, outre la maîtrise de la pratique apicole relative à la conduite d'un rucher et les compétences de qualification des miels, la production de miel à Tizi-Ouzou nécessite de bien connaître le milieu naturel et la végétation pour identifier au fil des saisons les zones spécifiques appropriées à chaque miellat afin d'obtenir des types de miels spécifiques et choisir leur valorisation.

La transhumance des ruches. Il s'agit de la recherche des zones végétales spécifiques et en découlent deux objectifs : le premier consiste en la production de miels variés. Le second vise la mise en conditions douces des ruches en hiver. Cette pratique nécessite une réelle connaissance du territoire, le climat, les sols et les périodes de floraison des espèces.

# **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

## **1.2. Spécificités de l'apiculture à Tizi-Ouzou et Blida**

Le miel est caractérisé par un ensemble de substances qui sont toujours présentes mais en quantité variable selon l'origine du miel. Ces substances peuvent être de l'eau, des glucides, des protides ou substances azotées, acides organiques, lactones, substances minérales, oligo-éléments, vitamines, lipides, produits polluants comme le plomb, le cadmium (BOGDANOV et al. 1996). Aussi, il doit présenter des caractéristiques méliissopalynologiques (pollens présents) et organoleptiques particulières. Ces spécificités sont contrôlées par des laboratoires d'analyse spécialisés.

Les spécificités des produits apicoles sont directement liées aux spécificités des territoires qui sont incorporés dans les produits.

### **3.2.1. Tizi-Ouzou et Blida : une grande richesse naturelle**

Les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou appartiennent à la partie nord du territoire de l'Algérie qui constitue l'espace le plus habité et le plus sollicité qui se caractérise globalement par :

- Un relief contrasté, exposé à la sismicité ;
- Des bassins hydrographiques fournissant une ressource en eau suffisante ;
- Un climat relativement tempéré, menacé par une pluviométrie irrégulière mais plus importante sur l'espace Nord Centre par rapport à l'ensemble du territoire ;
- Des potentialités foncières très sollicitées ;
- Un couvert végétal naturel très riche, souvent exposé aux effets du changement climatique et à l'intervention de l'homme.

Sur le plan patrimonial, Blida et Tizi-Ouzou recèlent un patrimoine matériel et immatériel appréciable, que l'on se doit d'inventorier et de faire connaître, de sauvegarder et de valoriser dans le cadre d'un programme de réappropriation culturelle et identitaire et de développement touristique durable. Cette richesse et diversité naturelle et culturelle s'exprime notamment à travers :

- les milieux naturels très diversifiés et riches sur le plan de la biodiversité (flore et faune) notamment au niveau des aires protégées ;
- les sites naturels et paysagers ;
- les monuments, les ensembles historiques habités et les sites archéologiques ;
- les sources thermales aux vertus thérapeutiques prouvées ;

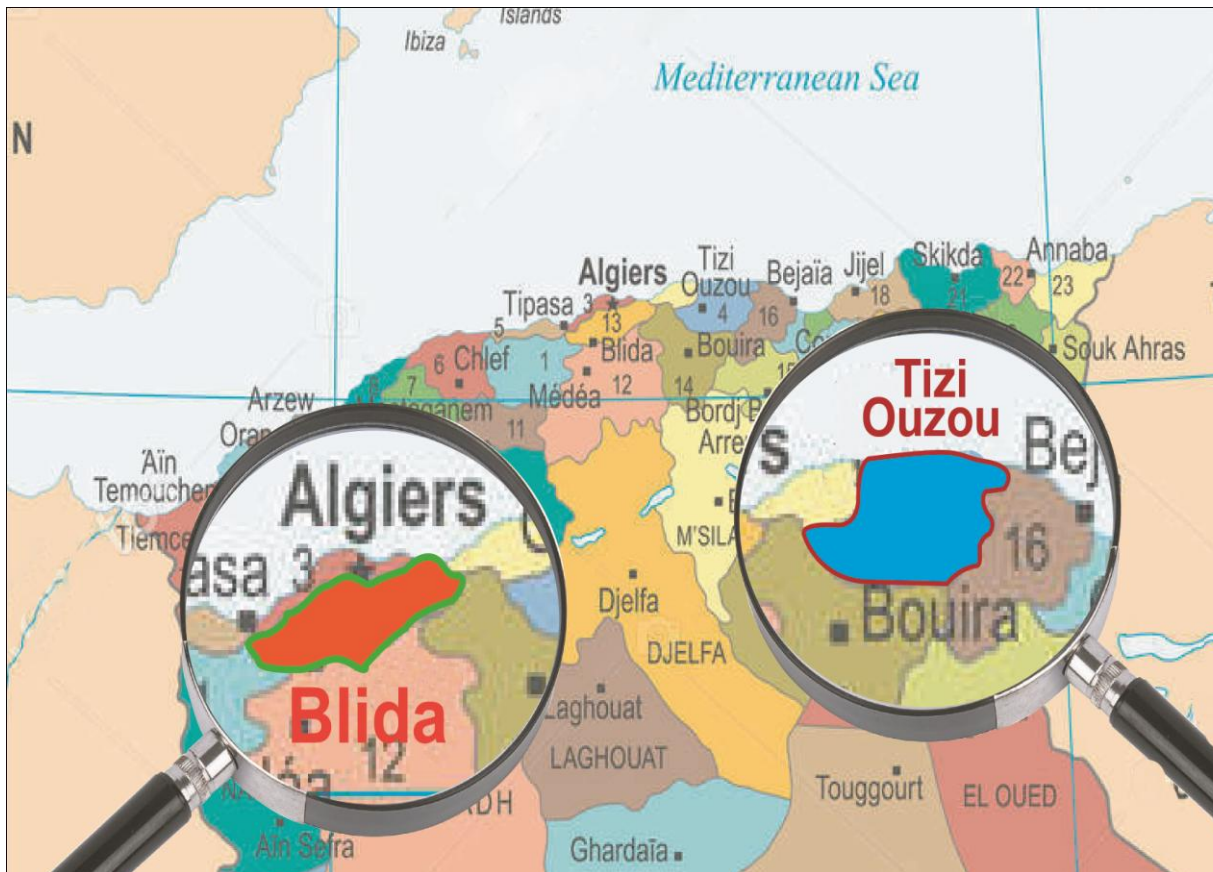
## Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

- le patrimoine immatériel qui se décline à travers les savoir-faire dans la production de tous des biens culturels, notamment l'artisanat.

### a) Localisation géographique de Blida et Tizi-Ouzou

Blida est située à 40 km au sud de la capitale Alger, à environ 20 km des côtes du Sahel algérois. Son territoire s'étend sur une superficie de 1482,8 km<sup>2</sup>, limité par les wilayas de Tipaza et Alger au nord, Aïn Defla à l'ouest, Médéa au sud et Boumerdès et Bouira à l'est. Le relief de la wilaya de Blida se compose de la plaine de la Mitidja (53%), de piémonts de 200 à 600 m d'altitude (23%) et de relief montagneux (24%) et du Tell central des contreforts de l'Atlas blidéen.

### Carte n°02: Carte géographique de la localisation de la wilaya de Blida et Tizi-Ouzou



Source : [www.google.fr](http://www.google.fr)

La wilaya de Tizi-Ouzou est caractérisée par un relief de hautes collines et de montagnes, traversées par deux vallées (vallée du Sébaou, longue de 50 km, où se trouve le chef-lieu, Tizi-Ouzou et la vallée de Draa-El-Mizan, située dans le Sud-ouest de la wilaya). L'habitat est constitué de 1400 villages, sur les crêtes ou en piémont, et d'une dizaine de villes moyennes en pleine croissance.

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

La population est estimée à 1,2 million d'habitants sur 3.000 km<sup>2</sup>, soit une densité très élevée, pour une zone de montagnes, de 400 habitants au km<sup>2</sup>. Cette densité a créé très tôt, un déséquilibre entre population et ressources et entraîné le développement de mouvements migratoires, qui se sont accélérés à partir de 1920.

En Grande Kabylie, 90% de la population vivent en milieu rural, constat non exceptionnel pour cette région montagneuse. Mais ce qui suscite l'intérêt d'une approche détaillée est le fait que 5% des habitants de cette région travaillent dans l'agriculture. Bien qu'elle ait un important potentiel agricole, la wilaya de Tizi-Ouzou enregistre l'un des plus haut taux de chômage en Algérie (25,6%) : plutôt que travailler leur terres, les Kabyles préfèrent travailler dans le commerce, l'administration ou l'industrie (YESGHER, 2009).

### **b) Les conditions climatiques de Blida et Tizi-Ouzou**

Soumise à l'influence combinée de la mer, le relief et l'altitude, l'Algérie souffre à l'instar des pays de l'Afrique du Nord des grands changements climatiques (BAROUR, 2012). Le climat dans les wilayas étudiées est de type méditerranéen, avec une influence continentale, surtout en été (vent de sud : sirocco). C'est un climat de latitude moyenne tempérée humide, avec un hiver pluvieux moyennement doux, et des étés chauds et secs.

La pluviométrie est irrégulière, avec une moyenne d'environ 600 mm de pluie par an. Fréquemment, de très fortes averses sont enregistrées, provoquant l'érosion des sols et des dégâts aux cultures. L'hygrométrie de l'air oscille entre 60% et 78%. Le régime thermique est modéré dans l'ensemble, avec des moyennes qui varient entre 12,5 °C en janvier et 25,5 °C en août. Des pics de température de plus de 37 °C peuvent être enregistrés en été (juillet et août) et les gelées sont observées en hiver.

### **c) Biodiversité –Ecosystème de Blida et Tizi-Ouzou**

Les zones agro-écologiques en Algérie peuvent être définies en fonction des facteurs climatiques. Du nord au sud de l'Algérie, nous trouvons des forêts, des maquis dans la bande humide du nord, passant par les steppes de la bande semi-aride suivant des écosystèmes désertiques.

**Tableau n° 14 : Le patrimoine forestier dans la wilaya de Tizi-Ouzou et Blida**

<b>Wilaya</b>	<b>Superficie (ha)</b>	<b>Terres forestières (ha)</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Blida</b>	148 451	65 756	44,3%
<b>Tizi-Ouzou</b>	297 296	112 182	37,7%

**Source : MADR, 2014**

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

Une régression des superficies occupées par les forêts au profit du maquis est observée, ce qui est dû aux incendies répétés souvent sur un même espace au moment où l'effort de reforestation est loin de répondre aux préoccupations d'équilibre écologique.

Les incendies constituent un facteur déséquilibrant des plus redoutables dans l'écosystème méditerranéen. Les feux de forêts se sont multipliés suite notamment au développement des cultures, des pâturages et de la densité de la population.

**Tableau n° 15 : Bilan des incendies de forêts durant la période 2007-2014 et l'effort de reforestation**

<b>Wilaya</b>	<b>Nombre des feux de forêts</b>	<b>La superficie forestière incendiée (ha)</b>	<b>La superficie plantée (ha)</b>	<b>Dont reboisée (ha)</b>	<b>% Rebois/Sup Incendiée</b>
<b>Blida</b>	2 329	16 378	3 330	2 584	16%
<b>Tizi-Ouzou</b>	1 934	24 474	6 559	3 045	12%

Source : Direction générale des forêts, 2014

Les feux de forêts ravagent chaque année les forêts algériennes. Nous constatons à partir des données du tableau ci-dessus que les superficies incendiées sont énormes. Le taux de boisement pour les deux wilayas reste insuffisant pour couvrir l'ensemble de la superficie incendiée.

**Tableau n° 16 : Caractéristiques des parcs nationaux Chréa et Djurdjura**

<b>Parc national</b>	<b>Localisation (wilaya)</b>	<b>Superficie ha</b>	<b>Date de création</b>	<b>Faune</b>	<b>Flore</b>	<b>Nombre total d'espèces</b>
<b>Chréa</b>	Blida, Ain-Defla, Médéa	26 587	23 juillet 1983	686	1152	1838
<b>Djurdjura</b>	Tizi-Ouzou, Bouira	18 550	23 juillet 1983	396	1242	1638

Source : Banque de données BNEDER, 2015

Dans le cadre de leurs missions, les parcs nationaux procèdent régulièrement à l'inventaire et à l'actualisation des différentes espèces floristiques et faunistiques qui existent sur leur territoire notamment les espèces remarquables identifiées comme suit :

## Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée

**Tableau n° 17 : Inventaire sommaire des espèces floristiques et faunistiques des deux parcs nationaux, Chréa et Djurdjura**

Parc National	Niveau de classement	Ecosystèmes remarquables	Flores remarquables	Faunes remarquables
<b>Chréa</b>	Réserve de Biosphère	Montagne, forêt, gorges et ruisseaux	Euphorbe arborescente, Absinthe, Buplèvre, peupliers blancs et noirs	Singe Magot, Aigle royal, Renard roux
<b>Djurdjura</b>	Réserve de Biosphère		Peuplements de Cédraie, pins noirs, Chênaies mixtes, Erables de Montpellier, Erables, lehoux, le merisier et l'if.	Aigle royal, Vautour fauve, Aigle de Bonneli, Singe Magot, le lynx et la Salamandre.

**Source :** Banque de données BNEDER, 2015

Le statut de « *Réserve de Biosphère* » donné à ces deux parcs s'appuie sur le fait que sur leurs espaces, il est possible de concilier la conservation de la biodiversité, le développement socio-économique et le maintien des valeurs culturelles qui y sont associées. En effet, les priorités d'une réserve de biosphère mettent l'accent sur la conservation des écosystèmes, des paysages et des espèces tout en encourageant :

- un développement économique respectant la nature et la culture locale ;
- la mise en place des projets de recherche qui aident à la gouvernance des territoires ;
- une surveillance continue de l'environnement pour connaître l'état de la planète ;
- la formation et l'éducation environnementale ;
- l'implication des populations dans la prise des décisions concernant leur territoire.

Parmi les trois parcs nationaux, celui de Chréa a été retenu comme site pilote dans le cadre d'une étude « FAO et Plan Bleu » sur l'optimisation de la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux.

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

### **3.2.2. La race d'abeille, types de miels et espèces mellifères**

De couleur noire, productive, prolifique, résistante aux maladies et aux prédateurs mais néanmoins fort agressive et présentant une propension à l'essaimage, l'abeille tellienne est la race dominante en Algérie où elle se présente sous la forme de plusieurs variétés, dont cinq identifiées par les apiculteurs (Rapport de synthèse sur la biodiversité en Algérie, 2003)

#### **a) La race d'abeille**

Les abeilles sont des insectes de l'ordre des hyménoptères. Cet ordre regroupe les fourmis, les guêpes et les abeilles. L'abeille algérienne appartient normalement à la race nord-africaine *Apis mellifera intermissa*. La distribution géographique de cette race dans sa forme la plus typique, est limitée à la région bornée à l'est par le désert de la Libye, au sud par le Sahara, à l'ouest par l'Atlantique et au nord par la mer méditerranéenne (BAROUR.Ch, 2012). Autrement dit, cette abeille existe dans les pays de l'Afrique du Nord allant du Maroc jusqu'à la Tunisie. Cette espèce a ses niches écologiques localisées entre 500 m et 2400 m d'altitude. Ce qui explique l'importance de cette abeille dans le maintien et la variabilité des agro-écosystèmes afro-tropicaux.

#### **b) Les miellées**

La biodiversité que présentent la wilaya de Tizi-Ouzou et celle de Blida est incontestable. Nous rencontrons de nombreuses espèces végétales entre arbres, arbustes et herbacés. Ces espèces sont caractérisées par un degré élevé d'endémisme. Elles répondent à l'ensemble des critères suivants :

- Abondance des plantes qui s'étalent sur de grandes surfaces ;
- Ces plantes produisent un nectar de qualité et en grandes quantités ;
- Etalement de la floraison sur toute l'année.

Les parcs de Chréa et de Djurdjura sont situés sur les régions montagneuses de Blida et de Tizi-Ouzou. Ils sont classés comme réserves de biosphère à l'échelle internationale pour leurs richesses en faune et en flore, ainsi que pour leurs peuplements endémiques. Les deux parcs s'étalent respectivement sur plus de 26 500 ha pour Chréa et 18 800 ha pour Djurdjura. Ces territoires présentent un intérêt pour l'abeille qui trouve les éléments dont elle a besoin pour sa survie, à savoir, le pollen, le nectar et la propolis.

Il existe deux miellées dominantes dans la wilaya de Blida (ITELV, 2014). La première est la miellée d'agrumes qui survient au printemps avec la floraison des espèces fruitières et spontanées. Le miel peut être issu d'agrumes ou de toutes fleurs selon le site des ruches et la

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

dominance des fleurs butinées. La seconde est la miellée d'été, bien qu'elle soit moins importante, elle est marquée par la floraison d'Eucalyptus.

### **c) Les principaux types de miels**

Pour reconnaître l'origine du miel, la Melissopalynologie est utilisée. C'est une technique qui consiste en l'analyse du pollen contenu dans le miel. Elle permet de spécifier les caractéristiques physico-chimiques des miels d'une espèce mellifère à une autre (ZITOUNI et al. 2014, 2).

Le type de miel issu de l'activité des abeilles dépend des espèces mellifères butinées par celles-ci. Il faut rappeler que le type de miel produit dans une zone donnée est soumis aux conditions climatiques de celle-ci ainsi qu'à d'autres facteurs comme les techniques de production utilisées.

Différents types de miels sont produits en Algérie. La diversité des régions offre une diversité dans les calendriers des miellées selon les saisons de floraison et les espèces butinées par les abeilles. Le tableau suivant retrace quelques données sur les types de miels produits en Algérie et leurs régions correspondantes.

**Tableau n° 18 : Quelques données sur les types de miels et leurs origines**

<b>Origine florale</b>	<b>Origine géographique</b>
Toutes fleurs	<b>CENTRE</b> : Médéa (Kser Boukhari), Blida (Bougara, Larbaâ, Soumaa, Chréa), Alger (Birtouta, Saoula), Bouira, Tizi-Ouzou, <b>OUEST</b> : Ain Defla (Beni Rached), <b>EST</b> : Sétif, <b>STEPPE</b> : Djelfa, Laghouat, <b>SUD</b> : Boussaâda.
Jujubier	<b>CENTRE</b> : Médéa, <b>SUD</b> : Boussaâda, Ghardaia <b>SUD EST</b> : Biskra, <b>STEPPE</b> : Djelfa, Ain Oussara, Laghouat, <b>OUEST</b> : Relizane.
Euphorbe	<b>STEPPE</b> : El Bayadh, Aflou, Djelfa, Ain Oussara, Laghouat.
Forêt et montagne	<b>CENTRE</b> : Médéa (Tablat, Berrouaghia), Alger (Bouzaréah), Blida (Larbaâ), Tipaza (Koléa), Tizi-Ouzou, <b>EST</b> : Sétif
Eucalyptus	<b>CENTRE</b> : Alger (Oued El Karma, Zeralda, Birtouta), Blida (Sidi Moussa), Tipaza (Koléa), Boumerdès, Bouira.
Agrumes	<b>CENTRE</b> : Alger (Baraki), Blida (Sidi Moussa, Ouled Alleug, <b>OUEST</b> : Chlef

**Source** : ZITOUNI et al. 2014.

Les espèces que ce tableau retrace ne constituent qu'un exemple de variétés de miel produit par les apiculteurs algériens. Nous trouvons aussi le miel de l'oranger, de Silla, de chardon, de lavande, de romarin, le miel de la carotte sauvage ainsi que le miel de thym.

## **Chapitre III. L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée**

### **d) Les principales espèces mellifères**

Les abeilles dépendent du monde végétal de façon exclusive pour leur alimentation. Les plantes fournissent aux abeilles du miellat, du pollen, du nectar et de la propolis. Le nectar constitue la matière première de la majorité des miels. La connaissance du potentiel mellifère d'une région est très importante pour la conduite saine d'un rucher. Pour montrer la richesse de la zone étudiée en espèces mellifères, nous nous sommes référés à l'étude réalisée par l'Institut des petits élevages. L'objectif de cette dernière est de recenser les espèces mellifères dont le pollen a été identifié, dans la plaine de la Mitidja (annexe). Il existe plus de 50 espèces végétales qui sont butinées par l'abeille de la région. Voici dans ce qui suit quelques exemples de plantes connues :

- Arbousier : petit arbre qui fleurit de novembre à janvier, très apprécié des abeilles.
- Abricotier : arbre fruitier qui possède un nectar excellent, il fleurit vers mi-mars.
- Bruyère : plante spontanée des sous-bois. La floraison s'échelonne sur toute l'année, avec un pic ascendant en fin d'automne. Le nectar de bruyère donne un miel très recherché. Un hectare de bruyère fournit 200 kg de miel de couleur variant du jaune foncé ou rouge marron.
- Eucalyptus : c'est un arbre qui fournit un nectar très aromatique et très apprécié par les abeilles, il fleurit pendant une longue période (été, automne) et produit un miel de qualité excellente.
- Figuiers de Barbarie : fleurit en juillet-août et fournit aux abeilles un nectar très agréable.
- Lavande : une des meilleures plantes mellifères.

### **e) Les autres espèces mellifères**

Les colonies d'abeille dépendent, pour leur nourrissements, de la flore locale agricole ou non agricole. Lorsque l'abeille se trouve sur une zone de butinage monoculture, elle va souffrir de carences alimentaires à cause de la faiblesse des nutriments disponibles. L'idéal pour les abeilles est de trouver des zones qui offrent une diversité de pollen et de nectar. Les cartes dans les figures qui suivent illustrent la distribution végétale au niveau des deux wilayas. Les cartes n°03 et 04 illustrent la distribution végétale au niveau de la wilaya de Blida et de Tizi-Ouzou. L'avantage de l'apiculture dans ces régions est que les espaces à faible densité de population humaine existent à côté des couverts forestiers qui sont favorables à l'apiculture de petite échelle.

# **Chapitre IV**

**Les stratégies de valorisation  
des produits apicoles dans les régions  
de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et  
discussions**

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

### **Introduction du chapitre IV**

Le développement rural est vu, dans certains pays où la décentralisation est en cours, comme l'assistance des pouvoirs publics à ces espaces ruraux. Il est assimilé au développement agricole. Dans les pays développés, cette conception a évolué pour désigner l'implication de tous les acteurs dans les initiatives de développement.

JOYAL et EL BATAL (2008, p.3) parlent de la diversification de l'économie rurale par la mise en valeur des ressources locales à travers les secteurs de la transformation et des services. Partant du constat de l'existence d'une ressource territoriale, nous allons tenter de comprendre à quel point les acteurs de la filière miel dans les régions étudiées sont conscients de cette ressource et quels sont les efforts consentis pour la valoriser.

A travers une entrée par l'économie territoriale, nous allons analyser les comportements des acteurs afin de comprendre les jeux et les logiques de leurs actions et détecter leurs contraintes. Toute cette étude vise à placer chaque partie prenante dans le processus de valorisation de la ressource miel, à commencer par les apiculteurs.

A l'issue de ce présent chapitre, nous pourrions confirmer ou infirmer nos hypothèses de recherche. Rappelons que la première s'articule autour de l'existence au niveau local d'une ressource spécifique qui confère un avantage compétitif à la filière locale. La seconde hypothèse se focalise sur l'efficacité de la filière apicole qui est tributaire de la coordination des acteurs.

Comme nous l'avons déjà vu précédemment, CREVOISIER et KEBIR (2004) déterminent trois niveaux dans lesquels prend forme la ressource territoriale. Le premier niveau renvoie à la forme technique que revêt la ressource. Le deuxième niveau concerne le niveau social, c'est-à-dire les réseaux impliqués dans la manifestation de la ressource. Le dernier niveau s'attache à la dimension spatiotemporelle de la ressource.

Le territoire s'impose comme un construit social d'acteurs qui s'approprient des ressources et le développent grâce à la proximité et à la durabilité des relations.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

### **Section 1 : Structuration et fonctionnement de la filière apicole à Blida et Tizi-Ouzou**

L'analyse de la filière apicole montre une forte implication de différents acteurs qui entretiennent entre eux des relations de coopération et d'échanges. Dans cette section, nous montrons tout d'abord que les acteurs adoptent des stratégies afin d'atteindre des objectifs. Cependant, ces acteurs s'expriment aussi sur des difficultés qui entravent leurs parcours.

Nous arrivons dans ce point à l'analyse de la structuration de la filière apicole à Tizi-Ouzou et Blida. Dans cette section nous souhaitons mieux identifier les acteurs de la filière apicole et leurs rôles. Il faudra d'abord préciser que la filière apicole est considérée comme une filière courte, c'est-à-dire, il n'existe pas ou peu d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Le circuit court de la filière miel se présente souvent sous deux formes :

- Une vente directe entre l'apiculteur et le consommateur ;
- Une vente à des intermédiaires ou des coopératives qui se chargent de la revente au consommateur final.

#### **Encadré méthodologique**

##### **Objectif de l'enquête :**

Vérifier l'émergence des ressources territoriales à travers l'étude de terrain du processus de coordination des acteurs autour de ces ressources.

**Outils :** Questionnaire et entretiens.

**Mode d'administration :** Nous avons choisi le face-à-face.

**Période :** Janvier-Août 2014.

**Population cible :** Les acteurs de la filière apicole dans les deux régions d'étude et particulièrement les apiculteurs.

**Lieu :** 2 wilayas (Blida et Tizi-Ouzou) avec respectivement 09 et 20 subdivisions agricoles.

Nombre de questionnaires réalisés : 205

Nombre de questionnaires réalisés à Blida : 126

Nombre de questionnaires réalisés à Tizi-Ouzou : 79

**Méthode d'échantillonnage :** L'échantillonnage de commodité. Cette méthode a été choisie car elle permet un accès facile à l'information à travers la proximité des sujets enquêtés.

**Limites de la méthode utilisée :** La représentativité

**Outil de traitement :** Logiciel SPSS.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

### **1.1. L'identification des acteurs impliqués dans la production du miel en Algérie**

Différents acteurs interviennent sur le territoire et se distinguent les uns des autres dans leurs modes d'organisation, leurs fonctions et leurs stratégies. Les enquêtes de terrain ont révélé des acteurs de la filière qui coopèrent et se coordonnent à travers un certain nombre d'activités qui les unissent. La valorisation des produits de terroir nécessite une prise de conscience des acteurs des caractères positifs du territoire en question. En outre, la qualification des produits implique entre autres une reconnaissance de la part des consommateurs, car la différenciation ne peut se traduire qu'en prix supérieurs. Plus loin encore, la valorisation des ressources territoriales passe par une reconnaissance des acteurs extérieurs au territoire.

La notion de ressource territoriale, le processus de construction et de valorisation fournissent une référence intéressante pour l'analyse des stratégies individuelles et collectives des acteurs. La référence à l'étude de la filière miel dans la wilaya de Blida et Tizi-Ouzou l'inscrit dans le cadre général de construction de la ressource territoriale.

Cette notion, conçue davantage comme processus et non comme objet, renvoie à un ensemble d'hypothèses quant aux stratégies des acteurs, quant à leurs positions respectives et leurs relations (notamment les acteurs individuels et collectifs participant à l'émergence de la ressource). Ainsi, dans cette logique, l'analyse d'une filière productive n'est pas limitée aux acteurs directs de cette dernière, l'attention doit être portée sur l'ensemble des acteurs du territoire susceptibles d'intervenir d'une manière ou d'une autre, à un moment ou à un autre, d'une manière intentionnelle ou non, au processus d'émergence de la ressource. Les consommateurs constituent aussi une variable importante à prendre en considération malgré les attentes multiples qu'ils présentent.

#### **1.1.1. Les producteurs**

Ils cherchent à améliorer leur niveau de vie en exploitant au mieux leurs ressources. Il est impossible de classer les apiculteurs selon le nombre de ruches exploitées. La perte de ruches en hiver et l'essaimage qui se fait au printemps rend cette classification très difficile. Alors, nous avons élaboré une typologie selon l'ancienneté dans le domaine de l'apiculture et les objectifs poursuivis par les apiculteurs : revenu monétaire élevé et capitalisation, autosuffisance alimentaire

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

et revenu monétaire et sécurité alimentaire. Dans cet ordre d'idées, les apiculteurs enquêtés seront répertoriés comme suit :

**a. Les pionniers :** Ces apiculteurs pratiquent une activité intensive. Ils représentent presque 15% de la population étudiée. L'apiculture est leur unique source de revenu. Ils exploitent entre 100 et 500 ruches. Ils sont très avancés économiquement et techniquement dans leur activité et parviennent à gérer leurs exploitations sans recourir à un appui particulier. Leur objectif principal est la pérennisation des exploitations.

Ils sont animés par un esprit d'entrepreneur. Ils maîtrisent toutes les techniques d'élevage modernes et disposent de matériel apicole complet : extracteurs, accessoires d'élevage. Ces apiculteurs produisent du pollen, de la gelée royale, à côté de la vente des essaims et des reines. A cette activité apicole est associée une autre activité commerciale, celle de la vente de produits fabriqués à base du miel et autres produits de la ruche. Cette gamme de produits peut contenir les savons, les produits de beauté, confiseries et autres. Ces professionnels considèrent que le miel est leur produit. Le souci de rentabilité est omniprésent chez eux, car les charges d'entretien des ruches sont très lourdes (aliments des abeilles, produits vétérinaires, main- d'œuvre).

Nous pouvons les qualifier de professionnels car ils ont beaucoup travaillé dans l'apiculture. Ils connaissent parfaitement toutes les plantes mellifères, les maladies et leurs traitements. Ils font la transhumance sur des milliers de kilomètres. Ce sont des apiculteurs qui ont su profiter des successions d'aides étatiques au fil du temps. Ils ont beaucoup investi dans la filière apicole. En plus des ventes directes, ils arrivent à écouler leurs produits à travers des ventes groupées via leurs associations pendant des foires, des manifestations agricoles ou par des dépôts de vente. Ces apiculteurs possèdent des moyens qui leur permettent d'atteindre des marchés porteurs. Ces pionniers, par intérêt et parce qu'ils ont été les seuls à faire le premier pas, le pas le plus difficile, occupent sur le marché une place de choix, à l'abri de la concurrence.

**b. Les apiculteurs en cours d'amélioration :** Cette catégorie présente des caractéristiques différentes de celles des apiculteurs professionnels. La première caractéristique est l'exercice d'une seconde activité à côté de l'apiculture. Les agriculteurs sont les mieux classés dans cette catégorie. Leur activité principale qui est l'agriculture est compatible avec l'apiculture qui vient en seconde position après le travail de la terre.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

Nous avons rencontré lors de notre enquête des maçons, bricoleurs, fonctionnaires retraités et même un médecin. Pour ces apiculteurs, cette activité est considérée comme un travail en plus qui rapporte bien des revenus. Le nombre de ruches possédées à ce niveau varie entre 30 et 60.

Grâce aux formations techniques qu'ils ont reçues, leur capacité d'investissement et l'intérêt économique qu'ils portent à cette activité, ces apiculteurs ont bien investi dans ce créneau. Ils maîtrisent partiellement les techniques modernes d'élevage. Grâce à l'appui des autres apiculteurs et des aides étatiques, ils arrivent à améliorer leur production. Ces apiculteurs commercialisent leurs produits dans des circuits très restreints sur le marché local. Ils ont une faible capacité de stockage.

**c. Les novices :** Les apiculteurs nouvellement installés dans cette activité sont en général les jeunes ciblés par les dispositifs d'aides à l'emploi de jeunes ou par les programmes de promotion de l'apiculture en zones rurales. Ils ne font pas de transhumance et leurs connaissances en apiculture sont limitées. Le nombre de ruches détenues par ces apiculteurs varie de 5 à 30.

### **1.1.2. Les consommateurs**

Les consommateurs n'ont pas fait l'objet d'étude ou d'enquête dans notre travail. Il est certain qu'une étude de marché sur le miel en Algérie apporterait beaucoup d'éclairage sur le comportement des consommateurs vis-à-vis de ce produit. D'après une étude réalisée par HADERBACHE et MOHAMMEDI (2015) et qui porte sur la perception du consommateur algérien du miel, ses attentes et ses préférences, l'analyse du comportement du consommateur algérien en rapport avec les produits apicoles révèle que ce dernier n'est pas averti et qu'il manque de connaissances sur le miel et les produits de la ruche.

Selon cette étude, l'algérien consomme environ 0,2 kg de miel par an. Ce niveau de consommation est considéré comme très faible comparé à celui des Marocains et des Tunisiens. Le consommateur algérien considère le miel comme « un remède à tous les maux », ses préférences se portent sur les miels foncés, liquides, emballés dans des bocaux en verre, mais il est dans la confusion totale quant au circuit commercial de celui-ci. De ce fait, il se procure ses miels par les circuits informels et par des rapports de confiance ou se tourne vers les miels d'importation présents dans les commerces, sans être sûr de la qualité de ces produits.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

### **1.1.3. L'Etat et autres administrations publiques**

Le secteur public regroupe toutes les institutions consacrées à l'élevage des abeilles au niveau national, régional et territorial. Elles sont gérées par les fonctionnaires du secteur public. Les acteurs publics intervenant dans la filière apicole sont : Le Ministère de l'Agriculture et du développement rural (MADR) qui s'appuie sur les différentes directions et subdivisions existant au niveau régional et communal. En parallèle, nous trouvons des structures officielles qui se chargent de la mise en œuvre des programmes menés par l'Etat directement. Enfin, nous avons les instituts de formation et de recherche. Il est du ressort de l'Etat de définir les modalités de soutiens à accorder aux apiculteurs. En outre, c'est l'Etat qui décide des enveloppes financières allouées aux activités et différents programmes d'aides.

Tous les chercheurs (BESSAOU, 2010, BELADJEL, 1998) s'accordent à dire que, grâce aux programmes lancés par les pouvoirs publics depuis les années 2000, il y a eu une revitalisation des espaces ruraux et des petites exploitations qui ont été à la marge dans les programmes précédents. Le but de la démarche est de promouvoir un développement rural intégré et une gestion durable des ressources naturelles.

Elle vise à renforcer les motivations qui ont conduit les populations à rester sur place et à leur donner les moyens de se développer avec l'objectif de créer et/ou de consolider l'activité économique de base qui permet de valoriser au mieux les forces et les potentialités de leur territoire (YESGHER, 2009, 94).

La mise en place de plusieurs infrastructures de base comme l'ouverture d'accès aux terres agricoles et la construction de structures de santé, d'écoles et d'habitat rural ont beaucoup aidé à rentabiliser ces programmes.

Ce qui est intéressant dans ces programmes, c'est la priorité donnée aux activités propres à chaque territoire. La région de Tizi-Ouzou a connu un engouement fort pour des activités comme l'oléiculture, l'apiculture et l'aviculture. Ces programmes ont concrètement relancé l'agriculture dans ces régions. Pour Tizi-Ouzou, le maintien de l'activité agricole dépend fortement de la diversification des revenus par le recours à la PME.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

### **a. Les administrations régionales et territoriales**

Au niveau régional, nous trouvons les Directions des services agricoles (DSA) : elles sont au nombre de 48 implantées dans le chef-lieu de chaque wilaya. Chaque DSA a pour tâche essentielle la mise en œuvre des prérogatives du Ministère au niveau de la wilaya, notamment en ce qui concerne la mission de puissance publique et celle relative au développement de l'activité agricole en particulier dans le sens de l'augmentation et l'amélioration des potentialités existantes.

Chaque wilaya dispose en moyenne de 6 à 20 subdivisions, selon la spécificité et l'étendue de la surface agricole. Actuellement les subdivisions sont au nombre de 452 sur tout le territoire national, soit pour les 48 wilayas, et chaque subdivision couvre une à 8 communes en moyenne. En réponse à notre question sur les difficultés rencontrées par les agents de la DSA dans l'application des programmes d'aides aux apiculteurs, le responsable du bureau chargé des petits élevages nous dit : *« Nous avons constaté un sérieux problème de suivi et de contrôle. Quand la DSA octroie une aide à un jeune apiculteur, elle doit le suivre pour s'assurer que la personne en question oriente celle-ci vers les objectifs assignés. »* Il ajoute : *« A titre d'exemple, un jeune homme a bénéficié d'une aide, mais au lieu de se lancer dans l'apiculture, il a vendu les ruches pour s'offrir une moto. »*

Ce responsable signale également les problèmes liés au manque de contrôle sanitaire du cheptel apicole de la part de la DSA. Il nous déclare : *« Je suis chargé avec le vétérinaire de l'inspection d'effectuer des visites régulières de tous les bénéficiaires de nos programmes. Malheureusement, nous manquons de moyens pour le faire correctement, et les apiculteurs, sous prétexte de la transhumance, déplacent leur cheptel dans d'autres régions sans le communiquer aux services concernés ».*

Par ailleurs, ce responsable nous a révélé qu'il y a un grand écart entre les normes prescrites par la Loi et les pratiques de certains apiculteurs. Notre interlocuteur affirme : *« Même si nous enregistrons des dépassements, nous n'avons pas de pouvoir pour changer les choses. »* Dans le cadre des programmes d'aides, un apiculteur pouvait bénéficier de 3 modules de dix ruches pleines chacun. Le responsable de la DSA nous décrit alors comment les opérations se déroulaient : *« Une fois le cahier des charges établi et l'appel d'offre lancé, le choix du fournisseur est généralement porté sur l'offre la moins disante. Cependant, lors de la livraison, on*

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

*s'aperçoit que le cheptel ne correspond pas toujours aux attentes des apiculteurs. Au lieu de recevoir des ruches pleines (5 à 6 cadres) avec des essaims forts, on se retrouvait avec des ruches ne contenant que deux cadres* ». De ce fait, les apiculteurs, nouveaux dans le domaine pour la majorité, étaient contraints d'accepter ces transactions qui ne respectent pas les cahiers des charges. Un autre enjeu lié à cette affaire est l'absence du contrôle sanitaire des cheptels mis à la disposition des apiculteurs. Les essaims peuvent être source de contamination en cas de maladies.

Nous avons interrogé ce même responsable sur le problème des écarts enregistrés en rapport avec les statistiques de l'activité apicole fournies par la DSA, les chiffres des associations et ceux du Ministère. Il nous explique qu' *« en théorie, les statistiques du Ministère proviennent de rapports réalisés au niveau de la DSA. Mais parfois, dit-il, quand des instructions arrivent du Ministère, nous sommes obligés de transmettre des données approximatives sur des activités qu'on ignore. Là encore, le manque de visites de terrain aggrave la situation* ».

L'analyse des données relatives à l'impact du PNDA sur le développement de l'activité apicole dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou fait apparaître plusieurs éléments. Avec ce programme, l'effectif apicole à Tizi-Ouzou est passé de 55 000 ruches en 2000 à 101 780 ruches en 2014. Ajoutons à cela, la création de 21 pépinières apicoles, 3 menuiseries apicoles et 1189 lots de matériel apicole d'un montant de 395 851 249,86 DA financé par le Fond National De l'Investissement Agricole FNDIA.

Les programmes quinquennaux mis en place pour répondre aux objectifs fixés par le MADR dans ces wilayas, prévoient l'augmentation régulière de la production apicole, accompagnée par la création d'emploi dans les régions à potentialités mellifères favorables. Les objectifs annuels sont élaborés à partir des résultats des années précédentes, en prenant compte de l'apport des différents dispositifs d'aides financières (FNDIA, RFIG, PPDRI, ANSEJ, ANGEM).

L'analyse du tableau ci-dessous montre qu'à partir de 2009, les réalisations concordent avec les prévisions. Il y a même des années dans lesquelles les réalisations dépassent les prévisions. Il est à signaler qu'en l'absence de statistiques fiables, il est difficile de porter un jugement sain à la filière.

**Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles  
dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et  
discussions**

**Tableau n° 19 : Les objectifs et les réalisations du programme quinquennal 2009/2014**

Wilaya	Production	Année	2010	2011	2012	2013	2014
Tizi-Ouzou	Miel	Objectifs	1730	1950	2220	2500	2720
		Réalisations	3164	1359	1148	2995	1602
	Essais	Objectifs	45 000	45 000	50 000	55 000	60 000
		Réalisations	58 900	45 000	51 900	43 652	47 100
Blida	Matériel apicole	Objectifs (Da)	686 064, 82	894 768,76	1497278, 98	455239,89	2400 000.00
		Réalisations (Da)	205 819,45	268 072,77	448583,68	1050 000	358 449.33
		Nombre	21	28	45	15	?
	Ruches pleines	Objectifs (Da)	1 238 137,68	2 794 024,44	3703772,33	1543024,21	1350 000.00
		Réalisations (Da)	950 000,00	2 050 000,00	2700000,00	136571,71	185 838.05
		Nombre	190	410	540	210	?

**Source** : DSA de la wilaya de Blida et de Tizi-Ouzou (2015).

Les résultats de ce programme sont aujourd'hui visibles sur le terrain. Selon le président de l'association ADAM de Blida, « *tous les jeunes qui ont bénéficié de ces aides sont installés en apiculture et travaillent bien* ».

Malgré les résultats positifs enregistrés par les actions des acteurs publics et privés, le secteur apicole n'exploite pas encore toutes ses potentialités du fait des différentes contraintes qui pèsent encore lourdement sur le développement de l'activité apicole.

Il faut noter que dans le cadre de l'application des plans de développement rural, la DSA a collaboré avec les services de la Conservation forestière. Cette collaboration se manifeste par les amodiations autorisées aux apiculteurs. L'opération consiste en une autorisation faite par les services des forêts au profit d'un apiculteur pour qu'il puisse exploiter une passerelle de terrain située dans les domaines publics et cela depuis le début des années 2000. Ce dépôt de ruches dans les forêts est autorisé contre une somme de 1600 Da dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Les apiculteurs de la wilaya de Blida n'ont pas connu cette opération. Un grand nombre d'apiculteurs ont bénéficié de ces amodiations à Tizi-Ouzou, notamment les apiculteurs des communes

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

d'AZAZGA, de BOUZEGUENE, et d'AIT AISSA MIMOUN. Cependant, les amodiations ont été supprimées en 2014 à cause des feux de forêt. Un garde forestier nous a expliqué qu'on a suspecté des incendies dont l'origine peut être en rapport avec une mauvaise manipulation d'un enfumoir par un apiculteur lors d'une récolte.

Pour la réalisation des programmes d'action, l'influence stratégique revient à un service déconcentré de l'Etat, la direction des services agricoles de wilaya, représentant local du Ministère de l'Agriculture et du développement rural. Cette institution technique et administrative a pour mission de suivre et de contrôler au niveau local les dispositions arrêtées par sa tutelle. Elle a aussi pour mission de régler les conflits et les litiges. La direction des services agricoles est confrontée à des enjeux intersectoriels, sur lesquels elle a peu de prise, il convient alors de connaître ses capacités réelles dans la réalisation des objectifs assignés au plan de gestion des projets.

### **b. Les agents communaux de vulgarisation**

La mise en œuvre des politiques de développement agricole rural engendre un besoin important de vulgarisation et d'appui. C'est justement le rôle assigné aux agents communaux de vulgarisation (ACV). Ils assument une tâche d'une importance capitale du fait qu'ils constituent le relais des institutions administratives au niveau communal. Ils sont en relation permanente avec les agriculteurs de la commune. Les ACV sont pour l'ensemble des techniciens ou ingénieurs agronomes formés dans les techniques de communication. Ils apportent conseils techniques et orientations à travers des visites de terrains. En plus, ils informent les agriculteurs sur les politiques et procédures nationales, généralement à l'occasion des journées d'information et de vulgarisation.

Lors de notre passage dans les communes, l'agent communal de vulgarisation (ACV) s'avère la personne indiquée pour avoir toutes les informations concernant les agriculteurs de la municipalité. « *L'ACV connaît tout le monde ici* », nous annonce un employé de l'APC de Tizi-Ouzou. Notre rencontre avec ces agents vulgarisateurs nous a révélé les conditions difficiles dans lesquelles ils exercent leur mission. Ceux que nous avons rencontrés, malgré leur ancienneté, étaient des agents non équipés de bureaux ou autres équipements et matériel. Or, en termes d'information, les ACV sont considérés comme la première source d'information des subdivisions agricoles. Ils sont des agents qui se déplacent entre les bureaux de la commune, la daïra ou la subdivision.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

Un des ACV nous déclare : « L'approche de vulgarisation devrait fonctionner avec un personnel de terrain nombreux affecté à toutes les communes de la subdivision. Cependant, elle coûte cher en personnel pour l'Etat », et d'ajouter : « Est-ce qu'il est normal que j'attende le vétérinaire de la DSA pour que je puisse faire ma tournée dans les champs ? Comment pourrai-je travailler sans véhicule de service ? » Il faut ajouter à cela le manque de participation de la part des agriculteurs visés par les programmes.

En effet, le réseau d'encadrement hérité de l'époque socialiste s'est fortement rétréci à telle enseigne que l'agent vulgarisateur est parfois contraint de couvrir seul le territoire de la commune. Ses interventions ne sont pas programmées, elles sont mal définies et manquent de cohérence. Les ACV sont, généralement, contraints de gérer des situations imprévues et urgentes. En plus, la formation des ACV n'est pas en adéquation avec les problèmes techniques rencontrés sur le terrain par les agriculteurs. Dans ce sens, le secteur privé peut alors être une perspective qui peut apporter un appui efficace et de qualité aux agriculteurs. Ce type d'actions isolées ne peut pas impulser une dynamique de développement agricole à l'échelle de la wilaya.

Heureusement que les organisations professionnelles et surtout les associations tentent de combler la défaillance de cette approche de vulgarisation en ouvrant des espaces aux agriculteurs pour exprimer leurs préoccupations.

### **1.1.4. Les organisations professionnelles**

Elles désignent en Algérie les coopératives, les associations et les chambres d'agriculture. Les organisations professionnelles marquent un tournant politique et économique important dans l'Histoire de notre pays. Elles ont vu le jour avec l'avènement de la loi du 21 juillet 1987. Le Ministère de l'Agriculture dénombre aujourd'hui 43 associations apicoles et 34 coopératives apicoles.

**Tableau n° 20: Groupement apicoles au niveau des wilayas étudiées**

<b>Wilaya</b>	<b>Coopératives</b>	<b>Associations</b>
Blida	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopérative apicole CHIFFA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'association ADAM</li> </ul>
Tizi-Ouzou	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopérative apicole de services de Tizi-Ouzou</li> <li>• Coopérative des jeunes apiculteurs d'Akaoudj (Ait Aissa Mimoun)</li> <li>• Coopérative Tizizwit de Mekla</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association apicole de la wilaya de Tizi-Ouzou</li> <li>• L'association APAM</li> <li>• L'association ADPAL</li> </ul>

**Source : MADR, 2015.**

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

Il faut signaler que lors de notre passage, le Ministère a recensé l'existence de trois coopératives apicoles à Tizi-Ouzou. Néanmoins, actuellement les deux coopératives d'Ait Aissa Mimoun et de Mekla ne sont plus en activité.

### **a) Les coopératives**

La coopérative représente une forme de coordination qui réunit un ensemble d'acteurs et de professionnels qui sont généralement installés sur le même territoire. Nous avons constaté l'existence de coopératives apicole spécialisées dans les territoires étudiés mais qui répondent à des logiques de fonctionnement variées. C'est dans la région de Blida que la coopérative est présente de manière importante.

La définition de la coopérative a été annoncée lors du Congrès de l'Alliance coopérative internationale (ACI) tenu à Manchester (Grande-Bretagne) en 1995 (ELKANDOUSSI et al., 2011). Elle est assimilée à une association autonome de personnes groupées en vue de satisfaire leurs besoins économiques et sociaux communs par l'intermédiaire d'entreprises dirigées démocratiquement.

Ainsi, la coopérative est un groupement de personnes physiques qui conviennent de se réunir pour créer une entreprise chargée de fournir, pour leur satisfaction exclusive, le produit ou le service dont elles ont besoin et pour la faire fonctionner et la gérer en appliquant les principes fondamentaux suivants (ASKOUR, 2009, p101) :

- Toute personne, sans distinction, peut adhérer à une coopérative sous la seule réserve de remplir, personnellement, les conditions de fond arrêtées par les constituants de cette dernière en raison de son activité. Tout coopérateur peut se retirer de la coopérative sous la seule obligation de ne pas porter préjudice à son fonctionnement par un retrait intempestif.
- Tout coopérateur, quel que soit le nombre de parts qu'il possède, dispose de droits égaux et a, en conséquence, une voix dans les assemblées générales de la coopérative.
- Les excédents de recettes de la coopérative sur ses dépenses d'exploitation doivent être répartis entre les coopérateurs au prorata des opérations qu'ils ont traitées avec elle ou du travail qu'ils lui ont fourni. Les excédents mis en réserve ne peuvent plus être distribués aux membres de la coopérative.
- Le capital n'est pas, en principe, rémunéré. Dans le cas où il le serait, l'intérêt sera d'un taux limité.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

- Le membre d'une coopérative n'est pas seulement un associé apporteur de capitaux, mais un « coopérateur », en ce sens que sa participation aux activités de sa coopérative se manifeste sous forme d'apports, de cession de biens, de service ou de travail.
- L'entreprise fondée sur une action collective tend à la promotion et à l'éducation de ses membres qui se sont unis en raison non point de leurs apports respectifs mais de leurs connaissances personnelles et de leur volonté de solidarité.
- Les coopératives ayant le même objet établissent, dans la mesure où cela satisfait leurs intérêts, des relations entre elles et avec celles ayant d'autres objets, sur les plans économique, social et éducatif, tant à l'échelon national qu'international, et ce, dans le cadre de l'inter-coopération.

Le rôle d'une coopérative ne se limite pas uniquement à la satisfaction de ses membres mais contribue également au développement économique, social et environnemental de la communauté. Comme toutes les entreprises, les coopératives fonctionnent en embauchant des employés pour produire des biens et des services. Par conséquent, elle est créatrice d'emplois. Elles remplissent encore une fonction sociale qui se réfère au respect des valeurs de coopération dans la gestion.

A leur origine, les coopératives en Algérie ont été créées dans le cadre d'une politique d'appui au développement local propulsé par l'Etat. C'est durant la phase de la Révolution agraire que l'Algérie a adopté la forme de gestion coopérative des terres agricoles. L'Etat algérien entendait lever les difficultés liées au système d'autogestion et créer de nouvelles relations entre les travailleurs agricoles et les entreprises. Bien que le patrimoine de la coopérative soit public, les coopératives étaient des entreprises non étatiques et décentralisées dont les membres jouissent d'un pouvoir de gestion exclusif. Le pouvoir de l'Etat était réduit à un simple contrôle réglementaire qui ne remettait pas en cause l'autonomie de la coopérative (AIT AMARA H., 1999, p 131).

### **a.1) La coopérative apicole de Blida**

Afin d'établir un diagnostic sur l'environnement interne des coopératives en Algérie, Slimane BEDRANI et Fatima BRABEZ (2014) ont réalisé une étude sur trois coopératives fonctionnelles. La coopérative agricole de services spécialisés apicoles de Blida (CASSA de Chiffa) est l'une des coopératives issues du régime socialiste qui a pu résister aux changements

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

économiques. Elle est située dans la commune de Chiffa (wilaya de Blida). Elle a été créée en 1977 puis restructurée par ses sociétaires en 1989. Elle couvre l'ensemble des communes de la wilaya de Blida. Actuellement, cette coopérative commerce avec les apiculteurs de toutes les régions du pays. Elle emploie 35 ouvriers.

**Figure n°23 : Atelier de fabrication des ruches et des cadres (coopérative de Blida)**



**Source :** Photo prise par nous-mêmes

La coopérative est dotée d'un atelier de menuiserie spécialisé dans la fabrication de ruches selon les normes internationales. En plus, elle est équipée d'un atelier, d'une ferronnerie dans laquelle sont fabriqués des extracteurs et des nourrisseurs et autre matériel apicole. De même, la CASSA de Chiffa possède un atelier de transformation de cire brut en cire gaufrée. La coopérative est également pourvue d'un magasin de vente des produits de la ruche et du matériel apicole. Elle opère aussi à travers la réalisation d'études, les conseils et la vulgarisation. Elle collecte le miel des sociétaires pour le vendre dans son magasin. Le chiffre d'affaire de la coopérative provient essentiellement de deux activités : celle de la vente de ruches avec une capacité de production annuelle qui avoisine les 30 000 ruches, et la production de la cire gaufrée.

Le directeur de la CASSA de Blida a refusé de nous communiquer les informations concernant les aspects financiers de la coopérative, les partenaires étrangers avec lesquels elle travaille. Il s'est contenté de répondre aux questions accessoires sans vouloir approfondir. En outre, nos démarches pour les avoir au niveau de la DSA de Blida et du Ministère n'ont pas abouti.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

Durant notre entretien avec le directeur de la CASSA, il nous déclarait : « Lors de sa création, il n'y avait même pas de chaises pour s'asseoir. C'est le directeur d'une école primaire, qui est un ami, qui m'a offert une chaise ». Il ajoute encore : « Grâce à la rigueur et au travail, la CASSA est devenue ce que vous voyez aujourd'hui ». A présent, la coopérative apicole de Blida rayonne sur tout le territoire national.

**Figure n° 24: Cire brute déposée par les apiculteurs au niveau de la coopérative**



Source : Photo prise par nous-mêmes

### **a.2) La coopérative apicole de Tizi-Ouzou**

La coopérative apicole polyvalente de la wilaya de Tizi-Ouzou est localisée à OUED-AISSI, à une distance de 7 km de la ville de Tizi-Ouzou. La coopérative dispose de quatre antennes, à savoir, IRDJEN, DJEBLA, OUED FALI et THAVOUKIRT. Elle est composée de deux menuiseries en location et d'un magasin de vente. Elle dispose de matériel de miel (maturateurs, extracteurs, couveuses) et d'une gaufrière à cire.

Créée en 1990, la coopérative a subi plusieurs changements et réorganisations au cours de ses 26 ans de services. Durant ses débuts, la coopérative était une coopérative agricole de services spécialisés dans l'apiculture. Elle regroupait 274 adhérents et produisait 50 000 à 60 000 essaims/an<sup>1</sup> pour répondre aux demandes locales et nationales. Victime de la concurrence et de multiples problèmes liés à la mauvaise gestion, les dirigeants ont procédé à des licenciements pour préserver la coopérative.

---

<sup>1</sup> Document interne de la coopérative

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

A partir de 2008, la coopérative apicole est devenue une coopérative polyvalente, d'autres activités ont été associées à l'apiculture. Elle avait en son effectif 35 salariés, et comptait quatre unités, trois menuiseries en marche, deux magasins de vente de matériel apicole et du miel.

Notre rencontre avec un ancien responsable de l'antenne IRDJEN de la coopérative apicole de Tizi-Ouzou nous a éclairé sur des réalités concernant le fonctionnement de celle-ci. *« La création de trois antennes par le gérant de la coopérative, nous dit-il, a compliqué les problèmes de gestion d'un personnel improductif. Une antenne fait travailler 5 à 6 employés, pour la majorité des gardiens qui ne faisaient presque rien. »*

Selon cet employé, *« avec l'avènement du PNDA, l'Etat a ouvert le champ de l'apiculture pour les trabendistes »*. Il s'agit d'entreprises et de fournisseurs d'intrants qui fabriquent et vendent du matériel apicole tel que les ruches à cadre, enfumoirs et petit outillage. Ces fournisseurs peuvent aller jusqu'à la fabrication et la vente de la cire gaufrée.

Parmi les fournisseurs d'intrants, nous distinguons les artisans qui diversifient leurs activités par la production de matériel apicole, tel que des menuisiers déjà en activité. En outre, il existe des fournisseurs spécialisés dans le domaine apicole qui maîtrisent le cahier des charges. Ce sont des apiculteurs qui ont reçu des formations techniques, ils fournissent à leur communauté des produits qui respectent totalement les normes de fabrication.

Notre interlocuteur rajoute encore que *« lors des soumissions pour des projets au niveau de la DSA, ces entreprises qui ne respectent pas les normes de production cassent les prix des marchés à chaque fois et la coopérative n'arrive pas à suivre ce rythme, car elle (coopérative apicole) maintient sa réputation par une qualité irréprochable et des prix adaptés à la qualité des matériels vendus »*. Cet employé nous donne l'exemple d'un nourrisseur qui doit avoir 7 centimètres de hauteur pour des conditions de chaleur. Ces derniers le fabriquent à 4 centimètres avec un moindre prix. C'est la même chose pour tous les produits de menuiserie et autre matériel apicole. Les menuisiers sans connaissance réelle du métier d'apiculteur ont tendance à copier des modèles fabriqués par des fournisseurs spécialisés mais ils utilisent des matières premières de moindre qualité (bois mal séché, essence non adaptée) tout en maintenant des prix élevés.

Ces diversités de catégories de fournisseurs expliquent la variabilité des prix et de la qualité des matériels proposés sur les marchés. Pour toutes les catégories, les matériels sont

## Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions

fabriqués le plus souvent sur commande, mais quelques spécialistes en matériel apicole constituent des stocks.

**Figure ° 25: Feuilles de cire gaufrée**



**Source :** Photo prise par nous-mêmes

Outre ces problèmes de gestion, les apiculteurs que nous avons rencontrés nous ont parlé de certaines pratiques qui ont affecté leur confiance vis-à-vis de la coopérative. En effet, en plus de la mauvaise gestion, le gérant faisait des faveurs à certains apiculteurs au détriment des autres, alors qu'ils ont tous les mêmes droits d'accès aux ressources disponibles au sein de la coopérative. Un ancien apiculteur déclare : « *Je rentre dans le magasin de la coopérative et je demande des ruches vides en urgence en période de récolte, on me dit que c'est vendu à X. Je reviens 15 ou 20 jours plus tard et je trouve que la marchandise est toujours à sa place alors qu'on a prétendu que c'est vendu.* »

Le gérant actuel de la coopérative, qui était auparavant un employé dans l'établissement affirme qu'à une certaine époque, ces pratiques de favoritisme à l'égard de certains « amis » du gérant ont bel et bien existé.

En outre, lors des assemblées de la coopérative, les divergences de positions et d'intérêts ont conduit les adhérents à se remettre mutuellement en cause. En effet, certains apiculteurs sont contre la pratique de la transhumance, ils se disent : « *Pourquoi partir transhumer et laisser une région riche en couvert floral pour se rendre dans le désert en prenant des risques énormes ? A plus forte raison que la transhumance favorise la production d'un miel qui n'est même pas le nôtre !* »

## Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions

Figure n°26 : Rucher de la coopérative de Blida



Source : Photo prise par nous-mêmes

D'autres raisons sont évoquées pour argumenter la perte de crédibilité de la coopérative apicole de Tizi-Ouzou. Un ancien employé de cette coopérative nous affirme qu'elle vend du miel importé de l'Etranger pour fonctionner.

En réponse à la question « Pourquoi le rayonnement de la coopérative de Blida et la stagnation de celle de Tizi-Ouzou ? », cet employé nous explique que la mentalité de nos apiculteurs entrave la création de coopératives. *« Les services de la DSA nous interpellent à chaque fois pour créer ce qu'on appelle les « groupements d'intérêt communs » qui se constituent sur la base de deux apiculteurs, et aucun apiculteur ne s'est manifesté. Les gens ne peuvent pas travailler à deux, comment vont-ils travailler à 15, nombre nécessaire pour créer une coopérative ? », s'interroge-t-il.*

### **b) Les associations**

Lors de notre enquête, nous avons recensé plusieurs associations qui activent pour le développement de l'apiculture ou qui intègrent cette activité dans leurs axes d'orientations.

**b.1) L'association ADPAL :** association pour le développement et la promotion de l'artisanat local. Cette association a été créée en 2003. Elle active pour la participation au développement territorial, et ce, dans plusieurs domaines notamment la mobilité des jeunes en participant à plusieurs échanges de jeunes à travers l'Europe. Elle se compose de 15 membres et d'une centaine d'adhérents. L'association a à son actif plusieurs participations aux séminaires et projets à travers le monde dans les domaines de l'agriculture, l'artisanat et le tourisme. Nous pouvons citer ses

## *Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions*

nombreuses participations à Oslo en avril 2008, en Grèce en novembre 2008 et à Paris en novembre 2008. Elle a aussi participé aux échanges culturels en Pologne et en République tchèque.

L'association accompagne les apiculteurs en organisant des formations et des stages dans l'élevage apicole, et en les envoyant dans des fermes en France et en Europe pour les mettre à jour avec les nouvelles techniques utilisées dans cette activité. La première date d'envoi était en 2003, et depuis l'association envoie régulièrement des apiculteurs pour faire des stages en France. L'association organise des formations chaque année avec des formateurs locaux mais aussi des formateurs étrangers pour faire bénéficier les apiculteurs de l'expérience de ces professionnels.

En 2007, les associations ADPAL et AMSED (Association Méditerranéenne de Solidarité, d'Echange et de Développement) ont organisé un premier stage de formation qui a rassemblé plus de 80 apiculteurs venus de 13 communes d'Algérie. Le stage s'est déroulé à l'école de Taourirt Mimoun, pendant 5 jours. Cette initiative est venue combler le sentiment de nécessité d'une formation de nos agriculteurs venant de Chlef, Boumerdès, Constantine, entre autres, pour un enseignement et un apprentissage avec des experts agricoles et apicoles strasbourgeois. Cette association les accompagne pour mieux gérer leur élevage, mais aussi pour attirer d'autres entrepreneurs intéressés par le monde agricole, l'élevage et l'apiculture.

Enfin, l'association a participé au festival « L'Abeille et le Miel », organisé en août 2013 au village Ahrik dans la commune de Bouzeguene, wilaya de Tizi-Ouzou.

**b.2) L'association APAM :** L'association pour la promotion de l'apiculture de montagne (APAM) d'Iferhounène (Ain El Hammam) a élu domicile au siège de l'ex-CASAP à côté de la Subdivision agricole d'Ain El Hammam. Elle est créée en 2005, par un groupe de jeunes soucieux de l'avenir de l'apiculture dans la région de Tizi-Ouzou. L'association est constituée d'un collectif d'apiculteurs qui comprend des ingénieurs en agronomie et en biologie.

**b.3) L'association TOUIZA :** L'association Touiza, dont le nom signifie « entraide », est une association qui œuvre pour la solidarité des individus d'une même communauté. Elle a été créée en 1989 en s'inspirant d'une culture ancestrale basée sur l'entraide et la solidarité. L'association compte, à présent, une dizaine de postes permanents, 20 experts dans différents domaines, et plus de 6000 adhérents de tout le territoire national. Aujourd'hui, l'association a une ampleur internationale, elle compte Touiza Solidarité (France), Touiza Solidaridad (Espagne), et elle a développé 26 partenariats avec des organismes publics et privés étrangers.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

Dans le milieu rural, la majorité des crédits octroyés par l'association à ses adhérents sont investis dans les activités d'élevage, notamment l'apiculture. Durant la période 1996-2005, l'association a accordé 273 crédits dont 166 sont dans l'activité apicole (BOUDEDJA, 2007), ce qui représente un taux de 60,80% de l'ensemble des projets financés par Touiza.

### **c. Les chambres d'agriculture**

Les Chambres d'Agricultures de Wilaya (CAW) sont des établissements publics à caractère industriel et commercial, placés sous la tutelle du Ministre chargé de l'Agriculture. Elles sont fédérées en une Chambre Nationale d'Agriculture (CNA), le partenaire des institutions administratives et techniques locales ou nationales du développement agricole. Les CAW regroupent des agriculteurs, des associations professionnelles et des coopératives agricoles. Elles permettent la coordination, l'information et l'échange entre leurs membres et les institutions publiques. Elles élaborent les programmes en collaboration avec les DSA, tels que les programmes de formation et de perfectionnement des agriculteurs et des vulgarisateurs. Elles organisent les activités d'animation et de concours au niveau local et coordonnent et évaluent les activités de vulgarisation.

#### **1.1.5. Les instituts techniques, de formation et de recherche**

a) **L'ITELV** : l'Institut Technique des Elevages (ITELV) est un établissement à caractère administratif créé par décret n° 99-42 du 13 février 1999, suite à la fusion de l'institut technique des élevages bovins (ITEBO) et de l'institut technique des petits élevages (ITPE). Il constitue un cadre institutionnel approprié du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural pour l'appui au développement des filières d'élevages. Il se situe dans la commune de Baba Ali à 20 km du centre d'Alger et à 30km de Blida.

En termes de prérogatives, l'ITELV a pour mission principale la mise en œuvre des programmes nationaux, de l'appui au développement agricole, de la production du matériel biologique (animal) à haute performance, et à la profession. Il est aussi chargé de la mise en œuvre des programmes de recherche appliquée liée au secteur de productions animales et le transfert rapide des résultats vers les producteurs, le contrôle et la certification du matériel biologique de base.

L'institut met en œuvre plusieurs types d'activités pour lesquelles il ne bénéficie pas de moyens conséquents. L'évolution et l'analyse des missions assignées à l'ITELV devraient être

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

appréciées à la lumière de ses contraintes mais aussi et surtout des transformations de l'environnement macroéconomique auquel l'institut fait face.

D'une manière générale nous pouvons regrouper les missions de l'ITELV en :

- La promotion des techniques d'élevages ;
- La valorisation des produits des élevages ;
- La promotion des différentes techniques de traitement des productions animales ;
- La mise en œuvre des schémas des sélections et de croisement pour l'amélioration des espèces animales suivantes : bovine, ovine, caprine, cameline, avicole et toutes espèces dites petits élevages ;
- La mise en place et l'organisation de modèles de contrôle de performances zootechniques.

L'institut technique des élevages est organisé autour de structures centrales et régionales appelées départements<sup>1</sup>.

Il regroupe **8** fermes démonstratives (d'une surface totale de 1613 ha), 4 représentations régionales, ainsi qu'un patrimoine génétique représentant les différentes espèces animales (ruminants et petits élevages), **4** laboratoires dont :

- ✓ **2** au niveau de la ferme de Baba Ali à Alger (analyses nutritionnelles, lait, miel et reproduction).
- ✓ **1** à Ain M'lila à l'Est (analyses fourragères),
- ✓ **1** à Lamatar à l'Ouest (analyses nutritionnelles, lait),
- ✓ **1** réseau informatique internet et intranet,
- ✓ **1** bibliothèque composée d'ouvrages techniques et autres.

La contribution de l'ITELV à la promotion de l'activité apicole est marginale. Elle se limite à des collaborations ponctuelles avec les services de la DSA afin de réaliser des fiches techniques sur l'élevage apicole. Nous enregistrons un déficit d'intervention structurante de cet institut. Cet état de fait peut s'expliquer par l'appui considérable apporté par l'Etat dans le cadre des programmes nationaux de développement.

**b) L'ITMAS :** l'institut de technologies moyennes agricoles spécialisées est un établissement sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la pêche.

Ses missions principales sont la formation initiale de techniciens en agriculture et d'agents techniques et la formation continue. Il dispose, pour ce faire, d'un personnel technique et

---

<sup>1</sup>Document interne de l'ITELV.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

pédagogique pluridisciplinaire avec de surcroît un terrain d'application et de démonstration annexé. Dans le cadre de ses activités, l'ITMAS fonctionne en partenariat avec les DSA, les chambres de l'agriculture.

### **1.2. Les formes de coordination entre les acteurs de la filière apicole et leurs stratégies**

Toute filière est porteuse d'un ensemble d'acteurs qui la forment. L'émergence de ressource territoriale repose sur le rôle que les acteurs locaux peuvent jouer dans sa construction et sa valorisation. Dans cette section, nous allons comprendre à travers les résultats de notre enquête de terrain pourquoi les acteurs de la filière apicole agissent et ce qu'ils visent lorsqu'ils saisissent des ressources. Ceci sous-entend l'explication des rouages et le sens des systèmes apicoles existants. Nous présenterons dans un premier temps les relations entre les différents acteurs de la filière apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou et Blida. Ensuite nous nous intéresserons à identifier les stratégies, ceux qui œuvrent pour la promotion et la valorisation de l'activité apicole dans ces deux wilayas, au final nous verrons ce qui découle de ces stratégies sur l'apiculture et sur la dynamique territoriale.

#### **1.2.1. Les relations entre apiculteurs**

L'essentiel des relations entre les apiculteurs s'organise autour des apprentissages des techniques de production et l'échange d'information sur les ventes et les prix. Ces entraides concernent par exemple l'élevage de reines qui n'est pas maîtrisé par tous les apiculteurs, mais il peut aussi s'agir de prêts de matériel tel que l'extracteur de miel Inox qui coûte 80 000 DA et dont tous ne disposent pas. Parfois, pour répondre à des demandes urgentes, certains apiculteurs sollicitent également leurs amis pour les dépanner avec leur propre production. Un apiculteur professionnel de Blida nous explique qu'avec la recrudescence du vol des ruches, les apiculteurs s'organisent grâce au téléphone portable. En répandant l'information entre eux sur les apiculteurs qui arrivent dans le domaine subitement, ils appliquent ainsi l'exclusion.

Un apiculteur de Blida nous apprend que pour le démarrage de son activité, il a pu avoir de l'aide de la part des autres apiculteurs de sa commune : « *Les apiculteurs de notre commune, tous sans exception, m'ont proposé de l'aide à chaque occasion* » nous dira-t-il. Lors de notre enquête, nous avons posé la question aux apiculteurs sur la nature des relations qu'ils entretiennent entre eux, les réponses sont illustrées dans le tableau suivant :

## Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions

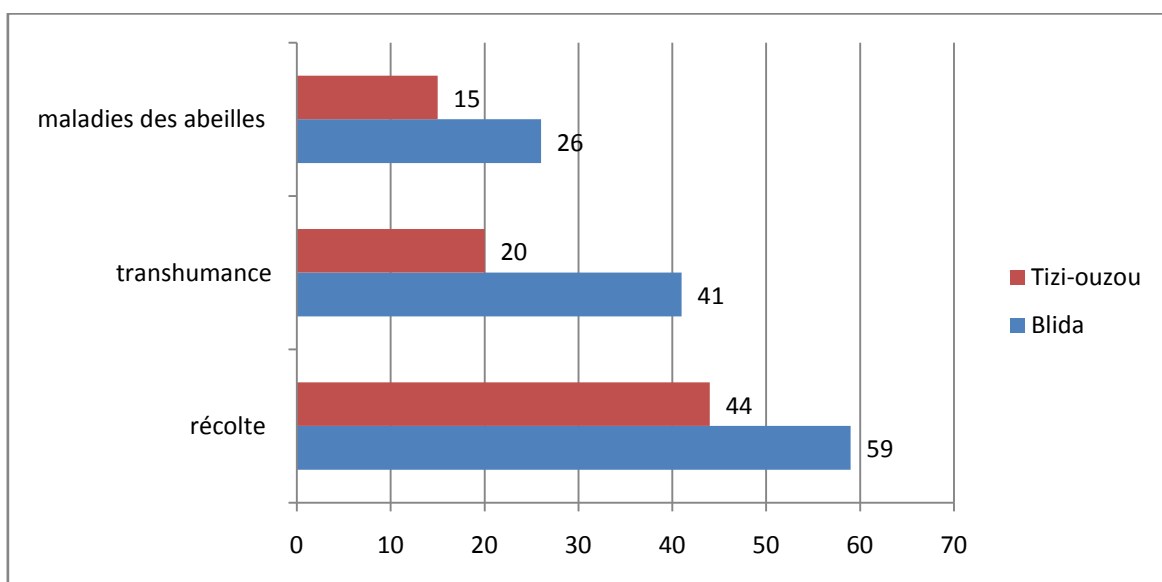
**Tableau N° 21: Entraide entre les apiculteurs**

Entraide	Blida		Tizi-Ouzou		Total
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Jamais	6	4,76%	7	8,85%	13
Rarement	3	2,38%	10	12,66%	13
Assez souvent	51	40,48%	32	40,51%	83
Régulièrement	47	37,30%	15	18,99%	62
Très régulièrement	19	15,08%	15	18,99%	34
Total	126	100,00%	79	100,00%	205

**Source :** Notre enquête

Pour une majeure partie d'entre eux, ils s'entraident régulièrement (62/205) ou très régulièrement (34/205). L'entraide est une valeur ancrée dans la société algérienne et dans les communautés villageoises rurales. Les apiculteurs s'entraident généralement en période de récolte. Selon la plupart des apiculteurs interrogés, ils n'hésitent pas de donner un coup de main aux autres apiculteurs.

**Figure n°27 : Objet de l'entraide entre apiculteurs**



**Source :** Notre enquête

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

Aussi, nous avons constaté lors de notre enquête que les apiculteurs de la wilaya de Blida transhument en groupe. Un apiculteur blédien nous raconte : « *Quand la période de transhumance arrive, on se contacte entre nous et on s'organise pour partir ensemble généralement au Sud. On travaille ensemble et on récolte le miel ensemble. C'est moins de frais ainsi et plus rentable.* »

« *Les relations avec les autres apiculteurs est une bonne chose* », nous dit un jeune apiculteur que nous avons interrogé à la coopérative.

Selon DJEBBARA (2007), « *la logique d'entraide ou de solidarité à l'encontre du voisin favorise l'action collective* ».

A côté de ces relations de complémentarités, nous avons constaté des relations de concurrence entre les apiculteurs. En interrogeant un jeune apiculteur à Blida sur la nature des relations qu'il entretient avec ses semblables, il nous a répondu : « *Les anciens ont constitué un réseau, ils organisent tout entre eux, les jeunes sont écartés.* » Et d'ajouter : « *Pendant la transhumance, les anciens ne te laissent jamais déposer tes ruches où tu voudras. Ils payent les ouvriers à l'avance et, une fois arrivé sur les lieux, on se rendra compte que tous les terrains sont occupés* ».

Pour apporter un éclaircissement sur cette question, nous avons interrogé un des anciens de cette activité à Blida. Il considère que c'est depuis l'avènement des programmes d'aides aux apiculteurs que le désordre règne dans la filière. « *C'est l'Etat qui a désorganisé notre filière. Les nouveaux ne connaissent rien sur cette activité et ils viennent avec un diplôme d'une semaine, faire la concurrence à un ancien comme moi qui exerce depuis plus de vingt ans* », déplore-t-il.

### **1.2.2. Les relations des apiculteurs avec les autres acteurs de la filière**

Le peu de relations qui existent entre les apiculteurs et les autres acteurs de la filière apicole (par exemple la chambre d'agriculture, la coopérative ou l'association) se concentre sur un échange d'informations relatives aux festivités ou des renseignements sur de nouvelles procédures éventuellement en application. De nombreux efforts restent ainsi indispensables pour consolider des initiatives prises dans le secteur miel pour son éclosion.

## Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions

**Tableau n° 22 : Appartenance à une association professionnelle et satisfaction de la chambre consulaire de rattachement**

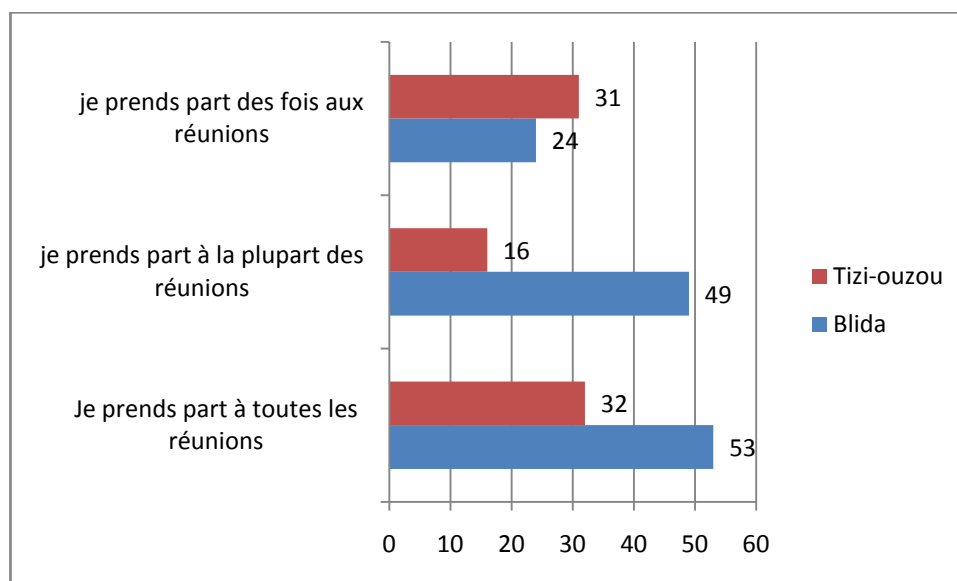
Chambre d'Agriculture	Région	Non	Oui	Total
<b>Pas du tout satisfaisant</b>	Blida	19	71	90
	Tizi-Ouzou	40	14	54
Total pas du tout satisfaisant		59	85	144
<b>Peu satisfaisant</b>	Blida	4	28	32
	Tizi-Ouzou	14	6	20
Total peu satisfaisant		18	34	52
<b>Plutôt satisfaisant</b>	Blida		2	2
	Tizi-Ouzou	4	1	5
Total plutôt satisfaisant		4	3	7
<b>Satisfaisant</b>	Blida		2	2
Total satisfaisant			2	2
Total		81	124	205

Source : Notre enquête.

Une grande majorité des apiculteurs ne sont pas satisfaits des services de leur Chambre d'agriculture de rattachement (154 pas du tout satisfaits et 52 peu satisfaits). Par ailleurs, seuls 124 apiculteurs sur les 205 enquêtés sont rattachés à une association professionnelle.

Les apiculteurs nous ont fait part des absences de certains membres aux réunions des associations. Ces faits nous ont conduits à approfondir nos données pour connaître la fréquence des présences aux réunions ainsi que les causes des absences. La figure qui suit retrace ces données.

**Figure n° 28: Fréquence de présence aux réunions du groupement**



Source : Notre enquête

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

Il ressort de notre enquête que 32/79 apiculteurs à Tizi-Ouzou déclarent prendre part à toutes les réunions de leur association contre 53/126 à Blida. En outre, 55 apiculteurs affirment prendre part aux réunions par moments. Les sujets abordés dans ces réunions sont par exemple, la programmation des activités dans lesquelles participe l'association. De plus, de la réalisation des canevas des formations initiées par les encadreurs et autres discussions concernant les problèmes de l'activité apicole.

### **1.2.3. Les relations entre organisations professionnelles**

Sous ce titre, nous souhaitons souligner la nature et l'importance de la relation qui lie la coopérative apicole CASSA de Chiffa avec l'association apicole ADAM de Blida. L'association apicole a été créée, en effet, *par les membres fondateurs* de la coopérative apicole, *sur le site* de cette dernière : autant dire qu'elle a émergé de la coopérative apicole.

Par la suite, celle-ci est devenue l'outil économique de celle-là (vente de la production, importation d'équipements spécialisés de l'Etranger...) et cette dernière, la cliente privilégiée de la première. Par ailleurs, nombreux sont les membres du bureau de l'ADAM qui sont membres du bureau de la coopérative apicole ou qui y étaient adhérents avant de venir à l'association.

Deux présidents successifs de la coopérative apicole ont intégré le bureau de l'association, au même moment, lors de son premier renouvellement (en 1996). L'un d'eux, Secrétaire Général du bureau de l'ADAM, est en cours de mandat (depuis 2006). Il avait été d'abord élu membre du conseil de gérance de la coopérative, lors de son changement de statut en 1990. La durée du mandat est, officiellement, de 3 ans. A la demande du conseil de gérance, le délai de la présidence a été prolongé.

Parmi les coopérateurs qui furent les fondateurs de l'ADAM, les chefs de file sont, d'une part, le président de l'association, qui fut le *directeur* technique de la coopérative apicole (*Blida*), de 1978 à 2008, d'autre part, le *gérant* actuel de la coopérative (depuis 1977), lequel n'a quitté le bureau de l'ADAM que pour assumer la fonction de président de la chambre d'agriculture de la *wilaya* de *Blida* (élu pour un mandat qui dure depuis 1991 à ce jour) et donc, à ce titre, celle de membre du conseil d'administration de la chambre nationale d'agriculture.

Dans le domaine de la formation, la coopérative apicole est le premier lieu d'initiation à l'apiculture, l'ADAM assurant le second cycle. Lors de la période d'initiation (dite de premier degré), le stagiaire s'inscrit à la coopérative pour un programme de formation de neuf jours, assuré

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

par le président de l'association et le médecin vétérinaire de la coopérative. La formation de deuxième degré, quant à elle, est assurée pendant cinq jours par les six ruchers-écoles de l'ADAM, gérés par six membres de son bureau, qui sont, en l'occurrence, son président, les deux enseignants chercheurs de l'université de Blida (docteur en médecine et docteur en électronique), l'ingénieur agronome spécialisé en aménagement rural et deux professeurs de lycée. Ce sont tous des anciens : les trois premiers sont des membres fondateurs, les trois suivants appartiennent à la deuxième génération (bureau de 1996). La moitié de ces formateurs ont, à un moment donné, dirigé ou présidé la coopérative apicole.

### **Section 2 : Les stratégies de valorisation du miel à Blida et Tizi-Ouzou**

Compte tenu des caractéristiques des PME qui les empêchent de se positionner sur un segment de marché ou d'être compétitives, les entreprises apicoles sont donc obligées d'affirmer leur spécificité pour assurer la pérennité de leur activité (BENKAHLA et al.2005, 2). Les apiculteurs, conscients de l'importance de la ressource miel, développent plusieurs stratégies en fonction de leurs propres objectifs. Ils mobilisent pour cela d'autres ressources comme les réseaux de connaissances qu'ils possèdent, les informations qu'ils peuvent obtenir sur les comportements des autres apiculteurs et sur le marché. Notre enquête a révélé des stratégies diverses. Qu'elles soient individuelles ou collectives, ces stratégies contribuent à développer la filière apicole dans un cas (Blida) et à la freiner dans un deuxième cas (Tizi-Ouzou).

#### **2.1. Les stratégies individuelles de valorisation du miel produit en Algérie**

Selon DEFFONTAINES(1973) cité in BLANC-PAMARD et MILLEVILLE (1982), « *les pratiques analysées à différentes échelles spatiales et à différents niveaux d'organisations, sont révélatrices des stratégies des agriculteurs* ». De manière générique, une stratégie correspond à l'aptitude à coordonner des actions et à manœuvrer par rapport à un objectif déterminé. Pour une entreprise, il s'agit de s'adapter à son environnement économique de façon durable en fonction des objectifs tracés par les dirigeants et en tenant compte de la concurrence. Dans le cas des apiculteurs, les objectifs prioritaires poursuivis constituent les éléments déterminants de la stratégie. Il s'agit souvent de l'amélioration des revenus (lorsque l'apiculteur est un agriculteur qui a diversifié ses activités). La recherche d'autonomie peut être aussi un facteur qui pousse les apiculteurs à se lancer dans cette activité.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

### **2.1.1. Les stratégies de production**

Pour développer leur activité et la rendre compétitive, les apiculteurs ont recours à des ressources qu'ils peuvent facilement mobiliser.

#### **a) Le réseau de la famille**

Toutes les entreprises que nous avons rencontrées sur le terrain sont des entreprises familiales. Elles se caractérisent pour la plupart par une bonne qualité des relations entre leurs membres, des objectifs clairement définis. Ces éléments sont favorables à la performance de l'entreprise familiale. Le réseau de la famille proche motive l'apiculteur et lui fournit d'un côté, une base financière et matérielle, de l'autre côté, elle met à sa disposition le savoir-faire et la main-d'œuvre nécessaire pour le lancement dans l'activité. La plupart des apiculteurs professionnels que nous avons rencontrés sont des fils d'apiculteurs. Leurs parents leur ont transmis l'amour des abeilles et la passion pour l'apiculture. La grande famille permet aussi de mobiliser une main- d'œuvre saisonnière rare pendant la période de récolte.

A l'origine, le savoir-faire en apiculture se transmettait de génération en génération, de père en fils au sein de la famille. L'apiculture représentait une source incalculable de moyens d'existence pour les familles villageoises. Cependant, avec le développement et la commercialisation du miel et des produits de la ruche, sa production s'est dédoublée dans différentes régions.

Aujourd'hui, le miel est toujours produit dans les régions rurales et le savoir-faire en apiculture continue d'être transmis dans les familles. Mais il s'acquiert également de plusieurs manières :

- A travers les organismes de formation (centres de formation spécialisés, projets de coopération étrangers) ;
- Transmission et apprentissages familiaux sur le tas dans les exploitations familiales.

Durant notre enquête, nous avons rencontré un ouvrier qui a été souvent embauché pour travailler dans des exploitations apicoles. Le contact avec les apiculteurs l'a incité à se mettre à son compte avec l'appui des chefs de ces exploitations.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

Pour terminer avec le savoir-faire technique apicole, il faut dire que chaque zone de production met en avant ses propres spécificités liées autant aux conditions climatiques et pédologiques qu'aux procédés de production.

### **b) Le réseau professionnel**

Les réseaux professionnels les plus actifs sont de type vertical. Entre l'apiculteur et ses fournisseurs, apiculteurs et revendeurs, tout comme entre apiculteurs, circulent argents et produits mais aussi services et informations et conseils techniques. Ce type de relations est de la nature « Bonding » et mobilise un capital social de proximité, c'est-à-dire des relations familiales et amicales.

#### **2.1.2. Les stratégies de commercialisation**

Les producteurs se débrouillent pour trouver plusieurs solutions afin de vendre leur production. Ils peuvent vendre leur miel au niveau des boutiques propres à eux ou déposer leurs produits au niveau de magasins appartenant à des amis. Les rencontres entre les apiculteurs favorisent l'harmonisation et la fixation des prix par rapport aux produits offerts. En effet, les discussions tournent généralement autour des zones les plus attractives pour cette année, les apiculteurs qui ont bien travaillé, les produits offerts dans la zone et à quel prix.

Ce faisant, les apiculteurs s'informent auprès de leurs confrères et une convention d'opinion se diffuse et se renforce grâce aux interactions entre les apiculteurs. La diffusion de l'information se fait d'une manière rapide entre les réseaux d'apiculteurs constitués. La vente de miel en pots de tailles différentes (pot d'1/2 litre, 1/3 litre ou ¼ litre) procure aux apiculteurs des gains qui varient entre 500 DA et 1000 DA pour 10 kg de miel. Les prix s'harmonisent vite dès les premières transactions. Les apiculteurs calculent leurs frais et marges et procèdent à la fixation des prix.

Les prix se forment en fonction de la qualité du produit et de la région de production. Les pots de miel portent des étiquettes qui permettent l'identification du produit et du producteur. La traçabilité du produit est assurée ainsi que son contrôle, en cas de réclamation ou demande d'information pour d'éventuelles ventes. Les prix du miel varient entre 2000 DA pour un litre de miel de l'oranger, 2500 DA le litre de miel de toutes fleurs. Le miel le plus cher est celui du jujubier qui peut se vendre à 6000 DA le litre.

En plus, les apiculteurs utilisent toutes leurs connaissances sur la médecine traditionnelle en relation avec le miel.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

En ce qui concerne les ventes, elles sont diverses et se résument en :

**a) La vente directe :** La vente directe est le support de relations commerciales entre le producteur et le consommateur. Elle est construite sur la base de la manière de produire, la qualité et l'environnement. Pour le producteur, les échanges avec les clients permettent une reconnaissance et une appréciation des produits à travers l'échange d'information sur les procédés de production et les différentes techniques. Cette méthode traditionnelle d'écouler le miel en Algérie se développe d'une façon très importante ailleurs comme les ventes directes sur le web, les ventes à la ferme et les points de vente collectifs.

Les apiculteurs visent dans leurs stratégies de commercialisation un meilleur gain au niveau des prix. D'abord, un gain sur un différentiel géographique (différentiel ville/village ou région de production/ région d'écoulement). Les apiculteurs vendent leurs produits à des prix nettement supérieur lorsqu'il s'agit de ventes effectuées en ville ou dans des régions de commercialisation de leurs produits. En outre, un gain sur un différentiel temporel (différence de prix en période de récolte et période de soudure). C'est une pratique classique chez les apiculteurs. Selon leurs déclarations, des apiculteurs expliquent les variations des prix comme suit. La période de forte demande correspond à la période de récolte de miel, en particulier de mars jusqu'au mois de juin. Pendant l'été, les apiculteurs mettent sur le marché une quantité considérable de produits, car ils commercialisent des produits stockés. La saison des pluies n'est pas une période de forte demande et de commercialisation. Les apiculteurs déclarent pour certains ne pas hésiter à stocker une partie de la production en vue de la vendre plus tard et bénéficier de la hausse des prix quand la demande devient forte sur les produits de la ruche notamment en hiver.

**b) La vente à la coopérative :** La vente à la coopérative est une des stratégies de commercialisation du miel. Ce type de ventes nécessite des relations entre l'apiculteur et la coopérative. Ce sont généralement les apiculteurs qui enregistrent des surplus de production qui cherchent à écouler leurs produits à travers la coopérative. Le miel vendu par la coopérative est accepté sur la base de la confiance qui existe entre le gérant de la coopérative et l'apiculteur. Cette confiance tient compte de la proximité (l'apiculteur est de la région) et du fait qu'il est connu par tous. La vente se fait par un contrat verbal qui nécessite le paiement d'un montant à l'avance.

La coopérative dans ce cas joue un rôle important dans l'amélioration des conditions de rencontres entre l'offre et la demande sur les produits de la ruche. Ces ventes permettent une certaine transparence dans les transactions. En effet, un apiculteur qui vend ses produits

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

individuellement sous des règles communes, trouvera un meilleur accès au marché et une meilleure rémunération de ses ventes.

### **c) Les ventes dans les foires**

Ce type de vente est très important et demeure une solution pour écouler tous type de produits (miel, pollen, gelée royale). Les observations auprès des apiculteurs sur le lieu de ventes lors des foires révèlent une méconnaissance des consommateurs des vertus des produits de la ruche.

Les foires sont des occasions périodiques qui permettent aux apiculteurs de rencontrer des consommateurs et d'être proches d'eux. Chez les apiculteurs ayant développé des activités de diversification, les relations avec des personnes d'autres professions sont partie intégrante du métier (journées portes ouvertes, exposition, foires et autres festivités). Ces rencontres sont l'occasion de discussions concrètes. Elles permettent des échanges et des actions de communication officielles. Ce sont des occasions d'exposition de pratiques et d'incitation au partage. Il faut noter que dans la plupart des boutiques qui vendent des objets artisanaux, nous trouvons une association des produits de la ruche à ce type de commerce. Le miel constitue un élément clé dans l'offre touristique de la région.

Lors des foires, les apiculteurs n'hésitent pas à inviter les visiteurs à goûter le produit et donner plus de détails sur ses caractéristiques. Pour vendre, les apiculteurs mobilisent beaucoup de messages pour convaincre le consommateur. Généralement, à Blida, est répandu l'affichage des versets coraniques qui témoignent des vertus du miel et autres produits de la ruche. En plus, les apiculteurs distribuent des fiches techniques sur les produits et les maladies pour lesquelles ils sont utilisés.

### **2.2. Dynamiques collectives et valorisation du miel à Blida et Tizi-Ouzou**

La coordination des acteurs de la filière apicole est un indicateur qui permet d'apprécier les échanges et les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur du miel. La configuration relationnelle de Blida est marquée par le poids de l'association ADAM (association pour le développement de l'apiculture de la Mitidja<sup>1</sup>). L'analyse en termes de dynamique collective révèle de grandes disparités entre Blida et Tizi-Ouzou. Les organisations professionnelles de Blida sont conscientes des enjeux de la valorisation de leur ressource. A Tizi-Ouzou, les dynamiques collectives sont caractérisées par une inertie qui influence négativement la filière apicole.

---

<sup>1</sup> Elle porte ce nom depuis 2009, elle s'appelait lors de sa création en 1990, « association des apiculteurs de Blida ».

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

### **2.2.1. La difficile émergence de l'action collective à Tizi-Ouzou**

Les apiculteurs de Blida ont pris conscience de la nécessité de pérenniser leur activité en garantissant une meilleure qualité de leur miel. C'est sans doute parce qu'il existe beaucoup d'entreprises à Blida, qui ambitionnent de conquérir d'autres marchés et vendre à de meilleur prix. Animés par une forte volonté d'indépendance, les apiculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou ne manifestent aucun désir de s'associer. Bien qu'en période de grands travaux, les apiculteurs peinent de trouver une main-d'œuvre pour réaliser leurs tâches. La mise en association permet aux apiculteurs de s'entraider et d'éviter les charges d'embauche d'ouvriers.

Nous avons constaté que la majorité des apiculteurs que nous avons rencontrés à Tizi-Ouzou se comportent en « bon père de famille ». C'est-à-dire qu'ils cherchent avant tout à produire et faire vivre leur famille. Ces apiculteurs ne prennent pas de risque. Ils gèrent leurs exploitations d'une manière très personnalisée. Les effets induits par ces comportements constituent essentiellement un frein au développement et l'organisation de la filière apicole au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Actuellement à Tizi-Ouzou, la coopérative apicole restructurée suite aux problèmes financiers qu'elle a connus dans le passé, peine de récupérer ses clients. Ceci influence négativement l'activité apicole au niveau de cette wilaya. Les apiculteurs trouvaient des difficultés à trouver des intrants pour leurs activités. Ils se sont alors tournés vers la coopérative de Blida qui alimente presque toutes les wilayas du Nord en essaims et matériel apicole. Il faut savoir qu'il y a des apiculteurs dont la productivité de leurs ruchers ne leur permet pas de vendre beaucoup. Dans ce cas, l'unique moyen pour faire face à cette difficulté est de mutualiser les moyens. Or, presque tous les apiculteurs que nous avons rencontrés sont méfiants envers les coopératives. Ils gardent bien en mémoire l'image de la coopérative apicole de Tizi-Ouzou, créée par l'Etat et qui a souffert de la mauvaise gestion de ses fonctionnaires.

Force est de constater que le label dont jouit le miel et autres produits de la ruche actuellement à Tizi-Ouzou n'incite pas les apiculteurs à construire leurs réputation autrement que par celle qui est déjà en place. Pour le moment, les producteurs bénéficient de la rente de la situation et ne cherchent pas à améliorer la qualité de leurs produits. Ce qui échappe aux apiculteurs de Tizi-Ouzou, c'est que cette situation connaîtra ses limites notamment au niveau de

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

la satisfaction de la demande en forte croissance. En outre, le miel algérien reste à l'écart de la concurrence internationale.

Les apiculteurs qui ont échappé à cette logique sont ceux de Blida. Tous les apiculteurs que nous avons rencontrés nous ont parlé de leur appartenance à des groupes formels ou non. Ils s'organisent pour faire face à leurs problèmes de transhumance, d'entretien de cheptel, ainsi que les soucis de commercialisation.

### **2.2.2. Les prémisses d'une action collective autour du miel à Blida**

Le principal atout qu'a l'association ADAM de Blida est le travail de proximité. Sa bonne connaissance du terrain ainsi que les relations tissées avec différents acteurs locaux de son entourage sont les éléments de base de la réussite de ses projets. C'est grâce à la réputation qu'elle a su forger à travers de longues années de travail et de persévérance qu'elle capte aujourd'hui un grand nombre d'apiculteurs.

A Blida, nous avons constaté une certaine dynamique dans la filière apicole orchestrée par les organisations professionnelles qui sont la coopérative apicole CASSA Chiffa et l'association ADAM.

Les apiculteurs de Blida et particulièrement l'association ADAM misent sur la qualité pour concurrencer le miel importé. Le miel de Mitidja se vend très bien aujourd'hui mais l'offre reste encore inférieure à la demande. L'association ADAM a évolué depuis sa création en 1990 pour devenir aujourd'hui l'interlocuteur des pouvoirs publics concernant la filière apicole. Elle appartient au genre d'association qui a pour vocation de demander des aides pour le compte de la communauté qu'elle représente. Face à l'accroissement des programmes de développement de l'apiculture, l'ADAM a élaboré des stratégies pour tirer parti des mécanismes existant déjà. Nous pouvons dire qu'ADAM est devenue le maître d'œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'apiculture.

Le Ministère a intérêt à maintenir ces liens étroits pour légitimer les actions menées et pour les faciliter au niveau territorial. Cette position renforce le rôle de l'ADAM au niveau de Blida. Ces leaders sont des interlocuteurs locaux nécessaires à la mise en place des politiques publiques et des programmes d'aides à l'apiculture.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

Dans le cadre d'une volonté de construction de l'action publique entre les institutions et les citoyens, le dirigeant de l'ADAM a été convié pour des réunions visant l'écriture d'agendas de développement du secteur apicole. Bien que ces discussions restent pilotées par les institutions publiques, certains espaces de coordination avec l'association favorisent l'apparition de certaines actions en sa faveur.

La première motivation des apiculteurs de se constituer en groupements est le besoin de services collectifs mutualisés comme l'achat de matériel apicole ou les ventes groupées. Ainsi, les organisations professionnelles se montrent comme des acteurs crédibles, influents dans le cadre de la concertation ou la négociation avec l'Etat. C'est le cas de l'ADAM et la CASSA Chiffa. Les filières qui sont mieux structurées sont les filières exportatrices et qui revêtent un intérêt pour l'Etat.

Les attributs défendus par les apiculteurs ainsi que la richesse et la diversité des milieux biophysiques qui caractérisent les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou, constituent un levier à des stratégies de différenciation par le produit.

De nombreuses initiatives locales de qualification informelles tentent de pallier au processus embryonnaire de certification des produits de terroir en Algérie. Ces expériences s'appuient sur des concepts comme « produits originaires de... » ou « miel de ... ».

Ces initiatives engagées par certains apiculteurs ou groupes d'apiculteurs visent à introduire leurs produits dans la distribution locale, alors qu'auparavant, ils se contentaient de la vente directe qui repose sur la confiance qui ne nécessite pas d'étiquetage du produit. Ces techniques permettent à ces producteurs d'obtenir une certaine reconnaissance sociale de leurs savoir-faire et leurs techniques. Cependant, cet étiquetage ne confère pas une grande lisibilité à ces produits pour des raisons liées au marketing et aux critères de différenciation utilisés.

Au final, les apiculteurs comptent beaucoup sur la confiance liée aux différentes opérations commerciales de proximité. Bien qu'il existe quelques textes officiels sur l'étiquetage, ces expériences ne sont pas suffisamment encadrées pour asseoir une démarche cohérente pour différencier ces miels.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

### **2.3. La ressource « Miel » à Blida et Tizi-Ouzou, une mobilisation différenciée**

Nous avons constaté que la ressource miel est mobilisée de différentes manières selon les territoires. Nous avons montré les différences principales entre la wilaya de Blida et Tizi-Ouzou en rapport avec la filière apicole. De forts contrastes sont à souligner. Les conditions ou l'environnement de l'apiculteur peuvent jouer sur la définition de l'actif spécifique qui peut être à la base d'une offre territoriale spécifique.

Le premier élément est celui du milieu naturel. Avec ses conditions géographiques difficiles et très dures liées à l'altitude, le climat et le relief accidenté, la wilaya de Tizi-Ouzou, bien qu'elle puisse produire un miel de très bonne qualité, n'est pas très favorable comme Blida pour la constitution d'un marché local de miel à cause encore des conditions de l'enclavement des exploitations. Au contraire, ce milieu est très favorable pour l'agrotourisme pour les villages de Tizi-Ouzou qui accumulent des ressources patrimoniales spécifiques et peut facilement partir dans une démarche de panier de bien avec l'huile d'olive, la figue sèche et autres produits.

En outre, les deux configurations marquent une grande différence en matière de mobilisation du capital social.

La région de Blida est marquée par un esprit communautaire très fort. Cet esprit incarné dans l'association et la coopérative permet aux apiculteurs de se prémunir contre les vols, d'être reconnus par les autorités. A Blida, les apiculteurs ne sont pas isolés, ils sont ensemble, se connaissent et forment des réseaux sociaux qu'ils mobilisent au besoin comme dans les transhumances, les actions agricoles touchant l'apiculture et autres.

Les relations tissées entre les apiculteurs constituent le ciment de ces organisations apicoles de Blida. La mobilisation du capital social renforce les capacités des individus à s'échanger des informations et à s'associer. Tous ces éléments permettent d'expliquer la dynamique qui existe autour du miel à Blida.

Tizi-Ouzou, dans la filière apicole est un territoire marqué par le poids d'un passé qui a assassiné les volontés et l'engagement des apiculteurs. Un individualisme accru se dégage dans toutes les démarches entreprises par les apiculteurs qui doivent, dans le fond, aller dans le sens contraire, celui de l'ensemble. Cette caractéristique est justifiée par les mauvaises expériences

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

vécus par la plupart des apiculteurs de cette localité. Les apiculteurs de Tizi-Ouzou sont orientés vers la commercialisation de leurs produits et disent qu'ils sont peu intéressés à sa valorisation.

En définitive, à Blida, ce sont les démarches des acteurs du territoire qui font mettre en avant les aspects positifs de la ressource miel. Ils tentent avec beaucoup de détermination à valoriser l'identité qu'ils ont créée pour le miel. L'accès aux ressources de toute nature, comme les terrains de transhumance, les espaces pour les foires dans l'ensemble des wilayas du pays, ainsi que les aides et facilitations liées aux autorités. Ces acteurs mobilisent les individus, les incitent à rejoindre les structures qui existent et à rester ensemble.

Le résultat aboutit donc à une différence en termes de mobilisation de la proximité géographique et organisationnelle, ce qui influence directement l'action collective.

A partir de l'étude comparée des deux territoires Blida et Tizi-Ouzou, nous allons mettre en évidence les similitudes mais également les différences dans le processus de valorisation de la ressource miel en Algérie. Pour rendre compte des processus de construction du territoire, nous nous appuyons sur la grille d'indicateurs réalisée par BARJOLLE et al. (2005). Selon ces auteurs, les indicateurs d'ancrage spatial sont toutes les interactions entre les acteurs de la filière apicole (apiculteurs, associations, coopératives, collectivités territoriales, services agricoles, centre de formation).

**Figure n°29: Groupe de stagiaires en apiculture à la coopérative de Blida**



**Source :** Photo prise par nous-mêmes

Dans le tableau suivant nous allons élaborer la grille d'indicateurs qui se rapportent à la filière miel dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

**Tableau n° 23: Les effets de l'activation des ressources par les acteurs sur le territoire**

<b>Effet</b>	<b>Sa nature</b>	<b>Territoires étudiés</b>
<b>Effets économiques</b>	Emplois directs	<b>X</b>
	Emplois indirects	
	Valeur ajoutée	<b>X</b>
	Economie des zones rurales fragiles	<b>X</b>
	Transformation et commerce dans les zones marginales	<b>X</b>
<b>Effets sociaux</b>	Sauvegarde culture/patrimoine	<b>X</b>
	Cohésion sociale	<b>X</b>
	Identité	<b>X</b>
	Typicité	<b>X</b>
<b>Effets externes environnementaux</b>	Protection des paysages	<b>X</b>
	Protection des ressources locales	<b>X</b>
	Charges sur les ressources naturelles	<b>X</b>
	Protection des animaux	<b>X</b>
	Entretien des espaces difficiles	<b>X</b>
	Consciencs écologiques	<b>X</b>
<b>Effet externe sur la santé humaine</b>	Positifs	<b>X</b>
	Négatifs	
	Alimentation saine	<b>X</b>
<b>Capacités des acteurs</b>	Mobilisation des ressources propres au territoire	<b>X</b>
	Construire des réseaux internes et avec l'extérieur	<b>X</b>
	S'entourer de compétences utiles	<b>X</b>

**Source :** Notre réalisation en nous inspirant de BARJOLLE

### **Section 3 : Intérêt et faisabilité de la valorisation du miel algérien à travers une indication géographique**

Il s'agit dans ce point de préciser, sur la base des observations que nous avons effectuées sur le terrain, le rôle que les différents acteurs apiculteurs, groupements d'apiculteurs, collectivités territoriales, institutions publiques et la recherche peuvent jouer dans le développement de la filière apicole en Algérie. Il s'agit réellement de l'analyse de la capacité des acteurs territoriaux à renforcer les systèmes territoriaux de production quelles que soient leur formes.

#### **3.1. Analyse des potentialités, contraintes et blocages des systèmes apicoles étudiés**

Aux termes de notre analyse, nous pouvons soulever des éléments qui sont en faveur du développement de la filière apicole à Tizi-Ouzou et Blida. En parallèle, nos observations et

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

enquêtes nous permettent d'identifier les blocages qui freinent ces systèmes productifs d'évoluer vers les systèmes territoriaux capables de générer une dynamique territoriale de développement.

### **3.1.1. Les potentialités des systèmes apicoles de Blida et Tizi-Ouzou**

#### **a) Les opportunités offertes par le contexte régional**

Elles résident dans la complémentarité entre les régions en termes de ressources mellifères. Afin de suivre le plus grand nombre de floraisons et pouvoir augmenter la récolte en miel et autres produits de la ruche, les apiculteurs de Tizi-Ouzou et Blida transhument. L'apiculture dans les deux régions est indemne de maladies. En plus l'apiculture est généralement pratiquée dans des terrains éloignés des pesticides pratiqués en agriculture intensive.

#### **b) Le calendrier de floraison**

La richesse de l'Algérie d'une manière générale d'un vaste couvert floral donne la chance aux apiculteurs de produire des variétés importantes de miel et autres produits de la ruche. La diversité de fleurs mellifères offre un nourrissage diversifié des abeilles. Le calendrier de floraison en Algérie s'étale du début du mois de mars jusqu'à la fin du mois d'octobre.

#### **c) Les externalités positives liées à la proximité**

La localisation de l'activité apicole produit de nombreuses externalités positives sur lesquelles les apiculteurs peuvent espérer développer leur activité. Les relations de voisinage contribuent à la diffusion rapide de l'information et de la transmission des savoir-faire. En effet, la concentration d'un nombre important d'apiculteurs dans une région contribue à la constitution d'un capital humain important pour l'activité. Il est vrai qu'il y a des gens qui maîtrisent parfaitement leur élevage et produisent bien. D'autres sont à peine formés et manquent de maîtrise. L'organisation de ce potentiel sera certainement favorable pour la filière apicole. En outre, de petites entreprises ont vu le jour grâce à la dynamique de l'activité apicole notamment à Blida. Ces entreprises sont spécialisées dans la menuiserie apicole, d'autres dans la transformation et vente des dérivés du miel et de la fabrication du matériel apicole comme les combinaisons, gants et autres.

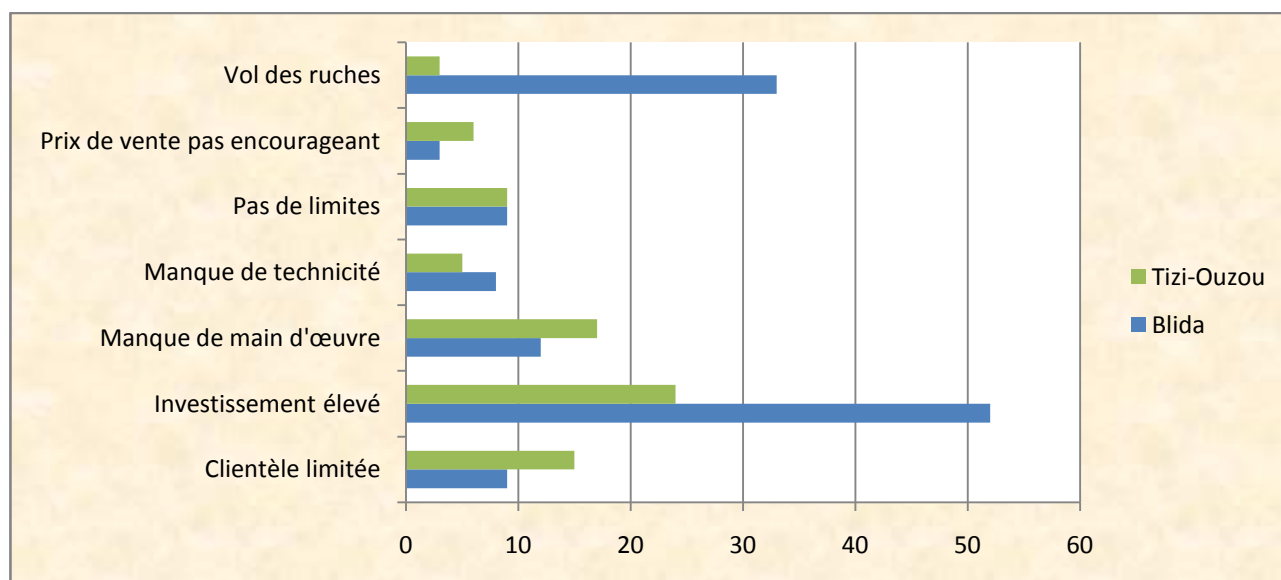
### **3.1.2. Les contraintes et les blocages des systèmes apicoles étudiés**

Malgré les atouts du secteur, le miel algérien reste sous valorisé. En effet, l'existence de plusieurs circuits de vente directe et informelle permet de répondre à une demande des consommateurs locaux. Le miel ou les autres produits de la ruche sont proposés en grande quantités et à des prix faibles. A l'opposé du miel importé qui est cher et mieux mis en valeur.

## Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions

Lors de notre enquête, les apiculteurs ont pointé un certain nombre de facteurs limitant leur activité. Le montant élevé de l'investissement de départ (76/205 d'entre eux) fut le premier problème soulevé, ensuite, le vol de ruches pour 36 d'entre eux. Il est notable que la grande majorité des apiculteurs interrogés se déclarent optimistes (148/205) voire très optimistes (38/205) pour l'avenir et que seulement 5 d'entre eux se disent pessimistes (ces 5 sont de la wilaya de Tizi-Ouzou). Enfin, dans les 5 ans à venir, 104 d'entre eux souhaiteraient consolider leur activité, 87 l'accroître et 14 la diversifier.

**Figure n°30: Limites soulevées à la progression de leur activité**



Source : Notre enquête

Nous pouvons scinder les contraintes de l'apiculture en deux grandes familles. Les contraintes liées aux perturbations climatiques et celles qui relèvent de l'organisation des acteurs de la filière.

### **a) Contraintes liées aux aléas du climat**

Les abeilles sont très sensibles au climat. L'apiculture intimement liée aux conditions climatiques engendre une faculté d'observation des conditions météorologiques puisqu'il faut être très attentif à ces facteurs quand on veut visiter ses colonies. Les abeilles sont agressives quand le temps est orageux et lorsqu'il y a du vent, elles sont aussi le matin et quand la température est basse. Il y a des moments où il vaut mieux renoncer à travailler au rucher. C'est par de belles journées chaudes et humides que les ruches se remplissent. La miellée est un phénomène si

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

soudain. En une semaine, les ruches peuvent récolter plusieurs dizaines de kilos de miel. Les apiculteurs perçoivent les moments de miellée à des indices discrets qui sont la rosée du matin, la chaleur humide du milieu de la journée, l'absence de vent et la tiédeur des soirées.

Nous avons rencontré Kaci, un apiculteur de Tizi-Ouzou qui se qualifie d'amateur, par modestie, malgré sa longue expérience dans cette activité et qui remonte au début des années 1990. Il nous explique que les perturbations climatiques se ressentent directement dans le rucher. *« L'apiculteur aujourd'hui doit inventer des techniques pour faire face au changement du temps »*. Il nous donne un simple exemple. Au printemps et lorsqu'il fait beau, des journées de beau soleil, les abeilles profitent pour butiner et récolter des provisions. Or, si le matin on trouve du brouillard qui s'étale sur presque toute la matinée, l'abeille reste dans la ruche en attendant la chaleur. Une fois le brouillard dégagé, l'abeille quitte le rucher pour butiner, et là, elle se retrouve en fin de journée à l'extérieur et la chaleur commence à diminuer à cause du retour du brouillard.

Les changements climatiques ont influencé le calendrier de floraison des espèces végétales. Kaci nous décrit : *« La miellée qui est tant attendue en période de travail de la ruche qui s'étale sur 25 jours par exemple, se trouve rétrécie sur 15 jours uniquement ou arrive en retard. Si la période de floraison est courte, les abeilles ne trouvent pas de nectar à récolter. Alors, faute de production de miel, elles vont se rabattre sur les provisions qui existent dans la ruche, les abeilles périront et le rucher se trouvera vide de ses populations. Le même scénario se reproduit si la période de floraison arrive en retard, les abeilles en attendant la miellée qui n'arrive pas, consomment leurs provisions et s'affaiblissent au moment où il faut travailler »*.

Notre interlocuteur rajoute : *« Il y a des années où nous avons connu les mortalités subites des abeilles. L'apiculteur se réveille un matin, arrive au rucher, il ouvre ses cadres, et hop, rien »*. Kaci nous raconte qu'en 2015, il a perdu plus de 35 ruches de cette façon, et il n'est pas le seul, souligne-t-il.

A Blida, le président de l'association nous indique que l'apiculture de la plaine va disparaître si la dynamique de l'urbanisation de la Mitidja se poursuit. *« Le peu d'apiculture qui nous reste est exercée dans les hauteurs »*, disait-il.

## Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions

### b) Contraintes liées à l'organisation des apiculteurs

**b.1) La fraude :** Ce sont en général des commerçants ambulants ou producteurs qui cherchent le gain facile, indépendants de toute structure institutionnelle (coopérative ou association), qui vendent du miel coupé avec du sirop de sucre sur les bords de route ou dans les villages et villes. Le produit vendu n'a souvent ni le goût ni la couleur du miel. Ces vendeurs sont contre toute démarche de valorisation qui contrarie leurs pratiques.

L'ITELV a réalisé une analyse sur des échantillons de miels issus de plusieurs régions de l'Algérie. Les résultats de cette analyse sont récapitulés dans le tableau qui suit :

**Tableau n° 24 : Bilan d'analyse de miel**

année	Nombre d'échantillons analysés	Miel toutes fleurs	Miel d'Eucalyptus	Miel de jujubier	Miel de montagne et de forêt	Nombre d'échantillons falsifiés
2008	104	57	18	18	11	20 (19.23%)
2009	77	37	09	22	09	16 (20.77%)
2010	103	36	23	29	15	38 (36.89%)
2011	127	41	29	37	20	42 (33.07%)
2012	193	86	24	54	29	47 (24.35%)
2013	203	121	23	22	37	33 (16.25%)
2014	150	48	34	52	16	30 (20%)

Source : ZITOUNI, ITELV, 2014.

Comme nous pouvons le lire sur ce tableau, plus de 20% des échantillons analysés par cet institut sont falsifiés. Ces chiffres nous donnent une idée sur l'ampleur de la fraude de miel qui est malheureusement répandue chez les apiculteurs.

### b.2) L'absence de coordination entre les acteurs de la filière

Actuellement, l'ADAM est en train de suivre les démarches pour réaliser le projet de labellisation du miel en Algérie. Cependant, cette démarche de création du label « miel de MITIDJA » dans la wilaya de Blida pourra rencontrer des difficultés. La première sera liée au produit qui sera directement certifié. Il existe une litanie de variétés de miel selon les espèces végétales. La seconde difficulté est centrée sur la zone de production du miel. En effet, les apiculteurs de la wilaya de Blida sont contraints de déplacer leurs ruches pendant les saisons de floraison de certaines espèces mellifères qui poussent dans d'autres wilayas à cause de

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

l'insuffisance de l'offre territoriale en plantes mellifères de Blida. La troisième entrave est celle de la capacité de production des apiculteurs. La question qui se pose est comment prétendre à une certification d'un produit dont la demande nationale n'est pas satisfaite ?

### **3.2. Le système de reconnaissance de la qualité des produits agricoles par les signes distinctifs liés à l'origine (IGAO) en Algérie**

En Algérie, la marche est entamée depuis longtemps pour créer un appareillage réglementaire autour des produits de terroir. Beaucoup d'organes ont été créés et les textes de lois qui cadrent leurs missions les ont accompagnés (SAHLI, 2005). L'Algérie dispose depuis les années 1980 d'un dispositif relatif à la qualité. Ces dispositifs concernent la normalisation, la certification, l'accréditation des laboratoires. Aujourd'hui, une réelle volonté de certification s'est manifestée. Ainsi, des groupements de producteurs peuvent demander et obtenir une appellation d'origine (AO) ou une indication géographique (IG) pour leurs produits.

La loi 89-02 du 07/02/1989 relative aux règles générales de la protection du consommateur est considérée comme la loi fondamentale liée à ces démarches de qualité, avec des décrets exécutifs assez clairs sur diverses questions liées au contrôle de la qualité des produits et à la répression des fraudes, la garantie des produits et des services, les conditions d'hygiène des produits, les additifs, l'autocontrôle, les laboratoires d'analyse, la métrologie légale.

A travers cette loi, les pouvoirs publics voulaient mettre en place une politique algérienne en matière de qualité et de conformité des produits.

Un décret exécutif n° 13-260, du 28 Chaâbane 1434 correspondant au 7 juillet 2013, fixant le système de qualité des produits agricoles ou d'origine agricole, publié, au Journal Officiel de la République Algérienne n°36, du 9 ramadhan 1434 correspondant au 18 juillet 2013, met en évidence l'importance de la valorisation des produits agricoles, qui exige par l'assurance de leur origine et de ce fait leur qualité. A cet effet, le premier chapitre de ce texte porte sur les dispositions générales du système qualité des produits agricoles ou d'origine agricole, système qui doit reposer sur des critères bien précis qui sont l'appellation d'origine (AO), l'indication géographique (IG), l'agriculture biologique (AB) et les labels agricoles de qualité. Cette approche est relativement ancienne, et a évolué pour devenir une composante centrale de la valorisation des produits agricoles. Des définitions précises ont été spécifiées.

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

Un deuxième chapitre est consacré à l'organisation du système national de labellisation. En Algérie, le gouvernement a opté pour l'institution auprès du ministre chargé de l'agriculture, d'un comité national de labellisation. Ce dernier regroupe les représentants d'administrations publiques, d'institutions techniques, ainsi que les représentants d'agriculteurs, de producteurs, de transformateurs, de distributeurs, d'artisans et de consommateurs. La représentativité de chaque partenaire est constituée de 1 ou 2 représentants. L'article 6 publié dans le Journal Officiel cité plus haut en définit les détails.

**Tableau N° 25: Dates clés du processus de labellisation des produits agricoles en Algérie**

<b>Année</b>	<b>Texte réglementaire</b>	<b>Démarche et résultats</b>
<b>1970</b>	Décret 70-189, 1 <sup>er</sup> décembre 1970 Appellation d'origine garantie /7 vins	Coteaux de Mascara, de Tlemcen, du Zaccar, Monts de Tessala, Ain Bessam, Dahra, Médéa
<b>1973</b>	Enregistrement international	WIPO/ Sys Lisbonne
<b>1976</b>	Décret 76-121, 16 juillet 1976	Enregistrement et publication JO des 7 AOG vins.
<b>1998</b>	Décret 98-68 du 21 février 1998	Création de l'institut algérien de la normalisation (IANOR) et adoption de marques et de labels de qualité
<b>2008</b>	Loi 8-16, 3 août 2008 orientation agricole, Instauration système national de qualité	Axe stratégique de la Politique de Renouveau Agricole et Rural (arrêté 25/11/2008 modalités et procédures d'attribution des IG)
<b>2009</b>	Décision ministérielle du 1 <sup>er</sup> février 2009	Composition et fonctionnement du comité technique des IG de produits agricoles
<b>2013</b>	Décret exécutif 13-260, 7 juillet 2013	Système national de qualité des produits agricoles ou d'origine agricole
<b>2014</b>	18 septembre 2014, signature accord de jumelage Algérie UE (UGP/Pa3) : Mise en œuvre du système de qualité des produits agricoles par les signes distinctifs liés à l'origine : AO et IG	Elaboration textes juridiques, labellisation de 3 produits pilotes, sensibilisation des acteurs, et opérationnalisation du système de Reconnaissance. Durée du projet : 24 mois, budget 1,5 millions euros pour la valorisation des produits agricoles.
<b>2015</b>	30 juillet 2015 : Installation du comité national de labellisation par le ministre de l'agriculture (MADR)	Comité interministériel avec des cadres des directions centrales, et des représentants des associations professionnelles (agriculture, agro-industrie, commerce) et des consommateurs.

**Source : CHERIET F., 2017**

En 2008, dans le cadre des réformes agricoles, l'Algérie adopte la Loi 8-16, du 3 août 2008 portant sur l'orientation agricole avec l'instauration du système national de qualité. La valorisation

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

des produits agricoles et d'origine agricole devient un axe stratégique de la Politique de Renouveau Agricole et Rural (arrêté 25/11/2008 : modalités et procédures d'attribution des IG). Ces démarches institutionnelles de valorisation des produits de terroir sont motivées par des attentes fortes en termes de création-maintien d'emploi rural, de protection des consommateurs et des producteurs par la valorisation des produits de qualité, de préservation des savoirs locaux et des ressources naturelles, une meilleure rémunération des petits agriculteurs, et même par des enjeux de santé publique liés à la transition des modes de consommation alimentaire.

Il faut néanmoins savoir que l'Algérie disposait dès 1973 de 7 appellations d'origine garantie dans le secteur vinicole. Cependant « *hormis la protection de certains vins (datant des années 1970), les autres produits agricoles n'ont pas fait l'objet de mesure de valorisation.* » (REDJEM-KHODJA, 2015). Le retard enregistré en Algérie par rapport à la certification des produits de terroir est renvoyé par les auteurs au manque d'intérêt des professionnels eux-mêmes pour les processus de labellisation (SAHLI, 2009 et 2013, HADJOU et CHERIET, 2013, HADJOU et al. 2013).

Les objectifs affichés du Ministère à travers la démarche de valorisation sont ambitieux : préservation du patrimoine culturel et économique et des savoir-faire locaux ; contribution au développement local et territorial ; lutte contre la dévitalisation du milieu rural ; création de valeur ajoutée et de revenus agricoles, protection des producteurs (lutte contre la fraude) et des consommateurs (qualité) ; augmentation des opportunités d'export ; contribution au développement de l'éco-tourisme. A la fin de 2013, il manquait les textes réglementaires concernant l'organisation, le fonctionnement et la composition du comité national de labellisation, ainsi que l'agrément de l'organisme certificateur, les modalités d'élaboration et de validation des cahiers des charges, les contenus des registres de reconnaissance des signes de qualité et enfin les caractéristiques techniques, les mentions, l'inscription, le graphisme (signalétique et couleur) utilisé pour les logos.

En septembre 2014, la signature d'un accord de jumelage dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association UE-Algérie (UGP/P3a) pour la mise en œuvre du système de qualité des produits agricoles par les signes distinctifs liés à l'origine (IG et AO) (Dotation de 1,5 millions d'euros consacrée à la valorisation des produits agricoles- projet d'une durée de 24 mois) devait relancer le processus et achever sa mise en place opérationnelle. Quatre objectifs sont assignés au jumelage dans son volet lié à la mise en œuvre du système de

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

qualité des produits agricoles : finalisation des textes juridiques (réglementaires et institutionnels) ; identification de trois produits pilotes avec une reconnaissance finalisée ; sensibilisation des acteurs, formation et déclinaison des actions ; et opérationnalisation du système de reconnaissance.

En 2015, trois produits pilotes enregistrent un stade avancé dans la procédure de reconnaissance : dattes deglet Nour de Tolga ; figues séchées de Beni Maouche ; olives de table de Sig. D'autres produits sont identifiés comme présentant un fort potentiel : raisin de table (Ahmar Boamar, Mokrani/ Titerri, Dahra), abricot (Messad/Aurès), pêches (Bouhlou, Hauts Plateaux, Steppes), cerise (Miliana, Dahra), pomme (Tlemcen) pour les produits d'origine végétale ; miel (Massif Chréa), viande ovine (Oueld Djellal, Rembi, Hauts Plateaux, Djelfa, Ain Ouassara) viande ovine (Hamra, Atlas Saharien, Monts Saida-Tlemcen) pour ceux d'origine animale.

Le comité national de labellisation est officiellement installé le 30 juillet 2015 par le ministre de l'agriculture de l'époque. Le CNL est composé de représentants du Ministère, de représentants des directions centrales, représentants des associations professionnelles (agricoles et agro-industrielles), représentant d'associations de consommateurs et de commerçants.

### **3.3. Une stratégie « terroir » pour la filière apicole en Algérie**

Tous les acteurs de la filière apicole s'accordent sur la nécessité de création d'un label pour le miel algérien notamment ceux de la wilaya de Blida chez lesquels nous avons constaté un engouement particulier. La réflexion autour du label qu'il faut réaliser pour ce produit de terroir pose plusieurs questions notamment la définition de l'aire géographique de production ainsi que le type de label.

L'instauration d'un signe de qualité aura des répercussions positives sur plusieurs plans. L'apiculture est une activité en interaction avec l'environnement. La multiplication de l'agent pollinisateur va certainement contribuer au maintien de la biodiversité. En outre, l'apiculture bénéficie d'une image positive auprès du grand public. Elle est moins marginalisée.

Sur le plan économique, elle peut constituer un levier de développement local par les emplois dont elle est capable de créer ainsi que les revenus générés. Cette activité peut être à l'origine d'une forme de coopération de type système productif localisé à travers les entreprises amont et aval d'envergure.

La mise en œuvre d'un signe de qualité d'origine nécessite en premier lieu un ensemble de producteurs qui réclament une distinction de leur produit. Ils doivent être issus d'une région à

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

caractères spécifiques. En outre, il est impératif qu'ils soient regroupés et représentés face aux autorités avec lesquelles ils rentreront en négociations. Ensuite, ils doivent accepter un cahier des charges qui définit les caractéristiques physiques et chimiques du miel.

### **3.3.1. L'intérêt de la valorisation touristique du miel (écotourisme)**

Selon AMAJID et al. (2016), la production des produits de terroirs permet le développement et la promotion de circuits touristiques thématiques, créant en conséquence une offre différenciée pour les touristes intéressés par le tourisme rural et culturel. ROMAGNY (2009) rejoint cette idée en disant : « Avec l'IGP Argane, le Maroc affiche son intention de conserver sur son territoire une plus grande part des bénéfices issus de la vente d'huile, et d'améliorer les retombées socio-économiques positives de cette activité au niveau de la région de production des noix d'argan et sur le producteur local lui-même en générant des profits non négligeables. »

Il y a une interdépendance entre le secteur apicole et le secteur touristique. Les villages kabyles renferment un patrimoine architectural intéressant qui va s'ajouter à ce qui existe comme sites naturels à ciel ouvert, à côté des merveilles produites par les artisans comme la poterie et la bijouterie.

### **3.3.2. Les usages marchands d'un lieu (marketing territorial)**

L'attribution du nom de la région « Blida » au miel produit dans cette zone est considéré comme une pratique liée au marketing territorial. Ce procédé est courant en Algérie. Même s'il n'existe aucune protection des opérateurs qui utilisent ces « marques », ils bénéficient au final d'une différence de prix en utilisant cette entrée sur les marchés.

### **3.3.3. Les festivités locales : une démonstration de la singularité des produits de terroir et des lieux**

La valorisation touristique du miel en Algérie a commencé déjà depuis les années 1980. C'est à travers la création de fêtes thématiques autour des produits de terroir et le travail au niveau des filières que ces produits ont pu être connus à l'échelle nationale et internationale. Notre enquête sur la filière apicole de Blida et Tizi-Ouzou nous a permis de remarquer une grande relance de cette forme de valorisation du miel. L'Algérie dénombre beaucoup de fêtes consacrées au miel à travers toutes les wilayas qui produisent ce produit de terroir. Nous citons à titre d'exemple Alger, Blida, Tipaza, Béjaïa, Biskra et d'autres régions encore qui se donnent rendez-vous chaque année pour réaliser des expositions et autres activités autour du miel.

## Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions

Figure n°31 : Vente des produits de la ruche en foire



Source : Photo prise par nous-mêmes

Pour les professionnels de la filière apicole, la valorisation du miel passe par un label ou une indication géographique qui affirmera la qualité du miel algérien et donnera à ces animations ponctuelles une forme de projet de développement économique et culturel.

Le ressort de ces fêtes, réalisées généralement en collaboration des comités de villages et des associations avec les représentants des administrations publiques au niveau local, n'est pas d'ordre économique mais plutôt symbolique. C'est une manière de donner à ces localités une nouvelle vie à chaque rendez-vous autour d'un produit donné comme le miel, l'huile d'olive et la figue sèche. Ces fêtes villageoises jouent un rôle dans la construction de l'identité locale au-delà du rendement économique. Elles visent principalement à :

- Mettre en commun les expériences, les connaissances et savoir-faire des territoires valorisant leurs produits du terroir ;
- Mettre en réseau les acteurs (producteurs, artisans, professionnels du tourisme...) pour structurer des filières locales et soutenir la recherche de nouveaux débouchés ;
- Promouvoir les spécificités locales et les produits du terroir auprès des consommateurs.

Donc, à travers ces fêtes, le miel n'est pas un simple produit agricole, mais un moyen d'induire un développement touristique local.

Le miel et les produits de terroir occupent une dimension symbolique de l'identité locale. Ces produits sont devenus des indices pour aller à sa découverte. Ainsi, la richesse de la culture algérienne conduit inévitablement les organisateurs de ces festivités à élargir la panoplie des produits et diversifier les formes de valorisation. Alors, nous assistons chaque année à du nouveau dans les événements. Par exemple, à côté de l'exposition du miel, nous retrouvons un concours du

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

meilleur plat traditionnel, un défilé de robes kabyles, une exposition d'outils traditionnels utilisés en agriculture et autre. Il existe plusieurs procédés de valorisation qui ouvrent le miel au domaine de la gastronomie, du tourisme. Cette valorisation s'accompagne de plusieurs enjeux sur le plan économique et patrimonial pour lesquels il faudrait définir des stratégies qui associent tous les acteurs du territoire.

### **Conclusion du chapitre IV**

Comme nous venons de le constater, l'apiculture dans les deux territoires étudiés, à savoir les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou, connaît plusieurs contraintes locales et nationales qui la conditionnent. Nous avons pu toucher à la volonté des acteurs de cette filière qui aspirent à la promouvoir. Les résultats obtenus à travers notre enquête de terrain nous ont permis d'analyser le comportement de chaque acteur, en l'étudiant individuellement et de constater l'impact de ses agissements sur l'activité apicole.

La pratique de l'activité apicole dans les zones de montagnes, à l'exemple du massif du Djurdjura, s'avère très difficile. En effet, les conditions géomorphologiques de ces territoires au relief montagneux constituent une contrainte majeure au développement de cette activité.

En aval de cette filière, la commercialisation se fait essentiellement à travers un circuit informel, il n'existe pas de structure pour organiser les ventes.

L'action de l'acteur public, quant à lui, se limite à l'acquisition, alors que c'est à lui d'organiser et de mettre en place des mécanismes permettant l'épanouissement de l'activité apicole, notamment les infrastructures, telles qu'un laboratoire d'analyse répondant aux normes internationales. En effet, avec la faible participation de l'Etat en termes de sensibilisation et de formation d'une part, et à la non-valorisation de l'activité apicole par un contrôle de qualité, c'est-à-dire une labellisation qui facilitera la traçabilité des produits, les produits de la ruche trouvent des difficultés à être exportés. Le caractère centralisé des décisions de l'Etat, se basant sur des statistiques non fiables, et ne prenant pas en compte les spécificités territoriales et les besoins réels des apiculteurs, engendre un dysfonctionnement au niveau de ses différents organismes, qui trouvent des difficultés à transposer les décisions venues d'en haut, aux besoins locaux.

Les associations enquêtées, malgré leur nombre, n'arrivent pas à se substituer au rôle de l'Etat, à cause notamment de leur champ d'action très restreint, et leurs budgets très limités, qui ne

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

permettent pas de prendre en charge tous les apiculteurs de la wilaya. Les quelques initiatives enregistrées dans ce sens sont certes encourageantes, mais demeurent insuffisantes pour redresser la filière apicole.

La coopérative qui est censée être le poumon de l'apiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou, s'est avérée être son talon d'Achille ; avec sa réorganisation en coopérative de petits élevages, elle a non seulement diminué ses actions pour l'apiculture, mais elle encourage les paysans à s'intéresser à d'autres créneaux jugés plus rentables, et ce, au détriment de l'apiculture. Avec sa diminution des achats du miel et des produits de la ruche, elle réduit la capacité de production des apiculteurs qui sont confrontés au problème d'écoulement de leurs produits. Une telle action a eu comme conséquence la récession de la production, ce qui contraint les exploitants à se désintéresser de ce créneau.

Les centres de formation et les centres de recherche et de développement, ont comme but premiers l'amélioration de la production et la baisse des coûts de production dans l'activité apicole. Au niveau de la wilaya, il existe des centres de formations techniques et de vulgarisation assurant des formations de courte durée sans stage pratique, ce qui empêche les apiculteurs de maîtriser les techniques apicoles, et ainsi la bonne maîtrise de leurs ruchers. Cependant, les centres de Recherche&Développement, sont inexistant dans la wilaya, handicapant ainsi l'innovation dans les pratiques de l'activité apicole.

Les consommateurs de miel, et des produits de la ruche, ne sont pas protégés de la contrefaçon, causée notamment par l'absence du contrôle en matière de qualité et la difficulté de traçabilité des produits de la ruche. Nous avons constaté que ces consommateurs préfèrent avoir affaire directement avec les producteurs, et pas n'importe qui, si ce n'est une connaissance directe, ou une recommandation d'une autre connaissance. La confiance joue un rôle primordial dans le développement de cette activité dans la wilaya, permettant de coordonner les producteurs et les consommateurs dans des projets de développements territoriaux.

Si la dynamique de développement territorial se mesure en termes de richesses créées dans le territoire, autour de l'activité apicole, l'analyse des différents acteurs, notamment les apiculteurs, l'Etat, les associations, les consommateurs et la coopérative a révélé un manque de coordination et de coopération leur permettant de s'insérer dans une démarche claire de

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

valorisation de l'activité apicole, ainsi qu'une absence de conscience sur l'importance du bon fonctionnement de cette coopération pour l'enclenchement d'un développement territorial, ce qui nous permet d'infirmer notre hypothèse, et de soulever le problème de la coordination et de la coopération des acteurs autour de l'activité apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Au final, la question suivante s'impose : Est-ce que la réussite de cette dynamique de développement territorial autour de l'apiculture relève exclusivement de la coordination d'acteurs ? et quel seront les autres voies offertes à l'apiculture pour amener le développement économique ?

Cette enquête réalisée auprès d'un échantillon appréciable d'apiculteurs dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou a montré beaucoup d'aspects intéressants liés à l'activité apicole.

En dépit de son importance sociale mais aussi économique, le secteur apicole n'a pas fait l'objet d'études mettant en valeur ses potentialités à l'instar des autres secteurs qui ont bénéficié d'une attention particulière. En effet, les rares études qui lui ont été consacrées ont surtout ciblé quelques aspects techniques d'ordre biologique ou agronomique ou relatant les contraintes qui entravent son développement. Ainsi, les études de prospection réalisées ont souvent négligé une vision globale intégrant tous les maillons de la filière apicole.

Malgré l'existence d'une dynamique territoriale liée à la production du miel dans la wilaya de Blida (nombre d'apiculteurs élevé, coopérative fonctionnelle, mouvement collectif important), les difficultés à surmonter sont les mêmes lorsqu'il s'agit de la création d'une indication géographique pour le miel.

En Algérie, les organisations d'apiculteurs sont appelées à jouer un grand rôle dans le développement de l'apiculture qui est devenue une nécessité économique et sociale. En effet, l'apiculture étant essentiellement l'art de récupérer les ressources naturelles non utilisables pour une autre spéculation, est donc a priori rentable, accessible aux agriculteurs dont les revenus sont modestes car elle n'exige pas de lourds investissements et sa rentabilité est rapide.

Pour être représentatives, les organisations d'apiculteurs doivent reposer sur une base aussi solide qu'étendue et non pas se limiter à réunir quelques apiculteurs éclairés, qui, quelle que soit leur

## **Chapitre IV. Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions**

bonne volonté, ne pourraient prétendre représenter ni défendre tous les apiculteurs, et par ce fait, n'auraient aucun poids, aucune audience auprès des autorités et des services techniques.

Les organisations d'apiculteurs peuvent rendre également des services appréciables aux services des forêts en améliorant le niveau technique et professionnel des apiculteurs et en les amenant progressivement à l'utilisation de ruches et de matériel plus élaborés, plus maniables qui préservent au mieux la vie et la capacité de production de la colonie tout en limitant les manipulations intempestives et maladroités.

Ainsi, les attentes des apiculteurs sont exprimées autour de :

- L'organisation et la réglementation de l'exploitation des ressources mellifères du pays au mieux des intérêts de toutes les parties intéressées, agriculteurs pour les effets de pollinisation, apiculteurs pour l'exploitation des ressources mellifères et services officiels, en particulier ceux des forêts, pour résoudre certains problèmes qui risqueraient de se poser et préserver les droits de chacun dans le respect des lois et règlements en vigueur.
- L'amélioration des races, variétés et souches d'abeilles de nos pays par la sélection massale que chaque apiculteur entreprend normalement dans son rucher et en collaborant avec les services officiels de recherches qui trouveront ainsi un vaste champ d'expérience.
- L'aide des novices et les débutants par des conseils techniques, des démonstrations, des visites d'exploitations apicoles ainsi que des conseils juridiques et autres dans le même ordre d'idées, d'organiser des réunions d'informations, des colloques en vue d'amener à l'élevage apicole le plus grand nombre possible de personnes et de contribuer au progrès des techniques et des sciences apicoles.

# **Conclusion générale**

### **Conclusion générale**

La qualification des produits de terroir par les indications géographiques est devenue une option porteuse pour les produits locaux en Algérie. Cette manière de valoriser des produits locaux, devenue intéressante, s'impose, car le contexte dans lequel évolue l'entreprise algérienne est en perpétuel changement. En effet, dans le cadre de la globalisation, l'ouverture des marchés expose les produits algériens à une concurrence très rude. En outre, l'offre diversifiée qui est due à cette globalisation rend les consommateurs peu sûrs de la qualité des produits qu'ils consomment. Ainsi, ils sont devenus plus exigeants et réclament plus de qualité, qui préserve leurs santé et qui leur confère plus de satisfaction. Enfin, les produits de terroir nécessitent une préservation, vu leurs caractéristiques liées à l'histoire de la relation entre l'homme et la nature.

L'Algérie a amorcé depuis longtemps une dynamique d'ouverture sur le marché international à travers ses accords de libre-échange avec l'Organisation Mondiale du Commerce. Ce processus d'ouverture se caractérise par une concurrence rude entre les produits agroalimentaires. L'importation des produits étrangers comporte une grande menace pour les produits locaux de qualité qui jouissent d'une réputation. Cette menace qui pèse sur le secteur agricole est ressentie à travers les différents produits qui envahissent les marchés algériens et proviennent essentiellement de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie et du Brésil.

Il est vrai que les entreprises algériennes de ce secteur sont encore loin dans la course internationale sur les parts du marché, mais le monde rural algérien ouvre une piste de différenciation à travers les produits agricoles de qualité. Le miel produit en Algérie se distingue par le fait qu'il soit le résultat d'un écosystème défini par une importante biodiversité. Actuellement, la production du miel en Algérie semble connaître une impulsion mais elle reste nettement inférieure à la demande locale.

Pour devenir compétitifs, l'offre des produits de terroir en Algérie doit répondre aux normes de qualification. Il est du ressort des producteurs et des autres acteurs de la filière apicole d'adopter une stratégie claire pour certifier les produits de la ruche. Aujourd'hui, la possibilité de développement des zones rurales en Algérie par le biais des indications géographiques est une voie à suivre. Nous avons dans cette thèse soutenu l'importance du rôle des acteurs territoriaux dans la mobilisation et la valorisation des ressources territoriales. Autrement dit, nous avons exploré les stratégies déployées par les acteurs qui vont dans le sens de la sauvegarde de la ressource territoriale.

C'est dans ce contexte que cette thèse a été initiée pour analyser à partir d'une étude de cas d'un produit de terroir, considéré par ses producteurs et ses consommateurs comme étant typique et la faisabilité d'une qualification de ce dernier par le biais d'une indication géographique. Pour comprendre dans quelle mesure il est possible de valoriser le miel algérien, un repérage des stratégies des acteurs de la filière apicole a été réalisé.

Pour répondre à cette problématique une entrée par l'économie territoriale et les acteurs en réseaux a été privilégiée.

Le territoire identifié comme une référence identitaire suppose l'apparition ou la création de nouveaux liens sociaux autour du territoire. Un vrai sentiment collectif d'appartenance à un collectif. Les résultats de notre thèse peuvent être scindés en deux grandes catégories, théoriques et empiriques.

### **1. Résultats théoriques**

Les apports théoriques de cette thèse peuvent être appréciés selon les objectifs tracés. En premier lieu, les contributions théoriques tiennent à la définition du concept territoire et de son positionnement théorique convenant (théorie de développement territorial). La recherche a ainsi montré, grâce aux différents apports théoriques que le territoire peut être assimilé à une organisation qui se base sur deux piliers : les ressources territoriales et les acteurs.

La problématique qui traite des stratégies collectives de la valorisation des ressources territoriales est liée avec plusieurs variables : la proximité, le capital social et la gouvernance territoriale. La recherche ne prétend pas analyser l'ensemble de ces variables. A la lumière des connaissances dans le domaine, il est possible d'avancer que ces variables influencent les acteurs et leurs actions.

En deuxième lieu, les contributions théoriques de cette thèse tiennent encore à la délimitation du concept de ressource territoriale et la prise en compte de ses formes et processus de valorisation.

En troisième lieu, le comportement des acteurs est analysé à travers la théorie des réseaux et celle de l'économie de la proximité qui a été mobilisée pour comprendre la structuration de la filière et la densité des liens entre ses acteurs. Dans le contexte d'application des principes du développement durable. Il ne peut y avoir d'action collective spontanée pour permettre la réalisation de ses objectifs. Le tissu économique et social qui constitue un territoire, doit se mobiliser d'une façon consciente afin de préserver les équilibres

écologiques précieux et garantir l'équité sociale à travers la pérennité des activités économiques.

C'est de là que vient justement l'idée de la coopération entre les différents acteurs du territoire avec les instances publiques qui, ensemble, peuvent définir une politique territoriale qui conjugue les efforts de tous et qui répond à leurs aspirations. La mobilisation des acteurs dans ce processus. Le développement localisé d'un territoire impose de nouvelles formes de relations entre les services d'appui et les populations, qui doivent maintenant maîtriser toutes les étapes du processus de décision sur leur espace (D'AQUINO, 2002).

Enfin, le cadrage théorique mobilisé concourt à l'explication des résultats d'un cas pratique qui s'inscrit dans une logique de valorisation des ressources territoriales. La recherche montre l'importance des rôles de chaque acteur dans le processus de la valorisation des ressources.

### **2. Résultats empiriques**

L'intérêt méthodologique de cette thèse réside dans la combinaison de deux instruments de collecte d'informations sur le terrain. Les entretiens qualitatifs et la collecte de données quantitatives par questionnaire. Cette combinaison a permis de réduire les insuffisances que présente chaque instrument.

Il ressort de cette recherche que les acteurs de la filière apicole notamment les producteurs se caractérisent par une conscience de leur ressource, d'un savoir-faire et une organisation collective. L'ensemble de ces éléments donne un produit avec des caractéristiques spécifiques. Cette étude a permis de collecter pour la première fois des données et des informations très importantes sur l'apiculture dans deux régions différentes en matière d'élevage apicole à savoir la wilaya de Blida et de Tizi-Ouzou. Les apiculteurs algériens pratiquent la transhumance qui est indispensable pour bénéficier de la diversité offerte par le territoire national. Cette pratique crée une complémentarité régionale en termes d'offre alternée en ressources mellifères.

La première hypothèse qui suppose que les valeurs et les ressources mobilisées dans les actions des apiculteurs ont un effet sur le processus de valorisation pourrait bien être validé compte tenu de ces conclusions. En effet, les apiculteurs, compte tenu de leurs différentes situations, adoptent des stratégies formelles ou informelles qui leur permettent de pérenniser leur activité afin de lutter contre le chômage dont souffrent les zones rurales.

## *Conclusion générale*

Les ventes directes sur le marché de proximité sont recommandées pour les produits de terroir. Il n'est pas nécessaire de passer par des intermédiaires pour la réalisation des transactions. Les ventes en circuits directs privilégient le contact avec le vendeur qui est le producteur lui-même. Le consommateur peut avoir plus de données et d'orientation à propos du produit vendu. Cette technique est l'occasion de créer un sentiment de confiance d'un achat de produit de qualité. L'existence d'apiculteurs professionnels contraint les petits apiculteurs à suivre le rythme lié à la qualité de la production et promouvoir leur activité. Le déclenchement d'une dynamique territoriale liée au miel ne tolère plus les initiatives individuelles ponctuelles.

Notre deuxième hypothèse qui revient sur l'importance de la coordination des acteurs du territoire dans la création d'un processus de valorisation de ressources territoriales efficace est désormais affirmée.

La synergie repérée autour du miel est le produit du lien social entre les différents acteurs de la filière apicole, elle témoigne des relations qui existent entre les acteurs, la ressource et le territoire. La dynamique territoriale dans le territoire de Blida marque un grand passage de l'esprit individualiste d'autoconsommation vers un esprit collectif cherchant à mettre sur le marché un produit de qualité reconnu et demandé par le consommateur. Ainsi nous pouvons conclure que la seconde hypothèse serait soutenue.

La proximité permet aux acteurs de coordonner leurs actions à travers l'échange des informations et l'apprentissage des actions collectives. A travers ce travail nous avons constaté que la proximité géographique ne suffit pas pour construire l'action collective. En effet, les groupements d'apiculteurs repérés sont aidés par les institutions publiques et les acteurs privés. La construction de la réputation d'un produit de terroir est l'affaire de tous les acteurs. Elle est facilitée par la proximité géographique et organisationnelle.

Dans les cas étudiés, malgré l'existence d'effets de proximité géographique et organisationnelle, les relations restent familiales et interpersonnelles. Les relations qui sont bien structurées dans le cadre d'association et coopérative à Blida cachent des réalités très tendues et non coopératives. L'absence de proximité organisée à Tizi-Ouzou.

D'après ce que nous avons vu, l'activité apicole dans les deux régions reste encore largement une activité d'homme. Elle est exercée surtout comme activité secondaire même si l'objectif principal de la production demeure la commercialisation pour près de 80% des apiculteurs.

La coopérative et l'association sont devenues des dispositifs d'activation de la ressource miel car elles sont appelées à contribuer à l'élaboration d'une stratégie globale de valorisation de la ressource miel et la mobilisation d'un maximum d'acteurs autour d'elles. Le processus d'activation d'une ressource dépend, finalement, de plusieurs autres ressources, tangibles et non tangibles. Il nécessite un cadre global qui soit favorable à cette activation. Chaque composante participe à l'enrichissement de la spécification de la ressource territoriale.

La mise en place d'une indication géographique pour le miel en Algérie peut paraître inopportune vu les contraintes soulevées par les acteurs. Toutefois, elle permettra certainement de sauvegarder la filière et la structurer davantage. La spécification d'un produit de terroir est une démarche qui doit émaner des acteurs du territoire dans un souci de préservation des ressources et des savoir-faire qui s'y rattachent. En Algérie, cette logique est inversée dans la mesure où c'est l'Etat qui tente d'impulser des dynamiques territoriales autour des produits de terroir à travers différentes mesures.

Ces démarches peuvent avoir des résultats sur le long terme à condition qu'elles bénéficient d'un suivi et d'une organisation de la gouvernance territoriale. Les analyses d'experts impliquent au préalable des choix de développement, en amont de ce qui devrait être une concertation interne et autonome sur les options futures de développement du territoire.

### **3. Implications, limites et perspectives de la recherche**

L'apiculture comme nous l'avons bien souligné précédemment est un sujet qui véhicule l'idée de la préservation des ressources naturelles car la vie des abeilles en dépend. Les apiculteurs sont conscients qu'il faut impérativement protéger les espaces naturels et forestiers et veiller à les garder et les multiplier. La dégradation des formations forestières, source principale de la production du miel en Algérie, est préjudiciable pour l'avenir de la filière apicole.

Notre étude s'est focalisée sur l'enjeu de l'identification de la ressource territoriale qui est de trouver et reconnaître pour les gens d'un lieu, une source de valeur nouvelle capable d'ancrer un développement sur un territoire. Nous pensons à ce stade de notre travail que

## *Conclusion générale*

l'activation de la ressource miel en Algérie dépasse la simple question technique (comment reconnaître la spécificité des miels proposés aux consommateurs) et organisationnelle (nouveaux dispositifs permettant de définir des règles de fonctionnement et de gouvernance). Une réflexion poussée doit aboutir à un projet de développement de cette filière. La durabilité des exploitations apicoles devrait répondre à trois conditions :

D'abord, il faut leurs assurer les conditions de leurs renouvelabilité. Autrement dit, il faudrait minimiser l'impact de leur exploitation. En outre, assurer un partage équitable des revenus entre les acteurs du territoire. Enfin, mettre en place des mécanismes de bonne gouvernance pour atteindre le développement durable.

En l'absence de coopération entre territoire, l'activité apicole perd énormément des capacités qui existent partout en Algérie. L'un des moyens qui peuvent encourager et déclencher une dynamique territoriale de développement peut être l'intercommunalité. Nombreux sont les auteurs qui évoquent cette réflexion, CHENANE (2015) revient sur l'importance des alliances stratégiques entre communes dans la mesure où elles se présentent comme un véritable outil ayant pour objectif de remédier au problème de la taille des communes, ainsi de pouvoir impulser une dynamique renouvelée de développement territorial.

Globalement, nous estimons que l'objectif principal de cette recherche doctorale a été atteint. Sa finalité était de voir dans quelle mesure il est possible de considérer le miel comme une alternative économique et environnementale dans les espaces ruraux et les régions de montagne. Force est de reconnaître que les résultats de notre étude sont à relativiser car les terrains choisis et l'échantillon constitué pour cette recherche n'autorisent pas la généralisation. De ce fait, d'autres questions restées en suspens peuvent constituer des pistes de recherches ultérieures.

# **Bibliographie**

**Bibliographie**

**Ouvrages**

1. AKTOUF O., *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal, Ed Les presses de l'université de Québec, 1987.
2. ALECAIN D., *Guide de management dans le service public*, Paris, Ed Organisation, 1994.
3. AROCENA J., « *Le développement par l'initiative locale* », Paris, Ed l'Harmattan, 1986.
4. ASKOUR KH., « *Les réseaux de coopération productive au Maroc. Cas de la filière agro-alimentaire* », Ed Presses Universitaires du Maroc, 2009.
5. ASSENS C. « *Le management des réseaux : tisser du lien social pour le bien être économique* », Ed De boeck, 2013.
6. AUBY J.F., « *Management public introduction générale* », Paris, Ed Sirey, 1996.
7. AYDALOT PH., « *Economie régionale et urbaine* », Paris, Ed Economica, 1985.
8. BALME R., « *Les nouvelles politiques locales* », Paris, Ed les presses de sciences Po, 1999.
9. BENKO G. et LIPIETZ A., « *Les régions qui gagnent* », Paris, Ed PUF, 1992
10. BLANCHET A. et al, « *Les techniques d'enquête en sciences sociales* », Paris, Ed Dunod, 1987.
11. BRETON J-M., « *Développement viable et valorisation environnementale (enjeux, menaces et perspectives)* », Ed Karthala, 2006.
12. BRUNET R., « *Le déchiffrement du Monde : Théorie et pratique de la géographie* », Ed Belin, 2001.
13. CALAME P., « *Un territoire pour l'homme* », ed L'aube, 1995.
14. CAMAGNI R., « *Principes et modèles de l'économie urbaine* », Paris, Ed Economica, 1992.
15. CAMPAGNE P. et PECQUEUR B., « *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*. Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2014.
16. CASTEIGTS M., « *Le management territorial stratégique* ». SEDJARI A. (dir.). *Gouvernance et conduite de l'action publique au 21ème siècle*, L'Harmattan, 2003.
17. CLEMENT F., « *Gestion stratégique des territoires : méthodologie* », Paris, Ed l'Harmattan, 1992.
18. COLLETIS G. et PECQUEUR B., « *Firmes et territoires, entre nomadisme et ancrage* », Paris, Ed Syros, 1999.
19. COURLET C., « *Industrie, territoires et politiques publiques* », Paris, Ed l'Harmattan, 1994.
20. CROZIER M., « *Pour une nouvelle approche du management public* », Ed Seli Arslan, 1997.
21. DE KETELE J-M. et ROEGIERS X., « *Méthodologie du recueil d'informations* », Ed De Boeck, 2009.

## Bibliographie

22. DEKETELE M. et ROEGIERS X., « *Méthodologie de recueil d'informations. Fondements des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et d'étude de documents* », Louvain 4<sup>e</sup> édition, Ed DE BOECK, 2009.
23. DUPERRE M., « *L'organisation communautaire : la mobilisation des acteurs collectifs* », Ed Presses universitaires Laval, 2004.
24. FERGUENE A., « *Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du Sud* », Paris, Ed l'Harmattan, 2004.
25. GOUTTEBEL J.Y., « *Stratégie de développement territorial* », Ed Economica, 2001.
26. GREFF X., « *Gestion publique* », Ed Dalloz, 1999.
27. GREFF X., « *L'évaluation des projets publics* », Paris, Ed Economica, 1997.
28. GROUD H., « *Mutation du service public et territoires* », Paris, Ed l'Harmattan, 1999.
29. GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R., ROUX E., « *Les acteurs, ces oubliés du territoire* », Paris, Ed Anthropos, Economica, 2003.
30. HANOTEAU A., LETOURNEUX A., « *La Kabylie et les coutumes Kabyles* », Ed l'Harmattan, 2003.
31. KHERDJEMIL B., « *Mondialisation et dynamiques et territoires* », Paris, Ed l'Harmattan, 1998.
32. LAURENCENLLE L., « *Abrégé sur les méthodes de recherche et la recherche expérimentale* », Québec, Ed Presses de l'Université du Québec, 2005.
33. LE MOIGNE J.L., « *L'entreprise nomade : localisation et mobilité des activités productives* », Paris, Ed l'Harmattan, 2001.
34. LOINGER G., « *Développement des territoires et prospective stratégique* », Paris, Ed l'Harmattan, 2006.
35. Maillat D., Quévit M. et Senn L., « *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional* », Editions de la division économique et sociale, Université de Neuchâtel, 1993.
36. MAKILAM : « *La magie des femmes kabyles et l'unité de la société traditionnelle* », éd l'Harmattan, 1996.
37. MENTZBERG H., « *Management, voyage au centre des organisations* », Ed d'Organisation, 2004,
38. MINOT D., « *Le projet de territoire, élaboration et conduite partagée d'un projet de territoire* », Ed Bergerie Nationale, 2001.
39. ŒUF J.L., « *Décentralisation et recomposition des territoires* », Paris, Ed La documentation française, 2002.
40. PECQUEUR B. et ZIMMERMANN J B. : « *Economie de la proximité* », Paris, Ed Hermès, 2004.
41. PECQUEUR B., « *Le développement local* », 2e Ed. Paris, La Découverte, 2000.
42. PERROUX F., « *L'économie du XXe siècle* », Ed Presses Universitaires de Grenoble, 1991.
43. PINCHEMEL G. et PH., « *La face de la terre* », Ed Colin, 1988.
44. POLESE M., « *Economie urbaine et régionale : logique spatiale des mutations économiques* », Paris, Ed Economica, 1994.
45. RALLET A., « *La nouvelle économie en perspective* », Paris, Ed Economica, 2003.
46. ROUSSEAU M., « *Management local et réseaux d'entreprises* », Paris, Ed Economica, 2004.

47. SACHWALT F., « *Les défis de la mondialisation : innovation et concurrence* » Paris, Ed Masson, 1994.
48. SAVALL H., ZARDET V., NOGUERA F., « *Cas de recherche-intervention de trois territoires pilotes de la Région Rhône-Alpes* », *Le Management du développement des territoires*, Paris, Ed Economica, 2006.
49. SINGLY F., « *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire* », Ed Armand Colin, 2006.
50. TAURE A., « *Territoire et subsidiarité : l'action publique locale à la lumière d'un principe controversé* », Paris, Ed l'Harmattan, 1998.
51. TERESE E., « *De l'atelier au territoire, le travail en quête d'espaces* », Paris, Ed l'Harmattan, 1994.
52. TERRY G., « *Les principes du management* », Paris, Ed Economica, 1985.
53. TORRE A. et FILIPPI M., « *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux* », INRA, Paris. 2005.
54. TOURAINÉ A., « *Critique de la modernité* », Paris, Ed Librairie Arthème Fayard. 1992.
55. TOUZRI A., « *Développement local, acteurs et action collective* », Ed presses universitaires de LOUVAIN, 2007.
56. TURGEON B., « *La pratique du management* », Ed Chenelière / Mc Graw-Hill, 1997.
57. VACHON B., « *Le développement local ; théories et pratiques*, » Montréal, Ed Gaétan- Morin, 1993.
58. VERRIER PE. et SANTO V.M., « *Le management public* », série Que sais-je ? N° 2724, Ed PUF, 1993.
59. WILLIAMSON O., « *Les institutions de l'économie* », Paris, Ed Inter éditions, 1994.

### **Thèse et articles de revues**

60. AIT AMARA H., *La transition de l'agriculture algérienne vers un régime de propriété individuelle et d'exploitation familiale*, Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 36, p131, 1999.
61. ANGEON V., « *L'explicitation du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial* », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* 2008/2 (juin), pages 237 à 250.
62. ANGEON V. et CALLOIS J-M., « *Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ?* », *Économie et institutions*, 6-7 | 2005, 19-50.
63. ANGEON.V, CARON.P et LARDON.S., « *Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ?* », *Revue développement durable des territoires*, dossier 07, 2006.
64. ARIBI. C. et al, *Actes de la Journée National sur Huile d'olive et Miel d'Algérie, production, qualité et perspectives d'exportation*, JEHOM 2015, Université de Boumerdès, 10 Juin 2015, 330 pages.
65. ASSENS C., « *Le réseau d'entreprises : vers une synthèse des connaissances* », *Revue Management International*, Vol 7, n°4, p.49-59, 2003.
66. BARON C. « *La gouvernance : débats autour d'un concept polysémique* », *Revue Droit et société* 2003/2 (n°54), pages 329 à 349.

67. BAROUR C., « *Analyse de la biodiversité des populations d'abeilles mellifères Apis Mellifera Intermissa (Buttel-Reepen, 1906) (Hymenoptera : Apedia) dans le nord algérien : Morphométrie moderne basée sur la configuration des points repères (Landmarks)* », Thèse pour obtenir le grade de docteur en biologie de l'Université Badji-Motktar, Annaba, le 27 juin 2012.
68. BARTHON C., GARAT I. GRAVARI-BARBAS M. et VESCHAMBRE V., « *L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs* », Géocarrefour, Vol 82/3, 2007.
69. BEDRANI S. et BRABEZ F., « *Les coopératives de services en Algérie : Etude de cas* », Les cahiers du CREAD, n°113/114, 2014.
70. BENDJEDID H. et ACHOU M., « *Etude de la diversité morphométrique de deux populations d'abeilles domestiques (Apis mellifera intermissa et Apis mellifera sahariensis) du sud algérien* », *Revue. Sci. Technol., Synthèse 28 : 84-95, 2014.*
71. BERARD L. et MARCHENAY P., « *Le vivant, le culturel et le marchand : les produits de terroirs. Vives campagnes. Le patrimoine rural, projet de société* », Autrement N°194, mai 2000, p.191-216.
72. BERKANI Med L., « *Etude des paramètres de développement de l'apiculture algérienne* », Thèse pour obtenir le grade de docteur en sciences agronomiques, Alger, 2008.
73. BOISSIN O., « *La construction des actifs spécifiques : une analyse critique de la théorie des coûts de transaction* », revue d'économie industrielle, n°90, 4<sup>e</sup> trimestre 1999.
74. BOUDREAU J-A., « *Territoire vécu, territoire stratégique et territoire institutionnalisé : de la redéfinition de la solidarité sociale à Los Angeles* », Revue Lien social et Politiques, n° 52, 2004, p. 107-118.
75. BOURDIEU P., « *Le capital social. Notes provisoires* », Revue Le capital social (2006), pages 29 à 34.
76. BRADBPEAR N., « *Le rôle des abeilles dans le développement rural, manuel sur la récolte, la transformation et la commercialisation des produits et services dérivés des abeilles* », FAO, 2011.
77. BRIANE G. et CABROL J-L., « *L'abeille dans le géo-système : essai de cartographie des ressources mellifères* », Revue géographique des Pyrénées et du Sud-ouest Européen, 57-3, 1986, pp. 363-37.
78. BRULLOT S., MAILLEFERT M. et JOUBERT J., « *Stratégies d'acteurs et gouvernance des démarches d'écologie industrielle et territoriale* », Revue Développement durable des territoires, Vol 05, n°01, février 2014.
79. BRUNET R., « *Les mots de la géographie, dictionnaire critique* », Montpellier, Ed Reclus, 1992.
80. BURT R S., « *Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur* », Revue française de sociologie, Vol. 36, n°4, 1995.
81. CARDINAL L. et ANDREW C., « *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance* », Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, 2001.
82. CASABIANCA F., SYLVANDER B., NOËL Y., BERANGER CL., COULON J.B., RONCIN F., FLUTET G. et GIRAUD G., « *Terroir et typicité : Un enjeu de terminologie pour les indications géographiques* », *La mode du terroir et les produits alimentaires*, DEIFOSSE C. (Dir.) Les Indes Savantes, 101 – 117, 2011.

83. Centre d'études et recherche appliquée au massif central, à la moyenne montagne et aux espaces fragiles (CERAMAC), « *Crises et mutations des agricultures de montagne* », Ed Presses universitaires Blaise Pascal, 2003.
84. CHALAS Y., « *De la trajectoire épistémologique récente du concept de territoire* », pp. 177-180, in VANIER M., *Territoires, territorialité, territorialisation, Controverses et perspectives*. 2009.
85. CHENANE A., « *Réflexion sur les alliances stratégiques intercommunales et reconfigurations territoriales dans l'optique du développement durable local en Algérie* », Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie, 2015.
86. CHENNTOUF T., « *L'Algérie face à la mondialisation* », Ed Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, 2008.
87. CHERIET.F : « *La valorisation des produits de terroir en Algérie : démarches en cours, contraintes institutionnelles et perspectives* », Working Paper, Moisa 2017-2, p 07.
88. CHEVALIER J., « *Réflexion théorique sur l'espace vécu* », Revue L'Espace géographique, v. III, n° 1, 1974.
89. COUDEL E., « *Formation et apprentissages pour le développement territorial : regards croisés entre économie de la connaissance et sciences de gestion. Réflexion à partir d'une expérience d'Université Paysanne au Brésil* », Economies et finances. Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier - AGRO M, 2009.
90. COURLET C., « *Les systèmes productifs localisés. Un bilan de la littérature* », Etud. Rech. Syst. Agraires Dév, 2002, 33 :27-40.
91. CUNAH A., « *Systèmes et territoire : valeurs, concepts et indicateurs pour un autre développement* », Revue L'espace géographique, 1988, 17/3, pp181-198.
92. D'AQUINO P., « *Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante* », Revue L'Espace géographique 2002/1 (tome 31), pages 3 à 22.
93. DAMIEN T., « *La gouvernance locale, une forme de développement local et durable? Une illustration par les pays* », Dossier 7 in Développement durable et territoires, 2006.
94. DATAR, Actes du colloque, SPL, Toulouse-Labège, 21juin 1999.
95. DI MEO G., « *Territoires des acteurs, territoires de l'action* », Bulletin de la société géographique de Liège, N°48, 2006, p. 7-17.
96. DI MEO G., « *Objectivation et représentation des formations socio-spatiales : de l'acteur au territoire* », Revue Annales de géographie, n°537, 1987.
97. DUBOIS A., « *Analyse de la filière safran au Maroc : Quelle perspective pour la mise en place d'une indication géographique* », thèse de master CIHEAM-IAMM n°107, 2010.  
ECQUEUR B., « *De l'exténuation à la sublimation : La notion de territoire est-elle encore utile ?* », Revue Géographie, Economie, Société, Vol 11, 2009/1.
98. EHLINGER S., PERRET V. et CHABAUD D., « *Quelle gouvernance pour les réseaux territorialisés d'organisations ?* », Revue Française de Gestion, 33, 170,155-171, 2007.
99. ELKANDOUSSI.F, OMARI. S, M'ZALI B : « *Les Coopératives Féminines d'Argan au Maroc : un domaine propice à la mise en place de la démarche de Développement Durable* », Colloque international francophone, « Le développement durable : débats et controverses », 15 et 16 décembre 2011, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

100. FONTAN J.M. et KLEIN J.L., « *La mobilisation du capital socioculturel, cas du technopôle Angus* », Lien social et Politiques, n° 52, 2004, p. 139-149.
101. FOURCADE C., « *Les systèmes agroalimentaires comme modalités collectives* », Revue française de gestion, 2006/8 n°167, pp 183-201.
102. FOURCADE, C., « *Gouvernement territorial et district industriel : l'exemple de Montpellier* », Revue internationale P.M.E., 1993, 6(1), 101–121.
103. FRAYSSIGNES.J, « *Les AOC dans le développement territorial : une analyse en termes d'ancrage appliqué au cas français de filières fromagères* », thèse de doctorat, Institut national polytechnique de Toulouse,
104. GAGNON C., GAGNON S., TELLIERL N., D'ALMEIDA K., FORTIN M-J., « *L'écotourisme, visité par les acteurs territoriaux. Entre conservation, participation et marché* », Presse de l'université du Québec, 2010.
105. GAGNON C., SIMARD J-G., TELLIER L-N. et GAGNON S., *Développement territorial viable, capital social et capital environnemental : quels liens ?*, In La revue en sciences de l'environnement, Vol8, n°2, octobre 2008.
106. GAGNON C., « *Développement local viable : Approches, stratégies et défis pour les communautés* », Revue Coopératives et développement, Vol 26, n°02, 1994-1995.
107. GILLY J.P., J. PERRAT, « *La dynamique institutionnelle des territoires : entre gouvernance locale et régulation globale* », Cahiers du GRES, 2003-5.
108. GODET M., DURANCE Ph., MOUSLI M., « *Créativité et innovation dans les territoires* », Rapport d'un groupe de travail associant le conseil d'analyse économique (CAE), la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) et l'académie des technologies, 2010.
109. GRISON JB., GIRARD S. GUITTON M., HADJOU L., HOCHEDÉZ C., et al. « *Les recherches contemporaines en géographie rurale : territoires, ressources et pratiques du terrain* ». Commission de Géographie Rurale (CNFG), Mar 2009, Montpellier, France.
110. GROSSETI M., « *Concentration d'entreprises et innovation : Esquisse d'une typologie des systèmes productifs locaux* », Revue Géographie, économie, société, Vol. 6, n°2, 2004.
111. GROSSETI M., « *Les effets de la proximité spatiale dans les relations entre organisations : une question d'encastrement* », Revue espace et société, 2000, p 203-219.
112. GUESNIER B., « *Ressources du territoire et trajectoires de développement* », CJRS (Online)/ RCSR (en ligne) ISSN : 1925-2218. Vol. 33.
113. HADJOU L., « *Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales* », Revue développement durable, 2009.
114. HIRCZAK M., « *La co-construction de la qualité agroalimentaire et environnementale dans les stratégies de développement territorial. Une analyse a partir des produits de la région Rhône-Alpes* », Thèse de doctorat université Joseph Fourier - Grenoble I, 2007.
115. HOUNMENO B.G., « *Nouveaux modes de coordination des acteurs dans le développement local : cas des zones rurales au Bénin* », Revue Développement durable des territoires, Dossier 2, 2002.

116. HUGON Ph. « *Le concept d'acteurs du développement chez les pionniers du développement : Albert Otto Hirschman et François Perroux* », Revue Mondes en Développement Vol.31-2003/4-n°124
117. HUGUES F., HIRKZAK M., SENIL N., « *Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources* », Revue d'économie régionale et urbaine, Armand colin, 2005.
118. JACOB J.L., « *Territorialité et institution* », Revue Télescope, vol 10, n° 3, septembre, 2003.
119. JEAN B., « *Présentation : le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec* », Revue Recherches sociographiques, vol. 47, n° 3, 2006, p. 465-474.
120. LANCIANO E., « *La gouvernance territoriale au prisme des districts industriels italiens : Pertinence et limites* », Le XLVe Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF) 2008. "Territoires et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional, Jul 2008, RIMOUSKY, Canada.
121. LE ROY F. et SANOU F H., « *Stratégie de coopération et performance de marché : une étude empirique* », Revue Management international, Vol 18, n° 2, hiver 2014, p. 14-213.
122. LEBRETON M. et BERTACCHINI Y., « *La mise en réseaux de compétences locales: la création d'un pôle technologique* », VSST, Oct 2001, Barcelone, 15-19 octobre 2001.
123. LELOUP F., MOYART L. et PECQUEUR B., « *La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?* », Revue Géographie, économie, société 2005/4 (Vol. 7), pages 321 à 332.
124. LEVESQUE B., « *Innovations et transformations sociales dans le développement économique et le développement social : approches théoriques et politiques publiques* », Les Cahiers du CRISES, 2005.
125. LIN N., « *Les ressources sociales: une théorie du capital social* », Revue française de sociologie, Vol. 36, n°4, 1995.
126. LORIOL J., PERRET V., TANNERY F., « *L'espace et le territoire dans l'agenda de recherche en stratégie* », Revue Française de Gestion, Vol 34, n° 184, 2008, pp181-198.
127. MAILLARD J., « *Le partenariat en représentations : contribution à l'analyse des nouvelles politiques sociales territorialisées* », Revue Politiques et Management Public, vol. n°3, 18 septembre, 2000.
128. MAILLEFERT M., « *Action collective territoriale et modèles de développement régionaux : Le cas de trois sites de la région nord-pas de calais* », VertigO - 9 Numéro 2 | septembre 2009, mis en ligne le 29 septembre 2009, consulté le 25 mai 2016.
129. MARC-URBAIN P., « *L'économie des territoires au Québec. Aménagement, gestion, développement* », PUQ, janvier 2002. Moine, 2006.

130. MOLLARD A. et PECQUEUR B., « *De l'hypothèse au modèle du panier de biens et de services. Histoire succincte d'une recherche* », Revue Économie rurale, Juillet-Aout, 2007.
131. MONTALIEU TH. et BAUDASSETH., « *Le capital social : un concept utile pour la finance et le développement* ». Laboratoire d'Economie d'Orléans, Document de recherche n° 2004-25, 2006.
132. NASSER.W., « *Développement local, construction territoriale et tourisme : Le cas du Liban* », Thèse de doctorat, Université de Grenoble, 2011.
133. NOSEDA V. et RACINE JB., « *Acteurs et agents, points de vue géographiques au sein des sciences sociales* », Revue européenne des sciences sociales, XXXIX-121, 2001.
134. OCDE, « *Cultiver les aménités rurales : une perspective de développement économique* », publication OCDE, Paris, 1999.
135. OMARI C., MOISSERON JY., ALPHA A., « *L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires : trajectoire historique et perspectives* », Revue Tiers Monde 2012/2 (n°210), p. 123-141.
136. ORKIBI E., « *Le(s) discours de l'action collective : contextes, dynamiques et traditions de recherche* », Argumentation et Analyse du Discours n°14, 2005.
137. PECQUEUR B., « *Le tournant territorial de l'économie globale*, Revue espace et société, 2006/1-2 (n° 124-125), p 17 à 32.
138. PECQUEUR B., « *De l'exténuation à la sublimation : La notion de territoire est-elle encore utile ?*, Revue Géographie, Economie, Société, Vol 11, 2009/1.
139. PECQUEUR B., *dynamiques territoriales et mutations économiques*, L'Harmattan, 1996.
140. PECQUEUR B., *Territoires et gouvernance : quel outil pertinent pour le développement*, Actes du colloque international Umr Sagert, 25/27 février, Montpellier, France, 2003.
141. PERRET C. et DONSIMONI M., « *Capital social et développement territorial Une étude appliquée à deux ensembles de Wilayate* », colloque international, « Entreprenariat et Développement Territorial », Tlemcen (Algérie), 03-04 décembre 2008.
142. PERRET C., « *Vers une approche collaborative du développement des territoires. Le cas de la Haute Alsace* », Notes de recherches n°15-33, université de Savoie Mont-Blanc, 2015.
143. PERRIN C., « *La territorialisation de l'agriculture périurbaine du Chianti : entre terroir et proximité urbaine* », Revue Innovations et agricultures urbaines durables, 221, 2011.
144. PESQUEUX Y., « *La notion de territoire* », Colloque Propedia - Observatoire économique des banlieues, Décembre 2009, Paris, France.
145. PUTNAM R. D., « *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy* », Princeton, Presses Universitaires de Princeton, 1993.
146. QUERE M. et LONGHI C., « *Systèmes de production et d'innovation, et dynamique des territoires* », Revue économique, volume 44, n°4, 1993. pp. 713-724.
147. RAULET-CROSET N., « *La dimension territoriale des situations de gestion* », Revue française de gestion, 184, 2008, p137 à 150.
148. REFFESTEIN C., « *Pour une géographie du pouvoir* », Cahiers de géographie du Québec, Vol26, n° 68, 1982.

149. REY-VALETTE H., « *Comment analyser la gouvernance territoriale ? Mise à l'épreuve d'une grille de lecture* », Revue Géographie, économie, société 2014/1 (Vol. 16).
150. RIPOLL F., VESCHAMBRE V., « *L'appropriation de l'espace : une problématique centrale de la géographie sociale* », Revue Norois, n°195,2005.
151. ROCEHTTE C., « *L'approche ressources et compétences comme clé de lecture du processus d'élaboration d'une ressource originale : la marque territoire* » Revue Gestion et management public, 2012/1 Volume 1/n°1, p. 4-20.
152. ROLLET A., « *Le couple produit/territoire : Régulation agro-antagoniste entre projet individuel et projet collectif* », Collection Etudes du CAMAGREF, 2000.
153. ROUX E., VOLLET D. et PECQUEUR B., « *Coordinations d'acteurs et valorisation des ressources territoriales. Les cas de l'Aubrac et des Baronnie* », Revue Économie rurale, Mai –Juin, 2006.
- SECHE T. et KEERLE R., « *Petite histoire de nos délicatesses avec le territoire* », ISO, N° 26, septembre, 2007.
154. SIBONY D., « *Capital social, philanthropie et identité : Quelles implications pour l'économie sociale ?* », Thèse de doctorat en vue de l'obtention de grade de docteur en gestion, Conservatoire nationale des arts et métiers, 2013.
155. SIMOULIN V., « *La gouvernance et l'action publique : le succès d'une forme simmélienne* », Revue Droit et société 2003/2 (n°54), pages 307 à 326.
156. TETART G., « *L'abeille et l'apiculture. Domestication d'un animal cultivé* », Revue Techniques & Culture, n° 37, 2001.
157. TORRE A. et BEURET J-E., « *Proximités territoriales* », Economica, collection Anthropos, 2012.
158. TORRE A. et ZUINDEAU B., « *Les apports de l'économie de proximité aux approches environnementales : inventaire et perspectives* », Revue Natures Sciences Sociétés n°17, 349-360, 2009.
159. TORRE A., « *Les processus de gouvernance territoriale. L'apport des proximités* », Revue POUR, Juin, N° 209-210.
160. TORRE A., « *Retour sur la notion de proximité géographique* », Revue Géographie, Economie, Société, n° 11(2009), 63-75.
161. TREMBLAY DG., « *Réseaux, Clusters et développement local* », Schedae, prépublication, fascicule n° 1, p. 1 – 14, 2012.
162. UZUNIDIS D., « *Milieu innovateur, relations de proximité et entrepreneuriat. Analyse d'une alchimie féconde* », cjr (online)/ rcsr (en ligne) issn : 1925-2218 vol. 33 (special issue/ numéro spécial): 91-106.
163. VULBEAU A., « *Contrepoint – Territoire : espace vécu, espace politique* », Informations sociales 2013/5 (n° 179), p. 69-69.
164. WILQUET C., « *Le développement durable, un concept multiforme* », Extrait de la revue *En Question*, n°98 – septembre 2011.
165. YAICHE ACHOUR H. et KHALI M., « *Composition physicochimique des miels algériens. Détermination des éléments traces et des éléments potentiellement toxiques* », Revue Afrique Science 10(2) (2014) 127 - 136 127 accessible sur <http://www.afriquescience.info>.

## **Bibliographie**

- 166.** ZARDET V. et NOGUERA F., « *Mythe et réalité de la contractualisation de l'action publique : cas de contrats de développement. Les nouveaux défis du manager public* », Ed l'Harmattan, 2009.
- 167.** ZIMMERMANN J-B., "Grappes d'entreprises" et "petits mondes". *Une affaire de proximités*, Revue économique, Volume 53, n°3, 2002. pp. 517-524.
- 168.** ZITOUNI G., HAMAI L. et KHEDIM K., « *Identification des miels par Melissopalynologie* », Institut des petits élevages, octobre 2014.

# Liste des tableaux

## Liste des tableaux

<b>Tableau n°01:</b> Typologie des facteurs de concurrence spatiale.....	<b>34</b>
<b>Tableau n°02:</b> Caractéristiques de la ressource selon les courants de pensée.....	<b>36</b>
<b>Tableau n°03 :</b> Révélation de la ressource territoriale et patrimonialisation, une parenté évidente.....	<b>41</b>
<b>Tableau n°04 :</b> Les principales spécificités des marques « territoire » par rapport aux marques « produit ».....	<b>54</b>
<b>Tableau n°05:</b> Les définitions des appellations réservées et des produits de terroir.....	<b>58</b>
<b>Tableau n°06 :</b> Nature du Capital social.....	<b>78</b>
<b>Tableau n°07 :</b> Contrôle de la qualité.....	<b>129</b>
<b>Tableau n°08:</b> Difficulté à répondre aux clients.....	<b>131</b>
<b>Tableau n°09 :</b> Origine des difficultés.....	<b>131</b>
<b>Tableau n°10 :</b> Transmission de l'exploitation aux enfants.....	<b>132</b>
<b>Tableau n°11 :</b> Tableau croisé perspective de l'apiculteur * appréciation de l'avenir de la filière .....	<b>133</b>
<b>Tableau n°12:</b> L'apiculture en Algérie.....	<b>136</b>
<b>Tableau n°13 :</b> Les importations et les exportations du miel en Algérie.....	<b>138</b>
<b>Tableau n°14 :</b> Le patrimoine forestier dans la wilaya de Tizi-Ouzou et Blida.....	<b>146</b>
<b>Tableau n°15 :</b> Bilan des incendies de forêts durant la période 2007-2014 et l'effort de reforestation .....	<b>147</b>
<b>Tableau n°16:</b> Caractéristiques des parcs nationaux Chréa et Djurdjura.....	<b>147</b>
<b>Tableau n°17 :</b> Inventaire sommaire des espèces floristiques et faunistiques des deux parcs nationaux, Chréa et Djurdjura.....	<b>148</b>
<b>Tableau n°18 :</b> Quelques données sur les types de miels et leurs origines.....	<b>150</b>
<b>Tableau n°19 :</b> Les objectifs et les réalisations du programme quinquennal 2009/2014.....	<b>165</b>
<b>Tableau n°20 :</b> Groupement apicoles au niveau des wilayas étudiées.....	<b>167</b>
<b>Tableau n°21 :</b> Entraide entre les apiculteurs.....	<b>179</b>
<b>Tableau n°22 :</b> Appartenance à une association professionnelle et satisfaction de la chambre consulaire de rattachement.....	<b>181</b>
<b>Tableau n°23 :</b> Les effets de l'activation des ressources par les acteurs sur le territoire.....	<b>193</b>
<b>Tableau n°24 :</b> Bilan d'analyse de miel.....	<b>197</b>
<b>Tableau n°25 :</b> Dates clés du processus de labellisation des produits agricoles en Algérie.....	<b>199</b>

# Liste des figures et cartes

## Liste des figures

<b>Figure n° 01</b> : Les cinq actions majeures de la société sur l'espace.....	<b>17</b>
<b>Figure n° 02</b> : La conception de la ressource.....	<b>30</b>
<b>Figure n° 03</b> : La ressource et son organisation.....	<b>31</b>
<b>Figure n° 04</b> : Typologie des ressources territoriales selon BILLAUDOT.....	<b>35</b>
<b>Figure n° 05</b> : Au cœur de la dynamique du territoire : La ressource territoriale. ....	<b>37</b>
<b>Figure n° 06</b> : Le processus de patrimonialisation en cinq phases.....	<b>39</b>
<b>Figure n° 07</b> : Acteurs et territoires, une construction réciproque et permanente.....	<b>46</b>
<b>Figure n° 08</b> : Le terroir entre les composantes physiques et humaines.....	<b>51</b>
<b>Figure n° 09</b> : La proximité spatiale.....	<b>66</b>
<b>Figure n° 10</b> : Typologie par segmentation des formes de proximité.....	<b>68</b>
<b>Figure n° 11</b> : Déroulement de l'enquête de terrain.....	<b>119</b>
<b>Figure n° 12</b> : Date d'entrée en activité selon la région.....	<b>121</b>
<b>Figure n° 13</b> : Procédé de création du cheptel initial.....	<b>122</b>
<b>Figure n° 14</b> : Entrée en activité / mode de création du cheptel initial.....	<b>122</b>
<b>Figure n° 15</b> : Niveau de formation en apiculture.....	<b>123</b>
<b>Figure n° 16</b> : Autres activités à côté de l'apiculture.....	<b>124</b>
<b>Figure n° 17</b> : Le statut des personnes qui travaillent dans l'exploitation.....	<b>125</b>
<b>Figure n° 18</b> : Nature du système de production.....	<b>127</b>
<b>Figure n° 19</b> : Nombre d'apiculteurs qui ont des clients directs.....	<b>130</b>
<b>Figure n° 20</b> : Commercialisation en magasin.....	<b>130</b>
<b>Figure n° 21</b> : La production de miel au niveau national.....	<b>139</b>
<b>Figure n° 22</b> : Les effectifs apicoles au niveau national.....	<b>139</b>
<b>Figure n° 23</b> : Atelier de fabrication des ruches et des cadres (coopérative de Blida)....	<b>170</b>
<b>Figure n° 24</b> : Cire brute déposée par les apiculteurs au niveau de la coopérative.....	<b>171</b>
<b>Figure n° 25</b> : Feuilles de cire gaufrée.....	<b>173</b>
<b>Figure n° 26</b> : Rucher de la coopérative de Blida.....	<b>174</b>
<b>Figure n° 27</b> : Objet de l'entraide entre apiculteurs.....	<b>179</b>
<b>Figure n° 28</b> : Fréquence de présence aux réunions du groupement.....	<b>181</b>
<b>Figure n° 29</b> : Groupe de stagiaire en apiculture à la coopérative de Blida.....	<b>192</b>
<b>Figure n° 30</b> : Limites soulevées à la progression de leur activité.....	<b>195</b>
<b>Figure n° 31</b> : Vente des produits de la ruche en foire.....	<b>203</b>

## Liste des cartes

<b>Carte n° 01</b> : Répartition spatiale de la population par région géographique en Algérie...	<b>109</b>
<b>Carte n° 02</b> : Carte géographique de la localisation de la wilaya de Blida et Tizi-Ouzou.	<b>145</b>
<b>Carte n° 03</b> : Carte d'occupation du sol de la wilaya de Blida.....	<b>152</b>
<b>Carte n° 04</b> : Carte d'occupation du sol de la wilaya de Tizi-Ouzou .....	<b>153</b>

# **Annexes**

## Annexe n° 01 : Questionnaire adressé aux apiculteurs

### Présentation du questionnaire :

Dans le cadre d'une enquête universitaire portant sur l'analyse de la filière apiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou, nous avons le plaisir de vous demander de bien vouloir remplir et nous retourner le présent questionnaire.

Sachez que les informations que vous allez nous donner seront utilisées à des fins exclusivement académiques (pour la confidentialité).

Nous vous invitons, avec très grand intérêt, à nous exprimer les lacunes concernant le présent questionnaire. N'hésitez pas à écrire sur la marge ou à ajouter d'éventuelles questions que nous aurions dû vous poser.

Nous vous demandons de vous mettre à l'aise et répondre comme vous le pouvez, et de passer outre les questions qui vous dérangent.

Nous vous remercions.

**Mme CHERFIOUI Ferroudja**  
Enseignante à l'université de TIZI-OUZOU

<b>I. Portrait de l'apiculteur</b>	
<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
<b>1.</b> Nom et prénom	
<b>2.</b> Genre	1. Homme 2. Femme
<b>3.</b> Age	
<b>4.</b> Niveau d'instruction scolaire	1. Sans 2. Primaire 3. Secondaire 4. Lycéen 5. Universitaire
<b>5.</b> Année du début de l'activité apicole	
<b>6.</b> L'apiculteur vit-il	1. En ville 2. En zone rurale
<b>7.</b> Niveau de formation en apiculture	1. Sans 2. Stage apicole 3. Accompagnement par un autre apiculteur 4. Accompagnement par une coopérative
<b>8.</b> Pensez-vous que ces formations sont efficaces	1. Oui 2. Non
<b>9.</b> A coté de votre activité apicole, est-ce que vous exercez une des activités	1. Agriculture 2. Industrie 3. Services 4. Autres (précisez)
<b>10.</b> Les sources du revenu	1. Unique 2. Dominant 3. Secondaire 4. Marginal 5. Pas de revenu
<b>11.</b> Qu'est ce qui vous a motivé à vous engager dans cette activité?	1. Activité rentable 2. Sa complémentarité avec d'autres activités agricoles 3. Investissement faible

	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Soutien de l'Etat</li> <li>5. Meilleur cadre réglementaire par rapport aux autres activités</li> <li>6. Autres (précisez)</li> </ol>
<b>II. Caractéristiques de l'exploitation apicole</b>	
<b>12.</b> Qui travaille à l'exploitation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le chef de l'exploitation</li> <li>2. Le conjoint</li> <li>3. Un membre de la famille</li> <li>4. Salarié (avec contrat)</li> <li>5. Salarié saisonnier</li> <li>6. stagiaire</li> </ol>
<b>13.</b> Comment avez-vous créé votre cheptel initialement ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Achat d'essaims</li> <li>2. Aides de l'Etat</li> <li>3. Reprise d'exploitation</li> <li>4. Récupération d'essaims sauvages</li> <li>5. Don de ruches</li> <li>6. Autre (précisez)</li> </ol>
<b>14.</b> Lieu d'installation de votre rucher administratif	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lieu d'habitation</li> <li>2. Dans la commune</li> <li>3. Hors de la commune</li> </ol>
<b>15.</b> Lieu d'installation du rucher géographique	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Verger</li> <li>2. Forêt</li> <li>3. Parcours</li> <li>4. Maquis</li> <li>5. Autre (précisez)</li> </ol>
<b>16.</b> Vous produits sont	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Du miel</li> <li>2. Du pollen</li> <li>3. Gelée royale</li> <li>4. Propolis</li> <li>5. Essaims</li> </ol>
<b>17.</b> L'extraction du miel est-elle	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Traditionnelle</li> <li>2. moderne</li> </ol>
<b>18.</b> Quelles sont les périodes de vente de chaque produit	
<b>19.</b> Vendez- vous votre miel comme il est ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Non</li> </ol>
<b>20.</b> Quel est le système dominant de votre exploitation ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sédentaire</li> <li>2. transhumance</li> </ol>
<b>21.</b> Si vous ne transhumez pas, pourquoi ?	
<b>22.</b> Si vous transhumez, en quelle période ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Hiver</li> <li>2. Printemps</li> <li>3. Eté</li> <li>4. Automne</li> </ol>
<b>23.</b> La durée de votre transhumance	
<b>24.</b> Moyens de déplacement	
<b>25.</b> Communes d'accueils	
<b>26.</b> Quelles sont les principales contraintes liées à la transhumance ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Autorisation de la wilaya</li> <li>2. Les terrains d'accueils</li> <li>3. Déplacements</li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>4. Pesticides</li> <li>5. Autres (précisez)</li> </ul>
<b>27.</b> Pratiquez-vous le nourrissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Non</li> </ul>
<b>28.</b> Si non, pourquoi ?	
<b>29.</b> Si oui, quel type de sucre utilisez-vous ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Celui de la coopérative</li> <li>2. Le sucre blanc</li> <li>3. Confiture</li> <li>4. Autres (précisez)</li> </ul>
<b>30.</b> Comment qualifiez-vous l'état sanitaire de cheptel ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Dégradé</li> <li>2. Mauvais</li> <li>3. Moyen</li> <li>4. Bon</li> </ul>
<b>31.</b> Y a-t-il un contrôle régulier qui se fait pour vérifier l'état de santé de votre cheptel ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Non</li> </ul>
<b>32.</b> Qui réalise le contrôle sur les miels ou les autres produits ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Aucun</li> <li>2. Vous-même c'est-à-dire autocontrôle</li> <li>3. Acheteur</li> <li>4. Organisme certificateur</li> <li>5. Autre</li> </ul>
<b>III. Imprégnation territoriale</b>	
<b>33.</b> Utilisez –vous des produits des ressources locales ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Matériel</li> <li>2. Main d'œuvre</li> </ul>
<b>34.</b> Les conditions d'acquisition de ces ressources locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Disponibles</li> <li>2. Non disponibles</li> <li>3. Coûteuses</li> <li>4. Non coûteuses</li> </ul>
<b>35.</b> Si vous étiez installé dans une autre région, ces ressources seraient-elles facilement ou difficilement accessibles ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Non</li> </ul>
<b>36.</b> Connaissez-vous d'autres apiculteurs ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Non</li> </ul>
<b>37.</b> Pratiquez- vous régulièrement l'entraide avec d'autres collègues apiculteurs ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Jamais</li> <li>2. Rarement</li> <li>3. Assez souvent</li> <li>4. Régulièrement</li> <li>5. Très régulièrement</li> </ul>
<b>38.</b> L'entraide porte sur quoi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Récolte</li> <li>2. Transhumance</li> <li>3. Maladies des abeilles</li> <li>4. Autres (précisez)</li> </ul>
<b>39.</b> En quoi ces relations sont-elles bénéfiques pour votre activité?	
<b>IV. Les performances de l'élevage</b>	
<b>40.</b> Production moyenne par ruche/an (Kg)	
<b>41.</b> Production totale des ruches (Kg)	
<b>42.</b> Production de cire (Kg)	

43. Production de gelée royale (kg)	
44. Production d'essaims nombre/an	
45. Y-t-il une concurrence entre les producteurs ? pourquoi ?	
<b>V. La commercialisation</b>	
46. Nombre de récolte par an	1. Une fois 2. Deux fois 3. plus
47. Prix de vente du Kg de miel	
48. Quels sont les déterminants des prix de vos produits ?	1. Le marché 2. La nature de la relation avec l'acheteur 3. Les coûts liés à la production 4. Autres (précisez)
49. Avez-vous des difficultés à répondre à la demande de vos clients ?	1. Oui 2. Non
50. Si oui, sur quel plan ?	1. Qualité 2. Quantité 3. Prix
40. Comment commercialisez-vous vos produits de la ruche ?	1. Ventes en magasins 2. Vente à des grossistes 3. Vente à une coopérative 4. A d'autres apiculteurs 5. Autres (précisez)
51. Part autoconsommée (kg)	
52. Prix de vente de la cire (Kg)	
53. Destination de la recette	1. Investissement en apiculture 2. Investissement dans l'agriculture 3. Investissement hors agriculture 4. Autre (précisez)
54. L'apiculteur est-il assuré	1. Oui 2. Non
55. L'apiculteur assure-t-il son rucher ?	1. Oui 2. Non
56. L'apiculteur paye-t-il la TVA ?	1. Oui 2. Non
57. Quel est son montant (Da)	
58. L'apiculteur déclare-t-il son revenu aux impôts ?	1. Oui 2. Non
<b>VI. Environnement technique et institutionnel</b>	
59. Comment jugez-vous la situation concernant l'accompagnement de la chambre de l'agriculture ?	1. Pas du tout satisfaisant 2. Peu satisfaisant 3. Pas du tout satisfaisant 4. Très satisfaisant
60. Participez-vous activement à une association ou organisation du secteur apicole ?	1. Oui 2. Non
61. Quelles sont les principales activités	

menées en association ?	
<b>62.</b> Prenez-vous part aux réunions/activités?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Je prends part à toutes les réunions</li> <li>2. Je prends part à la plupart des réunions</li> <li>3. Je prends part des fois aux réunions</li> </ol>
<b>63.</b> Si vous ne faites partie d'aucune organisation collective, quelles en sont les raisons Et si vous en êtes membre, quels sont les bénéfices que vous tirez de cette situation?	
<b>64.</b> Avez-vous déjà eu des conflits avec d'autres personnes en rapport avec vos activités apicoles?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Non</li> </ol>
<b>65.</b> Si oui, indiquez les raisons de ces conflits	
<b>66.</b> Les stratégies collectives avec d'autres apiculteurs portent sur?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vente</li> <li>2. Matériel</li> <li>3. Transformation des produits de la ruche</li> </ol>
<b>67.</b> Avez-vous bénéficié d'un appui pour votre activité ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Non</li> </ol>
<b>68.</b> Si oui, indiquez sa nature :	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formation</li> <li>2. Produits intrants gratuits</li> <li>3. Produits intrants à crédits</li> <li>4. Subventions</li> <li>5. Autres (précisez)</li> </ol>
<b>VII. Problèmes et perspective de l'apiculteur</b>	
<b>69.</b> Comment jugez-vous les perspectives d'avenir de vos activités apicoles?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Très optimiste</li> <li>2. Optimiste</li> <li>3. Moyenne</li> <li>4. Pessimiste</li> <li>5. Très pessimiste</li> </ol>
<b>70.</b> Dans les 02 prochaines années, avez-vous des projets importants sur votre exploitation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Stabilité et consolidation de l'exploitation</li> <li>2. Augmentation importante du nombre de ruches</li> <li>3. Diminution importante du nombre de ruches</li> <li>4. Déménagement vers une autre région</li> <li>5. Diversification des activités</li> <li>6. Cessation et succession</li> <li>7. Autres (précisez)</li> </ol>
<b>71.</b> Quels sont, selon vous, les facteurs qui limitent le développement de l'apiculture?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Manque de main d'œuvre</li> <li>2. Clientèle limitée</li> <li>3. Investissement de départ élevé</li> <li>4. Prix de vente pas assez élevés</li> <li>5. Manque d'abeilles</li> <li>6. Manque de technicité</li> <li>7. Vol des ruches</li> </ol>
<b>72.</b> Libre propos à vous	.....

**Merci pour votre collaboration**

## **Annexe n° 02 : Guide d'entretien auprès des acteurs de la filière apicole**

- **Identification de la structure**
- **Profil et fonction de l'interviewé** : fonctions, diplômes et spécialité
- **Historique de la structure et son évolution**
- **Organisation de la structure** : tutelle, organigramme, marge de manœuvre dans la prise de décision
- **Fonctionnement de la structure** : activités, programme de travail et son mode de réalisation, zones d'action (entreprises et filières de production touchées, perspectives d'évolution de la structure)
- **Moyens (humain, matériels)** : financement (origine, importance)
- **Résultats** : acquis et réalisations, les points forts de la structure
- **Relations avec les autres structures étatiques et socioprofessionnelles.**
- **Principaux problèmes rencontrés, quelle perception du territoire.**

**Annexe n° 03: Les meilleures plantes mellifères dans la Mitidja**

La famille de la plantes	La plantes	Période de floraison	Intensité de butinage	Densité de peuplement	Intérêt
<b><i>Rosacées</i></b>	Abricotier	Fin hiver- début printemps	++++	+++	Nectar & pollen
	Amandier	Décembre-février	++++	+++	Nectar & pollen
	Coing	printemps	+++	++	Nectar & pollen
	Néflier du japon	Décembre - janvier	+++	++	Nectar & pollen
	Rose	Fin hiver- début printemps	+++	+++	pollen
	Pêcher	Fin hiver- début printemps	+++	+++	Pollen
	Prunier	Fin hiver- début printemps	+++	+++	pollen
	Pommier	Mars-avril	+++	+++	Nectar & pollen
<b><i>Astéracées</i></b>	Anacycle en massue	Printemps-début d'été	++	+++	Pollen
	Chardon jaune	Juin-août	++	+++	Pollen
	Chardon	Février-juillet	++++	++++	Nectar&pollen
	Chrysanthème	Printemps-début d'été	++	+++	Pollen
	Soucis des champs	Décembre –mai	++	++++	Pollen
	Litron	Février-juillet	+++	++	Pollen
<b><i>Cactacées</i></b>	Figuier de barbarie	Mai -juin	+++	++	Nectar&pollen
<b><i>Oxalidacées</i></b>	Oxalis	Décembre jusqu'à mai	++++	++++	Nectar&pollen
<b><i>Rutacées</i></b>	Fleur d'oranger	Mars-avril	++++	++++	Nectar&pollen
<b><i>Myrtacées</i></b>	Fleur d'eucalyptus	Juin-août (certaines variétés au printemps)	++++	+++	Nectar& pollen
<b><i>Bourraginacée</i></b> <b>s</b>	Bourrache	Février-juin	++++	++++	Nectar&pollen
	Buglosse d'Italie	Mars-avril-mai	+++	+++	Nectar&pollen
	Vipérine (Echium sp)	Avril - juin	++++	+++	Nectar&pollen
	Vipérine (Echium plantagineum)	Février-juin	++++	+++	Nectar&pollen
<b><i>Fabacées</i></b>	Faux poivrier	Fin printemps –début été	++++	++	Nectar& pollen
	fève	Hiver	+++	+++	Nectar&pollen
	Lotier corniculé	Printemps	+++	+++	Nectar& pollen

### Annexe n° 03: Les meilleures plantes mellifères dans la Mitidja

	Mimosa	Printemps	++++	+++	Nectar&pollen
	Petit pois	Hiver- printemps	++	++	Nectar&pollen
	Robinier faux acacia	Fin printemps	++++	++	Nectar&pollen
	Trèfle blanc	Printemps	+++	+++	Nectar&pollen
	Vesce	Fin hiver- printemps	+++	+++	Nectar
<b><i>Brassicacées</i></b>	Moutarde des champs	Début printemps- début été	++++	++++	Nectar&pollen
	Navet	Février-avril	++	++	Nectar&pollen
	Ravenelle	Fin hiver- début printemps	+++	+++	Nectar&pollen
<b><i>lamiacées</i></b>	Lavande	Mars-mai	++++	+	Nectar&pollen
	Romarin	Hiver-printemps	++++	++	Nectar&pollen
	Roussillon	Printemps-été	++++	+++	Nectar& pollen
<b><i>Papavéracées</i></b>	Coquelicot	Mai- juillet	++	++	Pollen
<b><i>Malvacées</i></b>	Lavatère	Février-juin	++++	+++	Nectar&pollen
	Mauve	Février-juin	++++	+++	Nectar&pollen
<b><i>oléacées</i></b>	Jasmin jaune	Printemps-été	++++	++	Nectar&pollen
	Olivier	Printemps (courte durée)	++++	++	Pollen
<b><i>Ombellifère</i></b>	Carotte sauvage	Printemps-été	++	++	Nectar selon altitude
<b><i>Euphorbiacées</i></b>	Euphorbe	Fin hiver-début printemps	++	++	Nectar&pollen
<b><i>Iridacée</i></b>	Glaïeul	Printemps	++	+	Nectar&pollen
<b><i>Musacée</i></b>	Oiseau du paradis	Fin hiver- Fin printemps	++	+	Nectar&pollen
<b><i>Nyctaginacée</i></b>	Bougainvillier	Saisonnrière	++	++	Nectar&pollen
<b><i>Rhamnacée</i></b>	Jujubier (Sedra)	Printemps	++++	Répondu dans la steppe	Nectar
<b><i>Lythracée</i></b>	Grenadier	Printemps	++++	++	Nectar&pollen
<b><i>Pittosporacée</i></b>	Pittospore du japon	Printemps	++++	+++	Nectar&pollen
<b><i>Verbénacée</i></b>	Lantanier	Fin printemps- début automne	++++	+++	Nectar&pollen très difficile à extraire
<b><i>Vitacée</i></b>	Vigne	Printemps	++	++	Pollen

Source : « Etude palynologique de quelques plantes mellifères », ITELV, septembre, 2014.

➤ **Butinage** : +++++ Très visitée, +++ Moyen, ++ Peu visitée

➤ **Peuplement** : +++++ Dominant, +++ Très important, ++ Moyen, + Moins abondant

**Annexe n° 04: Production du miel en Algérie par Wilaya**

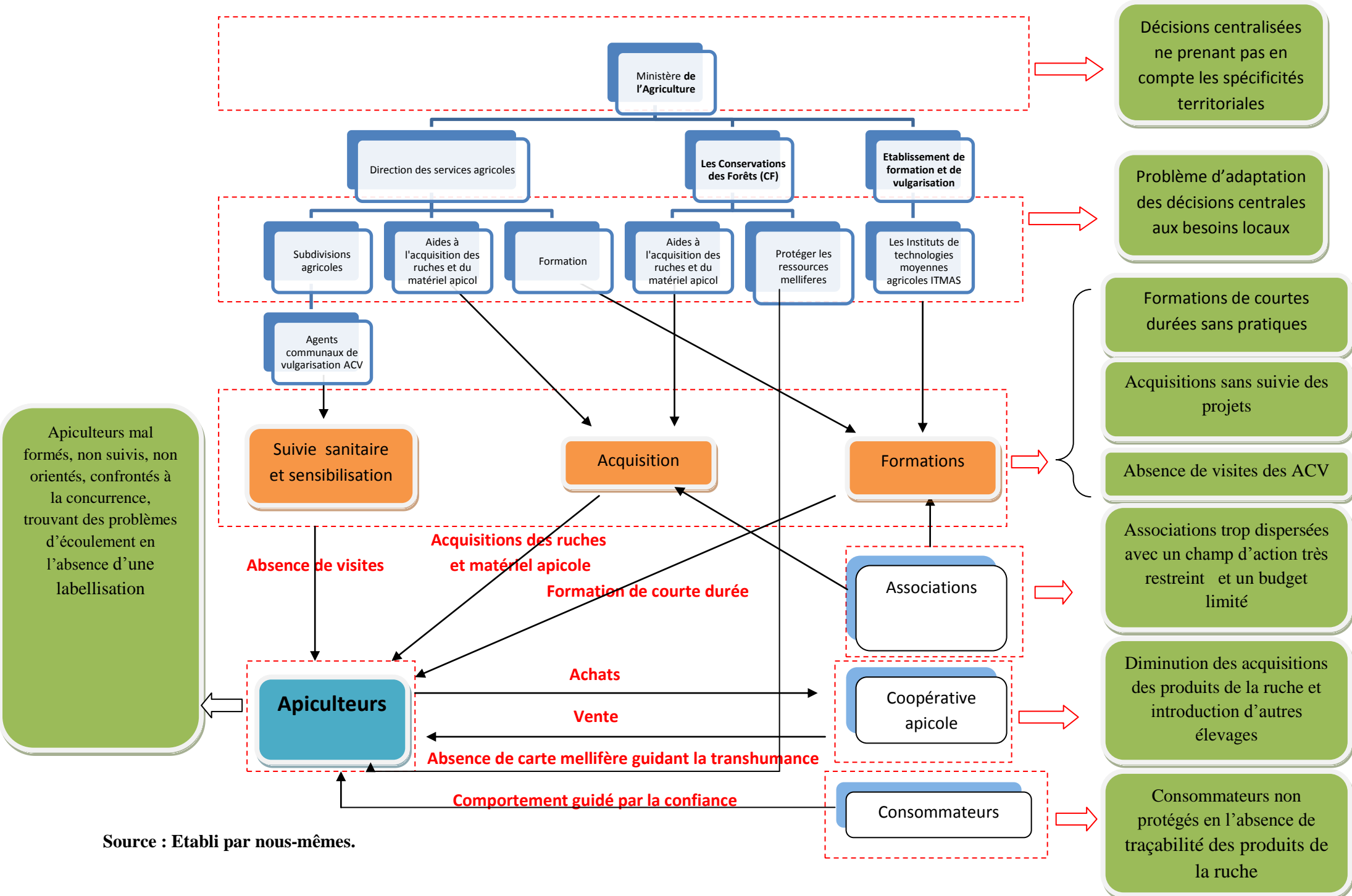
<b>Wilaya</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Adrar</b>	-	-	-	-	-			
<b>Chlef</b>	2 183	1 846	2 003	2 010	2 300	2 310	2 000	2 520
<b>Laghouat</b>	186	180	210	222	250	370	385	385
<b>Oum El Bouaghi</b>	153	109	129	142	221	145	130	148
<b>Batna</b>	3 148	3 325	2 933	4 188	3 442	1 447	3 651	2 497
<b>Bejaia</b>	1 230	1 080	1 378	1 214	1 951	1 214	1 428	1 651
<b>Biskra</b>	390	425	475	522	539	538	621	631
<b>Bechar</b>	40	12	44	15	25	9	65	68
<b>Blida</b>	<b>3 336</b>	<b>5 887</b>	<b>4 005</b>	<b>5 223</b>	<b>2 346</b>	<b>4 561</b>	<b>3 520</b>	<b>4 460</b>
<b>Bouira</b>	2 300	3 950	5 900	6 850	5 500	6 450	6 800	6 520
<b>Tamanrasset</b>	-	-	-	-	-	-		-
<b>Tebessa</b>	790	360	844	990	650	900	1 200	990
<b>Tlemcen</b>	1 500	1 850	1 600	1 500	2 000	1 630	1 800	1 650
<b>Tiaret</b>	600	680	720	338	345	527	527	504
<b>Tizi Ouzou</b>	<b>2 478</b>	<b>3 194</b>	<b>1 353</b>	<b>1 175</b>	<b>2 995</b>	<b>1 602</b>	<b>2 981</b>	<b>4 909</b>
<b>Alger</b>	452	596	600	596	396	489	491	495
<b>Djelfa</b>	210	172	120	148	171	132	152	186
<b>Jijel</b>	1 039	1 789	962	981	5 463	972	2 301	5 177
<b>Setif</b>	1 380	1 456	1 569	1 549	2 238	1 273	2 265	3 260
<b>Saida</b>	320	161	78	274	357	346	237	362
<b>Skikda</b>	1 650	3 000	4 000	4 010	6 100	6 140	6 221	9 200
<b>Sidi Bel Abbes</b>	450	250	250	200	390	350	285	470
<b>Annaba</b>	506	577	660	679	780	805	850	901
<b>Guelma</b>	815	1 400	1 560	1 500	2 177	2 280	2 660	2 442
<b>Constantine</b>	1 532	1 902	2 003	2 621	2 770	1 920	2 048	1 142
<b>Medea</b>	1 128	1 436	1 347	1 643	1 652	1 228	1 515	1 565
<b>Mostaganem</b>	619	577	815	847	1 126	949	1 126	1 067
<b>Msila</b>	600	660	688	690	580	580	625	518
<b>Mascara</b>	1 334	864	693	1 026	1 300	1 500	1 800	1 750
<b>Ouargla</b>	-	-	-	2	5	4	6	8

**Annexe n° 04: Production du miel en Algérie par Wilaya**

<b>Oran</b>	211	137	120	198	98	156	212	236
<b>El Bayadh</b>	1	1	1	12	34	56	166	51
<b>Illizi</b>	-	-			-	-		
<b>Bordj Bou Arreridj</b>	577	537	363	734	735	692	900	704
<b>Boumerdes</b>	2 232	2 000	997	717	1 918	1 625	1 957	2 073
<b>El Tarf</b>	873	2 100	1 650	1 600	1 630	1 800	2 720	2 690
<b>Tindouf</b>	-	-				-		
<b>Tissemsilt</b>	287	317	351	232	413	327	282	256
<b>El Oued</b>	-	-		-		-	17	17
<b>Khenchela</b>	651	143	609	270	85	448	558	453
<b>Souk Ahras</b>	1 200	1 600	2 500	2 200	2 600	4 646	1 488	1 825
<b>Tipaza</b>	535	884	1 008	1 292	1 190	1 580	3 254	2 794
<b>Mila</b>	1 125	1 211	1 013	1 644	2 044	2 267	2 060	2 105
<b>Ain Defla</b>	800	932	832	951	1 125	1 184	1 187	1 223
<b>Naama</b>	42	50	65	87	96	101	108	78
<b>Ain Temouchent</b>	348	328	182	292	358	397	383	372
<b>Ghardaia</b>	16	30	40	892	60	90	88	66
<b>Relizane</b>	750	795	855	922	1 010	1 100	1 200	900
<b>Total</b>	40 016	48 803	47 525	53 201	61 467	57 139	64 269	71 319

**Source :** Direction des statistiques et des systèmes d'information (Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche).

# Annexe n°05 : Schéma de la filière apicole



Source : Etabli par nous-mêmes.

## Annexe n°06 : Etude financière d'un projet apicole

### 6. Evaluation financière du projet.

Dans cette évaluation, il n'a pas été tenu compte des subventions éventuelles accordées par l'Etat.

L'évaluation financière a été réalisée sur une durée de **7 ans** : période pour laquelle il a été constaté un retour sur investissements et un TRI intéressant.

Il a été relevé également qu'un fond de roulement d'exploitation est nécessaire pour le démarrage du projet notamment pour l'achat des intrants et faire face aux diverses autres charges.

Les coûts nécessaires à l'évaluation de la réalisation du projet (travaux, achats d'intrants, frais de personnels, assurances et autres frais de gestion ...) sont ceux actuellement utilisés dans le marché.

#### 6.1- Les Investissements.

Les investissements à consentir pour la réalisation de ce projet : implantation de ruchers et acquisition du matériel et des équipements apicoles sont présentés ci-dessous ;

##### 6.1.1- Matériels apicoles

Désignation	Quantité	PU HT (KDA)	Montant (DA) TTC
Hausse vide	300	881,50	314695,5
Cadre gaufré	3000	174,73	623786,1
Plateau	150	383,16	68394,06
Toit C/en tôle	150	483,32	86272,62
Nourisseur en bois	150	434,16	77497,56
Socle en fer	150	460,31	82165,335
Essaim	150	5170,00	775500,00
Grille à reine métallique	150	640,00	114240
Maturateur 200 kgs	4	19800,00	94248
Chaudière à cire 30 cadres	4	81000,00	385560,00
Extracteur électrique	4	99694,84	474547,44
Bac à désoperculer	4	45600,00	217056,00
Séchoir à pollen	4	119910,00	570771,60
Voile complet	8	1440,00	13708,80
Enfumeur en inox	8	1700,00	16184,00
Bottes blancs	8	430,78	4101,03
Gants en cuir	8	473,00	4502,96
Lève cadres en inox	8	640,00	6092,80
Brosse à abeilles	8	360,00	3427,20
Couteau à désoperculer	8	2302,00	21915,04
<b>Total (DA)</b>			<b>3 954 666,04</b>

**Nb** : Acquisition en A1

### 6.1.2- Récapitulation des coûts d'investissements

Désignation	Montant (DA)	TVA (DA)	Montants TTC (KDA)
Matériels et équipements apicoles	3447068,10	470 605,25	3 954 666,04
<b>Total (DA)</b>	<b>3 447 068,10</b>	<b>470 605,25</b>	<b>3 954 666,04</b>

Le montant global des investissements pour développer cette nouvelle activité de cette ferme s'élève à **3 447 068,10 DA HT**, en sus d'une TVA de **470 605,25 DA**. Ce qui donne un montant global de **3 954 666,04 DA en TTC**.

### 6.2- Structure d'investissement et de financement

Rubrique	Année	A1	
		Montant TTC (DA)	Taux de participation
Apports ERGR SERSOU		1 186 399,81	30%
Crédit bancaire ETTAHADI		2 768 266,23	70%
<b>Total (DA)</b>		<b>3 954 666,04</b>	100%

La structure de financement de ce projet a été faite selon la formule **30% / 70%**.

La demande de financement pour le concours bancaire se fera sur la base d'un montant de **2 768 266,23 DA**.

Le crédit d'investissement à long terme (7 ans) :

	Montant	A1
<b>Crédit ETTAHADI</b>	2 768 266,23	2 768 266,23
<b>Total crédit</b>	<b>2 768 266,23</b>	<b>2 768 266,23</b>

- 1- Crédit ETTAHADI, plafonné à 100 000 KDA est bonifié à 0% pendant les cinq premières années, 1% les deux années suivantes, 3% les deux suivantes années et 5.5% pour le reste de la durée du crédit.

### 6.3- Détermination du chiffre d'affaires.

→ Recettes apicoles :

<b>Productions prévisionnelles</b>							
<b>Produits du rucher avec 150 ruches</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>A3</b>	<b>A4</b>	<b>A5</b>	<b>A6</b>	<b>A7</b>
Miel en kgs	750	1200	1500	1500	2250	3150	3600
Pollen en kgs	75	75	75	150	150	195	240
Essaim en nombre	0	0	30	30	60	60	80

### Récapitulation du chiffre d'affaires du projet sur 7 ans.

<b>Année</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>A3</b>	<b>A4</b>	<b>A5</b>	<b>A6</b>	<b>A7</b>
<b>Recettes</b>							
Miel	2 250 000	3 600 000	4 500 000	4 500 000	6 750 000	9 450 000	10 800 000
Pollen	75 000	75 000	75 000	150 000	150 000	195 000	240 000
Essaim en nombre	-	-	60 000	60 000	120 000	120 000	160 000
<b>Total (DA)</b>	<b>2 325 000</b>	<b>3 675 000</b>	<b>4 635 000</b>	<b>4 710 000</b>	<b>7 020 000</b>	<b>9 765 000</b>	<b>11 200 000</b>

Nb : Le chiffre d'affaires de miel et pollen commencera à compter de la première année.

Le chiffre d'affaires des essaims produits commencera à la troisième année.

# 1. Charges d'exploitation

Ce sont les charges de fonctionnement liées à l'activité du projet pour sa mise en route. L'estimation de ces charges concerne les charges d'entretien, de nourrissage et de traitements préventifs des abeilles.

Afin de mieux apprécier ces charges de l'exploitation apicole, notamment leur caractère évolutif, il y'a lieu de les classer, en différenciant entre charges induites par les matières et fournitures, charges de main d'œuvre et autres frais divers.

Les charges prévisionnelles ont été évaluées comme suit :

## a. Les matières consommables :

Cette rubrique représente les matières premières et les fournitures qui seront consommées par les ruches.

Les matières consommables sont liées à l'entretien des ruches ainsi qu'aux besoins alimentaires et de santé des essaims à mettre en place et compte tenu du scénario retenu de montée en cadence des objectifs de production.

**Tableau : Matières et fournitures consommées :  
Calcul des consommables.**

### Charges d'exploitation d'un rucher de 150 ruches en A1

Désignation	TVA %	PU HT en DA	Quantité	Montant DA HT	Montant DA TTC
Bayvarol (4 lanières)	9	499,80	75	37485,00	40858,65
Bocal 500 gr	19	21,63	1050	22711,50	27026,69
Bocal 125 gr	19	24,00	4200	100800,00	119952,00
Bocal 50 gr	19	30,00	10500	315000,00	374850,00
Bocal 250 gr	19	18,14	2100	38094,00	45331,86
File ETAM 250 gr	19	150,00	40	6000,00	7140,00
Peinture (COUMALU 17 kg)	19	9160	2	18320,00	21800,80
Cire d'abeille gaufrée en kg	19	1140,00	10	11400,00	13566,00
Sucre cristallisé en kg	19	94,50	3000	283500,00	337365,00

### Charges d'exploitation d'un rucher de 150 ruches d'A2 à A4

Désignation	TVA %	PU HT en DA	Quantité	Montant DA HT	Montant DA TTC
Bayvarol (4 lanières)	9	499,80	75	37485,00	40858,65
Bocal 500 gr	19	21,63	700	15141,00	18017,79
Bocal 125 gr	19	24,00	2800	67200,00	79968,00
Bocal 50 gr	19	30,00	7000	210000,00	249900,00
Bocal 250 gr	19	18,14	1400	25396,00	30221,24
File ETAM 250 gr	19	150,00	40	6000,00	7140,00
Peinture (COUMALU 17 kg)	19	9160	2	18320,00	21800,80
Cire d'abeille gaufrée en kg	19	1140,00	10	11400,00	13566,00
Sucre cristallisé en kg	19	94,50	3000	283500,00	337365,00

### Charges d'exploitation d'un rucher de 150 ruches en A5

Désignation	TVA %	PU HT en DA	Quantité	Montant DA HT	Montant DA TTC
Bayvarol (4 lanières)	9	499,80	75	37485,00	40858,65
Bocal 500 gr	19	21,63	1050	22711,50	27026,69
Bocal 125 gr	19	24,00	4200	100800,00	119952,00
Bocal 50 gr	19	30,00	10500	315000,00	374850,00
Bocal 250 gr	19	18,14	2100	38094,00	45331,86
File ETAM 250 gr	19	150,00	40	6000,00	7140,00
Peinture (COUMALU 17 kg)	19	9160	2	18320,00	21800,80
Cire d'abeille gaufrée en kg	19	1140,00	10	11400,00	13566,00
Sucre cristallisé en kg	19	94,50	3000	283500,00	337365,00

Le projet prévoit une augmentation du nombre de ruches à exploiter par l'acquisition de 90 ruches supplémentaires, sur fonds propres, et ce, à partir de A5, après une maîtrise de la conduite technique de ce type d'élevage.

### Charges d'exploitation pour 240 ruches en A5

Désignation	TVA %	PU HT en DA	Quantité	Montant DA HT	Montant DA TTC
Bayvarol (4 lanières)	9	499,80	120	59976,00	65373,84
Bocal 500 gr	19	21,63	1500	32445,00	38609,55
Bocal 125 gr	19	24,00	5100	122400,00	145656,00
Bocal 50 gr	19	30,00	15000	450000,00	535500,00
Bocal 250 gr	19	18,14	3000	54420,00	64759,80
File ETAM 250 gr	19	150,00	80	12000,00	14280,00
Peinture (COUMALU 17 kg)	19	9160	4	36640,00	43601,60
Cire d'abeille gaufrée en kg	19	1140,00	20	22800,00	27132,00
Sucre cristallisé en kg	19	94,50	4800	453600,00	539784,00

### Tableau : charges d'exploitation sur 07 ans :

Année	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7
Consommations intrants apicoles	565 842	798 837	798 837	798 837	987 891	1 474 696	1 474 696
<b>Total (DA)</b>	<b>565 842</b>	<b>798 837</b>	<b>798 837</b>	<b>798 837</b>	<b>987 891</b>	<b>1 474 696</b>	<b>1 474 696</b>

### b. Les services :

Dans ce chapitre, les charges suivantes sont prises en considération :

Désignation	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7
Assurance patrimoine	21 618	21 618	21 618	21 618	21 618	21 618	21 618
Frais de déplacement et de stages	200 000	220 000	242 000	246 840	251 777	256 812	261 949
Téléphone, électricité, gaz.	250 000	262 500	275 625	281 138	286 760	292 495	298 345
<b>Total (DA)</b>	<b>471 618</b>	<b>504 118</b>	<b>539 243</b>	<b>549 596</b>	<b>560 155</b>	<b>570 926</b>	<b>581 912</b>

Les services ont été calculés sur la base du cours du marché. Pour les assurances, les investissements : 2% du total.

**c. Frais de personnels :**

Le nombre d'agents sera fonction de l'activité. Compte tenu de ce qui a été présenté ci avant relativement à l'évolution prévisionnelle de l'activité de l'activité, il est prévu un effectif de **08 personnes** avec un montant qui s'élève à **837 120 DA**.

**1.5 journée de travail/ ruche et par an, soit 240\*1.5= 360 journées à 2000 DA brute**

**Total frais de MOV : 720 000 DA / an**

**d. Les impôts et taxe :**

En tant qu'investissement stratégique, la ferme devrait, en principe, être exonérée de tous les impôts et taxes.

Les prévisions des impôts et taxes tiennent compte d'une exonération de cinq ans.

	Année	A3	A4	A5	A6	A7
<b>Désignation</b>						
TAP (2% du chiffre d'affaire)		0	0	0	101 228	104 265
<b>Total (DA)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>101 228</b>	<b>104 265</b>

**Nb :** Les prévisions IBS sont établies directement sur le compte des résultats.

**e. Les frais financiers :**

Pour obtenir des résultats appropriés de l'exploitation, il y a lieu de considérer, en plus de l'évaluation des charges d'exploitation calculées ci-dessus, les frais financiers. Ces frais financiers concernent essentiellement le paiement du service de la dette (crédit ETTAHADDI) selon les modalités précisé dans le tableau structure d'investissement et de financement.

## 9. Indicateurs économiques :

La rentabilité financière est le point central de l'évaluation et le meilleur indicateur de la faisabilité et la viabilité de l'investissement, en termes financier, il doit générer une chiffre d'affaire qui couvre les charges et rembourse l'investissement initial (I0). La VAN (valeur actuelle nette), le TRI (taux de rentabilité interne), l'IP (indice de profitabilité ou taux d'enrichissement) et le DRC (délai de récupération des capitaux) sont des paramètres très sophistiquées de la rentabilité. Pour les besoins de calcul de ces paramètres de rentabilité, l'examen de l'évolution des flux financiers constitue une étape primordiale.

### 9.1- L'évolution du cash-flow.

Rubrique	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7
Investissements		3 954 666,04						
Charges de fonctionnement		1 037 460,00	1 302 955,00	1 338 080,00	1 348 433,00	1 548 046,00	2 045 622,00	2 056 608,00
Recettes		2 325 000,00	3 675 000,00	4 635 000,00	4 710 000,00	7 020 000,00	9 765 000,00	11 200 000,00
Flux financiers		592 206,04	2 372 045,00	3 296 920,00	3 361 567,00	5 471 954,00	7 719 378,00	9 143 392,00

Nous constatons que les flux monétaires sont positifs dès la 1ere année d'exploitation.

### 9.2- Les valeurs actuelles nettes.

Rubrique	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7
Résultat de d'exploitation		1 089 806,70	2 174 311,70	3 159 186,70	3 223 833,70	5 394 220,70	7 641 644,70	9 105 658,70
Amortissement		197 733,30	197 733,30	197 733,30	197 733,30	197 733,30	197 733,30	197 733,30
Cash-flow Brut		1 287 540,00	2 372 045,00	3 356 920,00	3 421 567,00	5 591 954,00	7 839 378,00	9 303 392,00
Remboursement de principale				395 466,60	395 466,60	395 466,60	395 466,60	395 466,60
Cash-flow Net		1 287 540,00	2 372 045,00	2 961 453,40	3 026 100,40	5 196 487,40	7 443 911,40	8 907 925,40

Pour calculer la **valeur actuelle nette** (VAN), deux types de flux sont nécessaire. Le premier est le montant de l'investissement initial, qui inclut toutes les charges relatives à la réalisation du projet. C'est le coût de l'investissement. Ensuite, il faut évaluer les cash flows générés par ce même investissement pour toutes les périodes futures. Ce sont les recettes. Ces cash flows doivent être actualisé, permettant ainsi de connaître la valeur actuelle des flux futurs. Cette actualisation est indispensable car un dinar aujourd'hui ne vaut pas un dinar demain.

La valeur actuelle nette d'un projet d'investissement, correspond à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés au taux reflétant le niveau de risque du projet minorée des coûts d'investissements initiaux engagés. Cette notion permet de comparer la rentabilité des projets d'investissement tout en tenant compte de la valeur du temps et du coût d'opportunité.

Si le coût initial est noté  $I_0$ , les cash-flows futurs  $F_1, F_2... F_n$  et si le taux d'actualisation est noté  $r$ , on peut écrire :

$$\text{VAN (i) d'un investissement} = \text{somme des cash-flows net actualisés} - \text{coût initial}$$
$$\text{VAN } i = - I_0 + F_1 / (1+r)^1 + F_2 / (1+r)^2 + F_3 / (1+r)^3 + \dots + F_n / (1+r)^n + \dots$$

La valeur actuelle nette est positive avec un montant de **6 086 048 DA** et se situe dans la fourchette de la période d'endettement qui est de 7 années.

Le taux d'actualisation pour notre cas est majoré à 7%.

La VAN qui permet de mesurer la création de richesse attendue du projet d'investissement est positive à partir de la cinquième année. Le projet envisagé permet donc, grâce aux revenus futurs qu'il semble devoir produire, de reconstituer les capitaux initialement avancés et de dégager un surcroît de richesse. Ce projet est par conséquent à retenir puisqu'il enrichit l'exploitation en assurant la reproduction élargie des mises de fonds effectuées.

**Le projet dégage une VAN positive. Il est donc rentable et répond suffisamment au remboursement des crédits bancaires, en fait, a cette rentabilité du projet s'ajoute la solvabilité démontré suffisamment dans les tableaux annexé.**

### 9.3. Taux de rentabilité interne : TRI

Cette méthode a les mêmes fondements que celle de la valeur actuelle nette. Elle consiste à rechercher pour quel taux d'actualisation on obtient l'égalité entre l'investissement noté  $I_0$  et la valeur actuelle des revenus nets attendus, elle s'exprime par la relation suivante :

$$R = \sum_{i=0}^n \frac{F_n}{(1+r)^n}$$

R= valeur actualisée nette = 0  
i= taux d'intérêt  
Fn= flux totaux de liquidité  
r= Coefficient d'actualisation  
n= horizon prévisionnel du projet

**TRI= 62.8 %**

Le TRI permet d'évaluer le taux de rentabilité interne d'un projet. Il s'agit donc d'un outil de décision à l'investissement car un projet ne sera retenu que si son TRI est suffisamment supérieur au taux d'actualisation (voir tableau annexe 2).

Le taux interne de rentabilité financière calculé dans ces conditions est incitateur.

A partir de la 5<sup>ème</sup> année, il dépasse largement le taux critique des 10 % considérés comme le seuil minimal de rendement de l'argent dans les banques.

### 9.4. Indice de profitabilité : IP

L'indice de profitabilité est un autre indicateur qui permet de mesurer la rentabilité du capital investi par l'exploitation. Il met en relation la valeur actuelle nette des cash-flows futurs et le capital investi ( $I_0$ ).

L'IP est égale à ( $\sum$  flux actualisés / investissements initial), et il doit être supérieur à l'unité (01). Dans ce projet l'IP= 3,16 c'est-à-dire, chaque 1 DA investi l'entreprise aura un retour sur investissement de 3,16 DA, un retour très important et encourageant pour les deux partenaires.

$$\frac{\sum \text{flux actualisés}}{\text{Investissements}} > 1$$

**IP=4,90**

### 9.5. Délai de récupération du capital : DRC

Le délai de récupération des investissements est fonction de la somme des cash-flows cumulés, et dont le calcul réalisé donne le résultat suivant : la récupération des capitaux pourrait intervenir à la 5<sup>ème</sup> année. Ce délai, supérieur à 5 ans, est très satisfaisant par rapport aux gros investissements proposés et acceptable pour une activité d'élevage, et ne constitue pas une contrainte quant à la performance et la durabilité du projet.

**DRC=1.62<sup>e</sup> année**

## 10. Tableaux financiers :

Pour disposer d'une bonne visibilité et prévision, les tableaux financiers suivants ont été bâtis sur 7 ans.

### A. Plan d'emprunt et de remboursement :

Ce poste correspond à la rémunération des crédits consentis par la banque dans le cadre du crédit Ettahadi, à savoir les crédits d'investissements sollicités. (Voir tableau n°1). Il donne l'annuité et le capital remboursé pour chaque année.

### B Les amortissements :

Ils expriment la constatation comptable d'une dépréciation réalisée (ou prévue) périodiquement sur la durée de vie technique. Dans ce projet, l'amortissement englobera toutes les rubriques liées aux investissements. (Voir tableau n°2).

Les amortissements ont été calculés linéairement en HT.

### B. Tableau des comptes de résultats (TCR) :

Il ressort que l'exploitation des ruchers dégagera un résultat négatif la première et la deuxième année. L'excédent net d'exploitation, qui est fonction de l'évolution des rendements qui augmentent sensiblement avec l'entrée en production des investissements consentis.

Ces **résultats positifs** constitueront une liquidité importante, pour le projet, et vont permettre à l'exploitation de supporter le remboursement de l'investissement initial. (Voir tableau n°3).

### C. Bilans prévisionnels :

Le **bilan prévisionnel** reflète l'état du patrimoine de l'entreprise à un instant « t » donné et, en l'occurrence, à la clôture de chaque exercice dans le prévisionnel. Il recense donc :

- d'une part ce que l'entreprise va posséder :

Cette catégorie de biens est appelée « l'actif » : ce sont des éléments identifiables qui ont une valeur positive pour l'entreprise. Il pourra s'agir d'immobilisations, de créances clients, de stocks ou de comptes bancaires.

- d'autre part ce que l'entreprise devra :

Ceci constitue le passif : éléments du patrimoine de l'entreprise ayant une valeur négative. Tel est le cas, par exemple, du capital, des dettes financières, des dettes fournisseurs, des dettes envers le personnel, des dettes fiscales et sociales ou encore des comptes courants d'associés ou des découverts bancaires.

Le bilan prévisionnel est un élément important du prévisionnel financier qui va notamment permettre de calculer le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement (BFR) et la trésorerie nette, notions clefs du **business plan**. (Voir tableau n°4).

#### **D. Plan de trésorerie :**

Le plan de trésorerie est un **plan prévisionnel** établi à court terme .Il permettra d'avoir de la visibilité sur les différents flux financiers. L'entreprise peut ainsi piloter de façon stratégique sa trésorerie en mettant en évidence les encaissements et les décaissements annuels. (Voir tableau n°5).

## Tableau n°1 : Plan d'emprunt et de remboursement

Unité : (DA)

Echéancier annuel du crédit ETTAHADI

<b>Durée de remboursement</b>	<b>Taux d'intérêt</b>
<b>7</b>	<b>0 % de l'année 1 à 5</b> <b>1 % de l'année 6 à 7</b> <b>3 % de l'année 8 à 9</b> <b>5,25 % à la 10ème</b> <b>année</b>
<b>Différé (années)</b>	<b>Traite de</b> <b>remboursement</b>
<b>1</b>	<b>463</b>
<b>Montant de l'emprunt</b>	
<b>2 762 243</b>	<b>Sur 8 ans (de 2018 à</b> <b>2026)</b>

<b>Année</b>	<b>L'emprunt (DA)</b>	<b>Principal (DA)</b>	<b>Intérêt (DA)</b>	<b>Principal + Intérêt (DA)</b>	<b>Valeur résiduelle (DA)</b>
1	2 768 266,23	395 466,60		395 466,60	2 372 799,62
2	2 372 799,62	395 466,60		395 466,60	1 977 333,02
3	1 977 333,02	395 466,60		395 466,60	1 581 866,42
4	1 581 866,42	395 466,60		395 466,60	1 186 399,81
5	1 186 399,81	395 466,60		395 466,60	790 933,21
6	790 933,21	395 466,60	7 909,33	403 375,94	395 466,60
7	395 466,60	395 466,60	3 954,67	399 421,27	0,00

Le remboursement s'effectuera à partir de la 2ème année d'exploitation avec une traite annuelle de **395 466.60 DA** sur une période de 7 années.

## Tableau n°2 : Les amortissements

Unité : (DA)

Investissements	Valeur HT (DA)	Durée en année	Annuité (DA)						
	A1		A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7
Matériels et équipements apicoles	3 954 666,04	8	0	494 333	494 333	494 333	494 333	494 333	494 333
<b>Total (DA)</b>	<b>3 954 666,04</b>		<b>0</b>	<b>494 333</b>	<b>494 333</b>	<b>494 333</b>	<b>494 333</b>	<b>494 333</b>	<b>494 333</b>
<b>Dotation aux amortissements (DA)</b>			<b>0</b>	<b>494 333</b>	<b>988 666</b>	<b>1 482 999</b>	<b>2 471 665</b>	<b>2 965 998</b>	<b>3 460 331</b>

### Tableau n°3 : Tableau des comptes de résultats

Unité : (DA)

<b>Désignation</b>	<b>Année</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Année 4</b>	<b>Année 5</b>	<b>Année 6</b>	<b>Année 7</b>
Chiffre d'affaire		2 325 000,00	3 675 000,00	4 695 000,00	4 770 000,00	7 140 000,00	9 885 000,00	11 360 000,00
Dépenses matières et marchandises		565 842,00	798 837,00	798 837,00	798 837,00	987 891,00	1 474 696,00	1 474 696,00
Services		471 618,00	504 118,00	539 243,00	549 596,00	560 155,00	570 926,00	581 912,00
<b>Valeur ajoutée</b>		1 287 540,00	2 372 045,00	3 356 920,00	3 421 567,00	5 591 954,00	7 839 378,00	9 303 392,00
Frais de personnel		837 120	837 120	837 120	837 120	837 120	920 832	920 832
Impôts et taxes (2%)		0	0	0	0	0	0	0
Frais financiers		0	0	0	0	0	7 909	3 954
Dotations aux amortissements		0	494 333,00	494 333,00	494 333,00	494 333,00	494 333,00	494 333,00
<b>Résultats d'exploitation</b>		-43 913,00	1 040 592,00	2 025 467,00	2 090 114,00	4 260 501,00	6 424 213,00	7 888 227,00
Résultat brut de l'exercice		-43 913,00	1 040 592,00	2 025 467,00	2 090 114,00	4 260 501,00	6 424 213,00	7 888 227,00
IBS (23%)		0	0	0	0	0	0	0
<b>Résultat net de l'exercice (DA)</b>		-43 913,00	1 040 592,00	2 025 467,00	2 090 114,00	4 260 501,00	6 424 213,00	7 888 227,00
<b>Cash-flow</b>		450 420,00	1 534 925,00	2 519 800,00	2 584 447,00	4 754 834,00	6 918 546,00	8 382 560,00

## Tableau n°4 : Bilans prévisionnels

Unité : (DA)

Année 01			
	Actif	Brut	Amortissement Net
Investissement			
Construction			
Equipements	3 954 666,04	494 333,00	3 460 333,04
moyen de transport			
Animaux de production			
<b>Total (1)</b>	<b>3 954 666,04</b>	<b>494 333,00</b>	<b>3 460 333,04</b>
marchandise			
Autre débiteurs			
Disponibilités	554 953,40		554 953,40
<b>Total (2)</b>	<b>554 953,40</b>		<b>554 953,40</b>
<b>Total actif</b>	<b>4 509 619,44</b>	<b>494 333,00</b>	<b>4 015 286,44</b>
<b>Passif</b>			
Capitaux propre	1 686 399,81		1 686 399,81
Résultat en instance			
<b>Total (1)</b>	<b>1 686 399,81</b>		<b>1 686 399,81</b>
Dettes d'investissements			
Emprunt	2 372 799,63		2 372 799,63
<b>Total (2)</b>	<b>2 372 799,63</b>		<b>2 372 799,63</b>
Résultat de l'exercice	-43 913,00		-43 913,00
<b>Total passif</b>	<b>4 015 286,44</b>		<b>4 015 286,44</b>

Année 02			
Actif	Brut	Amortissement	Net
Investissement			
Construction			
Equipements et Installation	3 954 666,04	988 666,00	2 966 000,04
moyen de transport			
Animaux de production			
<b>Total (1)</b>	<b>3 954 666,04</b>	<b>988 666,00</b>	<b>2 966 000,04</b>
marchandise			
Autre débiteurs			
Disponibilités	1 694 411,80		1 694 411,80
<b>Total (2)</b>	<b>1 694 411,80</b>		<b>1 694 411,80</b>
<b>Total actif</b>	<b>5 649 077,84</b>	<b>988 666,00</b>	<b>4 660 411,84</b>
Passif			
Capitaux propre	1 686 399,81		1 686 399,81
Résultat en instance	-43 913,00		-43 913,00
<b>Total (1)</b>	<b>1 642 486,81</b>		<b>1 642 486,81</b>
Dettes d'investissements			
Emprunt	1 977 333,03		1 977 333,03
<b>Total (2)</b>	<b>1 977 333,03</b>		<b>1 977 333,03</b>
Résultat de l'exercice	1 040 592,00		1 040 592,00
<b>Total passif</b>	<b>4 660 411,84</b>		<b>4 660 411,84</b>

<b>Année 03</b>			
<b>Actif</b>	<b>Brut</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Net</b>
Investissement			
Construction			
Equipements et Installation moyen de transport	3 954 666,04	1 482 999,00	2 471 667,04
Animaux de production			
<b>Total (1)</b>	<b>3 954 666,04</b>	<b>1 482 999,00</b>	<b>2 471 667,04</b>
marchandise			
Autre débiteurs			
Disponibilités	3 818 745,20		3 818 745,20
<b>Total (2)</b>	<b>3 818 745,20</b>		<b>3 818 745,20</b>
<b>Total actif</b>	<b>7 773 411,24</b>	<b>1 482 999,00</b>	<b>6 290 412,24</b>
<b>Passif</b>			
Capitaux propre	1 686 399,81		1 686 399,81
Résultat en instance	996 679,00		996 679,00
<b>Total (1)</b>	<b>2 683 078,81</b>		<b>2 683 078,81</b>
Dettes d'investissements			
Emprunt	1 581 866,43		1 581 866,43
<b>Total (2)</b>	<b>1 581 866,43</b>		<b>1 581 866,43</b>
Résultat de l'exercice	2 025 467,00		2 025 467,00
<b>Total passif</b>	<b>6 290 412,24</b>		<b>6 290 412,24</b>

<b>Année 04</b>			
<b>Actif</b>	<b>Brut</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Net</b>
<b>Investissement</b>			
<b>Construction</b>			
<b>Equipements et Installation moyen de transport</b>	<b>3 954 666,04</b>	<b>1 977 332,00</b>	<b>1 977 334,04</b>
<b>Animaux de production</b>			
<b>Total (1)</b>	<b>3 954 666,04</b>	<b>1 977 332,00</b>	<b>1 977 334,04</b>
<b>marchandise</b>			
<b>Autre débiteurs</b>			
<b>Disponibilités</b>	<b>6 007 725,60</b>		<b>6 007 725,60</b>
<b>Total (2)</b>	<b>6 007 725,60</b>		<b>6 007 725,60</b>
<b>Total actif</b>	<b>9 962 391,64</b>	<b>1 977 332,00</b>	<b>7 985 059,64</b>
<b>Passif</b>			
<b>Capitaux propre</b>	<b>1 686 399,81</b>		<b>1 686 399,81</b>
<b>Résultat en instance</b>	<b>3 022 146,00</b>		<b>3 022 146,00</b>
<b>Total (1)</b>	<b>4 708 545,81</b>		<b>4 708 545,81</b>
<b>Dettes d'investissements</b>			
<b>Emprunt</b>	<b>1 186 399,83</b>		<b>1 186 399,83</b>
<b>Total (2)</b>	<b>1 186 399,83</b>		<b>1 186 399,83</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 090 114,00</b>		<b>2 090 114,00</b>
<b>Total passif</b>	<b>7 985 059,64</b>	<b>0,00</b>	<b>7 985 059,64</b>

Année 05			
Actif	Brut	Amortissement	Net
Investissement			
Construction			
Equipements et Installation	3 954 666,04	2 471 665,00	1 483 001,04
moyen de transport			
Animaux de production			
<b>Total (1)</b>	<b>3 954 666,04</b>	<b>2 471 665,00</b>	<b>1 483 001,04</b>
marchandise			
Autre débiteurs			
Disponibilités	10 367 093,00		10 367 093,00
<b>Total (2)</b>	<b>10 367 093,00</b>		<b>10 367 093,00</b>
<b>Total actif</b>	<b>14 321 759,04</b>	<b>2 471 665,00</b>	<b>11 850 094,04</b>
<b>Passif</b>			
Capitaux propre	1 686 399,81		1 686 399,81
Résultat en instance	5 112 260,00		5 112 260,00
<b>Total (1)</b>	<b>6 798 659,81</b>		<b>6 798 659,81</b>
Dettes d'investissements			
Emprunt	790 933,23		790 933,23
<b>Total (2)</b>	<b>790 933,23</b>		<b>790 933,23</b>
Résultat de l'exercice	4 260 501,00		4 260 501,00
<b>Total passif</b>	<b>11 850 094,04</b>	<b>0,00</b>	<b>11 850 094,04</b>

## Tableau n°5 : Plan de trésorerie

Unité : (DA)

Année	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7
<b>ENCAISSEMENTS</b>							
Capital social	1 686 400						
Comptes courants							
Crédit ETDAHADI	2 768 266						
Subventions							
Chiffre d'affaires	2 325 000	3 675 000	4 695 000	4 770 000	7 140 000	9 885 000	11 360 000
<b>TOTAL ENCAISSEMENTS</b>	<b>6 779 666</b>	<b>3 675 000</b>	<b>4 695 000</b>	<b>4 770 000</b>	<b>7 140 000</b>	<b>9 885 000</b>	<b>11 360 000</b>
<b>DECAISSEMENTS</b>							
Consommables	565 842	798 837	798 837	798 837	987 891	1 474 696	1 474 696
Services	471 618	504 118	539 243	549 596	560 155	570 926	581 912
Frais de personnel	837 120	837 120	837 120	837 120	837 120	920 832	920 832
Impôts et taxes							
Frais financiers						7 909	3 955
Décaissement TVA							
Investissements	3 954 666						
Remboursement principal							
IBS							
Remboursement CCA	395 466,6	395 466,6	395 466,6	395 466,6	395 466,6	395 466,6	395 466,6
<b>TOTAL DECAISSEMENTS</b>	<b>6 224 713</b>	<b>2 535 542</b>	<b>2 570 667</b>	<b>2 581 020</b>	<b>2 780 633</b>	<b>3 369 830</b>	<b>3 376 861</b>
<b>SOLDE TRESORERIE/AN (CFN)</b>	<b>554 953</b>	<b>1 139 458</b>	<b>2 124 333</b>	<b>2 188 980</b>	<b>4 359 367</b>	<b>6 515 170</b>	<b>7 983 139</b>
<b>TRESORERIE CUMULEE (KDA)</b>	<b>554 953</b>	<b>1 694 412</b>	<b>3 818 745</b>	<b>6 007 726</b>	<b>10 367 093</b>	<b>16 882 263</b>	<b>24 865 402</b>

- ✓ Ce tableau traduit les engagements sur les investissements, les produits et charges en terme de flux financiers (encaissements et décaissements) il nous donne la variation de la trésorerie de chaque exercice ainsi que le solde cumulé apparaissant en trésorerie active ou passive au niveau du bilan correspondant.
- ✓ Le solde trésorerie négative dégagé la première année doit impérativement trouver une source financière pour éviter de cessation de payement et perturbation causée par un manque de liquidité, un apport du promoteur accompagné d'un crédit de campagne (R'fig) peut répondre à cette insuffisance de trésorerie. Le fait d'avancer à la première année les apports prévus peut constituer un palliatif pour dégager une ressource financière répondant aux besoins de la conduite de cette activité.

Sommaire.....	i
<b>Introduction générale.....</b>	<b>01</b>
<b>Chapitre I : Le développement rural durable et les produits de terroir : Quel liens ?.....</b>	<b>12</b>
Introduction du Chapitre I.....	12
<b>Section 1 : Le territoire, une combinaison de ressources territoriales et dynamiques d’acteurs.....</b>	<b>14</b>
<b>1.1 Le territoire, un système complexe.....</b>	<b>14</b>
1.1.1 La notion de territoire.....	15
a) Le territoire institutionnalisé.....	16
b) Le territoire espace vécu.....	18
c) Le territoire coconstruit.....	19
1.1.2. Les différentes configurations territoriales.....	20
a) Le district industriel .....	20
a.1. L’analyse de MARSHALL.....	21
a.2. L’analyse de BECATTINI.....	22
b) Le système productif localisé et milieux innovateurs .....	24
c) Le système agroalimentaire localisé .....	26
<b>1.2 La ressource territoriale : Un outil d’analyse de développement rural durable</b>	<b>28</b>
1.2.1. La notion de ressource territoriale.....	29
a) La ressource territoriale : un rapport objet/système de production.....	31
a. 1) La dynamique entraînée par le système de production .....	32
a. 2) La dynamique entraînée par l’objet.....	32
b) La ressource territoriale : une combinaison territoire produit/territoire patrimoine.....	32
1.2.2. Typologie de ressources territoriales.....	33
a) La distinction ressource/actif.....	33
b) Les ressources intentionnelles et non intentionnelles.....	34
1.2.3. La valorisation des ressources territoriales, une démarche transversale	37
a) Phase d’émergence de la ressource territoriale.....	38
b) Passage de la ressource à l’état d’actif territorialisé.....	39
c) L’enjeu de valorisation des ressources pour les territoires.....	40
d) La dynamique patrimoniale.....	41
<b>1.3. L’acteur et son territoire.....</b>	<b>42</b>
1.3.1. La notion d’acteur.....	43
a) L’acteur endogène .....	45
b) L’acteur exogène.....	45
1.3.2. L’instrumentalisation des ressources par les acteurs du territoire.....	46
<b>Section 2 : Les produits de terroir : une analyse dans une perspective de développement rural durable</b>	<b>47</b>
2.1. Les produits de terroir, des ressources spécifiques .....	47
2.1.1. Le terroir, origine de la spécificité.....	48
a) La notion de terroir.....	48
b) Le terroir, une dimension physique et humaine.....	50
2.1.2. Le problème de la qualité et les produits de terroir.....	52
a) Qu’est-ce que la qualité.....	52
b) La qualité spécifique des produits de terroir.....	52
2.1.3. Les démarches de valorisation des produits de terroir.....	53
a) La création de la marque territoriale.....	53
b) L’offre d’un panier de biens.....	54

c) La Rente de qualité territoriale (RQT).....	55
d) L'effet panier .....	56
e) L'agrotourisme.....	57
2.2. La relation produit de terroir et développement rural durable.....	58
a) Le pilier économique.....	59
b) Le pilier environnemental.....	59
c) Le pilier social.....	60
Conclusion du chapitre I.....	60
<b>Chapitre II : La coordination des acteurs au cœur des dynamiques de valorisation des ressources territoriales.....</b>	<b>63</b>
Introduction du chapitre II.....	63
<b>Section 1 : La coordination des acteurs et la proximité .....</b>	<b>65</b>
1.1.L'approche par la proximité.....	66
1.1.1. Les formes de proximité.....	66
1.1.2. La proximité et les dynamiques collectives de développement.....	69
1.2.3. L'Économie de la proximité et les réseaux territoriaux d'organisation.....	69
1.2.Les réseaux d'acteurs.....	71
1.2.1. Le réseau, un espace de solidarité .....	72
1.2.2. Importance de la coordination des acteurs dans les dynamiques territoriales.....	74
1.3.Le capital social, une ressource existant dans un réseau social.....	75
1.3.1. Qu'est-ce que le capital social ?.....	75
1.3.2. Capital social et proximité.....	78
1.3.3. Le capital social et développement territorial.....	79
<b>Section 2: Les dynamiques collectives au sein des territoires.....</b>	<b>80</b>
2.1.Analyse des systèmes d'acteurs et leurs stratégies .....	82
2.1.1. L'apport de la sociologie des organisations.....	82
a) Rationalité et bureaucratie.....	84
b) L'analyse stratégique.....	85
c) L'approche par les conventions.....	85
2.1.2. Analyse des jeux des acteurs dans les démarches territoriales.....	86
2.2. Le ressort de l'action collective : la mobilisation des ressources.....	86
2.2.1. Qu'est ce que l'action collective ? .....	89
2.2.2. Les caractéristiques de l'action collective territoriale .....	90
<b>Section 3 : La gouvernance territoriale, dimension essentielle de valorisation des ressources territoriales.....</b>	<b>92</b>
3.1. Le concept de gouvernance territoriale .....	92
3.1.1. Définition de la gouvernance territoriale.....	93
3.1.2. De la gouvernance à la gouvernance territoriale.....	94
3.1.3. Le développement territorial : une problématique de gouvernance territoriale.....	96
3.2. Les approches théoriques de la gouvernance territoriale.....	98
3.2.1. L'école de la proximité et la gouvernance territoriale.....	98
3.2.2. L'école de l'administration publique et la gouvernance territoriale.....	101
Conclusion du chapitre II.....	102
<b>Chapitre III : L'apiculture dans les wilayas de Blida et Tizi-Ouzou: une filière territorialisée à identité bien affirmée.....</b>	<b>105</b>
Introduction du chapitre III.....	105
<b>Section 1 : Réalité des zones rurales étudiées et intérêt des produits de terroir....</b>	<b>106</b>

1.1. Les caractéristiques du monde rural algérien .....	107
1.1.1. Les conséquences de l'évolution démographique .....	107
1.1.2. La grande disparité en matière d'occupation du sol.....	108
1.2. Le monde rural appréhendé à travers les politiques de développement .....	110
1.3. L'intérêt de l'approche territoriale pour le développement rural en Algérie.....	110
<b>Section 2 : Approche méthodologique appliquée à la filière apicole</b> .....	<b>113</b>
2.1. Choix du terrain d'étude.....	113
2.1.1. Les caractéristiques du milieu physique.....	113
2.1.2. La spécialisation territoriale agricole .....	114
2.2. Déroulement général de l'enquête.....	115
2.3. Méthode de collecte et d'analyse de données.....	117
2.4. Délimitation de l'apiculture de Blida et Tizi-Ouzou : chiffres clés, pratiques et typologie.....	120
2.4.1. Analyse des conditions sociales de l'apiculteur.....	120
a) Date d'entrée en activité.....	120
b) Procédé de création du cheptel initial .....	121
c) Formation des exploitants.....	123
d) Les sources du revenu de l'apiculteur.....	124
2.4.2. Caractéristiques de l'exploitation apicole.....	124
a) Le travail à l'exploitation .....	124
b) L'état sanitaire du cheptel apicole.....	125
c) La transhumance.....	125
2.4.3. Production et commercialisation .....	126
a) Système de production/qualité.....	126
b) Matériel d'exploitation et d'extraction.....	128
c) La commercialisation des produits de la ruche.....	128
2.4.4. Environnement technique et institutionnel.....	132
a) La participation aux activités d'une association.....	132
2.5. Enquête auprès des institutions publiques et privées.....	132
<b>Section 3 : Environnement et terroirs dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou</b> .....	<b>133</b>
<b>3.1. Etat de la filière apicole en Algérie</b> .....	<b>133</b>
3.1.1. Historique et évolution de l'activité apicole en Algérie.....	134
a) Historique de l'activité apicole.....	134
b) Evolution de l'activité apicole en Algérie.....	136
c) Situation actuelle de l'apiculture en Algérie.....	137
c.1. Les importations .....	137
c.2. Les exportations.....	138
3.1.2. Caractérisation du système d'élevage apicole.....	140
a) Le système d'exploitation.....	140
b) Les travaux apicoles .....	140
c) Une grande diversité en produits de la ruche.....	141
3.1.3. L'ancrage territorial du miel algérien.....	141
a) La réputation du miel et des produits de la ruche.....	142
b) La typicité du miel en Algérie.....	143
c) Les qualités intrinsèques du miel algérien.....	143
<b>3.2. Les spécificités de l'apiculture à Blida et Tizi-Ouzou</b> .....	<b>144</b>
3.2.1. Blida et Tizi-Ouzou : une grande richesse naturelle.....	144
a) Localisation géographique de Blida et Tizi-Ouzou.....	145
b) Les conditions climatiques de Blida et Tizi-Ouzou.....	146
c) Biodiversité –Ecosystème de Blida et Tizi-Ouzou.....	146

3.2.2. La race d'abeille, types de miels et espèces mellifères.....	149
a) La race d'abeille .....	149
b) Les miellés.....	149
c) Les principaux types de miels .....	150
d) Les principales espèces mellifères.....	151
e) Les autres espèces mellifères.....	151
Conclusion chapitre III.....	154
<b>Chapitre IV : Les stratégies de valorisation des produits apicoles dans les régions de Blida et Tizi-Ouzou : Résultats et discussions.....</b>	<b>157</b>
Introduction du chapitre IV.....	157
<b>Section 1 : Structuration et fonctionnement de la filière apicole à Blida et Tizi-Ouzou.....</b>	<b>158</b>
1.1. L'identification des acteurs impliqués dans la production du miel en Algérie.....	159
1.1.1. Les producteurs.....	159
a) Les pionniers.....	160
b) Les apiculteurs en cours d'amélioration.....	160
c) Les novices.....	161
1.1.2. Les consommateurs.....	161
1.1.3. L'Etat et autres administrations publiques.....	162
a) Les administrations régionales et territoriales.....	163
b) Les agents communaux de vulgarisation.....	166
1.1.4. Les organisations professionnelles.....	167
a) Les coopératives.....	168
a.1) La coopérative apicole de Blida.....	168
a.2) La coopérative apicole de Tizi-Ouzou .....	171
b) Les associations.....	174
b.1. L'association ADPAL.....	174
b.2. L'association APAM .....	175
b.3. L'association TOUIZA.....	175
c) Les chambres d'agriculture.....	176
1.1.5. Les instituts techniques, de formation et de recherche. ....	176
a) L'ITELV.....	176
b) L'ITMAS.....	177
1.2. Les formes de coordination entre les acteurs de la filière apicole et leurs stratégies..	178
1.2.1. Les relations entre apiculteurs .....	178
1.2.2. Les relations des apiculteurs avec les autres acteurs de la filière.....	180
1.2.3. Les relations entre organisations professionnelles .....	182
<b>Section 2 : Les stratégies de valorisation du miel à Blida et Tizi-Ouzou.....</b>	<b>183</b>
2.1. Les stratégies individuelles de valorisation du miel produit en Algérie.....	183
2.1.1. Les stratégies de production.....	184
a) Le réseau de la famille.....	184
b) Le réseau professionnel.....	185
2.1.2. Les stratégies de commercialisation.....	185
a) La vente directe .....	186
b) La vente à la coopérative.....	186
c) Les ventes dans les foires.....	187
2.2. Dynamiques collectives et valorisation du miel à Blida et Tizi-Ouzou.....	187
2.2.1. La difficile émergence de l'action collective à Tizi-Ouzou.....	188
2.2.2. Les prémisses d'une action collective autour du miel à Blida .....	189

---

2.3. La ressource « Miel » à Blida et Tizi-Ouzou, une mobilisation différenciée.....	191
<b>Section 3 : Intérêt et faisabilité de la valorisation du miel algérien à travers une indication géographique.....</b>	<b>193</b>
3.1. Analyse des potentialités, contraintes et blocages des systèmes apicoles étudiés.....	193
3.1.1. Les potentialités des systèmes apicoles de Blida et Tizi-Ouzou.....	194
a) Les opportunités offertes par le contexte régional.....	194
b) Le calendrier de floraison.....	194
c) Les externalités positives liées à la proximité.....	194
3.1.2. Les contraintes et les blocages des systèmes apicoles étudiés.....	194
a) Contraintes liées aux aléas du climat.....	195
b) Contraintes liées à l'organisation des apiculteurs.....	197
b.1) La fraude.....	197
b.2) L'absence de coordination entre les acteurs de la filière.....	197
3.2. Le système de reconnaissance de la qualité des produits agricoles par les signes distinctifs liés à l'origine (IGAO) en Algérie.....	198
3.3. Une stratégie « terroir » pour la filière apicole en Algérie.....	201
3.3.1. L'intérêt de la valorisation touristique du miel (écotourisme).....	202
3.3.2. Les usages marchands d'un lieu (marketing territorial).....	202
3.3.3. Les festivités locales : une démonstration de la singularité des produits de terroir et des lieux.....	202
Conclusion du chapitre IV.....	204
Conclusion générale.....	209
Bibliographie .....	215
Liste des tableaux.....	226
Liste des figures.....	228
Annexes.....	230
Table des matières .....	262

## Résumé

Cette thèse traite des stratégies de valorisation des ressources territoriales apicoles par les acteurs territoriaux en Algérie à travers une approche territoriale des ressources. Elle apporte des connaissances sur les dynamiques de développement économique dans les territoires ruraux.

En Algérie, des efforts sont consentis afin de promouvoir les espaces ruraux dans un cadre de politiques publiques descendantes qui enregistrent l'absence des acteurs du territoire concernés directement par les différentes stratégies de développement. Les apiculteurs développent des stratégies afin de préserver leurs ressources en s'organisant dans des groupements. Ce type d'organisation met en jeu des organisations entre les actions collectives et les autres maillons de la filière apicole.

Cette thèse démontre que l'approche territoriale de développement est importante pour délimiter, caractériser et comprendre les articulations entre territoire, acteurs, produits et savoir-faire mais n'est pas suffisante pour analyser leurs évolutions et leurs dynamiques collectives d'activation des ressources.

Mots clés : Territoire, Acteurs, Ressources territoriales, Action collective, Produits de terroir.

### ملخص

تتناول هذه الأطروحة استراتيجيات تهمين الموارد الإقليمية من قبل الجهات الفاعلة الإقليمية في الجزائر من خلال نهج إقليمي للموارد. تجلب كذلك المعرفة حول ديناميكيات التنمية الاقتصادية في المناطق الريفية.

في الجزائر، تُبذل جهود لتشجيع المناطق الريفية في إطار سياسات عامة نازلة تسجل غياب الجهات الفاعلة في الإقليم المعنية مباشرة باستراتيجيات التنمية المختلفة. يطور النحالين استراتيجيات للحفاظ على مواردهم من خلال تنظيم أنفسهم في مجموعات. يشتمل هذا النوع من المنظمات على منظمات بين الأعمال الجماعية والروابط الأخرى في صناعة تربية النحل.

توضح هذه الرسالة أن النهج الإقليمي للتنمية مهم لتحديد وتوصيف وفهم الروابط بين الإقليم والجهات الفاعلة والمنتجات والدراية الفنية ولكنه لا يكفي لتحليل تطوراتها وديناميكياتها الجماعية لتفعيل الموارد.

الكلمات المفتاحية: الإقليم، الجهات الفاعلة، الموارد الإقليمية، العمل الجماعي، المنتجات المحلية.

## Abstract

This thesis deals with the strategies of valorization of the territorial apiarian resources by the territorial actors in Algeria through a territorial approach of the resources. It brings knowledge on the dynamics of economic development in rural territories.

In Algeria, efforts are being made to promote rural areas within a framework of top-down public policies that have been reported. Beekeepers developed strategies to preserve their resources by organizing themselves into groups. This type of organization at stake between collective actions and other links in the beekeeping industry.

This thesis demonstrates that the territorial approach to development is important to delimit, characterize and understand the links between territory, actors, products and know-how but is not sufficient to analyze their evolutions and their collective dynamics of resource activation.

Key words: Territory, Actors, Territorial resources, Collective action, Local products.